
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

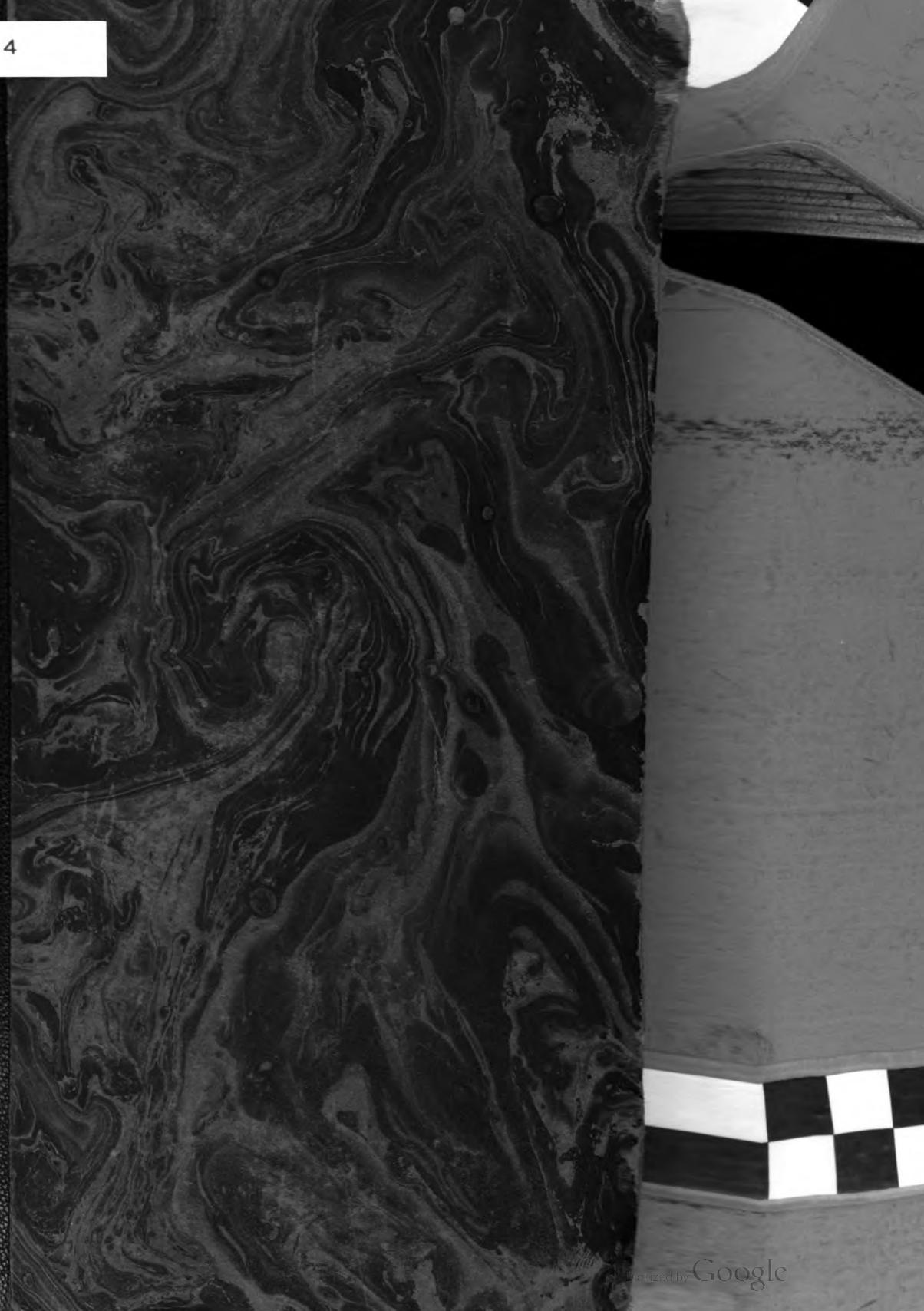
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

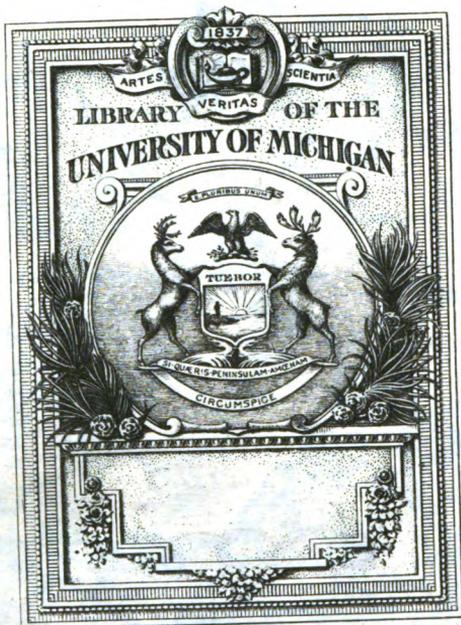
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







892.68
C43

PUNICA

PAR

J.-B. CHABOT

APPENDICE

GLANURES PALMYRÉNIENNES

REMARQUES
SUR LE TARIF DE PALMYRE

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE
(1916-1918)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXVIII

268

Librairie Orientale & Américaine



MAISONNEUVE FRERES
RUE DU SABOT - PARIS (VII)

Livres Anciens & Modernes
Histoire, Géographie, Voyages,
Linguistique, Ethnographie,
Archeologie, etc...
de l'Europe, l'Asie, l'Afrique,
l'Amérique, l'Océanie.

PUNICA

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE

(1916-1918)

PUNICA

PAR

J.-B. CHABOT

APPENDICE

GLANURES PALMYRÉNIENNES

REMARQUES

SUR LE TARIF DE PALMYRE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXVIII

PUNICA.

Nous réunissons sous ce titre une série d'observations et de notes concernant un certain nombre d'inscriptions puniques et néopuniques encore inédites ou imparfaitement expliquées.

I

INSCRIPTION PUNIQUE D'OLBIA (SARDAIGNE).

La Sardaigne a fourni au *Corpus* plusieurs inscriptions intéressantes (Pars prima, n^{os} 139-163). Depuis l'époque de cette publication, des fouilles pratiquées en divers endroits de l'île ont amené la découverte de nouveaux textes. Quelques inscriptions votives recueillies à Nora ont été correctement publiées en 1892, par A. Pellegrini⁽¹⁾, et de nouveau, en 1900, par le baron von Landau⁽²⁾; ce dernier s'est complètement mépris sur le sens et la nature de ces textes qu'il regarde

⁽¹⁾ *Studii d'epigrafia fenicia (Atti della reale Accademia di scienze... di Palermo, ser. III, t. I et II).*

⁽²⁾ *Neue phönizische und iberische Inschriften aus Sardinien (Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft, V, p. 103-106).*

comme funéraires⁽¹⁾. — En 1900, on a trouvé une longue inscription punique à Tharros⁽²⁾. Elle est encore inédite, si je ne me trompe. En 1911, dans les ruines de l'antique Olbia, aujourd'hui Terranova Pausania, sur la côte orientale de l'île, on a mis au jour un texte intéressant qui a été publié en facsimilé dans le tome VIII des *Notizie degli scavi di Antichità* (p. 235, 240-241). En 1912, une autre dédicace a été découverte près de Cagliari⁽³⁾. [Cf. ci-après, § XIII.]

L'inscription d'Olbia, aujourd'hui déposée au Musée royal de Sassari, est gravée sur une pierre plate destinée à être encastree dans une base qui fut aussi retrouvée dans les fouilles parmi les matériaux remployés à l'époque romaine. Le texte a été déchiffré avec beaucoup de sagacité par le professeur Ign. Guidi. Nous le donnons ci-contre avec sa transcription en caractères hébraïques et sa traduction latine.

Nous empruntons les remarques suivantes au commentaire de M. Guidi :

L. 1. Il faut peut-être lire, au début, לרבת; mais les traces qui subsistent ne permettent pas de lire la formule habituelle לתנת פן בעל. Après ארן on ne peut lire לבעל.

L. 2. Le dernier nom propre est douteux; il comptait, semble-t-il, six lettres; [אר]נבעל est donc préférable à [חנ]בעל.

L. 3. ברצד est sûr. — עברתיין; l'élément divin de ce nom composé est inconnu en phénicien.

L. 4. Les noms propres פתא, גרא, ימא et חל sont des formes familières abrégées de noms plus étendus. (M. Guidi rapproche חל de בעלחל; mais nous savons aussi que חל est pour חנבעל; *C.I.S.*, I, 3006).

L. 5. Un espace qui sépare le ח de la lettre suivante empêche de lire חברכם.

(1) Cf. M. LIDZBARSKI, *Ephem. für sem. Epigraphik*, I, p. 305.

(2) Cf. Ph. BERGER, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1901, p. 576.

(3) Publiée en transcription dans le tome X des *Notizie degli scavi*, p. 87.

Nous ajouterons qu'un léger espace semble séparer les mots ou certains groupes de mots, et que le mot בן est toujours

1 אאגל...גאא...ל
 2 אאגל...גאא...ל
 3 אאגל...גאא...ל
 4 אאגל...גאא...ל
 5 אאגל...גאא...ל

- 1 [ל]...[מאש]אדן [האש] נדר... עם
- 2 קרה הדרשה בן הנבעל בן המלכה בן גרמלקרה ב[ן] נבעל בן
- 3 מחרבעל בן גראשמן בן בדצר בן בעלשמע בן עכדתיו בן
- 4 פהא בן ארש בן גרא בן ימא בן חל בן בן הלצבעל בן מלכזר
- 5 כשמע קלא עד בעמה ברכם

- 1 Mag[nae?] ... Adon Ha[mon?] ... [quod] ovit ... populi
- 2 Carthaginis filius Hannibal filii Humilcat filii Germelqart filii [Ado]mba al (?) filii
- 3 Maharba' al filii Gerasimūn filii Bodsed filii Ba'alsama' filii Abdrvwn filii *
- 4 Fata' filii Aris filii Gera' filii Yma' filii Hal filii filii Hillesba' al filii Milkased
- 5 quia audivit vocem eius etiam in congregatione benedixit eis.

joint, sans espace, au nom suivant. Cette observation vise à établir la possibilité de lire, à la ligne 4, חלבן au lieu de חל בן. On évite ainsi la difficulté qui résulte de la présence consé-

cutive de deux בן, expression qui signifierait normalement « petit-fils », et qui ne cadre pas avec l'interprétation que nous allons proposer.

Si l'on s'en tient au sens suggéré par la traduction, on se trouve en présence de plusieurs difficultés : 1° le nom propre du dédicant serait omis; — 2° la généalogie se poursuivrait jusqu'à la quinzième génération, fait jusqu'ici sans exemple dans toute l'épigrapie phénicienne; — 3° dans une si longue énumération, aucun individu ne porterait le nom de son grand-père, selon un usage bien connu; — 4° enfin, quoique ceci soit de moindre poids, il y a dans cette énumération une variété de noms propres telle qu'aucun n'est répété; les noms théophores sont formés avec les noms divins בעל, מלקרת, אשמן, אשמן, צד; or, d'autres généalogies nous montrent qu'on affectionnait dans une même famille les noms empruntés à une même divinité; c'est ainsi qu'on rencontre un עברמלקרת, fils de גרמלקרת (*C. I. S.*, I, 845); un בעלחנא, fils de עורבעל (989); un עבראשמן, petit-fils de אשמניתן (992); un autre עבראשמן, fils de ברדאשמן et petit-fils de אשמנעמס (956). On pourrait multiplier ces exemples.

Ces diverses considérations nous ont conduit à rechercher si le texte punique n'était pas susceptible d'une autre interprétation. Nous nous sommes arrêté à la conclusion suivante : la dédicace émane d'une collectivité, peut-être de quinze familles phéniciennes fixées à Olbia ou dans les environs.

Le mot בן est employé ici à l'état construit du pluriel, et on peut lire הנבעל בן les *Benē Hanniba'al*, les *Benē Hamilcat*⁽¹⁾, etc.;

(1) Il est possible que le mot בן ne soit pas partout au pluriel et que les familles ne soient pas au nombre de quinze. Ainsi, à la ligne 3, le groupe בנבעלשמעבנעברתיון, et surtout à la ligne 4, le groupe בנארשבנגרא paraît étroitement lié dans l'écriture, tandis qu'il est séparé par un petit espace du mot précédent et du mot suivant. Cette disposition aurait pu être adoptée pour marquer que le second בן n'est pas à l'état construit du pluriel, et qu'il faut comprendre ici « la famille de Ariš, fils de Géro ».

cette forme de l'état construit du pluriel s'est déjà rencontrée *C. I. S.*, I, 88, 122, etc. — Il semble d'ailleurs que la pluralité des dédicants soit expressément indiquée dans le texte par le dernier mot ברכם « il les a bénis ». Il est vrai qu'on lit auparavant : שמע קלא « il a entendu sa voix » ; mais il n'y a de contradiction qu'en apparence. Le mot קלא peut s'entendre de la voix de l'assemblée ou du peuple réuni, et ברכם des individus en particulier. Une construction de ce genre n'est pas étrangère au génie des langues sémitiques. On trouve des tournures analogues dans l'hébreu, par exemple : ואלתחנת עמך ישראל לשמע אליהם « . . . la prière de ton peuple Israël pour les exaucer » (*I Reg.*, VIII, 52) ; שלח אתהעם לאהליהם « il renvoya le peuple à leurs tentes » (*II Chron.*, VII, 10), etc.

L'auteur d'une note anonyme⁽¹⁾ publiée dans *The Athenaeum* (11 décembre 1915, p. 444, col. 2) insinue que notre inscription pourrait renfermer la généalogie de la famille du grand Annibal, et avoir été érigée par son fils. Cette conjecture n'a d'autre fondement que les mots de la ligne 2 interprétés : « fils d'Annibal, fils de Hamilcat (= Amilcar) ». Alors même qu'on devrait ainsi traduire, la rencontre de ces deux noms, extrêmement fréquents dans l'onomastique punique⁽²⁾, peut être toute fortuite. Nous en avons un exemple dans l'exvoto carthaginois qui porte au *Corpus* le numéro 2040. En outre, la paléographie nous invite à reporter notre inscription vers le milieu du III^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le fils d'Annibal, et peut-être Annibal lui-même, n'était pas né.

(1) Elle m'a été signalée par M. Salomon Reinach.

(2) Le nom de *Hamilcat* se lit plus de 300 fois, et celui de *Hannibal* près de 200 fois dans les inscriptions carthagoises.

II

TROIS ERREURS DANS LA CLASSIFICATION
DES NÉOPUNIQUES.

P. Schröder a dressé avec beaucoup de soin (*Die Phönizische Sprache*, p. 63-72) la liste et la bibliographie des inscriptions néopuniques connues à l'époque de cette publication (1869). La liste comprend 117 numéros.

J. Euting a continué cette série jusqu'au n° 131 en donnant des numéros à la suite, aux inscriptions découvertes depuis la publication de Schröder jusqu'en 1876, savoir :

118. Stèle provenant de la Manouba. EUTING, *Punische Steine*, Taf. 38 (= *C.I.S.*, I, 3244).

119. Stèle provenant de la succession de l'abbé Bourgade. *Pun. Steine*, Taf. 38.

120. Même origine. *Pun. Steine*, Taf. 39.

121. Fragment en possession d'Euting. *Pun. Steine*, Taf. 39.

122. Inscription (apocryphe) de Cossura (Pantellaria); cf. *C.I.S.*, I, p. 181.

123. Inscription bilingue de Henchir Brigitta, au musée de Berlin. EUTING, *Z. D. M. G.*, t. XXIX [1875], p. 237, Taf. 1.

124. Inscription d'Altiburos, au Louvre (*ibid.*, Taf. 2).

125. Inscription bilingue de Bordj-Halal (Chemtou), au Louvre (*ibid.*, Taf. 3).

126. Inscription de Carthage; Cubisol, n° 7 (= *C.I.S.*, I, 3245).

127. Inscription de Carthage; Cubisol, n° 8 (= *C.I.S.*, I, 3246).

128. Inscription bilingue de 'Ain Youssef (cf. *Rev. archéol.*, 1874, I, p. 131) = *C.I.L.*, VIII, 4636.

129. Inscription trouvée à Lorbus par Wilmanns⁽¹⁾. Inédite.

130. Inscription de Cherchell (*C.R. Acad.*, 1875, p. 259).

131. Inscription votive de Constantine, au musée de la Société anthropologique de Vienne; cf. F. von LUSCHAN, *Mittheil. der anthrop. Gesellsch. in Wien*, VI [1876], p. 149-151.

De l'examen auquel nous nous sommes livré, il résulte que trois erreurs au moins⁽²⁾ se sont glissées dans cette classification :

1° Le n° 105 de Schröder est identique à son n° 74;

2° Le n° 119 d'Euting est identique au n° 70 de Schröder;

3° Le n° 120 d'Euting est identique au n° 72.

1. L'identité du n° 74 avec le n° 105 ressort de la comparaison des fac-similés, et de la déclaration expresse de l'éditeur, le D^r Judas, qui a republié dans son *Mémoire sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques* (*Annuaire de la Soc. archéol. de Constantine*, 1860-1861), pl. 10, n° xx, l'inscription qu'il avait déjà donnée dans le même recueil (t. II, 1855-1856; pl. V). C'est par une singulière distraction que P. Schröder a assigné deux numéros distincts à ce texte unique⁽³⁾; car il renvoie lui-même de l'un à l'autre ouvrage. La distinction a été acceptée par Lidzbarski qui, dans son *Handbuch*, donne, pour quelques mots, une lecture un peu différente d'après la pre-

(1) «Lorbus in turri.» (Note manuscrite d'Euting aux Archives du *Corpus*.)

(2) Je dis au moins, parce que je soupçonne fort que les n° 81-84, attribués à des copies de Delamare, qui se trouvent dans un manuscrit de Quatremère à Munich, font double emploi avec l'une ou l'autre des inscriptions publiées par Judas. Les circonstances ne permettent pas de vérifier. [Cf. p. 80-82.]

(3) L'erreur vient peut-être de ce qu'au numéro 74 Schröder cite les *Annales* de la Société de Constantine, lapsus pour *Annuaire*.

mière et la seconde édition. [Cf. ci-dessous, p. 78, n. 1.] En réalité, la seconde reproduction, bien que plus fidèle, ne permettait pas de lire complètement le texte.

L'inscription est gravée au bas d'une stèle de marbre rose, haute de 0 m. 36, large de 0 m. 24, trouvée à Guelma vers 1854, et transportée à Constantine. Le monument existe encore aujourd'hui au musée de cette ville. Il a été reproduit dans le *Musée de Constantine* par MM. Doublet et Gauckler (Paris, 1893), pl. III, n° 1, et il y est décrit en ces termes (p. 81-82) : « En haut, dans un cadre rectangulaire, femme très grossièrement sculptée; debout, nue, parée de boucles d'oreilles, les bras étendus, elle tient dans la main droite une grappe de raisin, dans la main gauche probablement une grenade. En bas, à droite, un épi de blé; en haut, un attribut composé de deux disques concentriques et un oiseau fortement dégradé.

« Au bas de la stèle, l'inscription suivante :

Au seigneur Baal (Ha)mon [a promis ceci le *Bomelek*]
[de] . . . Doberat [fils de] . . .
. . . car il a entendu sa voix.

לעדן בעלמן שאב במלך
אשר מ[א]ז[ש] ערברעת בן . . .
נר[כשעמ]א[א]ת קולא

La lecture matérielle approche de la vérité; mais la traduction n'est guère satisfaisante. Nous proposons de lire de la manière suivante :

לעדן בעלמן זאב במלך
אזרם אזה שערברעת בן [יה]
נצ[דר] ושעמא את קולא

La formule זאב במלך אורם אוח est caractéristique des inscriptions votives de Guelma; du moins ne s'est-elle jusqu'ici rencontrée dans aucune inscription étrangère à cette localité. Nous consacrerons plus loin un paragraphe spécial à l'examen de cette locution et de ses variantes orthographiques, et nous essaierons d'en déterminer le sens exact. [Cf. *infra*, p. 85.]

שערברעת, nom du dédicant, ne figure pas dans les listes publiées jusqu'ici; nous en avons quatre ou cinq exemples dans des inscriptions inédites. La lecture est hors de doute. C'est un nom numide.

Le nom du père est, au contraire, fort douteux; il n'y a de certain que le ך final; le reste est probable; comp. le nom punique יחנבעל (*C.I.S.*, I, 175, 1155, etc.).

L'écriture de cette inscription offre un aspect particulier et certaines lettres (notamment א) ont une forme insolite (voir la reproduction dans le *Musée de Constantine*). Il semble pourtant que le graveur ait distingué le ן du ן, ce qui n'arrive pas toujours dans les inscriptions de Guelma; c'est ce qui nous incite à lire ici זאב et אורם, plutôt que שאב, אשרם.

Dans la formule finale, la tournure ושעמא, au lieu de כשעמא, est habituelle dans ces mêmes inscriptions.

2. Pour la *néopunique* 70, nous n'avons que la copie très imparfaite de Bourgade, publiée dans la *Toison d'or*, 1^{re} édition (omise dans la 2^e édition), sous la rubrique 37^e tunisienne, et la copie d'Euting, n° 119, faite d'après un estampage. Il semble impossible de reconnaître les noms propres. Les formules seules se laissent deviner, au début et à la fin de l'inscription. Le verbe exprimant l'action du dédicant paraît être נשא, qu'on retrouve sur plusieurs inscriptions votives.

3. La *néopunique* 72 éditée par Bourgade (*Toison d'or*, 1^{re} édit., pl. 39) a été reproduite par Euting sous le n° 120.

La comparaison entre l'estampage, que nous avons sous les yeux, et la copie de Bourgade ne laisse aucun doute sur l'identité des deux textes. Vu le mauvais état de la pierre, Euting a renoncé à toute tentative de déchiffrement. Il nous semble qu'on peut cependant lire les premières lignes avec assez de probabilité, de cette façon :

לדן לבעלח[מן] נדר
 אש נערר מהנ-
 בעל [בן] בעל[ש]ל[ך]
 כא

A la ligne 3, on ne distingue pas la forme des lettres *ש* et *ך*; mais le *ל* visible entre les deux signes nous invite à restituer *שלך*, qui semble plus probable que *פלס*.

La ligne 4 renfermait probablement la formule habituelle [*שמע קלא בר* כא].

III

LA NÉOPUNIQUE 24.

La stèle funéraire sur laquelle est gravée cette inscription a été découverte en 1843, par le capitaine Delamare, à Aïn Neśma, près de Guelma, en Algérie. L'original est au Louvre (A. O. 5 1 1 0). Le bloc carré comprend seulement l'inscription; les parties de la stèle qui ne portaient aucune décoration ont été détachées pour faciliter le transport. Le texte ne présente de difficulté que pour les deux dernières lignes. P. Schröder (*Phön. Sprache*, p. 270) lisait : משיבתען בן ריעל; et M. Lidzbarski (*Handb.*, p. 437) : משיבתען בן[?] בנריעל.

Voici comment on doit lire :

עבן ז טענע לש-	<i>Lapis iste erectus est</i>	קָיִן Ši-
בלח בה מעלל ער-	<i>bolet, filiae Mālel. Vix-</i>	
ע שענה אס-	<i>it annos vi-</i>	
רם ועמש א-	<i>ginti et quinque. U-</i>	
שה משיכהען בן	<i>xor Masiktan, filii</i>	
כנדיעל	<i>Chinidialis.</i>	

A la ligne 3, אסרם est sûr. On ne peut lire אשרם.

עבן ז טענע לש et משיכהען sont des noms numides. Ce dernier est écrit Ⲛⲟⲩⲓⲁⲗ dans les inscriptions libyques, et transcrit CHINIDIAL dans une bilingue (Reboud, 216), *C.I.L.*, VIII, 5217. (Cf. *infra*, p. 62.)

IV

LES INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE MAKTAR.

La localité moderne appelée Henchir Maktar, au centre de la Tunisie⁽¹⁾, représente le nom et le site de l'*oppidum Mactaritanum* des Romains, devenu plus tard la colonie *Aelia Aurelia Mactaris*. Son nom indigène est écrit, avec l'article, המכתערם et המכתעררים⁽²⁾ dans les inscriptions néopuniques⁽³⁾. Les ruines de Maktar sont celles qui ont fourni jusqu'ici le plus grand nombre de ces inscriptions, pour la plupart encore inédites. Plusieurs contiennent des expressions nouvelles et curieuses;

⁽¹⁾ A 35 kilomètres, environ, au S. E. du Kef (Sicca Veneria). Cf. *C.I.L.*, VIII, p. 79.

⁽²⁾ Deux fois המכתערם.

⁽³⁾ Ce nom a été reconnu pour la première fois et identifié par H. Ewald dès 1852, dans son *Entzifferung der Neupunischen Inschriften* (*Göttingische gel. Anz.*, p. 172-175); cf. Ph. BERGER, *Journ. asiat.*, 1886, I, p. 334-336.

elles sont surtout caractérisées par la présence de noms latins transcrits en caractères phéniciens. Ne pouvant publier ici toutes les inscriptions inédites de Maktar, nous nous bornerons à dresser la liste des noms propres qu'elles renferment, après avoir rectifié celles qui ont été inexactement éditées.

Selon l'ordre de leur découverte, les inscriptions de Maktar se partagent en six séries.

A. En premier lieu viennent les inscriptions connues avant 1868, et qui ont été comprises par P. Schröder dans sa liste des néopuniques⁽¹⁾. Ce sont celles auxquelles il a donné les n^{os} 7, 10, 16, 17, 45, 66, 67, 68, 69, et probablement quelques autres dont l'origine n'est pas indiquée⁽²⁾. Pour la bibliographie de ces inscriptions nous renvoyons à Schröder.

Les textes de cette première série, bien qu'ils aient été l'objet de nombreux travaux, n'ont pas encore été publiés avec toute l'exactitude désirable. Nous croyons donc utile d'en donner ici une lecture rectifiée.

1. L'inscription n^o 7 doit se lire ainsi, d'après un moulage conservé au Cabinet du *Corpus* :

לארן בעלחמן כע שמע
 קלם ברכם בעלא המכתערם
 עתר ארשם בן מסירען ו
 יעסכתן בן מסיגרען

La valeur que nous avons donnée aux signes phéniciens susceptibles de plusieurs interprétations (p. ex. ב, 7 ou 7) est

⁽¹⁾ *Die Phönizische Sprache*, p. 63-72.

⁽²⁾ J'attribuerais volontiers à Maktar celles qui portent les n^{os} 46, 47, 49, 54, 58, 61, 62.

appuyée sur l'orthographe des mêmes noms dans l'écriture libyque. Voir ci-dessous à la liste des noms propres.

En marge de l'inscription, à la suite de la 3^e ligne, en caractères beaucoup plus petits, se trouvent gravés quelques signes dont l'interprétation n'a jamais été tentée depuis Gesenius qui croyait y voir la signature de l'artiste et la date⁽¹⁾, sans réussir à les déchiffrer. Nous lisons sans hésitation les noms propres :

מַעְרוּז Marouz-
 א בן בעל- us, fils de Ba'al-
 שלך sillek.

מַעְרוּז pourrait se lire מערושא, les lettres ז et ש étant difficiles à distinguer, mais plus bas (série B, n° 8) le ז paraît certain.

Cette lecture exclut l'hypothèse d'une date, mais non celle d'une signature; le fait, assez fréquent dans les inscriptions nabatéennes, est rare en phénicien⁽²⁾. Ici le nom de *Marouzus* est précédé de deux ou trois signes peu distincts. Le premier est ב, ר ou ַר; le second serait un ת, mais il est plus probable qu'il faut le décomposer en deux éléments dont le premier serait de nouveau ב, ר ou ַר, et le dernier un ן. Peut-être avons-nous là un verbe indiquant l'action dont *Marouzus* est le sujet?

2. La stèle qui porte la *néopunique 10* est conservée au Musée royal de Leyde. La reproduction donnée par Gesenius (tab. 23, n° LX, *numidica quarta*) est exacte dans son ensemble, mais l'interprétation qu'il propose (p. 207) n'est guère plus satisfaisante que celle de Hamaker, qu'il tourne en ridicule. — A la vérité, ce texte est particulièrement difficile et contient

⁽¹⁾ *Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta*, p. 197.

⁽²⁾ On en connaît un exemple certain dans la *néopunique 87*, qui se termine par ces mots : כהב נעמהפעמא חנא.

probablement des mots numides dont le sens nous échappe. En outre, quelques lettres revêtent une forme particulière qui en rend la valeur incertaine. La lecture suivante est établie d'après une photographie du monument original; nous ne transcrivons que les caractères dont la valeur nous paraît hors de doute :

מסדיסען .ע.כני מסגובען
 בעלז.א.א. אי. את אנע.
 לבעל חמן שמע קלא ברכא

La 3^e ligne est claire; c'est la formule habituelle des dédicaces : *A Ba'al Hammon; il a entendu sa voix, il l'a béni.*

Nous voyons par le suffixe qu'il ne s'agit pas d'une dédicace collective, mais du vœu d'une seule personne. D'après les inscriptions analogues, nous devons trouver dans les deux premières lignes le nom du dédicant et la mention de son vœu. Cette formule pourrait bien se cacher sous les derniers mots de la seconde ligne qu'on peut lire, sans faire violence au texte : נדר את אנערד *vovit* דד *votum*; les mots את אנערד sont séparés dans l'inscription, de sorte que la coupe est assurée; au contraire, les trois signes précédents que nous interprétons נדר sont joints sans séparation au groupe antérieur. — אנערד serait le substantif précédé de l'article; ordinairement, en punique, on écrit נערד pour le verbe et נדער pour le substantif⁽¹⁾; mais une orthographe anormale n'a pas lieu de surprendre en néo-punique.

Le nom du dédicant se trouve en tête de l'inscription : מסדיסען; la 3^e lettre, mal reproduite par Gesenius, consiste en un simple trait sans crochet, qui peut être ב, ג ou ר, mais

⁽¹⁾ L'exemple de נערד *votum* donné par Lidzbarski (*Handbuch*, s. v.) n'est pas fondé. La néopunique 78 débute par les mots נערד אש נדר *votum quod vovit*.

non י. La valeur 7 nous est imposée par le nom libyque $\text{I}\Sigma\text{S}\text{I}\Sigma\text{I}\text{I}$ (Reboud, n^o 90, 240), qui est la transcription lettre pour lettre de notre premier mot, avec omission régulière du ν voyelle.

La suite devrait nous donner la généalogie et la condition du dédicant. La fin de la ligne מסנובען ⁽¹⁾ est sans doute un nom propre numide, de même forme que le premier ($\text{מס} + \text{דיס}$; $\text{נוב} + \text{מס}$); mais on ne voit pas comment ces deux noms sont mis en rapport à l'aide du mot intermédiaire, dont la lecture est incertaine : ע[י]כני (?), ע[פ]כני (?), précédé d'un signe de forme particulière, qui se retrouve à la ligne suivante, et sur la valeur duquel nous ne sommes pas fixé (peut-être כי ?). Il est à remarquer que dans la seconde inscription bilingue de Dougga les trois mots transcrits du libyque en caractères phéniciens avec addition d'un י final sont des noms de fonction ou de condition, et qu'on trouve dans une inscription (Reboud, 372) le mot $\text{≡} \leftarrow \text{Z}$, qui n'est pas sans analogie avec עיכני .

Au début de la ligne 2, on est tenté de lire בעל , *citoyen de* . . . suivi d'un nom propre de ville, . . . א[ב] ; comp. dans une autre inscription de Maktar (série D, 51) בעל וזפען , *citoyen de Uzappa*. — Mais ce qui suit paraît bien être étranger à la langue punique, et il ne serait pas surprenant que les deux premières lignes fussent rédigées en numide. La prudence recommande de ne pas se livrer sur ce texte à des conjectures mal étayées.

3. Un moulage de la *néopunique* 16 se trouve au Cabinet du *Corpus*. On lit :

לעדן בעל חמן בשעמ-

א קלא [ן] קטיר

א

(1) Le כ pourrait être 7 ou 7.

A la ligne 1, il n'y a pas כִּי, comme a lu Lidzbarski (*Handbuch*, s. v.), mais seulement כ.

Le ו qui commence le nom propre est mutilé, mais certain. Il est impossible de le prendre pour un כ. Le א, qui apparaît seul à la 3^e ligne, appartient vraisemblablement au nom propre qui serait וקטירא, nom d'origine étrangère, probablement romaine, *Vict.* . . (*Victirus* pour *Victrius*?). — Cependant, il y avait la place nécessaire pour écrire le א à la fin de la ligne 2, et il semble étrange que cette seule lettre ait été rejetée à la 3^e ligne; comme la pierre est brisée tout de suite après la lettre, on ne peut affirmer d'une manière absolue que quelques signes, voire un mot entier, n'aient pas disparu.

4. La *néopunique* 17 est connue par une copie de Falbe, qui a été interprétée pour la première fois par P. Schröder⁽¹⁾. Celui-ci lit le dernier nom בעלשפט, lecture enregistrée par Lidzbarski dans son *Handbuch* (s. v.). D'après un moulage, conservé au Cabinet du *Corpus*, le texte est à lire :

טנא אבן ז ל Erectus est lapis iste τῶ
לקי בן בעליהן Lucio, filio Ba'aljatonis.

5. La *néopunique* 45, reproduite en dernier lieu par Lidzbarski, *Handbuch*, p. 436 (Tab. XVIII, 4), est à lire de la manière suivante. [Cf. *infra*, p. 105.]

לארן בעל המן כע שמע קלם
ברכם בעלא המכהערם עתר
אזרמען בן יסתעתן וישרבעי בן
מסקלת בן בעלשלך בן יפשר

⁽¹⁾ *Phönizische Sprache*, p. 269 (Taf. XV, n° 6).

6. N'ayant pas eu d'estampage de la *néopunique* 66 à ma disposition, je me borne à proposer, d'après la reproduction de Bourgade (*Toison d'or*, 32° T.), les lectures suivantes :

L. 1. ברמלקרה, plutôt que בעמלקרה; quoique cette dernière forme se soit rencontrée ailleurs (*C.I.S.*, I, 2185).

L. 2. יעסכתען, au lieu de יעצאתען (Schröder et Lidzbarski). — סעלריא, au lieu de "שעל".

L. 3. סה, au lieu de זח, et de même dans les inscriptions suivantes.

On voit que la modification la plus fréquente à introduire dans les anciennes lectures consiste dans la substitution régulière de ס à צ, quelquefois à ש ou ז. Le mérite de cette correction appartient à M. Clermont-Ganneau qui, le premier, a reconnu l'erreur de ses devanciers et a établi la valeur réelle de ce signe⁽¹⁾. Jusqu'alors la place du ס était demeurée vide dans les alphabets néopuniques⁽²⁾.

Les lectures suivantes des *néopuniques* 67, 68, 69 sont établies d'après des estampages :

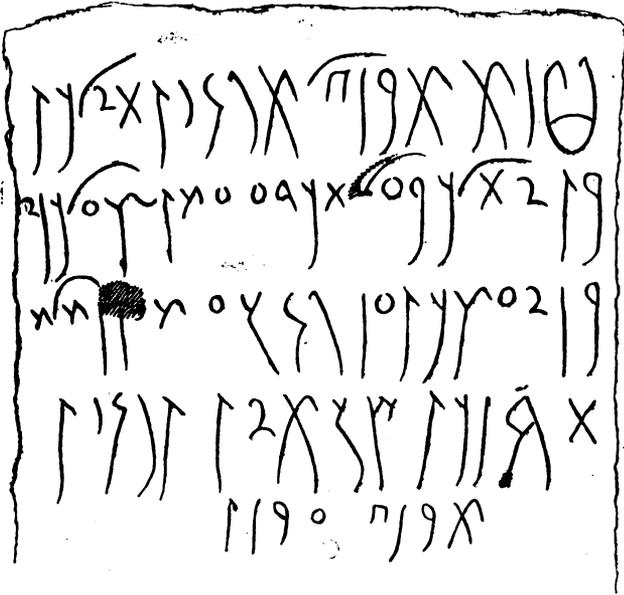
7. *Néopunique* 67 :

- | | |
|---------------------------|---|
| טנא הבן ז לילה בת עבד- | 1 |
| שמן אשה גמלא בן סעלד- | 2 |
| יא בעל המכתערם עוע שנה ע- | 3 |
| סרם וחמש הנכה עבנת תעת ה- | 4 |
| בנת סה קברת | 5 |

⁽¹⁾ *Recueil d'archéol. orient.*, t. III, p. 331-334, et spécialement p. 332, n. 1, où la plupart des cas signalés ici ont été déjà relevés.

⁽²⁾ Voir J. EUTING, *Tabula scripturae hebraicae*; M. LIDZBARSKI, *Handbuch der Nordsem. Epigr.*, atlas, pl. XLIV.

8. *Néopunique* 68:



- 1 טנא אבן ז לאחתמילכת
- 2 בת ימלך בעל מכרע עשת סעלכני
- 3 בן יעסכתען חוע שענת שלש-
- 4 ם הנכת צואית תחת
- 5 אבן ז עבנת

9. *Néopunique* 69 :

- 1 יעסכתען בן סעלדיא בעל המכתערם
- 2 הנכת קיבֿר תחת אבן סת עבנ-
- 3 [ת] בן ששם שת ושלש תם בחים

67, l. 2. Le *ש* de *שמן* n'est pas tout à fait certain, mais plus probable que *ז*.

68, l. 2. *ימלך*; le *ל* est très apparent. — On ne sait si les trois lettres *בעל* sont à joindre au mot précédent (*ימלכבעל*) ou si elles forment un mot séparé; dans ce dernier cas, *בעל* signifiera *civis*, et *מכרע* serait un nom de lieu. Il est fort douteux qu'il y ait un second *ל* après *בעל*. — Le dernier mot est très distinctement écrit *סעלכני*; c'est à tort que Levy (suivi par Schröder et Lidzbarski) a cru devoir le corriger en *סעלריא*.

L. 4. *צואיה* est sûr. On a ainsi dans cette inscription, parfaitement distinctes, les formes des quatre lettres *ז*, *ס*, *צ*, *ש*. C'est peut-être la seule inscription où cette particularité se rencontre, et pour faciliter la comparaison nous en donnons ici un fac-similé calqué sur l'estampage.

69, l. 2. Dans *קיבר*, les lettres *קי* sont sûres; les deux dernières appartiennent au type d'écriture dans lequel les formes de *ב*, *ד* et *ר* se confondent.

L. 3. Le *ה* initial est restitué par comparaison avec les deux textes précédents. D'après Bourgade il faudrait lire *ו*.

L'inscription est bilingue, le texte latin porte :

IASVCTA · SELIDIV · F || VIXIT · ANNIS · LXIII · HONESTE

B. En 1887⁽¹⁾, le capitaine D. Bordier, contrôleur civil de Maktar, faisant bâtir la maison du Contrôle, mit au jour un certain nombre de stèles à inscriptions. Il en envoya les estampages à E. Renan qui les fit déposer au Cabinet du *Corpus*.

⁽¹⁾ Le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 21, p. 25, rapporte que le 12 février 1884, M. Danjean, interprète militaire, communiqua à l'Académie d'Hippone la copie d'une inscription punique trouvée à Maktar. Mais la place où devait être reproduite cette copie, dans ledit *Bulletin*, est demeurée en blanc. Nous ignorons quelle inscription faisait l'objet de cette communication.

Cette première série d'estampages comprend 11 numéros; mais seulement 7 inscriptions néopuniques; les n^{os} 6, 9, 10, 11 sont des inscriptions libyques. Les n^{os} 7-11 seuls ont été publiés par M. Ph. Berger⁽¹⁾.

La première inscription (n^o 7) a été lue correctement, sauf le nom propre ורעסין [עצין], qui est à lire ורעסין.

Pour la seconde (n^o 8), l'éditeur s'est mépris sur la teneur générale du texte, où il croyait reconnaître une dédicace émanant de deux personnes. Voici comment on doit lire cette inscription :

לארן בעל חמן כע	<i>Domino Ba'ali Hammoni, quia</i>
שמע קלא ברכא דבער	<i>audivit vocem eius, benedixit ei : Dabar,</i>
בן מערווא בעל	<i>filius Maruzi, civis</i>
[חמכה] ערם	<i>Mactaritanus.</i>

מערווא, le ו se distingue ici du ש de שמע.

C. Encouragé par les avis de Renan, M. Bordier se mit à la recherche des inscriptions et, au mois d'août 1889, il envoya à Paris une seconde série d'estampages parmi lesquels ceux qui représentent des inscriptions néopuniques portent les n^{os} 1, 2, 3, 6, 7, 10, 12, soit sept nouvelles inscriptions, toutes inédites.

Voici l'inscription n^o 7 de cette série; elle ne comprend que des noms romains⁽²⁾ :

טנא אבן ז לט-	<i>Erectus est lapis iste τφ Ti-</i>
טא אסהעברי בן	<i>to Staberio, filio</i>
מערבא אסהעברי	<i>Marci Staberii.</i>

⁽¹⁾ *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, année 1889, p. 98-101.

⁽²⁾ C'est évidemment cette inscription mal interprétée qui a fourni à la liste de noms latins publiée dans le *Bull. archéol. du Comité*, année 1891, p. 527, celui de «Tatta, femme d'Abiri(us), fils de Marcus».

D. Du mois d'octobre 1889 au mois d'avril de l'année suivante, M. Bordier, aidé de son beau-frère, M. Delherbe, officier d'administration, mit au jour soixante-seize inscriptions ou fragments d'inscriptions. Ce sont presque toujours des ex-voto. M. Ph. Berger a consacré une notice générale à cette série dans les *Comptes rendus de l'Académie* ⁽¹⁾, sans en publier le texte intégral.

Voici à titre de spécimen une inscription votive et une inscription funéraire; toutes les autres sont conçues sur le même modèle.

Inscription Bordier-Delherbe, n° 3 :

לאדן בעל חמן כע שמע
קלא ברבא מערכא
בן נעי קענאלאי

*Domino Ba'ali Hammoni, quia audivit
vocem eius, benedixit ei, Marcus,
filius Caii, Canuleius.*

Inscription Bordier-Delherbe, n° 4 :

טנא חנן ז לשעפרנב בן
דבער בעל המכתרמ עוא שנה
חמשם

*Erectus est lapis iste תָּבִי שַׁפּוּרְגָם, flio
Dabar, civi Mactaritano. Vixit annos
quingenta.*

(1) Année 1890, p. 35-42. Cf. *Bull. archéol. du Comité*, année 1890, p. 461.

E. Les inscriptions découvertes plus récemment sont les suivantes :

1. Inscription bilingue, punique et libyque, trouvée par Bordier (1^{er} avril 1891). Inédite.

2. Inscription funéraire trouvée par Delherbe (22 août 1892). Inédite.

3. Inscription votive trouvée par le même (24 novembre 1892).

4. Inscription trouvée par Bordier (7 mars 1893). Inédite.

5. Autre inscription trouvée ultérieurement par le même. Inédite.

6. Stèle trouvée par M. Poivre, contrôleur civil, le 12 février 1897. Inédite⁽¹⁾.

7. Stèle funéraire trouvée en 1900, par M. Monchicourt, contrôleur civil, et publiée par M. Ph. Berger⁽²⁾. Nous en proposons une lecture un peu différente basée sur l'examen de l'estampage :

טנא הבן ז לתיעל *Erectus est lapis iste תי Tiāl-*
אמר בת כעמעה *omar, filiae Kāmākat.*

Toute la première ligne est certaine, excepté le י qui pourrait, sans grande difficulté, être pris pour un ו.

A la ligne 2, la 3^e lettre seule est douteuse, mais elle ne peut être ni un ו, ni un ה. Elle diffère par sa longueur du כ qui la suit, de sorte qu'il ne reste à choisir qu'entre ו et ה.

⁽¹⁾ Cette inscription et la précédente ont été signalées dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1897, p. 227. Elles étaient alors au Contrôle civil de Maktar.

⁽²⁾ *Bull. archéol. du Comité*, année 1900, p. CLXXXIV. — *Rép. d'épigr. éém.*, 238. Cf. M. LIDZBARSKI, *Ephem. für sem. Epigr.*, II, p. 63.

8-13. Six inscriptions trouvées en 1901 par M. Monchi-court. Elles ont été publiées par M. Ph. Berger ⁽¹⁾.

Voici, d'après les estampages, les modifications qu'il y a lieu d'apporter aux lectures proposées :

N° 8 (= *R. É. S.*, 161). הסרם, au lieu de חצרם.

N° 9 (= *R. É. S.*, 162). יעטכחען, au lieu de "יעצכ"; et מענרוען au lieu de טענרוען.

N° 10 (= *R. É. S.*, 163). יעלגם, au lieu de יעלהם.

Ces corrections avaient déjà été conjecturées par M. Clermont-Ganneau (*R. É. S.*, l. c.).

N° 11 (= *R. É. S.*, 164). Le nom [א]ררב[על] n'est pas certain; il semble plus probable de lire ארר בן ארר.

14. Inscription découverte par M. Briquez, contrôleur civil, en 1906. Éditée par Ph. Berger ⁽²⁾.

Le premier mot paraît être עפצט plutôt que עפשת.

15. Inscription découverte au mois de septembre 1910 par M. L. Châtelain. Voici le texte de cette dernière stèle encore inédite :

טנא חבן אסה	<i>Erectus est lapis iste</i>
לסולע בן חמלכח	<i>Swlā, filio Hamilcat;</i>
סכא בן שנה שנה	<i>defunctus est (?) natus annos duo.</i>

Cette inscription est intéressante parce qu'elle ajoute au lexique phénicien un mot nouveau, סכא, pour lequel le contexte suggère le sens de « mourir »; à moins qu'on ne veuille le

⁽¹⁾ *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1901, p. 324 et suiv. — *Rép. d'épigr. sémi.*, n° 161-166.

⁽²⁾ *Bull. archéol. du Comité*, 1907, p. clxxxv. — *Rép. d'épigr. sémi.*, n° 936, où l'on a imprimé un ה au lieu du ט.

prendre pour un qualificatif malgré l'absence de l'article. Je ne vois pas à quelle racine sémitique connue on pourrait le rattacher.

Le nom du père est punique; celui du fils paraît être numide.

F. Enfin, il convient de placer dans une catégorie à part les trois inscriptions trouvées dans un temple par M. Delherbe⁽¹⁾, en 1892 et 1893, et qui sont l'objet du *Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néopuniques du temple de Hathor-Miskar*, par M. Ph. Berger⁽²⁾. La première de ces inscriptions contient 47 lignes.

Ainsi l'ensemble des inscriptions néopuniques qui proviennent sûrement des ruines de Maktar ne comprend pas moins de 118 numéros. Les originaux découverts depuis 1887 ont été transportés presque tous au Musée du Bardo. Il n'en reste qu'un très petit nombre au musée local, dans la résidence du contrôleur civil.

Voici la liste alphabétique des noms propres contenus dans ces inscriptions⁽³⁾.

NOMS PROPRES CONTENUS DANS LES INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE MAK TAR.

אדרבעל d 47; f 1³⁷. *Adherbal*.

אזרמען a 5; d 45; f 1⁴⁶.

אחחמילכה a 6, 8.

אי. נא f 1³⁰.

איורבעל (ou "איצר") d 54.

איכנע d 59.

(?) איסר d 54.

אסכבעל d 42.

⁽¹⁾ Et non par M. Bordier, comme il est dit dans le *Mémoire* cité plus bas.

⁽²⁾ *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXVI, 2^e partie, p. 135-178 (Paris, 1898). Des corrections aux lectures de M. Berger ont été proposées par M. Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, t. III, p. 323 et suiv.; et plus tard quelques autres par M. Lidzbarski, *Ephem. für sem. Epigr.*, I, p. 45 et suiv. Nous en tenons compte dans notre index.

⁽³⁾ Nous citons la série et le numéro, et, pour la grande inscription seulement, la ligne.

אסתעברי c 7 (*bis*); d 46. *Staberius*.

אפטטא d 15; e 5, 6. *Optatus*.

אפעפרע d 27. *Epaphra*.

ארבעתכען c 10; comp. |⊕X□⊙

(REBOUD, 243).

ארש d 27, 42, 61; f 1²⁷. *Arisus*.

ארשא (ou ארשם) f 1³².

ארשם a 1.

אשמכת c 6.

אשהארני e 1.

ברמלקרה a 6; d 68.

(?) בוכיל ([?] f 1²⁵,

בעלחמן (= בעלחמן) d 12, 24, 30.

. . . בע f 1²⁶.

בעוה d 33, 61; f 1²⁴.

בעלחמן a 1, 2, 3; etc.

בעלחנא e 1 (lib. ⊕|⊕⊙; bilingue inédite).

בעליהן a 4, d 49; e 1; f 1^{25, 33, 35, 41, 2}. *Baliatho*.

בעלנא b 2 (= בעלחנא).

בעלענא d 58 (= בעלחנא).

בעלשלך a 1, 5; f 1⁴⁰. *Balsillec*.

בעלשמן c 12.

בעלשמע f 1^{18, 42}.

בעסא f 1³⁷.

בעשא d 62.

ברך d 47; f 2^{3, 3}. *Baric*.

ברכבעל b 4; d 59, 62; f 1^{22, 36, 39,}

⁴⁴. *Baricbal*.

גולגנסת f 1³⁴.

גמלא a 7.

גענירת f 1³⁴.

געני b 3; c 3; d 55; e 3, 4, 5. *Gaius*.

געללא e 2. *Gallus* (?).

גרעטע e 5. *Grata*.

דבער b 8; d 4, 5; f 1^{21, 39}.

דעבר d 3 (= דבער); lib. ⊙⊙⊙

(REBOUD, 93, 150, 197); lat.

Dabar (VIII, 15480, 15481).

האמני d 23. *Humanius*.

המיעל d 60.

ווארולא d 53. *Verulus*.

וועסין b 7.

וועסן d 60.

(?) וובא a 2.

וופען d 51. *Uzappa*.

ועלריא d 22. *Valerius*.

(?) וקטירא a 3.

ורילש d 39. *Virilis*.

וריתמאטא d 33.

חטר f 1⁵.

חמלא d 20 (*bis*).

חמלכת d 3, 36 (?), 42, 54, 61, 65 (?); e 15.

טטא c 7; d 73. *Titus*.

יולאי d 20.

ילח a 7.

יולי c 12; e 5. *Iulius*.

ימלך a 8.

יסכתען f 1⁴¹ (= יעסכתען) |⊕⊕X⊕

(REBOUD, 53). *Iasucta*.

יסהענה f 1⁴⁶.

יסתעהן f 1²⁰. |⊕⊕X⊕ (REBOUD, 112, 238). *Istalan* (VIII, 23373).

יעלגם b 7; e 9.

יעסכתן a 1; f 1²⁶.

יעסכתען a 6, 8, 9; c 2; e 8.

יערען e 1; lib. |⊕X⊕ (ibid.; bil. inéd.).

יעפער a 5; f 2².

יפהען d 41; e 1, 5; f 2². **IXX** <
(REBOUD, 43, 44, 243, etc.).
Ieptan (17200), *Ieptha* (17029).
כני f 1²⁷.
ישרכעי a 5.

כני c 6. *Ganius*.
פנל כס. f 1⁴⁰.
כעמעכה e 7.
כעשא (ou כעפא) f 1³³. *Cassus* (?).

(?) ליטא f 1⁹. *Latus* (?).
למאחפן d 61.
לקי a 4; d 9, 30; e 8, 12; f 1³².
Lucius.

מאנומער (ou "ומער) f 1¹⁶.
מנן d 44.
(?) מסוגרנן c 6; comp. מסיגרן.
מיסכר f 1⁵.
מכדע a 8.
מכהערים b 7. *Maktar*.
מכהערים a 1, etc.
מכתרים c 2; d 4.

מנרסען f 2⁵; à corriger en מנרסען,
d'après le libyque **IXO** (RE-
BOUD, 235).

מנטאן d 51. *Montanus*.
ען מסני [ב] ען a 2. Cf. *Masgvin*.
מסדיסען a 2. **IX** < **IX** (REBOUD,
90, 240).
מסיגרען a 1; f 2⁶. **IO** < **IX** (RE-
BOUD, 247).

מעסירען a 1; cf. מעסירען.
מסכר f 2¹ (= מיסכר).
מסמכעט d 73. *Masmaco* (?) [23452].
(מעסקלת) a 5 (= מעסקלת).
מסהיכר f 1²³.
מעגרסען e 8. *Magarsa*.
מעכרנא d 36. *Macrinus*.

מעסגריען d 62.
מעס. יוען d 61. *Masgvin* (?).
מעסיסען f 1³⁸.
מעסיר f 1¹⁷. **O** < **X** (REBOUD,
142).
מעסירען f 1⁴⁷. **IO** < **X** (REBOUD,
120, 323).
מעסקלה f 1^{10, 31, 43} (= מסקלת).
מערווא a 1; b 8; f 1⁴⁸; d 47 (?).
מערוולני f 1³⁸ (?).
מערכא b 1; c 3, 7; d 32, 48.
Marcus.

מערעוכני d 59.
מערשמע f 1³⁰.
... מהימ. d 52.
מתנבעל d 12, 57, 36 (?), 61; e 4,
9, 14; f 1^{22, 24, 26}, 2³ (*bis*).
מתניבעל (*kém.*) d 1.

מבלם d 22. *Nobilis*.
נעבר ou נעפר d 11. *Nabor* (?).

[ני] סבני d 32. *Sabinianus*.
סהלכני f 1^{16, 20}.
סולע e 15.
סילעוכען d 58.
סכסתא d 54. *Sextus*.
סכסתאי d 64. *Sextius*.
סלדיא f 2².
סלכנא b 4.
סלכני f 1^{28, 31}.
[ין] סלסמין f 1¹⁹.
סעלדיא a 7, 9; c 2; d 47.
סעלדיו a 6; transcrit *Selidiu*; lib.
= **SHIX** (REBOUD, 374; FAI-
DHERBE, 91).
סעלכני a 8.
סעלע d 64.

רת עבדמלקרת d 41; e 1; f 1³⁶.

מן עבדשמן a 7.

ער עומ[ן] נוער f 1⁴⁷, 2⁴.

ענינע d 47.

אי ענאי d 31. *Annaeus*.

אי ענאי d 32. *Ancius*.

(?) עפצט e 14.

אי עקולאי d 55. *Aquileius*.

ער (= חטר) f 2¹.

כס פאלכס c 12; d 21, 74. *Felix*.

אי פאלקיא d 13. *Felicio*.

כא פאסכא d 12. *Fuscus*.

ס פארטס d 6. *Fortis*.

לי פבלי d 6, 22, 28, 31, 46. *Publius*.

אי פירא d 51. *Fidus*.

אי פלארא d 56. *Florus*.

לין פלין d 46.

כס פלכס d 49. *Felix*.

עי פלכעי f 1¹⁷. *Felicio* (?).

אי פרימא d 15. *Primus*.

אי פרימא b 1, 2, 3. *Fronto*.

ען פתלוען d 47.

ק צדק d 57, 68; e 11, 12.

אן צפאן b 4.

אי קודערטא d 11. *Quadratus* (?).

אי קוינטא c 12; d 24. *Quintus*.

אי קויקלי d 25. *Coecilius* (?).

אי קונטא d 23. *Quintus*.

ע קוערטילע d 9. *Quartilla*.

אי קענאלאי c 3, 30 (?). *Canuleius*.

אי קענרדא d 23. *Candidus*.

אי קעססי d 53. *Cassius*.

אי קעפטא f 1¹⁹. *Capito*.

(?) קפשי f 2⁶.

אי קרנלי d 48. *Cornelius*.

י ר f 1²⁹ (abréviation?).

אי ראגעטא f 1⁴⁵. *Rogatus*.

אי ראסטיטא f 1²⁹. *Restitutus*.

אי רופא d 64; f 1³⁵. *Rufus*.

אי רסטיקא d 55. *Rusticus*.

עבע (fém.) e 8.

ען שבעמן f 2⁵ (?).

ע שדברעה e 1.

ע שמרבעל e 13.

ע שעל[כ]נע e 4 (?).

עם שעפרנס d 1, 4; f 1^{21, 36}.

ע שפט d 25. *Safotus*.

עלבו תועלב (fém.) e 7.

ע תיעלאמר (ou אמר) [fém.] e 7.

(?) ע חמי d 52 (incomplet?).

על חס[כע]ל d 50.

(?) ע חעונעה d 11.

ע תעלין d 5.

ע תפיליעה d 50.

ע תחעי (ou נחעי) f 2⁵.

V

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE MIDIDI.

Mididi, aujourd'hui Henchir Mided, est situé à environ 12 kilomètres au S. O. de Maktar⁽¹⁾.

Un fragment d'inscription néopunique votive fut recueilli en cet endroit par le lieutenant Ch. Denis en 1892⁽²⁾. En 1900, le lieutenant Rouget y découvrit quatorze stèles portant des inscriptions plus ou moins complètes, la plupart funéraires, quelques-unes votives⁽³⁾.

Dans l'intervalle, d'autres textes auraient été mis au jour pendant les fouilles exécutées en 1898. Nous le savons par une lettre de M. Gauckler qui écrivait à M. Ph. Berger, à la date du 13 août 1898 : « Je vous adresse cinq textes néopuniques inédits découverts par le Service des Antiquités à Henchir Mided (Mididi) en même temps qu'une superbe stèle à Saturne représentant le type du dieu assis⁽⁴⁾. » La stèle à Saturne dont parle M. Gauckler est aujourd'hui au Musée du Bardo⁽⁵⁾; mais les inscriptions ne s'y trouvent point, ou du moins n'y figurent point avec indication de cette provenance. M. Merlin a eu l'obligeance de faire des recherches à ce sujet dans les archives de la Direction des Antiquités. Dans le carnet de M. Sadoux, qui dirigeait les fouilles, il est seulement fait mention de la découverte d'une stèle punique trouvée dans les ruines de la basilique; cette mention est accompagnée d'un croquis de la stèle et de l'inscription. Or, l'estampage en double

(1) Voir *C. I. L.*, VIII, p. 77.

(2) *Rép. d'épigr. sém.*, n° 781.

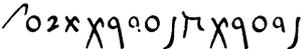
(3) *Rép. d'épigr. sém.*, n° 167-180.

(4) Lettre originale aux Archives du *C. I. S.*

(5) *Cat. du Musée Alaoui*, Suppl., p. 64, n° 1098.

de cette inscription fait partie, au Cabinet du *Corpus*, d'un dossier contenant trois autres textes néopuniques, ne portant aucune mention d'origine. Il est donc à peu près certain que ce sont les inscriptions dont M. Gauckler annonçait l'envoi. Ces textes sont encore inédits. Je les publie dans l'espoir que quelqu'un pourra renseigner la Commission du *Corpus* sur le sort de ces inscriptions.

1. La stèle trouvée dans la basilique consiste en une petite plaque, haute de 0 m. 25, large de 0 m. 22. Deux palmiers sont figurés de chaque côté; le milieu est vide. L'inscription consiste en une seule ligne gravée au bord inférieur. On lit :


 נדער אש נדער אמיעל

Toutes ces lettres sont sûres. Après le ל final on aperçoit encore un trait qu'on pourrait prendre pour un ן, mais il appartient plutôt au dessin du palmier.

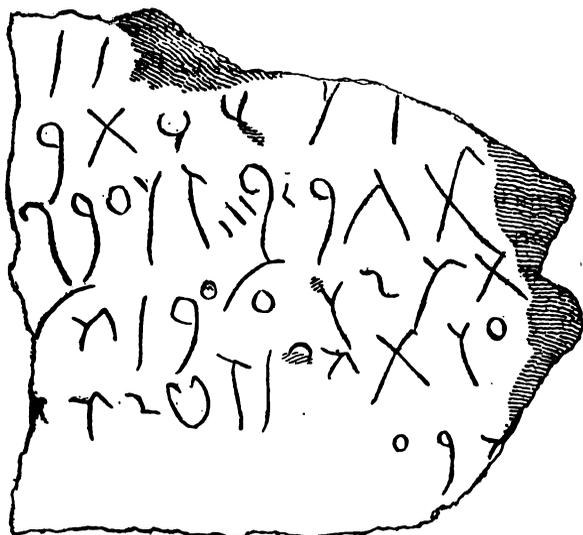
Le texte présente une difficulté d'interprétation : ou le vœu émane d'un homme, et il faut nécessairement couper נדער אמיעל; ou il émane d'une femme, et alors on peut couper soit נדערא מיעל, en donnant au verbe la forme spécifiquement féminine, soit comme précédemment, נדער אמיעל, la forme נדער étant employée pour les deux genres.

La solution nous est fournie par une inscription inédite de Maktar (Bordier-Delherbe n° 60), qui est ainsi conçue :

לאדן בעלחמן בע שמע
 קלא ברכא ודעסן בן
 המיעל בעל המכתערם

ל'אדן apparaît ici comme nom masculin; la variante "המ' au lieu de "אמ' n'a rien de surprenant; mais elle semble écarter

4. Inscription mutilée en haut et à droite. Dimensions actuelles : 0 m. 25 × 0 m. 22. Nous donnons ici une reproduction, calquée sur l'estampage, de ce texte difficile à interpréter.



Il s'agit d'une inscription sépulchrale, dont le début a été emporté par la cassure. Le texte paraît complet à gauche et il manque fort peu de chose à droite, comme on le voit par les deux dernières lignes qui se restituent facilement :

[ו] עוא ש[ע] נה טישם א צ א ט ג א א
 א ר פ [ו] שבע

[Et] *vixit annos nonaginta*
 [et] *septem.*

L'orthographe טישם, pour תשעם, se retrouve dans la néopunique 55.

Selon l'usage, cette formule finale devait suivre le nom et la généalogie du défunt. Nous pouvons retrouver dans la ligne 4 deux noms numides, מסיועל בן של (le second avait peut-être une troisième lettre au début de la ligne 5); mais il paraît difficile de reconnaître dans les premières lignes les tournures habituelles de l'épigraphie funéraire. Peut-être n'est-il pas téméraire de supposer que la première partie du texte était rédigée dans un dialecte numide.

5. Parmi les inscriptions recueillies par le lieutenant Rouget, celle qui porte au *Répertoire d'épigraphie sémitique* le numéro 179 a été lue ainsi :

נדרר אש נעד Vœu qu'a voué
 רא בעלאמי Baalami

בעלאמי serait, selon M. Berger, un nom de femme, ce qui ne paraît pas d'accord avec le relief placé au-dessus de l'inscription; car il représente un homme amenant un bœuf. En outre, M. Lidzbarski a fait observer avec raison que la signification de ce mot : « Baal est ma mère » ne semble guère s'adapter à un nom propre; et il se demande si la vraie leçon ne serait pas בעלאמר, בעלאמס (בעלעמס) ou quelque nom analogue⁽¹⁾. L'examen de l'estampage confirme la lecture de M. Berger; mais il permet de constater que le nom est incomplet; les deux premières lettres de la 3^e ligne, encore visibles en partie, ne peuvent aucunement être lues בן ou בת; chacune de ces lettres est ר ou ר, peut-être ב. Rien ne prouve que l'inscription, mutilée par en bas, se composait seulement de ces trois lignes. Deux hypothèses se présentent pour résoudre la difficulté. On peut supposer qu'il s'agit d'une dédicace collective. Dès lors le texte devra être coupé ainsi : . . . נעדרא בעלא מי . . .

(1) *Ephem. für sem. Epigraphik*, II, p. 68.

ont voué les citoyens de *Mi*. . . (un tel et un tel). Et le nom de lieu pourrait se lire מירד; ce qui nous donnerait la forme phénicienne du nom antique de la localité. Dans l'autre hypothèse, on coupera ainsi les mots : נעדר אבעל אמי[רד](י). Le nom propre masculin אבעל s'est rencontré en punique⁽¹⁾. La première lettre de אמי[רד](י) sera l'article (א pour ה, substitution fréquente en néopunique) et le nom sera ou un ethnique, qui suppose la terminaison י, ou un nom de condition, complet sans le י.

VI

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE KEF-BEZIOUN.

Kef-Bezioun est le nom moderne d'une localité située entre Guelma et Souk-Arrhas (Thagaste), à environ 40 kilomètres à l'ouest de cette dernière. Elle occupe la place d'une ville antique, très probablement du *Municipium Zattarense provinciae Numidiae*⁽²⁾. Ch. de Vigneral y avait signalé, sans autre indication, une inscription punique⁽³⁾. Deux stèles funéraires trouvées par M. Lacave-Laplagne, à 500 mètres environ à l'ouest de l'enceinte, sur la pente du Djebel Mekrmène, ont été transportées au musée d'Alger vers 1907. M. Gsell, à qui nous devons ces détails⁽⁴⁾, a décrit les stèles dans une note insérée au *Bulletin archéologique*⁽⁵⁾. Mais les textes sont demeurés inédits jusqu'à ce jour. Les voici avec leur traduction :

(1) *C. I. S.*, I, 405. — Ce même nom est donné comme féminin dans l'inscription *C. I. S.*, I, 1901; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur la gravure pour voir que la seconde ligne a été mal restituée. Avant אבעל il y avait environ une dizaine de lettres; il faut donc lire : אבעל[... נדרע]; le nom propre doit être incomplet du commencement.

(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 511.

(3) *Ruines romaines de l'Algérie*, p. 95.

(4) *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 18, n° 233.

(5) Année 1908, p. CLXII.

1. Stèle à sommet arrondi. Hauteur, 1 m. 35; largeur, 0 m. 40. L'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde.

טנא עבן ז לסאלול	טנא עבן ז לסאלול
נת ברכבעל אשתם שבעל-	נת ברכבעל אשתם שבעל-
ין בן לעביא חוא שנה	ין בן לעביא חוא שנה
שבעם הנכה נעבנע	שבעם הנכה נעבנע

*Erectus est lapis iste תף Solual (?) ,
filiae Barikba'alis, uxori Ba'al-
ionis filii Labeonis. Vixit annos
septuaginta*

סאלול, nom propre de femme, qui ne s'est pas trouvé ailleurs; il semble d'origine numide.

אשתם; la forme est certaine; je l'ai retrouvée dans les néop. 22 et 24 (voir ci-après, § XI).

בעלין, qui se lit ici et dans l'inscription suivante, paraît être une forme contractée de בעליהן; cf. *Baliahon* (*C. I. L.*, VIII, n° 10785, 17659) et *Baliaonis* (?) [gén.] (*R. É. S.*, 364).

לעביא, transcription exacte du nom latin, très rare en Afrique, *Labeo* (*C. I. L.*, VIII, n° 7040); il pourrait aussi exprimer *Labbeus* (*ibid.*, n° 532).

הנכה. Ce mot se trouve également et sans variation à la fin de l'épithaphe suivante qui se rapporte à un homme; voir aussi ci-dessus, § IV, néop. 66, 67, 68, 69. — נעבנע est apparemment un verbe au féminin (3° pers. du sing.), puisque nous trouvons נעבן dans l'inscription suivante. Le sens et l'étymologie de ces deux mots me sont inconnus.

2. Stèle à sommet arrondi, brisée en bas. Haut. actuelle, 1 mètre; larg., 0 m. 40. Inscription gravée dans un cartouche à queues d'aronde.

טןאןאן	טנא עבן ?
אןאןאן	למעקרינא
אןאןאן	בן בעלין ערא ש-
אןאןאן	ענת עסרם ושבע חנכה
אןאן	נעבן

*Erectus est lapis iste
Macrino,
filio Ba'alionis. Vixit an-
nos viginti septem*

.

טעקרינא est la transcription du latin *Macrinus*. — בעלין est sans doute le même que dans la première inscription.

La stèle à sommet arrondi est ici employée pour l'épithaphe d'un homme. Dans les inscriptions nabatéennes du Hauran, cette disposition semble être réservée aux tombes de femmes ⁽¹⁾. Un pareil usage n'a apparemment pas été observé par les Phéniciens.

(1) Cf. E. LITTMANN, *Nabatean Inscriptions*, p. 55 (Princeton Univ. Archaeolog. Expeditions to Syria in 1904-1905, Division IV).

VII

INSCRIPTION NUMIDO-PUNIQUE DE CARTHAGE.

M. Eusèbe Vassel, qui poursuit avec zèle la publication de ses *Études phéniciennes*, vient de faire connaître une nouvelle série de treize ex-voto, provenant de Carthage. Onze portent des inscriptions inédites⁽¹⁾. Au point de vue de l'onomastique carthaginoise, la stèle n° 16 mérite seule de retenir notre attention. L'inscription court sur deux lignes que l'éditeur a lues ainsi :

לרבה לתנה מן בעל ולאדן לבעל חמן
אש נדר צקלן בהמזילכה

Et il traduit (1. 2) : *ce qu'a voué Çaḡalan, fils de Hamvilkat (?)*. Après avoir examiné différentes hypothèses peu satisfaisantes pour expliquer le dernier nom, M. Vassel conclut en ces termes : « J'estime, en somme, que le ב représente בן par abréviation ou contraction, et que המזילכה, si c'est bien ainsi qu'il faut lire, est une graphie vicieuse pour המסלכה. »

L'examen des estampages que M. Vassel a eu l'obligeance d'adresser à la Commission du *Corpus* permet de lever toute difficulté en autorisant une lecture différente : צקלן בן מסלכה.

Les deux noms sont vraisemblablement numides, ce qui est assez rare dans les ex-voto trouvés à Carthage. מסלכה, dont la lecture ne fait pour moi aucun doute, apparaît pour la première fois; mais צקלן s'était déjà rencontré, je crois, dans la néopunique n° 76.

⁽¹⁾ *Études puniques*, IV. Treize ex-voto. (Extrait de la *Revue tunisienne*, Tunis, 1916.)

On ignorait le sort de cette stèle jadis publiée par Judas ⁽¹⁾; elle se trouve aujourd'hui au musée de La Valette (Malte). La lecture ne présente de difficulté que pour une seule lettre; la dédicace est faite par un certain קלן בן עורבעל בן מתנבעל. Le dernier nom a été lu קלן (LIDZBARSKI, *Handbuch*, s. v.), et cette lecture semblait appuyée par l'inscription de Cherchell (néop. n° 130), où ce nom קלן se trouve distinctement écrit à la fin de la 3^e ligne. Cependant, dans l'inscription de Malte, la forme de la première lettre du nom propre n'est pas la même que celle du ש dans ש א (l. 1) ou dans ש מ א (l. 4). On peut hésiter entre un ז ou un ס, ces deux lettres étant faciles à confondre dans l'écriture néopunique. Le texte publié par M. Vassel paraît donner plus de probabilité à la lecture ז קלן.

VIII

SUR TROIS INSCRIPTIONS PUNIQUES D'ALGÉRIE.

Dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone* de 1894 (n° 27, p. 65-85), M. le capitaine Mélix a publié une *Note sur trois inscriptions puniques et néopuniques*, dont il donne la transcription et la traduction. Cette publication laisse beaucoup à désirer.

1. La première inscription, que l'auteur croit inédite, figurait déjà au *C. I. S.*, première partie, sous le n° 563, où elle est correctement interprétée. M. Mélix nous apprend que

⁽¹⁾ *Nouvelles études sur une série d'inscriptions numidico-puniques dont plusieurs sont inédites...* (Paris, 1857), p. 20 et pl. III, n° 1.

Le sens de קנום, ajouté après מנן sans aucune note de relation, n'est pas clair. Ce mot s'est déjà rencontré comme nom propre dans une inscription de Carthage; il en est probablement de même ici, et il exprime soit un surnom de מנן, soit le nom de son père avec omission accidentelle ou intentionnelle du mot בן. — קנום appartient à cette catégorie de noms puniques à triple forme, que j'ai signalée ailleurs⁽¹⁾. On trouve קנו (C. I. S., I, 366, 1428); קנוא (672); קנום (1101).

La formule «au jour heureux et au jour béni» se rencontre au début plus souvent qu'à la fin des dédicaces⁽²⁾.

On peut se demander, dit M. Dussaud⁽³⁾, si «le jour heureux et béni» n'est pas la mention d'une grande fête locale à l'occasion de laquelle le vœu a été accompli. Je ne le crois pas; si un tel usage avait existé, il semble qu'on devrait en trouver plus d'un exemple parmi les deux cents inscriptions de Constantine. Le jour heureux et béni est, pour le dédicant, celui où son vœu a été exaucé. [Cf. R.É.S., 331.]

3. Le troisième monument est la stèle Costa n° 12 (Louvre, A. O. 5281). Le dessin de M. Mélix a mal interprété l'inscription, dont l'écriture est franchement néopunique. Quelques lettres sont effritées. Les mots sont séparés. On doit lire :

לארן לבעלחמן אש
נדר חבלכת בן בעלהנ
א . . . א שמע קלא ברכא

Il y a peut-être un א à la fin de la ligne 2, sur le rebord.

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1916, p. 248.

(2) Cf. R. É. S., n° 304; J.-B. CHABOT, *Les inscriptions de Dougga* (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1916, p. 128).

(3) *Bulletin archéol. du Comité*, 1914, p. 45.

IX

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE MASCULULA ⁽¹⁾.

Au mois de mars 1881, M. R. Cagnat, chargé d'une mission en Tunisie, visitait les ruines encore inexplorées d'une ville assez importante, ruines que les indigènes appelaient *Henchir Guer-gour*; elles se trouvent à 3 kilomètres au nord de Henchir Touiref, point situé sur la route actuelle du Kef à Chemtou, à 20 kilomètres de cette dernière localité ⁽²⁾.

Dans ces ruines, M. Cagnat découvrit une quarantaine d'inscriptions latines, et parmi elles une dédicace qui révélait le nom antique de la localité : *Divo Augusto Sacrum. Conventus civium Romanorum et Numidarum qui Mascululae habitant* (*C. I. L.*, VIII, 15775). En même temps, ce savant recueillait six inscriptions néopuniques, dont trois malheureusement mutilées; il en fit parvenir des photographies et des estampages à E. Renan, et prit la précaution de faire transporter au Kef les deux pierres les mieux conservées.

L'année suivante, dans une nouvelle exploration, M. Cagnat découvrit encore quatre inscriptions néopuniques, dont une bilingue. Comme la première fois, il s'empressa d'envoyer des estampages et des photographies à la Commission du *Corpus* ⁽³⁾.

Depuis cette époque, plusieurs des monuments originaux

⁽¹⁾ Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 4 août 1916. — Cf. *Comptes rendus*, p. 347.

⁽²⁾ Cf. *C. I. L.*, VIII, Suppl. I, p. 1519.

⁽³⁾ Cf. R. CAGNAT, *Rapport sur une mission en Tunisie* (*Arch. des Missions*, 3^e série, t. IX). — Lettres de R. Cagnat à Ernest Renan, du Kef, 1^{er} avril 1881 et 17 avril 1882 (aux Archives du *Corpus*).

romaine d'Afrique, ni supposer une faute pour *Vitulus*, qui devrait être écrit ויטולא ou ויטלא.

2. Inscription funéraire, découverte en 1882. Elle est gravée dans un cartouche rectangulaire mesurant 0 m. 24 de longueur sur 0 m. 19 de hauteur. Texte complet et d'une lecture facile. Original au musée du Louvre (A. O. 5297).

עבן אש טענע למתנב-	ס	פ	א	ח	ט	ס	א	ל	ז	פ
על בה פרימא טינא	ס	פ	ז	נ	נ	א	א	ז	ט	א
סעטרנינא איש לא ע	ז	ט	ז	א	א	ז	ב	ז	א	ח
עוע שענה ערבם וחד	ס	ז	א	ס	ז	א	פ	א	ז	א

*Pierre qui a été érigée à Matanba-
al, fille de Primus. L'a érigée
Saturninus, son mari.
Elle a vécu quarante et un ans.*

טתנבעל. Ce nom est des deux genres. On l'a rencontré comme nom de femme plus souvent que comme nom d'homme.

איש לא, littéralement « l'homme à elle », tournure qui subsiste chez nous dans le parler populaire de certaines régions où on dit : « le frère à un tel ; la mère à un tel ».

A la fin de la ligne 3, se trouve un ע, où l'on doit voir un doublon : עעוע pour עוע, plutôt qu'une permutation du ח : עעוע pour העעוע.

Cependant une semblable permutation n'est pas sans

exemple. On trouve עים « vie » pour חים, dans la néopunique 58. Je donne ici, d'après un estampage, le texte de cette dernière inscription, qui n'a jamais été déchiffré correctement⁽¹⁾. L'original est au British Museum; l'estampage a été rapporté par M. Clermont-Ganneau. On doit lire :

טנא עבן ז לפלכס בן טנא סנא ח' / נ' ין 9
 פעוסתא וכן שנה שלש נס ין ין אן א
 תא 920 תם בעים

*Erectus est lapis iste Felici, filio
 Fausti; et fuit annos tres
 honestus in vita.*

פעוסתא transcrit littéralement le latin *Faustus*. — ST est rendu par סת, selon la règle générale; comp., dans les inscriptions de Maktar : אסתברי *Staberius*, רסתיקא *Rusticus*, etc. Quand le T n'est pas influencé par le contact de la sifflante, il est rendu par ט, par ex. : פארטס *Fortis*, ראנעטא *Rogatus*, etc. Les deux cas se rencontrent simultanément dans le nom *Restitutus* transcrit ראסתישטא.

בן est beaucoup plus probable que וכן. L'expression בן שנה, *natus tot annos*, se trouve plus d'une fois en néopunique; mais ici le ו supposerait la présence d'un verbe qui fait défaut.

La formule תם בחים traduit le latin *honeste vixit* dans la bilingue néop. 69 (voir ci-dessus, § IV, A, 9).

⁽¹⁾ Publiée par BOURGADE, *Toison d'or*, 24^e Tunisienne, et reproduite par P. SCHROEDER, *Die Phönizische Sprache*, p. 271 (Tafel XVII, 6). Ce dernier lit, au début de la ligne 2 : ח'לית אוח; et de même LIEDZBARSKI, *Handb.*, s. 7.

3. Inscription funéraire découverte en 1881. La pierre, large de 0 m. 225, est mutilée par en haut, et le commencement du texte a disparu. On lit :

9 [mutilated]	[טנא עבן ז ל]
040 900 2 9 2	יו בן סעטר עוע
אסנאן סרן 9 9 9	שענאה עסר וחמש
0 9 2 0 2	טינא לא עבויע

[A été érigée cette pierre à . . .] R
 17, fils de Satur. Il a vécu
 quinze ans.
 La lui a érigée son père.

Cette inscription n'est connue que par un frottis rapporté par M. Cagnat. J'ai quelque doute sur le dernier mot. עבויע paraît être la lecture la plus probable; cependant עביע (sans ו) n'est pas impossible. Il est singulier que le ע final (qui est sûr) remplisse la fonction du suffixe de la 3^e pers. masc., ordinairement exprimé par א; cf. אביא (néop. 63).

4. Inscription funéraire, découverte en 1882. Hauteur de l'inscription, 0 m. 10; largeur, 0 m. 26.

[mutilated] 9 9 9 9 9	[עבן אש טנא לרדן פא]
9 9 9 9 9 9 9	בן מונטענא ועוא שענא
9 9 9 9 9	עסר ושעלש

Pierre qui a été érigée à Ru[us],
 fils de Montanus. Et il a vécu
 treize ans.

La fin du nom propre est emportée par une cassure. Après les lettres רר, qui sont certaines, on distingue les traces de deux autres signes dont le premier est presque sûrement un פ et le second probablement un א. Dès lors la restitution רופא, *Rufus*, paraît s'imposer. Le nom s'est rencontré à Maktar. Toutefois il n'est pas impossible de lire רופ[יני], *Rufinius*; mais רופ[ינא], *Rufinus* (ou *Rufanus*), semble peu probable.

5. Inscription funéraire, découverte en 1882. Hauteur de la pierre, 0 m. 38; largeur, 0 m. 29. Original au Musée du Louvre (A. O. 5105).

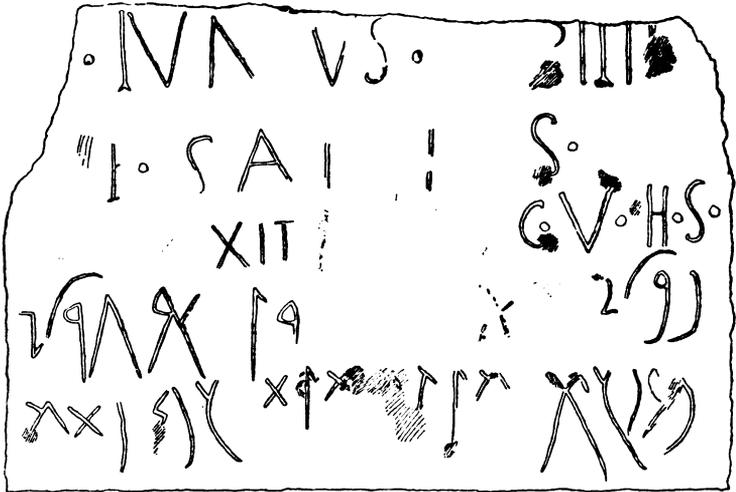
Le texte de cette inscription est presque entièrement effacé. Elle comprenait sept lignes. On distingue assez nettement les caractères suivants :

עבן אש טענע ללקי פוליי	1
... נבעל. מ. נא... ב	2
אב... כלעלעו. ע.	3
... ר. ע	4
.. עראנא. ענ. מ.	5
נ. נ. אמעשנח	6
. ע	7

Le nom du défunt est לקי פוליי, *Lucius Pullius*. Je n'ai pu tirer aucun sens suivi de ce texte qui paraît renfermer quelques formules qu'on ne rencontre pas habituellement dans les épitaphes.

6. Inscription bilingue, latine et néopunique, découverte en 1882; hauteur, 0 m. 38; largeur, 0 m. 27. (Estampage et photographie.)

Comme on peut en juger par le croquis ci-joint calqué sur l'estampage, il ne reste presque rien du texte latin qui comprenait trois lignes d'écriture. Le texte néopunique gravé au-



dessous, en deux lignes, est un peu mieux conservé; les lettres sont tracées avec ampleur. On lit :

מכלי [שם] [בן] הגרלי 2/9 ארמ [] 2/9
 הוא [ש]נה [שם]נם וחמש 9 ארמ [] 9 ארמ א

*Publius, fils d'Egrilius.
 Il a vécu quatre-vingt cinq ans.*

הגרלי, *Egrilius*. La lecture ne peut faire de doute ici, bien que la première lettre ne soit pas très claire; il semble que le graveur avait d'abord écrit un χ qu'il a ensuite transformé en ρ .

Le texte latin est publié au *C. I. L.*, sous le n° 15789; mais la lecture n'est pas tout à fait conforme à celle que donne l'estampage.

Corpus :

IVN[VS]LII
 LI·SA[IVS]·
 uiXIT anniS CV·H·S·

Le texte est accompagné de cette note : « *Iun(i)us [Genia]li[s] f]ili(us) Sa[turnin]us* legendum proponit Frenkel. »

Estampage :

■·IVN[VS]■LII
 F·SAI[VS]·
 ■XIT■C·V·H·S·

Si l'on acceptait l'interprétation du *Corpus*, il y aurait désaccord entre les deux textes, car dans le néopunique les noms *Publius* et *Egrilius* sont absolument sûrs. Nous devons donc, semble-t-il, compléter ainsi les deux premières lignes du latin :

[P]·IVN[I]VS [EGR]ILII⁽¹⁾
 F·SATVRVS·

M. Cagnat m'a fait observer que cette restitution est contraire à ce que nous savons de la transmission des *noms* chez les Romains. Je ne sais comment expliquer cette anomalie, qui paraît imposée par la présence certaine du nom *Egrilius* dans la partie punique de l'inscription. Une solution radicale consisterait à envisager chacun des textes comme formant une épi-

(1) Ou EGRILI. On trouve aussi l'orthographe fautive AEGRILIVS dans les inscriptions romaines d'Afrique. Ce nom y revient sous l'une ou l'autre forme une douzaine de fois. Voir l'index du *Corpus*.

taphe indépendante. On pourrait alors restituer un surnom quelconque après *Publius*, dans le punique. Mais il paraît bien peu vraisemblable que les deux textes ne soient pas la traduction l'un de l'autre.

A la ligne 2, la lecture *Saturus*⁽¹⁾ s'impose, car il n'y a pas la place matérielle pour écrire *Saturninus*; la transcription de ce dernier serait également trop longue pour figurer dans l'espace fruste du néopunique.

Le nom complet du personnage étant *P. Iunius Saturus*, la première ligne du texte néopunique pourrait être restituée : פכלי [יוני סעטר ב]ן הגרלי; toutefois l'espace paraît étroit pour loger huit lettres dans la lacune, et il est possible que l'un seulement des deux noms ait été exprimé.

יוני ne s'est pas rencontré dans les inscriptions néopuniques; mais la forme n'est guère douteuse; comp. יולי, *Iulius*, qui revient fréquemment; d'ailleurs, le diminutif *Iunilius* se lit dans une inscription encore inédite trouvée à Souk-Arrhas (Thagaste) par M. H. de Villefosse en 1872. Elle est gravée dans un cartouche rectangulaire long de 0 m. 25, large de 0 m. 24, en trois lignes :

אפנא אטס	אבן אש טע-	<i>Lapis qui errec-</i>
נא אפנא אטס	נא ליונלי ער-	<i>tus est Iunilio. Vi-</i>
א אפנא אטס	א שענה שש	<i>xit annos sex.</i>

Rigoureusement *Saturus* devrait être transcrit סעטרא, forme inconnue jusqu'ici; mais סעטר = *Satur* peut suffire. סעטרי est l'équivalent de *Saturio* dans la néop. 123; comp. aussi *Satrius* (*R.É.S.*, 364).

(1) *Saturus* est un surnom fréquemment employé dans l'Afrique romaine. On trouve au *C. I. L.*, VIII, 6507, un *L. Iunius Saturus*.

Il est moins facile de concilier le nombre des années donné par le latin avec celui du néopunique. Le chiffre des unités est 5 dans les deux textes; mais les éditeurs du latin ont lu CV, tandis que le néopunique donne un nombre de dizaines inférieur à 100. Il n'y a que deux lectures possibles : $\kappa\rho\wedge\circ$, *vingt*, ou $\kappa\rho\wedge\wedge$, *quatre-vingts*, qui est, je crois, la vraie leçon; l'inclinaison de la 3^e lettre, dont la tête est empâtée, indique un ρ plutôt qu'un ρ . Les deux premières sont restituées par conjecture d'après la terminaison. Dans le latin, le chiffre V est séparé de la lettre précédente par un point, et celle-ci ne peut être que G, comme a copié M. Cagnat, ou plus probablement C, comme ont lu les éditeurs du *Corpus*. Si l'on ne veut pas admettre un désaccord⁽¹⁾ entre les deux chiffres, il faut supposer que C était précédé d'un signe marquant la soustraction. On admettrait facilement $XC=90$; mais on n'a, je crois, aucun exemple épigraphique⁽²⁾ de 80 écrit XXC . L'espace ne permet pas non plus de songer à $[ocro]c.v.$, qui ne serait pas moins étrange⁽³⁾.

7. Fragment d'inscription découvert en 1881, et connu seulement par une copie de M. Cagnat. On ne distingue que quelques lettres isolées.

8. Autre fragment découvert en 1882. Longueur, 0 m. 22; hauteur, 0 m. 05. (Estampage.)

(1) Ce désaccord existe réellement dans une inscription bilingue, palmyrénienne et latine, trouvée en Afrique. Le latin porte : *vixit ann. XLV*, et le palmyrénien : $\text{—} \rho 33 \text{ } \text{בר שנת } 50$ «natus annos 50» (*C. I. L.*, VIII, 2515).

(2) Il y a quelques exemples dans les manuscrits, m'a assuré M. Dieulafoy.

(3) Les noms de nombres exprimés en lettres sont écrits sans abréviation. On trouve la combinaison : *vixit annis triginta V* au n° 4062 (*C. I. L.*, VIII); c'est, je crois, le seul exemple dans l'épigraphie africaine de l'emploi combiné des lettres et des chiffres dans un même nombre.

נדר est le substantif. Dans שאש נדר, au lieu de la formule habituelle אש נדר, le premier ש a pu être écrit par erreur, ou bien il remplace le démonstratif ז : « ce vœu qu'a voué. . . ».

אדר בעל Ba'al Adir = Saturne; cf. Baldir Aug(ustus), *C. I. L.*, VIII, 5279.

פּרהפּינא. La 4^e lettre est un פ beaucoup plus probablement qu'un ג. La 6^e serait difficilement un ט. L'ensemble donne l'impression d'un nom romain terminé en -*gus*, et commençant par *Prae-* ou *Pro-* (*Profugus*?)

בלבטר BLBTR. Nous avons encore ici probablement un nom romain, terminé en -*tor*. La terminaison nous est révélée par une autre inscription dans laquelle on le trouve orthographié בלבטאר.

Cette inscription, trouvée à Guelma, a passé jusqu'ici inaperçue parce qu'elle a été identifiée hypothétiquement avec la néo-punique 20, par P. Schröder. Delamare en a donné un fac-simile⁽¹⁾, et elle a été aussi publiée par Grellois⁽²⁾. L'original est au Cabinet du *Corpus*. La pierre mesure 0 m. 35 de large, sur 0 m. 20 de haut. L'inscription, encadrée d'une moulure, est complète. Le texte est intéressant, malgré sa brièveté, à cause de l'emploi des voyelles. On lit sans difficulté :

לעדאן בעלמאן	לעדאן בעלמאן
שעבאה בלב-	שעבאה בלב-
טאר	טאר

שעבאה est un verbe dont nous rechercherons le sens en parlant des inscriptions de Guelma. — Le fait que, dans ce texte

(1) *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 185, n° 5.

(2) GRELLOIS, *Études archéologiques sur Ghelma*, pl. VIII (dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, t. XXXIII, 1^{re} partie, 1851-1852).

prodigue de voyelles, le nom בלבטאר est écrit avec la seule voyelle *é*, porte à croire que les premières consonnes étaient muées par des voyelles brèves. Je n'ai pas réussi à trouver le mot latin qui se cache sous cette graphie. M. Clermont-Ganneau m'a rappelé qu'en araméen la combinaison פל répond parfois à PR (ex. פלהדרותא = *προσεδρία*, dans le Tarif de Palmyre; פלטרין = *πραϊτώριον*, dans le Talmud); בל pourrait donc répondre à BR. Mais cette permutation des liquides ne s'est pas encore rencontrée en punique. Si on entre dans la voie des conjectures, on peut aussi envisager l'altération possible des consonnes, et songer à des noms tels que *Praebitor*, *Pro-bator*, *Palpator* et autres combinaisons analogues. On pourrait même se demander si, malgré les apparences, le nom est bien romain. On connaît (*C. I. L.*, VIII, 6077) une femme surnommée *Bilibgal*. Ce dernier nom paraît composé de deux éléments : *Bilib* + *gal*; il est facile d'imaginer une étymologie semblable pour *Bilib* + *tor*; mais l'élément final *tor* ne s'est pas rencontré dans les noms numides.

La suite de l'inscription de Masculula est moins facile à déchiffrer. Si nos conjectures sont exactes, elle contiendrait une date marquée par l'année des suffètes locaux.

L'orthographe שעה pour שת n'a rien de surprenant, mais שופטם paraît plus extraordinaire; je ne vois pas d'autre manière de compléter le mot. Le nom du premier magistrat ארש, *Arisus*, est clair; celui du père est douteux, la première lettre étant incertaine. La lecture ננט semble la plus vraisemblable; c'est probablement un nom numide. Le second suffète avait un nom romain terminé en *-bus*, composé de quatre lettres; la première a disparu et celle qui précède le כ ne peut être que ע ou, beaucoup plus probablement, ג.

Le nom propre שפט, *Safotus*, qui termine l'inscription, est nettement écrit.

Si on adopte nos conjectures, le texte se traduira ainsi :

Votum quod vovit Ba'ali-Adiro Pro-
fugus (?) BLBtor; anno sufetum Arisi
filii GNT et . . . bi filii Šafoti.

Les éditeurs du *Corpus* font remarquer que les inscriptions latines recueillies à Masculula ne nous ont fait connaître aucune magistrature; elles mentionnent seulement un personnage qui avait parcouru le cycle des honneurs : *omnibus honoribus functum* (n° 15827), et aussi des *flamines perpetui*, un prêtre (n° 15778) et une prêtresse (n° 15779). Notre texte néopunique nous apprend que la petite cité était, comme beaucoup d'autres de la même région, administrée par des suffètes.

10. Fragment d'inscription votive, découvert en 1881. Hauteur, 0 m. 16; largeur, 0 m. 13. L'original est au Cabinet du *Corpus*.

La pierre est mutilée en haut et à gauche. Il semble que les vestiges qui apparaissent en haut appartenaient à la première ligne de l'inscription. La partie qui subsiste est bien conservée; mais il nous a été impossible de tirer un sens suivi de ce texte. On lit :

██████████... ב. נ.	1
██████████ שבתכאר	2
רנבנחלעארערנ	3
██████████ הַטְעֵאנְמְשׁוּהָ	4
██████████ פּעֵרָהּ צֵלְעָהּ אוֹשׁ	5
██████████ אֲנַעֲמַכְלַעֲכַמְסַחַל	6
██████████ נְעַמַחְשַׁנְמְ. ש.	7
██████████ וְחַמְּ	8

L'étendue des lacunes ne peut être déterminée avec certitude. Il semble que la 3^e ligne soit complète.

L. 1. Restituer au début . . [ע]ב[ן ז טנא ל]. — L. 3. Les trois נ pourraient être des ת. — L. 4. Au début ת ou נ suivi d'un ט douteux, qui pourrait être décomposé en בן. — L. 5. ת ou נ. — L. 7. שנס ou שנת; vient ensuite un signe confus, ט ou כנ. — L. 8. Cette dernière ligne est écrite sur la moulure qui encadrerait l'inscription. Elle est probablement à restituer : [ש]והמ[ש] « et quinze »; c'est sans doute la fin du nombre qui marquait les années du défunt; d'où l'on peut conclure que nous avons affaire à une inscription funéraire.

X

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE BOU-ATFAN.

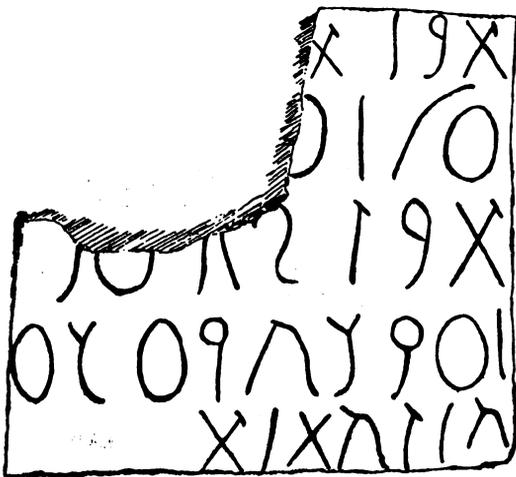
Les ruines appelées aujourd'hui Henchir Bou-Atfan sont situées à 19 kilom. au sud-est d'Annona (Thibilis) et à 22 kilom. à l'ouest de Khamisa (Thubursicum Numidarum)⁽¹⁾. Deux inscriptions néopuniques encore inédites ont été découvertes dans cette localité. Le Cabinet du *Corpus* possède un estampage envoyé en avril 1882, par le Dr. Joseph Reboud, médecin-major à Guelma; à la marge sont écrites de sa main les notes suivantes : « Sud de la Maouna. Nécropole de l'Henchir Bou-Atfan (el-guelaa). Sources de l'oued Cheniour. A 1 h. 1/2 du moulin du bourg. DE VIGNAL, vol. 1, page 33. » L'estampage d'une seconde inscription, envoyé avec le précédent, porte simplement les mots : « Bou-Atfan. »

Ces deux estampages sont très imparfaits. Mais on en a retrouvé d'autres dans les papiers de Léon Renier. Celui qui correspond au n° 1 de Reboud porte la mention : « Bou-Atfan

⁽¹⁾ Voir *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 18, n° 200. — Cf. Ch. DE VIGNAL, *Ruines romaines de l'Algérie* (Cercle de Guelma), p. 33.

(Cimetière Sud). » Il a été pris par le commandant Rouvière. Le second n'est accompagné d'aucune indication. Nous allons essayer d'interpréter les deux inscriptions à l'aide de ces documents.

1. Le premier texte est gravé dans un cartouche rectangulaire qui mesurait 0 m. 20 de large sur 0 m. 18 de haut. L'angle gauche supérieur est brisé et une partie de l'inscription a disparu. Voici ce qui en reste :



Le texte peut être complété de la manière suivante :

אבן א [ש טעב]	<i>Lapis qui [erectus]</i>
ע לנע [מפעט]	<i>est τῆ Na[mpam-]</i>
א בת י [נע ב]	<i>o, filiae I[aga, f-]</i>
ן ערבשר עוע	<i>lū 'A(b)dkašir. Vixit</i>
שנה שמנא	<i>annos octo.</i>

A la ligne 2, le nom propre féminin commençant par נע et finissant par א ne peut être que נעמחפעמא (néop. 87) ou נעמפעמא (*R. É. S.*, 679); cette dernière forme répond mieux

à l'étendue de la lacune. Le nom est diversement transcrit dans les inscriptions romaines d'Afrique : *Nampame, Namphame, Nampamo, Namphamo, Namephamo, Namfamo, Namefamo.*

Le nom du père est emporté par la cassure, mais la partie inférieure des lettres subsiste. On voit qu'il était formé de trois lettres dont la première est un י et la dernière un ע, celle du milieu paraît être un ג⁽¹⁾. Le nom propre ינע ne s'est pas rencontré jusqu'ici. C'est probablement un nom numide.

Celui du grand-père est écrit ערכשר, sans doute pour עברכשר, nom composé dont nous avons trois ou quatre exemples⁽²⁾. L'étymologie est manifeste; le nom signifie « serviteur de כשר », mais nous n'avons aucune donnée sur la divinité ainsi appelée.

A la fin, שמנא est sûr; on ne pourrait lire שמנא qu'en supposant une faute du graveur.

2. La seconde inscription est gravée dans un cadre mesurant 0 m. 22 de long sur 0 m. 20 de haut. La gravure est peu profonde et l'écriture moins soignée. En voici la teneur :

אבן אש טענא *Lapis qui positus est*
 לבדמלקרה בן Bodmelqarto, filio
 לבן [ה]ים הוא . . ינע *Labani. Vitam(?) vixit*
 אפסאסן ינע ווא *septuagintaquinque(annos).*

לבן, *Laban* (Leblanc), ne s'était pas encore rencontré en phénicien comme nom propre.

(1) On ne peut choisir qu'entre י et ג pour la valeur de la première lettre; entre ג et ה pour la deuxième; entre ע et ט pour la dernière.

(2) Cf. J.-B. CHABOT, *Sur deux inscriptions puniques d'Algérie (Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1916, p. 246)*. La leçon ערכשר n'est peut-être pas le résultat d'un lapsus; le כ a pu être élide sous l'influence de la prononciation berbère. Ainsi, dans la première bilingue de Dougga, le nom écrit en punique עברשתרה est écrit en libyque Ⲡⲧⲟⲩⲧⲣⲏⲛⲟⲩ (ודשתרה).

La lettre qui suit le ג, à la 3^e ligne, est douteuse; nous croyons y reconnaître un ח. Si notre lecture est exacte, il faut traduire *vitam vixit*, formule insolite dans les inscriptions phéniciennes. Le mot שנה n'est pas exprimé.

On remarquera la correction orthographique des mots אבן, חוא, חמט, שבט, si souvent altérés dans les textes néopuniques. Cette inscription doit être un peu plus ancienne que celles qui renferment des noms romains ⁽¹⁾.

XI

LES INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE GUELMA

(CALAMA).

Guelma rappelle le nom et représente le site de l'antique *Calama* ⁽²⁾. Dans cette localité et dans la nécropole voisine appelée Aïn Nechma ⁽³⁾, on a recueilli une quarantaine d'inscriptions néopuniques qui forment un groupe spécial, caractérisé par l'emploi de certaines tournures et par la forme particulière donnée à quelques signes de l'alphabet.

Les deux premières inscriptions trouvées à Guelma ont été relevées dès 1837 par le Dr Guyon ⁽⁴⁾. Pendant les années 1843 et 1845, le capitaine Delamare en recueillit un plus grand nombre; il en a publié d'assez bonnes reproductions, et l'examen des monuments originaux, pour la plupart transportés à Paris, en facilite l'étude. Depuis cette époque, d'autres

⁽¹⁾ Dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. L, n° 6, on signale une inscription néopunique découverte à Bou-Atfan par M. Bernelle. Elle avait quatre lignes et commençait par אבן. C'est le seul renseignement qu'on puisse tirer de cette note incomplète.

⁽²⁾ Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 521. — GSELL, *Atlas arch. de l'Algérie*, feuille 17.

⁽³⁾ «Henchir Ain Nechma ou Kassar des Ouled Harrid, à 4.000 mètres N.-O. du camp de Guelma» (DELAMARE, note manuscrite).

⁽⁴⁾ Voir ci-dessous, à la bibliographie.

stèles ont été mises au jour à l'occasion de fouilles faites pour établir des constructions nouvelles. Elles ont été déposées dans le jardin public de Guelma. Quelques-unes sont aussi passées aux mains de particuliers, et le monument le mieux conservé a été transporté au musée de Constantine.

Les inscriptions de Guelma ont fait l'objet de plusieurs études de la part du docteur Judas, de H. Ewald, de M. A. Levy, à une époque où le déchiffrement des textes néopuniques était encore très incertain. Quelques-unes ont été reprises par P. Schröder (1869) et en dernier lieu par M. Lidzbarski (1898). Nous allons passer en revue tous ces textes, que nous partagerons en deux séries : inscriptions votives et inscriptions funéraires.

Dans les inscriptions funéraires, à part quelques exceptions, on retrouve les formules habituelles des épitaphes néopuniques. Les inscriptions votives, au contraire, renferment une formule propre aux stèles trouvées à Guelma, et dont l'interprétation soulève des difficultés plus faciles à exposer qu'à résoudre.

Les principaux ouvrages relatifs aux inscriptions de Guelma sont les suivants. Nous les citerons par la suite à l'aide d'abréviations.

GUYON, *Quelques inscriptions de la province de Constantine*, Alger, 1838, in-fol.

AUG.-CÉL. JUDAS, *Essai sur la langue phénicienne, avec deux inscriptions puniques inédites*, Paris, 1842, in-8°.

F. DE SAULCY, *Recherches sur les inscriptions votives, phéniciennes et puniques* (*Annales de l'Institut archéologique*, nouv. série, t. II [1845], p. 68-97; pl. E-I).

F. DE SAULCY, *Recherches sur les épitaphes puniques* (*Annales de l'Inst. archéol.*, nouv. sér., t. IV [1847], p. 1-16). — *Monumenti inediti publicati dall' istituto*, t. IV, pl. 37.

A.-C. JUDAS, *Mémoire sur plusieurs inscriptions phéniciennes et particulièrement sur celles qui ont été trouvées en Numidie...* (*Journ. asiat.* sér. IV, t. V [1845], p. 39-73).

A.-C. JUDAS, *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue*

libyque, Paris, 1847, in-4°. — Cf. RÖDIGER, *Allgem. Literaturzeitung*, Halle, 1848, t. II, col. 773-796 *passim*.

A.-C. JUDAS, *Note sur quelques inscriptions puniques (dont une inédite) trouvées à Guelma* (dans la *Rev. archéol.* [1847], t. IV, p. 188-194).

H.-A. DELAMARE, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845. Archéologie*, Paris, 1850.

H. EWALD, *Entzifferung der neupunischen Inschriften*, Göttingen, 1852, in-12, 32 p. (Tiré des *Göttingischen gel. Anz.*, 1852, col. 172-175.)

Eug. GRELLOIS, *Études archéologiques sur Ghelma* (dans les *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, XXXIII^e année [1851-52], 1^{re} partie, p. 259-312).

A.-C. JUDAS, *Nouvelles études sur une série d'inscriptions numidico-puniques dont plusieurs sont inédites . . .*, Paris, 1857, in-4°.

A.-C. JUDAS, *Lettre à M. le prof. Cherbonneau . . . sur les inscriptions numidico-puniques . . . insérées dans les 2 premiers cahiers de l'Annuaire (Annuaire de la Société archéolog. de Constantine, t. III [1856-57], p. 1-24)*.

M. A. LEVY, *Phönizische Studien. Zweites Heft* (Breslau, 1857), III : *Erklärung sämmtlicher neuphönizischen Inschriften* (p. 42-109). — *Drittes Heft* (Breslau, 1864). — *Viertes Heft* (Breslau, 1870).

Ch. DE VIGNERAL, *Ruines romaines de l'Algérie (Cerola de Guelma)*. Paris, 1867, in-8°.

A. — Inscriptions funéraires.

1. [*Néopun.* 22.] — Trouvée par Delamare à Ain Nechma, en mars 1845. Le cartouche dans lequel est gravée l'inscription ⁽¹⁾ mesure 0 m. 27 sur 0 m. 25.

Original au musée du Louvre (P. 321; A. O. 5109) ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Les pierres qui ne portaient aucune ornementation (c'est le cas des stèles funéraires) ont été coupées pour faciliter le transport. Quelques-unes étaient fort grandes; ainsi, la stèle qui portait vers son milieu la présente inscription n'avait pas moins de 1 m. 10 de haut. Voir les reproductions intégrales données par Delamare, pl. 178, 185, 187.

⁽²⁾ La lettre P. (*Punique*) et le numéro qui la suit sont inscrits en grands caractères rouges sur les stèles. Cette désignation répond à un classement arbitraire fait par M. Ledrain en vue d'un catalogue qui n'a pas été publié. Le numéro qui suit les lettres A. O. (*Antiquités Orientales*) est celui de l'inventaire officiel du Louvre. Il est inscrit sur les monuments en caractères minuscules et quelquefois à peine visibles.

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales de l'Inst. arch.*, 1847, p. 12-13; *Monumenti*, t. IV, tav. 37, n° 6. — JUDAS, *Étude démonstr.*, p. 102-103, et pl. 16. — DELAMARE, pl. 187, n° 2. — EWALD, *Entzifferung*, p. 14. — BOURGADE, *Toison d'or*, 2° éd., p. 46. — LEVY, *Ph. Stud.*, II, p. 76. — SCHRÖDER, *Phön. Spr.*, p. 269; Taf. XVII, n° 9. — LIDZBARSKI, *Handb.*, p. 437; Taf. XVIII, n° 7.

טןאספןה'ןפ	טנא עבן ז לתב-
פסאןא אהטאן	בע אשתם שוואס-
נפןאןפןאסן	ן בן מתנבל עוא
תןןפןאסןאסן	שנה סבעם ועמש

L. 1-2. תבבע; cette lecture déjà conjecturée par Lidzbarski est certaine. Levy et Schröder lisaient תברע. Ce nom de femme est probablement numide.

L. 2. Les lettres אס . אשתמש sont sûres. Les deux lettres douteuses ont été lues jusqu'ici שן. La première peut être un ש, mais elle ressemble fort au ז de la première ligne; la seconde ne peut être un ג, car elle est fortement inclinée vers la gauche, tandis que tous les ג certains de cette inscription sont, sans exception, inclinés en sens contraire. La forme la plus voisine est celle du ז de la l. 3. En ajoutant le ז final placé au début de la l. 3, on obtient comme lecture probable אשתמשוואסן. Ce groupe comprend deux mots, le mot *uxor* suivi du nom du mari. Jusqu'ici on a lu et coupé אשתמשנאסן. Dans notre texte le ט, contigu au ה, est séparé du ש qui le suit. Cette disposition pourrait être fortuite; mais nous avons trouvé, dans une inscription de Kef-Bezioun (ci-dessus, § VI), le mot *uxor* écrit, sans doute possible, אשתם et suivi du ש marque de possession. On doit donc lire ici שוואסן אשתם, le nom propre étant formé seulement de 5 lettres. Cette lecture est confirmée par l'existence d'un nom libyque écrit IΞΞΞ- (REBOUD, 46, 244, 260, 261) ou IΞΞ- (*ibid.*, 236), et par un nouvel examen de la néopunique 24 (voir ci-après, n° 3).

L. 3. מתנבעל = מתנבל.

L. 4. « 70 » paraît au moins aussi probable que שבנם, car la première lettre diffère sensiblement des deux autres ש qui sont dans la même ligne.

2. [*Néopun.* 23.] — Trouvée par Delamare à Ain Nechma, en mars 1845. Dimensions : 0 m. 29 × 0 m. 21. Au Louvre (P. 318; A. O. 5107).

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales*, 1847, p. 15; *Monumenti*, t. IV, pl. 37, n° 10. — JUDAS, *Etude dém.*, p. 99 et pl. 17. — DELAMARE, pl. 187, n° 4. — EWALD, *Entzifferung*, p. 14. — LEVY, *Ph. Stud.*, II, p. 77.

[REDACTED]	1	[עבן ז טענע]
שדבר בן ס	2	לשדבר בן ס
לדיא עוע	3	לדיא עוע
שענה ערבם	4	שענה ערבם
ועבש	5	ועבש

La première ligne a été emportée par la cassure.

L. 2. שדבר. Lecture certaine. Levy : שרדר; Lidzbarski : שבבר.

L. 2-3. סלדיא, même orthographe dans la néop. 47; ailleurs : סעלדיא et סהלדיא. Transcrit : *Selidiv* (génit.). Voir ci-dessus la liste des noms propres de Maktar.

3. [*Néop.* 24.] — Même origine. Dimensions : 0 m. 27 × 0 m. 29. Au Louvre (P. 322; A. O. 5110).

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales*, p. 11-12; *Monumenti*, pl. 37, n° 5. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 99; pl. 18. — DELAMARE, pl. 187, n° 1. — EWALD, *Entzifferung*, p. 14. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 77. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 270; Taf. XVII, n° 8. — LIDZBARSKI, *Handb.*, p. 437; Taf. XVIII, n° 6. — G.-A. COOKE, *Text-Book of North-Semitic Inscriptions*, p. 150 (n° 58).

J'ai déjà donné plus haut (§ III) la transcription de ce texte, alors que je ne songeais pas à m'occuper des inscriptions de Guelma. Il est nécessaire de revenir sur les dernières lignes. Au lieu de :

א.....ו-
שה משיכתען בן *xor Masiktan, filii*
כנריעל *Chinidialis*

je crois maintenant qu'on doit lire :

-א.....ו-
שהם שיפתען בן *xor toŭ Ieptan, filii*
כנריעל *Chinidialis.*

Nouvel exemple de la construction signalée ci-dessus (n° 1). Cette lecture a l'avantage de nous donner un nom libyque bien connu יפתען, *Ieptan, Ieptha* (voir les références à l'index de Maktar). La valeur פ attribuée à la deuxième lettre du nom (au lieu de כ) est justifiée par sa tête légèrement bouclée et par la différence de forme avec le כ de כנריעל.

4. [*Néop.* 25.] — Trouvée par Delamare à Ain Nechma, en mars 1845. Dimensions : 0 m. 31 × 0 m. 23. Au Louvre (P. 325; A. O. 5113).

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales*, p. 13; *Monumenti*, pl. 37, n° 7. — JUDAS, *Étud. dém.*, p. 99, pl. 19. — DELAMARE, pl. 187, n° 3. — EWALD, *Entziff.*, p. 14. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 77. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 270; Taf. XVII, n° 2.

עבן ז טענע
ליערתן בן מענ-
כ[ל]עת עוא שענ-
ת ששם וד
פגן דיטסן ס
אסן פגן אסן
ן. סן סן אסן אסן
ן אאאן אן

יערתן; ailleurs (néop. 54) יערתען, nom libyque qui se retrouve peut-être dans REBOUT , 218, si l'on doit corriger I+O\S en I+O\S . Rapprocher aussi le nom *Iurathan* (*C. I. L.*, VIII, 2687), malgré la différence dans la vocalisation de la première syllabe.

מענכ[ר]ען ou, à la rigueur, מענכ[ר]ען. On ne peut lire, avec Levy, Schröder et Lidzbarski, מענכעל.

Le nombre des unités est exprimé par les lettres וד. Le ו est la conjonction *et*; le ד est considéré par Levy et Schröder comme ayant la valeur de 4. Il est infiniment plus probable que וד est pour וחד, avec élimination du ח, comme il arrive fréquemment dans les textes néopuniques, par exemple : בעלמן pour בעלחמן.

5. [*Néop.* 26.] — Trouvée par Delamare à Ain Nechma, en mars 1845. Dimensions : 0 m. 29 × 0 m. 18. Au Louvre (P. 323; A. O. 5111).

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales*, p. 14; *Monumenti*, pl. 37, n° 9. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 101, pl. 20; *Nouv. étud.*, p. 15, n. — DELAMARE, pl. 187, n° 7. — EWALD, *Entziff.*, p. 14. — LEVY, *Ph. Stud.*, II, p. 78.

אבן טנ[ע] למשר	אבן טנ[ע] למשר
בן שבט[ה] בן פ	בן שבט[ה] בן פ
פדגעמט	פדגעמט

Le texte est gravé avec une certaine négligence et la pierre est un peu endommagée.

L. 1. משר. Ce nom n'apparaît pas ailleurs, si ce n'est, peut-être, au n° 1446 du *Corpus*, où ces trois lettres ont été considérées comme le début d'un nom incomplet.

L. 2. La dernière lettre du nom propre, en partie enlevée,

peut être ג ou ה. Le nom était donc שבמה ou שבמג. La lecture שבמג adoptée par Levy n'est pas admissible.

Entraîné par les dernières lettres de l'inscription qui, prises isolément, forment le mot עמש (= חמש « cinq »), Levy a cherché dans la l. 3 un nom de nombre; mais il est impossible de former un nom de nombre sémitique avec ce qui précède עמש. Il y a plutôt là, semble-t-il, un nom propre composé de 7 lettres : .פ.מ.ע.מ.ש. La 1^{re} lettre peut être פ ou ס; la 3^e lettre peut être ר ou ק, et la 4^e ו ou ג. Judas (*Nouv. ét.*) lisait פפיועמס.

6. [*Néop.* 27.] — Trouvée par Delamare à Ain Nechma, en mars 1845. Dimensions : 0 m. 30 × 0 m. 28. Au Louvre (P. 326; A. O. 5114).

Bibliographie : DE SAULCY, *Annales*, p. 16; *Monumenti*, pl. 37, n° 12. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 101, pl. 21. — DELAMARE, pl. 187, n° 6. — EWALD, *Entziff.*, p. 14-15. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 78.

Le texte de cette inscription est fort mal conservé, on ne distingue que les lettres suivantes :

אבן ז טענע ל	אבן ז טענע ל
חבנע אשה ז'פל	חבנע אשה ז'פל
ק...ש...ה	ק...ש...ה
ש[ע].....	ש[ע].....
[נת] שלש[ם ו]....	[נת] שלש[ם ו]....

הבבא s'est déjà trouvé plus haut (n° 1).

7. [*Néop.* 28.] — Trouvée par Delamare, à Guelma, en 1843. Dimensions : 0 m. 33 × 0 m. 25. Au Louvre (P. 324; A. O. 5112).

Bibliographie: DE SAULCY, *Annales*, p. 13-14; *Monumenti*, pl. 37, n° 8. — JUDAS, *Mém. (J. as.)*, n° 6; *Ét. dém.*, p. 98, pl. 22; et *Nouv. études*, p. 53 et suiv. — DELAMARE, pl. 185, n° 6. — EWALD, *Entziff.*, p. 15. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 78-79. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 270; Taf. XVII, n° 5. — LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 437; Taf. XVIII, 5.

עבן טענא לבעלי- 2/09/אנסןסןפןס
 עתן בן בעשא טנ- 0ןןפןפןפןפןפןפןפן
 ע לא תיעלתיאו 0ןןפןפןפןפןפןפןפן
 תמכפעשמנלהם 0ןןפןפןפןפןפןפןפן

L'inscription est fort bien gravée. La seule lettre douteuse est la 4^e de la dernière ligne, qui est probablement un פ, mais qu'on pourrait à la rigueur prendre pour un כ.

E. 2. בעשא, aussi dans la néop. 56. Ce nom pourrait répondre au latin *Bassus*; mais c'est peut-être un nom numide.

L. 3. On ne sait si le ו final appartient au n. pr. précédent. Ce dernier a été lu jusqu'ici תיעלתיאו. Il paraît formé de deux éléments: תיעל, qui entre dans la composition de תיעלאמר (ci-dessus, § IV, E, n° 7), et תיא (ou תיאו). Pour la suite, Levy, suivi par Schröder et Lidzbarski, a lu עשמנלהם; mais il est impossible de lire בן. Au lieu du נ le texte porte un פ (ou כ). Cette ligne contient probablement une formule dont nous ignorons le sens.

8. [*Néop. 29.*] — Trouvée par Delamare, en mars 1845, à Ain Nechma. Dimensions: 0 m. 21 × 0 m. 24. Au Louvre (P. 319; A. O. 5108).

Bibliographie: DE SAULCY, *Annales*, p. 15; *Monumenti*, pl. 37, n° 11. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 102, 104, pl. 23. — DELAMARE, pl. 187, n° 5. — EWALD, *Entzifferung*, p. 15. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 79.

⓪	טנא
א	עבן ז
א	להיִצְפֵּחַר
א	דנשרעברסיס
א	רעו
א	רעו

Ce texte est difficile à interpréter. Levy a lu (l. 2-4) :

לחישן חו
ענצדעבר בן ימ
רעו

Mais le texte est complet. Notre transcription des lignes 3 et 4 paraît certaine. Le doute porte sur la seconde ligne qui contient le nom propre, introduit par le ל initial. Le mot בן « fils », qui indiquerait la coupe, fait défaut. La 1^{re} lettre du nom est ה ou peut-être ח, la 4^e פ ou כ. La ligne entière est donc à lire להיִצְפֵּחַר. Nous ne connaissons aucun nom qui se rapproche de cette combinaison.

Des lignes 3-4 on pourrait bien tirer quelque nom propre connu, comme שרעבר, ou רעבר (*Dabar*), et מרעו (*Marau*); mais alors on ne sait que faire des lettres intermédiaires.

9. [*Néop.* 32.] — Trouvée à Guelma, par Grellois, en 1846. Dimensions: haut. 0 m. 29, larg. 0 m. 16. J'ignore ce qu'est devenu l'original; le Cabinet du *Corpus* en possède un moulage; il reproduit seulement la partie inscrite. Judas nous apprend que la stèle était divisée en deux compartiments latéraux, destinée par conséquent à recevoir deux épitaphes. L'inscription occupe le compartiment de droite; celui de gauche est vide.

Bibliographie : *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, t. II [1854-55], pl. VI. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 152-153, pl. 26; *Nouv.*

études, p. 53. — EWALD, *Entzifferung*, p. 15, — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 63-65. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 270; Taf. XVII, n° 12.

א / 220 א	נעי יל ב-	<i>Gaius Iul(ius) Ma-</i>
ט א / ט	נולא טנ-	<i>nul(i)us. Po-</i>
ן 90 א / 0	ע לא עבן	<i>suit ei lapidem</i>
א 20 ז 0	נעסעיא	<i>..... eius (?)</i>
ן 9 ז 9 9	ברכה בה	<i>Berict, filia</i>
א ט 0 א 9	רנעסא	<i>Rogati.</i>

La seule difficulté de cette inscription réside dans la 1. 4. Le mot est écrit נעסעיא, avec un ס plutôt qu'un ש. Schröder traduit « den angelobten Stein » (אָבן נַעֲשֵׂעִיא) ⁽¹⁾. Mais la vocalisation *nasi*... est exclue par la présence du second ע qui demande qu'on lise *nasa*... Je suppose que ce mot exprime une relation de parenté ou autre (vidua? concubina? heres?) entre Berict et le défunt, le א final étant considéré comme le suffixe de la 3° pers. masc. sing. Il est vrai que le mot serait dans ce cas mieux placé après ברכה ⁽²⁾. Cf. cependant ci-après, n° 11.

10. — Stèle conservée dans le jardin public de Guelma. Hauteur de l'inscription, 0 m. 29, largeur, 0 m. 23.

Bibliographie : *Rép. d'épigr. sémi.*, n° 779. — J.-B. CHABOT, *Sur deux*

⁽¹⁾ Peut-être l'auteur a-t-il été influencé dans cette interprétation par le texte (cité par JUDAS, *Nouv. ét.*, p. 17, n. 2) d'une épitaphe latine portant : *J. Fronto... patri..... domum promissam instituit.....*

⁽²⁾ Il ne serait pas absolument impossible de traduire : *C. I. Manulius. Positus est ei lapis. Posuit eum Berikt, filia Rogati.* Mais cette tournure s'éloigne beaucoup des formules habituelles.

inscriptions puniques et une inscription latine d'Afrique (dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1916, p. 246).

אבן ז טנא
 לעבדכשר בן ע-
 כראשמן טנא ל-
 א עבדראשמן וארש
 [ם] ושערברעת ואר-
 ש בנא!חים

J'ai commenté ce texte et justifié ma lecture dans l'article cité. J'ajouterai seulement que la leçon חים me paraît confirmée par le mot חימי de l'inscription suivante.

11. — Stèle de 1 m. de haut conservée dans le jardin public de Guelma, où elle porte le n° 57. Dimensions de l'inscription : 0 m. 25 × 0 m. 18. — Inédite.

אבן ז טנא למתן בן	אין תיטנא אין אין
חנא טנא חימי	אין תיטנא אין 2א2
חנבעל ובעלשלך	אין 2א2 אין 2א2
בן חנא	אין תיטנא

*Laps iste erectus est τῷ Matan, filio
 Hannonis. Erexerunt fratres (?) eius
 Hanniba'al et Ba'alšillec
 fil. Hannonis.*

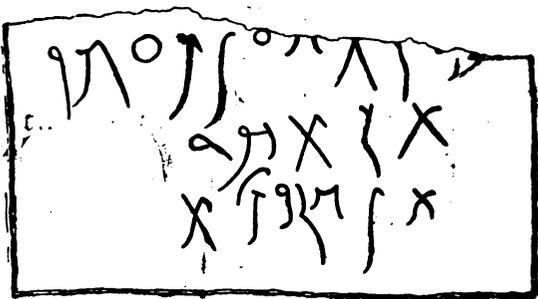
Je me demande si חימי ne serait pas pour אחימי « fratres eius », et alors le mot בן à la l. 4 pourrait être à l'état construit du pluriel « filii Hannonis ». חים, dans l'inscription précédente

serait le même mot à l'état absolu. Pourtant le pléonasme contenu dans l'expression בנא חים « filii eius, fratres » ne paraît pas naturel. Mais ne pourrait-on, faute de mieux, conjecturer que ce mot joue là le rôle d'adverbe : « fraternellement » c'est-à-dire d'un commun accord, ou à frais communs ?

12. — Stèle conservée dans le jardin public de Guelma. Dimensions de l'inscription : 0 m. 27 × 0 m. 25. Le texte est mal conservé. Inédite.

אבן ז טנא למלכה	אבן ז טנא למלכה
ה. סרא טנא	ה. סרא טנא
לא עברשמן [בן]	לא עברשמן [בן]
עביע.	עביע.

13. — Stèle funéraire de 1 m. 18 de haut sur 0 m. 38 de large. Estampée en 1888, par M. J. Letaille, à Guelma, dans



la maison du Dr Nouffert. L'inscription mesure 0 m. 30 de large sur 0 m. 15 de haut. La partie supérieure est effritée. Inédite.

Les vestiges de lettres qui subsistent permettent de restituer la 1^{re} ligne mutilée. Le tout est à transcrire ainsi :

וְעָרָא שְׁעֵנָה עֶשְׂרִי *Et vixit annos vigin-*
 ם וְאֶחָד *ti et unum.*
 מְנַצְבַּת לָא *Cippus ei.*

Une ou deux lignes, contenant les noms du défunt, ont disparu, au commencement. — Le mot מְנַצְבַּת « stèle, monument funéraire » s'est déjà rencontré; mais jamais à la fin des inscriptions comme ici.

Noter la forme des lettres ה et צ.

14. — Stèle funéraire estampée en 1888, par M. J. Letaille, dans le jardin du docteur Nouffert. L'inscription mesure 0 m. 33 sur 0 m. 28. Elle comprenait six lignes d'écriture, aujourd'hui en grande partie effacée. Nous croyons discerner ce qui suit :

אָבְנֵי זֶמְנָא לְבַעַל	אבן זמנא לבעל
שְׁלֵךְ [בֵּן]	שלך [בן]
טְנָא . . . עַל . . .	טנא . . על . .
בְּהַ בְּעֵלִיתָן אַפּ	בה בעליתן אפ
עֲלֵהָעַל	עלהעל
א	ט

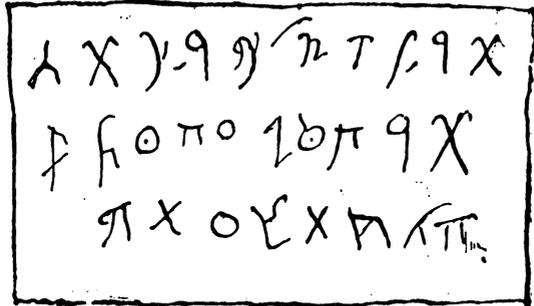
L. 4-5. Faudrait-il restituer פעל העליה ? Cf. *Rép. d'épigr. sémi.*, 240, 500.

15. — Stèle funéraire estampée en 1888, par M. J. Letaille, dans la maison du docteur Nouffert, à Guelma. L'inscrip-

tion mesure 0 m. 35 sur 0 m. 27. Elle est fort mal conservée. On ne distingue plus que ce qui suit :

.. א ג ח ט	טנא אבן לב [ג'ר]
ג 2. א 9 ג 1 ג 2	בן יהנלדא [ט] ינ
■ א 2 ג ■ א א א	אלא א . . חים .
■■■■ א ס נ נ	שעפנ
■■■■ א א א	מ ש ■■■■ ■■■■

16. — Nous plaçons ici une inscription dont nous n'avons pu retrouver les traces. Elle a été signalée en ces termes par Ch. de Vigneral⁽¹⁾ : « Ain Nechma. Inscription très nette, dans un petit encadrement ménagé sur une longue pierre brute, utilisée pour un tombeau romain où j'ai trouvé l'inscription de Julia Pupa et de J. Fortunatus⁽²⁾. » Voici la copie de Vigneral :



A la première ligne, où devait se trouver le nom du défunt,

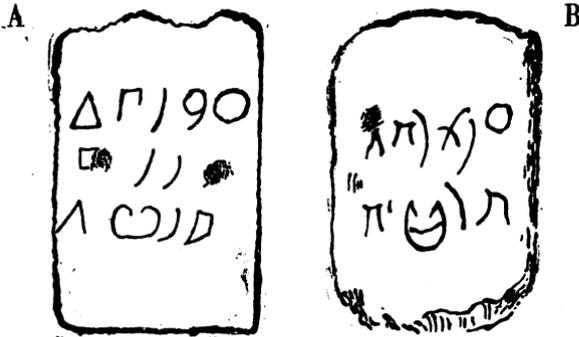
(1) *Ruines romaines de l'Algérie (Cercle de Guelma)*, Paris, 1867, p. 92.
 (2) Cette inscription figure au *C.I.L.*, VIII, n° 5434.

il y a sans doute אבן au début, mais la suite nous paraît indéchiffrable. Les lignes 2 et 3 sont à lire :

ארש ערע שענה 'Aris. Vixit annos
שלשם ועמס triginta quinque.

17 [*Néop.* 80.] — Delamare a donné pl. 185, n° 8, l'image d'une pierre portant dix caractères disposés sur deux lignes.

Ce petit monument paraît identique à celui qui a été édité par Grellois, *Études archéol. sur Ghelma*, pl. IX, parmi des stèles libyques. Voici les deux reproductions :



La copie de Grellois (A) montre que l'inscription débutait par le mot עבן, et qu'elle comprenait trois lignes, très frustes et sans doute mutilées à gauche. Peut-être doit-on lire le nom propre שפט, au commencement de la ligne 3.

B. — *Inscriptions votives.*

18. [*Néop.* 15.] — Stèle en marbre. Dans une niche, un personnage tenant d'une main une grappe (?) et de l'autre un objet indistinct. Trouvée par Delamare à Guelma, en 1843.

L'inscription mesure 0 m. 21 sur 0 m. 16. Original au Louvre (P. 312; A. O. 5290).

Bibliographie : JUDAS, *Étude dém.*, 74, et pl. 10; *Note, Rev. arch.*, IV, p. 191. — DELAMARE, pl. 178, n° 18. — EWALD, *Entzifferung*, p. 26. — LEVY, *Phôn. Stud.*, II, p. 57.

■ 947א / 099א0	[ע] לערן בעלמן זוב
■ 7א9א7א9א	[ת] במלך הזרם הש
■ 8א / 2ט27	[א] לקי טטיל שעם
■ 7א7א	[א] את קאל

Cette lecture, contrôlée sur l'original, diffère sensiblement des interprétations proposées jusqu'ici.

L. 1. זובע, au lieu de שעב (LIDZB., *Handb.*, s. v.). Le ז, de même que dans הזרם, se distingue du ש qu'on lit dans הש et שעמא. Le ו est fort reconnaissable, bien que la pierre soit endommagée, et on aperçoit la trace du ע final.

L. 2. הזרם, au lieu de השרא (*ibid.*). Dans cette inscription le ט et le א ont la même ampleur. Après הש, il y aurait place pour deux ou trois lettres, mais il ne semble pas qu'on y ait jamais gravé plus d'un signe.

L. 3. לקי טטיל au lieu de קיטבעל (*ibid.*). Dans לקי, le ל est faiblement marqué. — טטיל est sûr. On aimerait à trouver à la suite de *Lucius*, un nom romain, par exemple : טטי = *Titius* ou *Tatius*; mais le ל ne semble pas se rattacher à la formule suivante. Remarquer toutefois que cette formule est introduite partout ailleurs, dans les inscriptions de Guelma, par la conjonction ו. Le graveur aurait-il mis ici un ל à la place d'un ו? — [א]שעם; il reste à peine trace de la dernière lettre.

L. 4. קאל. On trouve rarement ce mot sans suffixe, et on croit voir les traces d'une lettre après le ל.

19. [Néop. 18.] — Trouvée à Guelma par le capitaine Delambre, en 1837. L'inscription mesure 0 m. 22 sur 0 m. 11. Original au musée de Narbonne (n° 130).

Le relief qui surmonte l'inscription est l'image rudimentaire d'un personnage en prière, dans la planche de Delamare; mais dans le grossier croquis donné par Guyon, il représente deux bustes de profil, affrontés. Ni l'une ni l'autre de ces figures est exacte⁽¹⁾. M. H. Rouzaud, percepteur à Narbonne, a bien voulu examiner la stèle. Le monument est complet. Il mesure environ 0 m. 40 de hauteur sur 0 m. 20 de largeur. Le relief figure un personnage de face, jusqu'aux genoux, les deux bras levés, avec le caducée dans la main gauche, et au-dessus de la tête, un croissant les cornes en haut.

Bibliographie : D^r GUYON, *Quelques inscriptions de la province de Constantine* (Alger, 1838, f°), pl. I, n° 6. — JUDAS, *Essai*, p. 87, et pl. X; *Mém. (J. as.)*, n° 1. — DE SAULCY, *Ann.*, 1845, p. 86-91; pl. H. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 56, et pl. 12⁽²⁾; *Note, Rev. arch.*, IV, p. 190. — DELAMARE, pl. 178, n° 11. — EWALD, *Entziff.*, p. 27. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 59. — SCHRÖDER, *Phön. Spr.*, p. 25, et pl. XV, n° 5. — LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 438; Taf. XVI, 8.

אָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּ	לעדן בעלמן זעבא מ-
אָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּ	ילבעתן בן בעליתן במ-
אָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּ	לך אשרם חיש ושע-
אָאָגִּוּאָאָגִּוּאָאָגִּוּ	מא אה קולא

(1) Je n'ai pas retrouvé le dessin original de Delamare, mais bien un croquis de la partie supérieure de la figure reproduite pl. 178, n° 11. L'inscription, copiée séparément, a dû être ajoutée par erreur au-dessous de ce croquis, au lieu d'être placée au-dessous du croquis véritable.

(2) Cette inscription est appelée par Judas onzième numidique dans la planche et douzième dans le texte.

Dédicace à Ba'al-Hammon, faite par *Milkaton*, fils de Ba'al-yaton.

A la ligne 1, זעבא est au moins aussi probable que שעבא ; mais dans אשרם (non אשרא) et dans היש, le ש paraît certain.

Le nom du dédicant avait été lu jusqu'ici מילכעמן. — מילכעהן revient ci-après, n° 26 (néop. 75); מלכהן, *C. I. S.*, I, 144; au génitif *Milchatonis*, *Milcatonis*, *C. I. L.*, VIII, 68, 10525.

20. [*Néop.* 19.] — Partie inférieure d'une stèle en marbre. On aperçoit les pieds du dédicant entre deux colonnes. Trouvée par Delamare à Guelma, en avril 1843. Dimensions, 0 m. 28 sur 0 m. 12. Original au Louvre (P. 308; A. O. 5288).

Bibliographie : JUDAS, *Mém. (J. as.)*, n° 2. — DE SAULCY, *Annales*, 1845, p. 91-94 et pl. I. — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 56, et pl. 13⁽¹⁾. — DELAMARE, pl. 185, n° 4. — EWALD, *Entziff.*, p. 27. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 59. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 226, et tab. XV, n° 3. — LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 438; Taf. XVI, 7.

לארן בעלחמן זבח לארן בעלחמן זבח
 רומענא במלך אורם ה רומענא במלך אורם ה
 אש ושעמא אה קולא אש ושעמא אה קולא

Dédicace faite à Ba'al-Hammon par *Romanus* (sans généalogie).

Le nom du dédicant est bien רומענא.

Dans cette inscription, la première lettre de זבח et la deuxième de אורם diffèrent un peu du ש qui est dans שעמא, mais n'ont pas franchement l'aspect du ז. Le ן est partout de la taille du ך, mais s'en distingue facilement.

⁽¹⁾ Douzième numidique dans la planche, onzième dans le texte.

21. [*Néop.* 20.] — Fragment d'une stèle en marbre. Femme tenant une grappe de raisin. Trouvée par Delamare à Guelma, en avril 1844. Dimensions : 0 m. 22 sur 0 m. 10. Au Louvre (P. 313; A. O. 5291).

Bibliographie : JUDAS, *Ét. dém.*, p. 74, et pl. 14; *Note, Rev. arch.*, IV, p. 189. — DELAMARE, pl. 178, n° 9. — EWALD, *Entziff.*, p. 27. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 59.

לערז בעלמן שבי- א עבדכ[י] שר במלך
 אגסגאן/אן אג אגסגאן. אגסגאן
 אגסגאן. אגסגאן אגסגאן. אגסגאן
 [מע קלא]

Dédicace faite à Ba'al-Hammon par 'Abdkašar.

עבדכש s'est déjà trouvé ci-dessus, n° 10. Entre le כ et le ש, on voit un petit signe qu'on pourrait prendre pour un י. On aurait ainsi la forme עבדכישר, à rapprocher de מתכנישר (C. I. S., I, 3261). Mais il se peut que ce soit un simple accident de la pierre.

Dans cette inscription, il est impossible de dire si les mots שבא, השרם, שח sont écrits avec un ש ou avec un ז.

22. [*Néop.* 21.] — Bas d'une stèle. On aperçoit les pieds du dédicant et une palme (?). Trouvée à Guelma, en 1846, par le docteur Eugène Grellois. Dimensions : 0 m. 15 sur 0 m. 10. Original au Cabinet du *Corpus*.

Bibliographie : JUDAS, *Ét. dém.*, p. 60, et pl. 15; *Note, Rev. arch.*, IV, p. 191; *Nouv. études*, p. 33-35. — DELAMARE, pl. 185, n° 9. — JUDAS, *Annuaire de la Soc. arch. de Constantine*, t. V [1860-1861],

p. 25-32. — EWALD, *Entziff.*, p. 27. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 60, 105. — LIDZBARSKI, *Handb.*, p. 437; Taf. XVIII, 2.

ןןאןאןאןאןאןאןאן	לערן בעלמן נאשא פן
ןאןאןאןאןאןאןאןאן	טנא בן טננמ בטלך
אןאןאןאןאןאןאןאן	אשרם אשה נאשא
אןאןאןאןאןאןאןאן	ושמא קלי

Dédicace à Ba'al-Hammon, faite par Pontanus (?), fils de Magonim.

פנטנא. Il semble que nous avons ici un nom romain dont les consonnes sont (F ou) PNTN[us]. Peut-être Funțanus pour Fundanus (C.I.L., VIII, 5316). Pontenius (ibid., 4366) paraît exclu par sa terminaison en ius. — טגנמ. La seconde lettre est douteuse. Le nom avait été lu משנא. — אשרם, ici encore, doit être substitué à אשרא, forme acceptée par Lidzbarski, dont il ne subsiste aucun exemple après notre revision.

23. [Néop. 31.] — Trouvée à Guelma, par le docteur Guyon, en 1837, « dans la salle 3 [du camp d'occupation], à l'intérieur, mur ouest, sur un calcaire dont la partie supérieure est tronquée ». Dimensions : 0 m. 24 sur 0 m. 13. Original à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Médailles.

Bibliographie : GUYON, *Quelques inscriptions de la province de Constantine*, pl. 2, n^o 1 et 2 (même inscription donnée deux fois). — JUDAS, *Ét. dém.*, p. 152 et pl. 25; *Annuaire de la Soc. arch. de Constantine*, t. II [1854-1855], p. 6; pl. V. — EWALD, *Entziff.*, p. 25. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 63.

אןאןאןאןאןאןאןאן	... יבעה שבעלמן אהמא
אןאןאןאןאןאןאןאן	... פירמא בן פרנטא
אןאןאן... אן	... [במ]ל[ך] [אז]רם עש
...	צ'ר.....

Dédicace faite par *Firmus, fils de Fronto*.

La pierre est légèrement mutilée à droite. A la ligne 1, le premier mot pourrait être restitué יבעת [מנצ]; locution analogue à נצב מלכבעל (*C. I. S.*, I, 123, etc.); on attend à la suite un verbe tel que *vovit, erexit*; mais les quatre lettres suivantes (dont la seconde est douteuse) ne fournissent pas ce sens; et le mot peut être incomplet; on peut difficilement songer à un nom propre qui serait suivi de בן au début de la ligne 2.

Nous restituons par conjecture une partie de la ligne 3. La dernière lettre, à la ligne 4, est ר, ר ou ב.

24. [*Néop.* 34.] — Trouvée à Guelma par le docteur Grellois en 1847. Dimensions : 0 m. 18 sur 0 m. 08. J'ignore ce qu'est devenu l'original. Le Cabinet du *Corpus* en possède un moulage.

Bibliographie : *JUDAS, Note dans la Revue archéologique*, t. IV [1847], p. 188; *Nouv. études*, p. 28. — *EWALD, Entziff.*, p. 13. — *LEVY, Ph. St.*, II, p. 60.

90 / 99 א ת א ח א נ 9 א א א / א נ א א א נ א א א א	נעשא שדבר לעד- ו בעלמן כמלך אשר- ב איש
---	--

Vœu à Ba'al-Hammon. *Posuit Sadebar*.

שדבר, nom numide; comp. שדברעת dans une inscription de Maktar, et ci-après, n° 25.

25. [*Néop.* 74 = 105⁽¹⁾.] — J'ai traité plus haut (§ II) de cette inscription.

⁽¹⁾ L'identité de ces deux numéros de Schröder avait été conjecturée par *LIDZBARSKI, Handbuch*, s. v. עברחמן.



Bibliographie : JUDAS, *Annuaire de la Soc. arch. de Constantine*, t. II, 1854-1855, pl. V; *Nouv. ét.*, p. 32, n.; *Annuaire*, 1860-1861 (t. V), p. 32, n. 1; pl. 10, n° xx. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 107; III, p. 76. — DOUBLET et GAUCKLER, *Musée de Constantine*, p. 81-82, et pl. III, n° 1.

לעדן בעלמן זאב במלך
 [יה] אורם אזה שערכרעה בן
 נצ[ד] ושעמא את קולא

26. [*Néop.* 75.] — Trouvée à Guelma par M. Puel, en 1843. Dimensions : 0 m. 27 sur 0 m. 21. — Original au Cabinet du *Corpus*.

Bibliographie : JUDAS, *Nouv. ét.*, p. 14, 28, et pl. 2. — DELAMARE, pl. 185, n° 7. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 105. — SCHRÖDER, *Ph. Spr.*, p. 265 (tab. XVI, n° 8). — LIDZBARSKI, *Handb.*, p. 438; Taf. XVIII, 3.

אסאן/סגןאס	לעדן בעלמן שע-
אגאן/אגאן	בא ערסתן בן מיל-
אגאן/אגאן	בעתן במלך השרם
אגאן/אגאן	אהש ושעמא את קולא

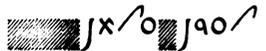
Vœu fait à Ba'al-Hammon par *Aristan, fils de Milcaton*.

ערסתן, ou peut-être ערצתן, mais non ערשתן. — השרם ou הזרם. — אהו ou אהש.

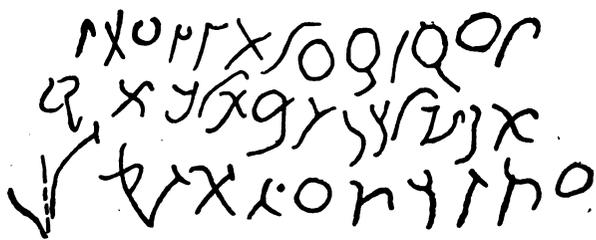
27. [*Néop.* 77.] — Stèle représentant un personnage en tunique, flanqué de deux colonnes cannelées; dans ses mains levées il tient un fruit (?) et un gâteau rond. Trouvée à Guelma, par le docteur Eug. Grellois, en 1845. Le monument mesure 0 m. 40 de hauteur sur 0 m. 17 de large; l'inscription, 0 m. 13 sur 0 m. 08. Original donné au Cabinet du *Corpus* par le docteur Judas.

Bibliographie : DELAMARE, pl. 190, n° 12. — E. GRELOIS, *Études arch. sur Ghelma*, pl. VII. — JUDAS, *Nouv. ét.*, pl. 3, n° 2. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 106. — PAPIER, *Lettres sur Hippone* (Bône, 1887), pl. XLI, fig. 45. — *Bulletin archéol. du Comité*, 1889, p. 262 (Ph. BERGER). — *Instructions pour la Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique* (Paris, 1890), p. 75. — Cf. aussi GSELL, *Atlas archéol. de l'Algérie*, feuille 9, p. 5, col. 2.

Le texte, légèrement gravé, est à peine lisible. Je crois discerner ce qui suit :

	לעדן [ב] עלמן
	ל שעבא
	לע. במלך [א] שרם הא
ח 2	יש

28. [*Néop.* 84.] — Inscription connue seulement par une copie conservée dans un manuscrit ayant appartenu à Quatremère, maintenant à la bibliothèque de Munich (*Cod. pun.* 1, fol. 26^b)⁽¹⁾. Elle y est accompagnée de cette mention : « Inscription de Qalma, rapportée par le Dr. Bernard. » Nous reproduisons ici la copie.



(1) J'ai parlé plus haut (§ III) de ce manuscrit. Depuis lors, j'ai eu entre les mains une copie des inscriptions, que je dois à l'obligeance du R. P. Zapletal, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

לעדן בעלמן נע.
 א. לבס במלך א[ש]ר[ם]
 עסא ושעמ[א] את קולא

Peut-être faut-il lire, l. 1-2 : נעשא פילכס : *posuit Felix* (?).

29. [*Néop.* 82.] — Fragment de stèle en marbre. A gauche du personnage mutilé, un autel. Trouvé par Delamare, à Guelma, en 1843. Monument tronqué par le haut; il mesure 0 m. 16 de haut sur 0 m. 26 de large. Original au Louvre (P. 314; A. O. 5292).

Bibliographie : DELAMARE, pl. 178, n° 21⁽¹⁾. — Cf. JUDAS, *Nouv. ét.*, p. 31, n. 1.

Le texte de l'inscription, qui occupait trois lignes et demie, est très effacé. On distingue seulement quelques lettres isolées. A la dernière ligne on lit ש א, peut-être le début de [אש[ר]ם] (?).

30. [*Néop.* 83.] — Partie supérieure d'une stèle votive très ornée, trouvée par Delamare, à Guelma, en avril 1844. Le fragment mesurait 0 m. 28 de haut sur 0 m. 32 de large. Ce monument est reproduit par Delamare (pl. 178, n° 23) à une échelle si réduite, que l'inscription est à peine indiquée. Le dessin original existe dans la collection de la Sorbonne (MS. 279, fol. 158)⁽²⁾. L'inscription a été cataloguée par

⁽¹⁾ C'est à tort que P. SCHRÖDER, *Die Phön. Sprache*, p. 70, la regarde comme inédite. Au reste, cet auteur ne cite aucune des six inscriptions contenues dans la pl. 178 de Delamare; ce qui donne à penser qu'il n'a pas recouru directement à cet ouvrage et s'y réfère de seconde main.

⁽²⁾ La bibliothèque de la Sorbonne possède, sous la cote MS. 273-280, une grande partie des dessins exécutés par Delamare, qui avaient été collectionnés par Léon Renier. Cf. R. CAGNAT, *Bulletin épigraphique*, VI, 1886, p. 232-243. — Le Cabinet du *Corpus* conserve la plupart des aquarelles qui reproduisent les inscriptions sémitiques.

largeur : 0 m. 23. La stèle est brisée en haut. Ce qui reste représente la moitié inférieure d'un personnage vêtu de la tunique plissée. L'inscription est complète. Les trois dernières lignes sont séparées en deux parties par les jambes du personnage. — Texte inédit.

	$\int 90 \swarrow$ $\int 9 \swarrow 0$ $\Theta \chi \rho \gamma$ $\int \chi \Theta^2$ $\cdot \chi \rho \swarrow 0$	
		לעדן
		בעלמן
		זבא ט-
$\int 0 \rho$ $\chi \chi \rho$ $\chi \swarrow$	$\cdot \chi \rho \swarrow 0$ $\chi \chi \rho \swarrow 0$ $\chi \chi \rho \chi$	יטא פ- לעזי א. בענ- א במלך אשרם אש- [ת] ושמה קלא

Dédicace à Ba'al-Hammon faite par *Titus Flavius . . banus*.

L. 3. שבא plutôt que זבא.

L. 4. La seconde lettre du cognomen est douteuse; elle paraît être un ו. Le א précédent, séparé du י par un espace, paraît appartenir à ce mot et ne doit pas être rattaché à פלעזי; j'ai vainement tenté la restitution [Ur]banus.

33. — Fragment triangulaire d'une inscription votive, conservé dans le jardin public de Guelma. Il mesure, dans ses plus grandes dimensions, en hauteur, 0 m. 11; en largeur, 0 m. 16. — Inédit.

Il ne reste que la fin de l'inscription, à lire et à transcrire ainsi :

$\chi \chi \rho$ $\chi \swarrow \rho \chi \Theta \chi \rho$ [במלך אור] א- [ש ו] שמע קלא
--	---

34. — Stèle conservée dans le jardin public de Guelma. Elle mesure 0 m. 32 sur 0 m. 28. Au-dessus de l'inscription est figuré un personnage tenant de la main gauche une palme et de la droite un objet indéterminé en forme de losange; de chaque côté est une sorte de gâteau arrondi. — Inédite.

לעדן בעלמן זב מהנבעל
 בן יג במלך אום עשו
 שמה אה קלא
 אן חפאן אן חפאן
 אן חפאן אן חפאן
 אן חפאן אן חפאן

Dédicace à Ba'al-Hammon, faite par *Matanba'al*, fils (*fille?*) de *Yaga* (?).

לעדן בעלמן est des deux genres. — בן ou בת; le ה et le נ ne se distinguent pas dans cette inscription. — יג paraît certain; cf. יגע, ci-dessus § X, n° 1. — אום, sic pour אורם. — עש au lieu de אש.

35. — Partie inférieure d'une stèle trouvée à Guelma, en 1843, par Delamare. Hauteur, 0 m. 28; largeur, 0 m. 16. Original au Cabinet du *Corpus*.

Bibliographie : DELAMARE, pl. 185, n° 5⁽¹⁾. — E. GRELOIS, *Études sur Ghelma*, pl. VIII.

J'ai cité plus haut (§ IX, n° 9) cette inscription ainsi libellée :

לעדאן בעלמאן שעבאה כלבטאר

On a pu remarquer que les inscriptions votives reproduites jusqu'ici sont conçues presque identiquement sur le même

(1) Schröder l'identifie à tort avec la néop. 20 (ci-dessus n° 22).

modèle. Elles comprennent : 1° la mention de la divinité : לערן בעלמן, *Domino Ba'ali Hammoni*, ordinairement placée au début; 2° le nom du dédicant; 3° une formule exprimant l'action du dédicant; 4° une formule eulogique שמע קלא, *audivit vocem eius*.

Cette dernière, dans les inscriptions de Carthage et de Constantine, est généralement introduite par la conjonction כ, כא, *quia*; ici au contraire elle est précédée de la conjonction ו, *et*. La différence entre les deux constructions ne peut être qu'une nuance. Dans le premier cas le sens strict serait : « Un tel a offert cet ex-voto . . . parce qu'il a été exaucé »; dans le second : « Un tel a promis (ou « placé ») cet ex-voto . . . et il a été exaucé ».

Mais la caractéristique des inscriptions de Guelma se trouve dans la formule dédicatoire. Tandis qu'à Carthage et à Constantine l'acte du dédicant est simplement exprimé par les mots אש נדר, *quod vovit*, ou נדר אש נדר, *votum quod vovit*, ici nous trouvons une formule dont la teneur fondamentale est :

(שבע או) זכה במלך אורם אש

Pour en bien saisir le sens il faut d'abord fixer la lecture matérielle; car, à l'exception du mot במלך, chacun des trois autres présente des variantes dont voici le relevé :

שעבאח; שעבא; זעבא, זובא; שבא, זבא, זאב, זב; שבח, זבח.

השרם, אשרם, הזרם, אורם.

חשת, שת, אהש, עסת, אשת, אות, האיש, היש, איש, עש, אש.

Nous sommes dans le plus grand embarras pour déterminer la vraie lecture du premier mot.

שעבאח est la forme la plus complète; les voyelles y sont exprimées : *šaboh*. Nous voyons que le radical se compose de trois

consonnes dont la dernière est une gutturale. זאב est pour זאבה, et שבה pour שבה. De même זאב, זובא, זעבא ne sont que les variantes orthographiques d'une même forme. L'échange des consonnes gutturales est un fait constant dans l'écriture néo-punique. D'autre part, il est difficile dans cette écriture, et même à peu près impossible dans les inscriptions de Guelma, de distinguer les lettres ז et ש, dont l'aspect est presque identique. Nous avons donc le choix pour les premières lettres entre זב et שב. La troisième dépendra de ce choix; si la première radicale est un ז, nous adopterons pour thème radical זבח; si la première est un ש, nous adopterons שבע. L'un et l'autre mot donne un sens satisfaisant. זבח signifie proprement « sacrifier » et שבע, « jurer, s'engager par serment ». En hébreu, l'un et l'autre verbe exige le ה devant le nom de celui à qui on offre un sacrifice, ou à qui on fait serment; ce qui est également le cas dans nos inscriptions : זבח לאדון בעלמן ou שבע לאדון. Les considérations grammaticales sont donc aussi insuffisantes que la paléographie pour nous guider ici. Les deux lectures demeurent matériellement aussi probables l'une que l'autre. J'incline pourtant à regarder זבח comme la vraie leçon. Outre qu'il existe déjà en phénicien et en punique des exemples de la transformation du ז en ס et en ש, la forme זבח se lit, sans doute possible, dans une inscription votive de Dougga⁽¹⁾.

On peut tirer un autre argument en faveur de la lecture זבח de l'inscription de Constantine, *Costa 103*. Cette stèle, publiée par Ph. Berger⁽²⁾, est aujourd'hui au Louvre (*A. O. 5250*). Comme la plupart des stèles de même origine, elle porte dans le fronton triangulaire le disque surmonté du croissant, et au-dessous de l'inscription, la main, le symbole divin et le caducée orné de bandelettes. Le texte est en caractères

(1) Cf. J.-B. ШАВОТ, *Les inscriptions de Dougga (Comptes rendus de l'Acad. des Inscr., 1916, p. 124)*.

(2) Cf. *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 332.

néopuniques très nettement gravés. Les mots sont légèrement séparés. On lit :

אָרִישׁ
 אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ
 אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ
 אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ אָרִישׁ

לאדן לבעלהמן ולחנה מענא בעל
 נדר אש נדר ארש המישטר
 בן כנחא זבח שמע קלא
 ברכא

*Au seigneur Ba'al-Hammon et à Tamit face de Ba'al;
 vœu qu'a voué 'Ariš, le M. ,
 fils de Chinito. Il a offert: il a entendu sa voix,
 il l'a béni.*

Le mot המישטר est un nom de fonction ou de métier précédé de l'article. Nous en ignorons le sens.

כנחא est probablement un nom numide; transcription latine CHINITVS (*C.I.L.*, VIII, 4807); comp. כנה (*C.I.S.*, I, 3145).

La formule finale n'est introduite par aucune conjonction. Il ne semble pas possible d'hésiter sur le sens. זבח, très distinctement écrit avec un ׀, et séparé du mot précédent par un large espace, exprime l'acte du dédicant; la suite exprime l'action de la divinité. On pourrait dire que זבח signifie « il a offert un sacrifice », selon le sens primitif du mot⁽¹⁾. Mais on

(1) Ph. Berger traduit simplement « sacrifice »; on ne s'explique pas le rôle de ce substantif dans la construction grammaticale de la phrase. Lidzbarski a proposé de remédier à cet inconvénient en lisant אִזְבַּח; mais la coupe des mots, nettement marquée sur la pierre, s'oppose à cette interprétation.

remarquera que זבח est remplacé par נאשא dans une locution analogue : *posuit : et audivit vocem eius*, qui termine l'inscription néop. 21 (ci-desus, n° 22).

Puisque זבח joue dans cette locution le même rôle que נדר ou נשא, il semble qu'on doive le regarder comme synonyme de ces verbes, ou tout au moins lui donner un sens très voisin, marquant l'accomplissement d'un vœu par l'offrande de la stèle sur laquelle est gravée l'inscription.

Au reste, déjà en hébreu le mot זבח avait reçu des acceptions métaphoriques dérivées du sens primitif. Il se dit, dans son sens strict, du prêtre qui immole la victime, et aussi, dans un sens moins rigoureux, de celui qui fournit la victime à ses frais. L'expression זבח תודה, *sacrificium laudis*, marque proprement un sacrifice d'action de grâces, mais aussi, souvent dans les Psaumes (L, 14; CVI, 17, etc.), des actions de grâces offertes au Seigneur à l'imitation d'un sacrifice. Une dérivation de sens analogue en phénicien n'a pas lieu de surprendre.

On peut donc admettre que ז(בחה) soit devenu ש(בה) en néopunique, dans les cas où cette dernière lecture paraît s'imposer paléographiquement.

Cette remarque sur la confusion possible entre les lettres ש et ז en néopunique s'applique non seulement au mot en discussion, mais aussi à la formule initiale des textes funéraires (אבן ז טנא). Je me suis demandé si, au lieu de cette lecture, généralement adoptée, il ne faudrait pas lire parfois אבן ש טנא, c'est-à-dire *lapis qui positus est*, au lieu de *lapis iste positus est*, le ש étant mis pour אש, pronom relatif. On a vu plus haut (§ X) que deux inscriptions de Bou-Atfan débutent précisément par אבן אש טנא, sans doute possible sur la valeur des lettres et sur la coupe des mots. Toutefois, je n'ose affirmer que cette hypothèse soit la meilleure.

Dans un cas comme dans l'autre, la substitution du ש au ז peut s'expliquer autrement que par la simple confusion de

deux signes semblables. Le changement a pu être amené par l'équivalence du son attribué à ces lettres dans la prononciation de basse époque. Nous en avons un indice dans l'inscription bilingue (*C. I. L.*, VIII, 5220) où le libyque *Zaktut* est transcrit en latin *Sactut*⁽¹⁾.

La même difficulté de lecture se présente pour le mot אורם ou אשרם; pour la même raison que plus haut, nous croyons que la forme correcte est אורם. Et ici encore nous pouvons invoquer le texte d'une inscription punique d'Hadrumète, citée plus loin. La forme הורם ou השרם est une simple variante orthographique, par la substitution de ה à א.

Si le sens de *votum*, c'est-à-dire objet voué, ex-voto, est indiqué par le contexte, l'étymologie de אורם demeure obscure. La première lettre fait partie du radical et ne peut être prise pour l'article. Le ם final indique une forme du pluriel, qui ne s'explique pas, puisque le mot désigne un objet unique, la stèle votive. On ne peut guère songer à lui attribuer une origine berbère, car il se rencontre dans l'inscription d'Esmunazar, en un passage pour lequel aucune explication satisfaisante n'a encore été proposée. Ce dernier fait rend également peu probable que le ם doive être considéré comme une amplification superflue, que nous avons constatée dans le mot אשהם, mais en néopunique seulement.

Que le sens du mot soit assez voisin de celui de נדר, et désigne l'objet matériel du vœu, cela ressort des inscriptions où ce mot forme le complément des verbes נשא או זכה. Dans une inscription d'Hadrumète⁽²⁾ il est joint au verbe נדר, et l'expression אורם אש נדר paraît ici synonyme de נדר אש נדר. A l'appui de cette opinion on peut encore invoquer la phrase

(1) Des cas analogues se rencontrent dans la prononciation de nos langues modernes, et même dans l'orthographe (*hazard, hasard, etc.*).

(2) EUTING, *Punische Steine*, Anhang, tab. 6, n° 9. — LIDZBARSKI, *Handbuch*, p. 432 (tab. XV, 2).

finale de la néopunique 11. Cette courte inscription est ainsi libellée⁽¹⁾ :

נדרער אש נעדרר חנא בן מתנבעל
שימש פגע אשרם האש

Les mots פגע אשרם האש, nettement séparés de ce qui précède par un blanc intentionnel, paraissent répondre à la 3^e ligne de notre n° 38 : ופנ את נדערם. La leçon פנ, au lieu de פגע, est de même nature que זכ au lieu de זכח. Par là même, nous voyons que le sens de ce verbe doit être très voisin de celui de נדר, et nous le traduirions volontiers par *solvit*.

Quant au mot אש, sous ses différentes formes, et toujours avec la confusion possible des lettres ש et ז, on ne peut guère le considérer autrement que comme le pronom démonstratif : ז et אז en phénicien, זאת dans l'inscription de Mesa, זה dans celle de Siloé.

Reste le mot במלך. L'hypothèse qui voudrait faire de אורם le complément de ce mot est exclue par ce que nous avons dit plus haut : אורם est le complément direct du verbe. L'expression במלך doit donc être considérée comme une proposition incidente ayant un sens par elle-même. Quel est ce sens? Nous sommes réduits à des conjectures. Avec le verbe שבח, on pourrait traduire littéralement « a juré . . . par le roi », mais l'expression במלך se trouve aussi avec le verbe נשא « a placé » (n° 22, 24). Il n'est pas croyable que l'auteur de la dédicace ait voulu dire qu'il accomplit son vœu « au nom du roi ». D'autre part, il serait assez naturel de trouver là une circonstance de lieu⁽²⁾; mais le mot מלך, auquel nous ne connaissons d'autre sens que celui de « roi, prince »⁽³⁾, ne se prête guère à une semblable interprétation, à moins qu'on ne veuille en faire le

(1) Geseuius, *Monumenta*, tab. 21, numidica 5^a.

(2) C'était l'opinion du Dr Judas qui, lisant les lettres מלך de gauche à droite (CLM), y trouvait le nom de *Calama*.

(3) A la rigueur, on pourrait admettre celui de « conseil ».

nom propre⁽¹⁾ de l'édifice ou de l'enceinte sacrée dans lesquels auraient été érigées les stèles. L'hypothèse n'est pas pleinement satisfaisante. Peut-être aimera-t-on mieux admettre que nous sommes en présence d'une formule répondant pour le sens à la formule si fréquente dans les dédicaces latines « pro salute imperatoris » במלך signifierait « pro rege ». Mais ici encore on pourra objecter que la préposition על conviendrait mieux que ב pour exprimer ce sens; et si cette idée a fait partie des conceptions puniques, comment se fait-il qu'on ne la trouve nulle part ailleurs que dans les inscriptions de Guelma?

En dehors des inscriptions votives que nous venons de citer, on en a trouvé quelques autres dont la rédaction est un peu différente. Les voici :

36. [*Néop.* 33.] — Fragment d'une stèle en pierre trouvée en avril 1844 à Guelma, par Delamare. Dimensions : 0 m. 20 × 0 m. 09. La partie inférieure est brisée. Original au Louvre (P. 315; A. O. 5293).

Bibliographie: JUDAS, *Ét. dém.*, p. 155, et pl. 26 bis. — DELAMARE, pl. 178, n° 10. — JUDAS, *Rev. arch.*, 1858, I, p. 133. — EWALD, *Entziff.*, p. 28. — LEVY, *Ph. St.*, II, p. 65. — SCHRÖDER, *Die Phön. Spr.*, p. 266.

ס	נ	א	ג	ס	ג	ל	ב	ע	ל	מ	ב	ע	ל	פ	ע	ל
א	נ	נ	א	א	א	ר	ב	נ	א	ר	א	ק	ל	מ	ס	א
												ל	ל	ל		

L. 1. לבעל, au lieu de לאר. — לעל *fecit*, au lieu de זבח ou נשא. Le lapicide semble avoir voulu faire un trait d'esprit en rapprochant לעל et בעל dans cette ligne.

L. 2. Le nom propre אקלמס n'est probablement pas sémitique. — אר est peut-être à compléter en ארש.

(1) D'origine numide (?).

L. 3. Le ל, troisième et seul signe visible de cette ligne emportée par la cassure, pourrait appartenir à la formule במלך.

37. — Stèle conservée dans le jardin public de Guelma. Le haut est brisé. L'inscription, mal conservée, mesure 0 m. 08 de haut sur 0 m. 18 de large. Elle est mutilée. Au-dessus, on voit les restes d'une image de femme tenant à la main une couronne. — Texte inédit.

<p>  </p>	<p> נאר בן קיטאן לא [ד]ן בעלאמן תנ. ע..... </p>
--	---

L. 1. זאר, ou זאר, ou זאר. — L. 2. ארן אן.

38. — Inscription trouvée à Guelma, et connue par un estampage du D^r J. Reboud, adressé à E. Renan en 1873. Il porte cette mention : « Guelma; ferme Chymal⁽¹⁾. » L'inscription mesure 0 m. 27 de long sur 0 m. 09 de hauteur. Les lettres sont parfaitement gravées. — Inédite.

<p> נורבעל בן הנבעל טין אמבעתלכתא ופנ את נדערם </p>	<p> גורבעל בן הנבעל טין אמבעתלכתא ופנ את נדערם </p>
---	---

Les mots sont séparés sur la pierre.

L. 1. גורבעל est la forme originale du nom *Gudubbal* signalé chez Apulée par Gesenius (*Monum.*, p. 389).

L. 2. טין, ou טינא si on y joint le א suivant malgré l'espace qui le sépare sur la pierre.

De la manière de couper les derniers mots de cette ligne dépend le sens de l'inscription. Si on lit אמבעתלכתא, il faut

(1) Ou « Chyniar » ; l'écriture est peu distincte.

considérer אִמְבַּעַת⁽¹⁾ comme un substantif désignant l'objet érigé. Cette lecture semble indiquée par la séparation marquée sur la pierre entre ה et ל, moins grande cependant qu'entre les autres mots de l'inscription. Si on lit אִמְבַּעַתְל בְּהָא, le mot sera un nom propre sujet du verbe מִין. On a ainsi le choix entre ces deux traductions :

Gudba'al, filius Hanniba'al, Gudba'al, filius Hanniba'al.
erexit דָּד . . . , filiae suae ou : Erexit Imbatal, filia eius,
et solvit vota. et solvit vota.

S'agit-il d'une inscription votive, ou d'une inscription funéraire? La première hypothèse paraît plus probable, à cause du mot נָדַעַר qui s'est rencontré seulement dans des inscriptions puniques votives.

L. 3. פָּנ pour פָּנָא; nous avons discuté plus haut (p. 90) le sens de ce mot.

39. — Une inscription trouvée plus récemment à Aïn Nechma figure au *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 940. Elle se lit :

תְּבַרְכָה בְּהָא אִרְשׁ *Tabarkat, filia Arisi.*

תְּבַרְכָה paraît être un nom numide.

Aïn Nechma a fourni principalement des inscriptions funéraires. Cependant l'image qui accompagne cette inscription semble nous inviter à la classer parmi les stèles votives.

40. — Pour ne rien omettre de ce qui intéresse l'épigraphie punique de Guelma, nous signalerons en dernier lieu la figure publiée par Delamare, pl. 178, n° 7. La stèle qu'elle reproduit a été trouvée en 1842, à Guelma, « vers les fours à chaux employés pour la construction du conduit de l'hôpital » (DELAMARE, note manuscrite).

(1) Ou מְבַעַת, si le א appartient au verbe מִינָא.

La stèle, brisée par en haut, représente un personnage debout, sommairement dessiné. Au-dessus du personnage il y a cinq caractères en apparence puniques. Ils sont gravés tout au bord de la pierre, et ils étaient peut-être surmontés d'autres lettres.

בנככע . 74 . 07

La lettre du milieu est mal reproduite, ou mal gravée; le signe de l'alphabet punique dont elle se rapproche le plus est le *ny*.

Cette petite inscription paraît être la même que celle que donne GUYON, *op. cit.*, pl. 2, n° 5.

XII

LA COLLECTION DE LA TOISON D'OR.

L'abbé Fr. Bourgade⁽¹⁾, qui fut le premier chapelain de Saint-Louis de Carthage, a publié en 1852, sous le titre pompeux de *Toison d'or de la langue phénicienne*, un recueil d'inscriptions néopuniques. L'ouvrage a eu une seconde édition en 1856. Tous les textes contenus dans ce recueil étaient inédits et ont alors exercé la sagacité des orientalistes. F. de Saulcy⁽²⁾, l'abbé Bargès⁽³⁾, H. Ewald⁽⁴⁾, le Dr Judas⁽⁵⁾, M. A. Levy⁽⁶⁾, plus tard P. Schröder⁽⁷⁾, se sont appliqués à

⁽¹⁾ Membre de la Société asiatique. Né à Gaujan (Gers) en 1806, mort à Paris en 1866. Voir E. VASSEL, *Un précurseur : L'abbé François Bourgade*, dans la *Revue tunisienne*, année 1909; et P. GABENT, *Un oublié* (Auch, 1905).

⁽²⁾ Cf. *Athenæum français*, 3 juillet 1852.

⁽³⁾ *Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques*, in-4°, Paris, 1852.

⁽⁴⁾ *Entzifferung der neupunischen Inschriften*, Göttingen, 1852.

⁽⁵⁾ *Nouvelles études sur une série d'inscriptions numidico-puniques...*, Paris, 1857.

⁽⁶⁾ *Phönizische Studien*, Zweites Heft (1857).

⁽⁷⁾ *Die Phönizische Sprache*, Halle, 1869.

leur déchiffrement, sans toujours réussir à surmonter la double difficulté provenant et de l'imperfection des reproductions ⁽¹⁾, et de l'état encore rudimentaire des études phéniciennes. Le progrès de ces études n'est pas arrivé à un point qui permette de lever toutes les difficultés d'interprétation; mais on peut aujourd'hui améliorer notablement la lecture des textes, base indispensable des recherches ultérieures.

Les inscriptions sont appelées *tunisiennes* par Bourgade. Dénomination très vague qui doit s'entendre en ce sens que les monuments ont été recueillis en Tunisie, mais non pas à Tunis même. L'auteur ne possédait sans doute pas de renseignements précis sur l'origine des stèles. Il se borne à dire que quelques-unes ont été trouvées « sur les ruines de Carthage ou aux environs ⁽²⁾, les autres sur divers points de la régence de Tunis. Plusieurs ont été découvertes par feu M. Honegger, archéologue distingué qui a exploré la régence ».

La collection réunie par Honegger ⁽³⁾ resta entre les mains de l'évêque anglican de Tunis ⁽⁴⁾; elle fut mise en vente en 1852, et Bourgade se rendit acquéreur de la majeure partie des monuments. Un peu plus tard, plusieurs d'entre eux se trouvaient au British Museum, où Levy les examina en 1863 ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Dans la première édition les planches ont été dessinées par Pompeo Sulema, professeur de dessin au collège Saint-Louis de Tunis, et gravées à Paris chez Delamare. Celles de la seconde ont été dessinées et gravées par Sulema, et tirées à Tunis même, dans l'imprimerie que Bourgade avait créée.

⁽²⁾ Ceci ne peut guère s'appliquer qu'aux inscriptions dites carthaginoises A et B, et 19° tunisienne. Toutes les autres proviennent de Maktar ou des environs de cette localité.

⁽³⁾ Un Allemand, qui avait accompagné le consul anglais Thomas Reade dans son voyage à Dougga.

⁽⁴⁾ JUDAS, *Nouvelles études*, p. 37.

⁽⁵⁾ Cf. *Phönizische Studien*, III, p. 62. — Selon des renseignements oraux, recueillis à Tunis par M. de Sainte-Marie, en 1873 (cf. *Mission à Carthage*, p. 7), trente ou quarante inscriptions néopuniques laissées par Bourgade auraient été vendues aux enchères, après sa mort, adjugées à un Hellène et

Nous possédons les estampages des textes conservés au British Museum, et même de quelques autres. Nous allons passer en revue toutes les inscriptions du volume :

1. Carthaginoise A = C. I. S., I, 443. — Carthaginoise B = C. I. S., I, 444.

2. 1^{re} tunisienne (néop. 35). C. I. L., VIII, 1008. — Original au British Museum⁽¹⁾.

La reproduction (agrandie de moitié) est assez fidèle, sauf pour le dernier mot. La séparation des mots est mieux marquée sur la pierre. L'inscription a été lue correctement :

לארזן לבעל נדר אש נדר
CRES·
שמע קלא ברבא

3. 2^e tunis. (néop. 36). Au British Museum.

La partie gauche de l'inscription est à peine lisible; la pierre s'est effritée. Je crois distinguer ce qui suit :

לארזן לבעל נדר
ער אש נדרא [בעל-
אננ בעת בענד ש] [פ]
ט ברב.....
כה ש[כ]ע [ק]ל[א] ברבא

dirigées sur la Grèce. Ces renseignements sont en désaccord avec les faits. Il est probable que Bourgade se défit lui-même de sa collection au plus tard en 1858, époque où il quitta définitivement la Tunisie. Parmi les stèles qui ne sont pas entrées au British Museum, les unes ont dû aller à la Manouba (par exemple les 37^e et 39^e tunis., d'après Euting), et les autres dans des collections privées.

⁽¹⁾ Le C. I. L. décrit ainsi les sujets qui accompagnent le texte : au-dessus « homo sacrificans in aedicula in suggestu stans »; au-dessous « tibicen et homo qui taurum trahit fune super cornua iacto ».

L'auteur est le même que celui du n° 5 (ci-après). — בתה
pour בת.

4. 3° tunis. (néop. 37). Au British Museum.
La reproduction est défectueuse, plusieurs signes sont omis.

לאדן לבעל נדר	אֲאֲ	גִּי
מִשׁ מוֹדַעֲנָן בֵּן	אֲאֲ	גִּי
עבדמלקרה	אֲאֲ	גִּי

Vœu de . . . dan, fils de 'Abdmelqart.

La forme de quelques caractères est négligée, les mots sont espacés irrégulièrement.

L. 2, au début de la ligne : אש ou טש. Dans le premier cas, le graveur aurait omis נדר après אש; si on lit טש, ces deux lettres appartiendront au nom propre. Celui-ci est terminé en דען ou דעת, comme beaucoup de noms numides.

5. 4° tunis. (néop. 38). Destination inconnue.
Estampage au Cabinet du *Corpus*.

לאדן לבעל נדר אש נדרא	אֲאֲ	גִּי	אֲאֲ	גִּי
בעלאננ בת בענן ש [פש]	אֲאֲ	גִּי	אֲאֲ	גִּי
נא	אֲאֲ	גִּי	אֲאֲ	גִּי

Vœu de Balonag, fille de Banak.

Cette inscription est du même auteur que notre n° 3 (néop. 36). La lecture du nom féminin בעלאננ est ainsi assurée.

Tout au plus pourrait-on hésiter sur l'avant-dernière lettre, *נ* ou *ח*. Le premier élément בעל ne paraît pas être le nom divin, mais la première syllabe (*Bal*) d'un mot numide. — Le nom du père paraît écrit בענך ou בענר. On pourrait difficilement lire בערך. — La 3^e ligne est emportée par une cassure.

6. 5^e tunis. (*néop.* 39). Destination inconnue.

La reproduction du texte donnée par Bourgade est fidèle. L'image du bas-relief qui surmonte l'inscription n'est donnée que dans la 2^e édition.

אֲרֵן	לְבַעַל	נֶדֶר	אֶשׁ	נֶדֶר
עֲבַדְמֶלְקָן	בֶּן	בֶּן	בְּעַלְחַנָּא	
כַּחַן	כַּחַן	שְׁמַע	מֵלֵא	
בְּרַכָּא				

Vœu de *Abdmeqart, fils de Ba'alhanno*⁽¹⁾.

L'inscription présente plusieurs fautes évidentes, dues au lapicide : עבדמלקן pour עבדמלקרת (en outre la forme du *ק* est défectueuse); קלא pour מלא; ברקא pour ברכא.

7. 5^e tunis. *bis* (*néop.* 40). *C.I.L.*, VIII, 1012. Destination inconnue⁽²⁾.

(1) C'est le texte de cette inscription mal interprété qui a fourni à Bourgade la matière de son opuscule : *Baal-Hah (Maître de l'anneau), c'est-à-dire Mercure représentant le soleil dans sa révolution annuelle*, Paris, 1857 (tiré à peu près textuellement du commentaire de la *Toison d'or*).

(2) *C.I.L.* : «Ara parvula super fracta Carthagine reperta, ibi servata anno 1860 apud custodem sacrarii Sti Ludovici, postea vendita. — GUÉRIER, *Voyage*, I, p. 24, n° 9.»

Cette inscription bilingue n'est pas dans la 1^{re} édition. A l'inverse du n° 1, où la formule punique était complétée par un nom romain, ici le texte punique consiste dans le seul nom propre קלעדא = *Celadus*.

C·DECRIVS·CELADVS
VOTVMSOLVIT·LIBES
ANIMO· Ⲙⲑⲟⲩⲗ

8. 6° tunis. (*néop.* 41). Au British Museum.

Ⲙⲑⲟⲩⲗ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ
ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ
ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ

לאדן לבעל נדער אש נדר חמלק
בן עזרבעל בן מתנבעל פֿען בען
שמה קלא [ב]רעכא

Vœu de *Himilco*, fils de *Azerba'al*, fils de *Matanba'al*.

כען est pour פֿען. — La 1^{re} lettre de ברעכא est assez confuse; le graveur avait écrit, semble-t-il, d'abord un Ⲙ qu'il a ensuite surchargé d'un ⲑ.

9. 7° tunis. (*néop.* 42). Au British Museum.

Ⲙⲑⲟⲩⲗ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ	לאדן לבעל נדר אש נדר
ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ	יעלצסען בן ברכבעל בן
ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ	[ⲑ]שחסען כחה כחה שמע
ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ ⲛⲉⲑⲓⲙⲓⲗⲟ	קלא ברבא

Vœu de *Ialsasan*, fils de *Berikba'al*, fils de *Baštasan* (?).

La vocalisation de ces noms numides est en partie conjecturale. La 1^{re} lettre de la l. 3 est כ, ד ou ר.

כחח est pour כחן, et כחן est lui-même une variante orthographique de כען. Ce mot, par la place qu'il occupe dans les inscriptions, doit être considéré comme synonyme, ou plutôt comme une forme augmentée de כע, orthographe habituelle de la conjonction כ dans les inscriptions de Maktar (Mésa : כי; souvent à Constantine et parfois à Maktar : כא et כח). La répétition serait une marque d'intensité : « parce que certes » il a entendu sa voix.

10. 8° tunis. (*néop.* 43). Au British Museum.

L'inscription est tracée en grandes lettres, dans un cadre à queues d'aronde. Au-dessus se trouve un bas-relief (figuré dans la 1^{re} édition, omis dans la seconde) représentant deux personnages ailés, de profil, affrontés; celui de gauche tient de la main droite une palme et celui de droite, de la même main, une couronne qu'il pose sur la tête d'un oiseau placé entre eux deux. Le texte se lit ainsi très distinctement :

אָאָרְאַן אַלְסַן אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן	לְעָרְוֹן לְבַעֲלֵעָמֶן נַאֲקִידֶשׁ
אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן	נִדְעָר אֶשׁ נִדְעָר מִתְנֵי-
אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן	בַּעַל בֶּן בַּעֲלִיתִי [זֶּן פִּיגִי]
אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן אֶלְבַּרְכַּן	אֶשׁ עָמַא אַח קוּלַא בַּעֲרַכַּא

Vœu de *Matanba'al*, fils de *Ba'alyaton*.

La lecture du texte est certaine, sauf pour les dernières lettres de la 3^e ligne.

Le sens invite à prendre pour un ך la lettre qui suit le ת, et qui ressemble à un כ. Les signes suivants pourraient être un

ל), mais sont à lire plutôt א²). Le א placé au début de la l. 4 appartiendrait à ce mot. פִּינָא est peut-être le même verbe que nous avons déjà trouvé sous les formes פִּנַע (néop. 11) et פִּנַּ in dans une inscription de Guelma. Cf. ci-dessus, § XI, 35, 38.

Une autre difficulté gît dans l'orthographe du dernier mot de la l. 1 : נִאֲקִירֶשׁ. Il semble qu'on doive y voir un adjectif qualifiant Baalhammon. Le נ initial serait une répétition fautive, et נִאֲקִירֶשׁ pour הַקֹּדֶשׁ « le saint ». L'épithète *sanctus* est souvent accolée au nom des divinités dans les inscriptions romaines d'Afrique; par exemple : Aesculapius sanctus (2587), deus sanctus Aulisua (9906), Genius sanctus (10717), deus sanctus Iupiter (9649), Minerva sancta (4578), Mercurius sanctus (2643), deus sanctus Saturnus (8449), Silvanus sanctissimus (2672), etc.

11. 9° tunis. (néop. 44). Destination inconnue.

נִאֲקִירֶשׁ נִיִּי אֲסִינִי אֲסִינִי
 אֲסִינִי אֲסִינִי אֲסִינִי אֲסִינִי
 נִיִּי אֲסִינִי אֲסִינִי

לארן לבעלעמן נדר אש נערר
 ארש הכהן גלא בן שעלא
 כה שמע קלא ברכא

Vœu de *Aris*, fils de *Šalo*.

Salo s'est trouvé dans une inscription romaine (VIII, 8773).

הכהן גלא. Cette expression, dont la lecture ne fait pas de doute, signifie « prêtre de Gilo » ou Gulo. Il s'agit sans doute

14. 1²° tunis. (*néop.* 47). Destination inconnue.

טנא אבן ז למענ-	טנא אבן ז למענ-
רסען בן סלדיא	רסען בן סלדיא

Épithaphe de *Magarsan*, fils de *Selidiu*.

15. 1³° tunis. (*néop.* 48). Destination inconnue.

Je ne possède aucun estampage de ce texte qui, par bonheur, est très clair dans les copies de Bourgade.

טנא אבן ז	טנא אבן ז
למסמכעה בן	למסמכעה בן
מערוזא	מערוזא

Épithaphe de *Masmakat*, fils de *Maruzus*.

טסמכעה est à rapprocher de *Masmaco* (*C. I. L.*, VIII, 23452). Il faut lire טסמכעה (et non טסמכען) dans l'inscription de Maktar Bordier 73.

16. 1⁴° tunis. (*néop.* 49). Destination inconnue.

A lire d'après Bourgade :

טנא אבן ז למעט-	טנא אבן ז למעט-
ר בן מעסקלא	ר בן מעסקלא

Épithaphe de *Satur*, fils de *Masculus*.

מעסקלא est une transcription correcte de *Masculus*; mais, à côté de cette forme, nous avons à Maktar טסקלת, qui paraît être un nom libyque. Est-ce une simple coïncidence, ou est-ce

le même nom dont la désinence aurait été accommodée au génie de l'une et l'autre langue? Je ne saurais le dire.

17. 15^e tunis. (*néop.* 50). Destination inconnue.
Lecture basée sur un estampage :

ט א ס ח ג א ג ח	ז הב טעא
ג א ח א א ח א ח ג	למשהעלן ב-
א ח א ח א ח א ח	ז מערוזא

Épithaphe de *Mastatan*, fils de *Maruzus*.

La 1^{re} et la 3^e lignes sont sûres. A noter l'orthographe défectueuse טעא pour טענא; הבן pour הכן. — Dans משהעלן la seconde lettre pourrait, à la rigueur, être un ס; pour la 5^e, on peut hésiter entre ח et ג, mais le ג de בן a une forme différente. La lecture proposée présente une certaine analogie avec le nom *Mustutus* (*R. É. S.*, 254).

18. 16^e tunis. (*néop.* 51). Au British Museum.

ט א ס ח ג א ג ח	טעאנ זלברכעל
ג א ח א א ח א ח ג	בה יעדבני
א ח א ח א ח א ח	ועוע שע[נ]ה
א ח א ח א ח א ח	אסרם ועמש

Épithaphe de *Barik(ba)al*, fille de *Isdabai*.

L'inscription est nettement gravée; la forme des lettres est bonne; mais il y a plusieurs fautes. Restituer א[ב]ן [טע[נא] au lieu de טעאנ, et ברכ[ב]על au lieu de ברבעל (l. 1); — dans שענא (l. 3), le נ est écrit au-dessus de la ligne, à cause d'un défaut de la pierre. — חמש pour עמש (l. 4) est fréquent.

L. 2, יעשרבי. La lecture est ici absolument certaine; comme d'autre part nous avons le nom ישראל en punique (*C.I.S.*, I, 697, 1247) et en néopunique (*néop.* 131), l'existence d'une racine ישר paraît s'imposer.

Il faut également lire ישרבי dans la néop. 45 (cf. ci-dessus, p. 16), au lieu de ישרבי que nous avons accepté à tort à la suite de Schröder et de Lidzbarski; là, en effet, la 3^e lettre pouvait être prise indifféremment pour ר ou ד, et la lecture ר semblait appuyée par le nom יעורבל (Schr.), יעורבל (Lidz.), que ces mêmes auteurs croyaient lire dans la néop. 13. Or, cette dernière inscription, qui est au Musée de Naples⁽¹⁾, porte clairement ceci :

טסנס אפן ה'אןנסן פן גאמא
 209 סאא סאא סאא סאא
 טענע אבן ז למתנבעל בן יעשר-
 בעי עוא שענה עטר ועמש

Les deux noms, ou plutôt le même nom orthographié יעשרבי (*néop.* 51) et יעשרבי (*néop.* 13) désigne peut-être un seul et même individu, et les deux pierres peuvent provenir du même tombeau.

19. 17° tunis. (*néop.* 52). Destination inconnue.

D'après Bourgade il faut probablement lire :

טענא אבן ז לבע[לש-]
 מע בן מעסקלא [ר].
 א בן שענה שבעם

⁽¹⁾ La reproduction donnée par SCHRÖDER, *Die Phön. Sprache*, tab. XVII, n° 3, est fidèle et présente notre lecture. On ne s'explique pas comment l'auteur a pu transformer, sans hésitation, le י final en ל.

Építaphe de *Ba'alšama* (?), *fils de Masculus*.

Les restitutions sont faites par conjecture, à défaut d'estampage. בעלשמע et מעסקלא sont d'ailleurs des noms connus; pour ce dernier, voir ci-dessus, n° 16.

La difficulté est de savoir à quel mot appartient le מ initial de la 3^e ligne. Il manque sûrement un ou deux signes à la fin de la seconde ligne, après celui que nous lisons נ. On serait tenté de restituer le mot מ[מכ], qu'on trouve dans l'inscription de Maktar éditée plus haut (§ IV, E, n° 15). M. Clermont-Ganneau m'a fait observer que מכא pourrait bien être là à la place de זכא, qui répondrait à la formule des épitaphes latines *pius*, ou plutôt *innocens*, vu le bas âge du défunt (deux ans). Si on adopte cette interprétation, la présence du נ devant le mot et l'âge avancé du défunt rendent ici moins probable la lecture מכא.

20. 18° tunis. (*ndop.* 53). Au British Museum.

טנא עבן ז לנאמלא בן	פאןאןפאןאןאןאןאןאןאןאן
סהלדיא עוא שענת	אןאןאןאןאןאןאןאןאן
חמש	אןאןאןאןאןאןאןאןאן

Építaphe de *Gemellus* (?), *fils de Selidiu*.

נאמלא : la lecture est certaine. Ce nom ne s'est pas rencontré ailleurs sous cette forme, mais nous avons נמלא, ci-dessus § IV, A, n° 7. Les deux leçons peuvent représenter le nom romain *Gemellus*, très usité en Afrique.

21. 19° tunisienne, Inscription punique. Destination inconnue,

Cette inscription figurait déjà dans la 1^{re} édition de la *Toison d'or* (1852). Elle a été de nouveau publiée, avec un fac-similé très soigné, par le Dr Judas dans la *Revue africaine*, année 1870, p. 326-330⁽¹⁾, où elle est donnée comme inédite, et comme ayant été trouvée en 1868, à Carthage, « dans un amas de décombres, entre le grand cirque et les citernes » par M. Roland de Bussy, attaché à la légation de France à Tunis⁽²⁾. Comment ce petit morceau de marbre (0 m. 15 de longueur) est-il passé des mains de l'abbé Bourgade dans un monceau de décombres? Où est-il maintenant? La chose est sans importance pour l'épigraphie.

La pierre, destinée à être encadrée dans une porte de tombeau, est mutilée à gauche. Elle portait une seule ligne d'écriture, à lire, d'après les fac-similés concordants de Bourgade et de Judas :

▨ 4904944490944499994

Ce texte renferme des anomalies, dues soit à l'ignorance ou à la distraction du graveur, soit à la nécessité de graver trois noms propres dans un espace trop restreint. Bien que les lettres soient nettes, on n'en peut tirer aucun sens, si on ne complète les mots de la manière suivante :

... עבד בן עבד [ג] אשט [ד] עב [ה בן]

Tombeau de 'Abmelqar(t, fils de) 'Ab(d)esm(un), fils de 'Abd. . .

⁽¹⁾ L'article est intitulé : *Sur un fragment d'inscription carthaginoise inédit*. Il ne figure pas dans la bibliographie dressée par Lidzbarski (*Handb. d. nord-sem. Epigr.*).

⁽²⁾ Ce sont sans doute ces détails qui ont empêché Judas de reconnaître l'identité du texte avec celui de Bourgade, qui devait pourtant lui être familier,

22. 20° tunis. (néop. 54). Destination inconnue.

טסאסאפאסאח	טענא עבן אז ל
טטאסאפאסאח	טרטלע בת יער-
אסאסאפאסאח	תען ועוע שענ-
 	ת[ש]ל[ש]

Épithape de *Tertulla*, fille de *Iuratan*.

א forme du pron. dém., rare en néopunique. — טרטלע : *Tertulla*. — יערהען, en transcription romaine : *Iuratanus* (*R. É. S.*, 520 A), à côté de *Iurathan* (*C. I. L.*, VIII, 22687, 22758). La forme libyque serait $\text{I}+\text{O}\zeta$, et il faut peut-être lire ainsi, au lieu de $\text{I}+\text{O}\zeta$, dans Reboud 218 (cf. § XI, n° 4).

23. 21° tunis. (néop. 55). Destination inconnue.

... 

פסאסאפאסאח אסאסאפאסאח

אח אפאסאפאסאח אפאסאפאסאח

... [בת].....

בעל ועוא שענה טישם וע-

כש תמא בחים מהשערה

La 1^{re} ligne, qui contenait le nom de la défunte, est emportée par la cassure. Au début de la l. 2, les lettres בעל sont la fin d'un nom propre. Qu'il s'agisse de l'épithape d'une femme, on le voit par l'adjectif féminin תמא. — L'expression

תמ בחים est traduite «honeste» dans la bilingue *néop.* 69 (ci-dessus § IV, A, 9). — טישם est pour השעם «90».

טהשערת est regardé par Lidzbarski (*Handb.*, s. v.) comme un partic. pual du verbe אשח; le sens serait celui du latin «feliciter».

24. 22° tunis. (*néop.* 56). Passée dans la collection Marchant⁽¹⁾; elle est maintenant au Bardo (n° 1134).

טנא עבן ז לסוע	טנא עבן ז לסוע
? בת בעשא עוא	טנא עבן ז לסוע
שענה . . שם	טנא עבן ז לסוע

Épitaphe de *Sua . . . , fille de Bassus.*

טוע; il y avait peut-être encore une lettre à la fin de la ligne, et une autre au début de la l. 2 : ו ou א, mais non pas ג. — בעשא répond assez bien au latin *Bassus*. — Le nombre des années est probablement שם[של] «trente».

25. 23° tunis. (*néop.* 57). Destination inconnue.

D'après Bourgade, nous lisons :

טנא הבן ז	טנא הבן ז
לאספתעלן	טנא הבן ז
בן מערוזא	טנא הבן ז

Épitaphe de *Ispatalan, fils de Maruzus.*

⁽¹⁾ Cf. J.-B. CHABOT, *Les inscriptions puniques de la collection Marchant* (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, année 1916, p. 17 et suiv.).

A défaut d'estampage, on ne peut garantir la lecture אספהעלן. — Noter la répétition du nom מערוזא *Maruzus*, dans nos inscriptions (n^{os} 15, 17, 25). Cette répétition suggère l'idée que ces textes proviennent d'un même tombeau de famille, probablement de Maktar, où le même nom s'est rencontré plusieurs fois (voir la liste à la fin du § IV).

26. 24° tunis. (*néop.* 58). Au British Museum.
Voir ci-dessus, § IX, sous le n^o 2.

27. 25° tunis. (*néop.* 59). Est passée dans la collection Marchant; se trouve maintenant au Bardo (n^o 1135)⁽¹⁾.

La pierre s'est effritée; le milieu de la première ligne a disparu.

טונוי אפ	טנה אב[ן] זלארשם
האראא	בן המלכה ועוה
גאסא	שענה שבועם
גאסא	

Épitaphe de *Arisam*, fils de *Hamilkat*.

Les dernières lettres du nom המלכה, aujourd'hui peu visibles sur la pierre, se distinguent assez bien sur l'estampage ancien que nous possédons.

28. 26° tunis. (*néop.* 60). Destination inconnue.
La copie de Bourgade est suffisamment distincte.

⁽¹⁾ Voir la note précédente.

On lit :

טנא עבן זלבעלצר כה מתנ-

בעל עשה צדק בן מתנבעל

חוע שנה ערבם וע[מש]

טנא עבן זלבעלצר כה מתנ-

בעל עשה צדק בן מתנבעל

חוע שנה ערבם וע[מש]

Épitaphe de *Baalsid*, fille de *Matanba'al*, femme de *Šadik*, fils de *Matanba'al*.

Le n. pr. fém. בעלצר, ne s'est pas rencontré ailleurs. La 1^{re} lettre a, dans la copie, la forme d'un ת, différent toutefois des autres ת de l'inscription.

29. 27° tunis. (néop. 61): Destination inconnue.

אבן סה טנא לסורא
בן נעני יולי עוא שנת
עסר ושבע דל שם נעם

Épitaphe de *Severus*, fils de *Gaius Julius*.

Dans דל שם נעם, le premier mot était lu בל et regardé comme une contraction de בעל (LIDZB., *Handb.*, s. v.); M. Clermont-Ganneau (*Rec. d'arch. or.*, III, p. 8, 24) a reconnu la vraie leçon et fixé le sens de דל; la locution « possesseur d'une bonne renommée » répond à peu près au *vir bonae memoriae* des épitaphes romaines.

L. 1. ~~הא~~הא. Le nom propre est incomplet de la fin (la pierre est brisée à gauche); il devait être suivi de בן (ou בת).

L. 2. Bourgade a lu טנע; mais le ע n'est pas sûr. — עביא « son père ».

32. 30° tunis. (néop. 64). Destination inconnue.

Le bas-relief qui accompagne l'inscription n'est figuré que dans la 1^{re} édition.

טנע עבן ז	טנע עבן ז
לולכע בת אשם	לולכע בת אשם
ועזע שענה עסער	ועזע שענה עסער
ושש	ושש

Épitaphe de *Zileka*, fille de *Ašim*.

ולכע, comp. le nom fém. *Sileca* (C.I.L., VIII, 11845, 11873; à Maktar).

33. 31° tunis. (néop. 65). Destination inconnue.

La 2^e édition n'a pas l'image du bas-relief.

טנא אבן ז לברכבעל	טנא אבן ז לברכבעל
בת בעלשמע ועזח	בת בעלשמע ועזח
שנה ארבעם	שנה ארבעם

Épitaphe de *Berikba'al*, fille de *Ba'alšema'*.

ברכבעל, nous avons déjà trouvé (n° 18) un exemple de ce nom employé pour désigner une femme. Il est habituellement masculin. La forme féminine ברכתבעל s'est aussi rencontrée.

34. 32°, 33°, 34°, 35° tunis. (*néop.* 66-69). Destination inconnue.

Inscriptions provenant de Maktar. Voir ci-dessus, § IV, A, n° 6-9.

35. 36° tunis. (1^{re} et 2^e édit.). — Inscription latine. *C.I.L.*, VIII, 1145 : *L. Iuli Urba(n)i*. — Au British Museum.

36. 37° tunis. [dans la 1^{re} édit.; omise dans la 2^e] (*néop.* 70) = Euting, *néop.* 119. Cf. ci-dessus, § III.

37. 38° tunis. [dans la 1^{re} édit.; 37° dans la 2^e] (*néop.* 71). Au British Museum.

ש אדנבעל בן אַאִיזִיִּסִיִּן
עבדמלקרת אַאִיִּן

De 'Adoniba'al, fils de 'Abdmelqart.

On peut se demander si l'inscription est votive ou funéraire. La tournure « *De un tel* » se lit dans trois inscriptions de Constantine (Costa 14, 54; *néop.* 108) qui appartiennent à un ensemble d'inscriptions votives. Dans ce cas, le sens n'est pas rigoureusement, comme a souvent traduit Philippe Berger, « *ce que un tel* » (sous-entendu « a offert »); mais il faut sous-entendre נדר, *vœu*, devant le ש indice du génitif, comme on

le voit par l'inscription Costa 58 (Louvre, A. O. 5195). Elle consiste en une seule ligne ainsi conçue :

⚡⸘⸙⸚⸛⸜⸝⸞⸟⸠⸡⸢⸣⸤⸥⸦⸧⸨⸩⸪⸫⸬⸭⸮ⸯ⸰⸱⸲⸳⸴⸵⸶⸷⸸⸹⸺⸻⸼⸽⸾⸿⸰⸱⸲⸳⸴⸵⸶⸷⸸⸹⸺⸻⸼⸽⸾⸿

⸘⸙⸚⸛⸜⸝⸞⸟⸠⸡⸢⸣⸤⸥⸦⸧⸨⸩⸪⸫⸬⸭⸮ⸯ⸰⸱⸲⸳⸴⸵⸶⸷⸸⸹⸺⸻⸼⸽⸾⸿

Votum τῶν Μαγονῶν, filii Bizh[ai?].

38. 3^e tunis. [1^{re} édit. ; dans la 2^e, le dernier mot seul est reproduit] (*néop.* 72). — Cf. ci-dessus, § III.

39. La dernière planche de la 2^e édition reproduit encore la 1^{re} numidique de Gésenius (*néop.* 7). La planche qui terminait la 1^{re} édition représentait un bas-relief anépigraphé (sacrifice d'un taureau); elle est supprimée dans la 2^e édition.

On est surpris du nombre relativement considérable de fautes qui se rencontrent dans ce groupe d'inscriptions. La raison en est probablement la suivante : l'ouvrier chargé de graver les textes devait, parfois, suivre un modèle tracé d'avance, au charbon ou autrement, sur la pierre même; dans ce cas, les fautes ne pouvaient guère consister qu'en la déformation de caractères semblables, comme \uparrow et \downarrow ou \downarrow et \uparrow . Parfois sans doute, le modèle lui était remis sur un ostracon; et dans ce cas, en dehors de la confusion possible des lettres voisines de forme, on se heurte à des omissions (cf. n^o 17, 18), plus rarement à des répétitions. Il paraît évident que certains ouvriers n'avaient pas lire ou ne comprenaient pas le punique : tel est assurément le cas de celui qui écrivait nettement כלא au lieu de קלא , et ברכא au lieu de ברכא (n^o 6).

XIII

NOUVELLE INSCRIPTION PUNIQUE DE SARDAIGNE.

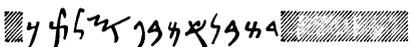
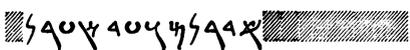
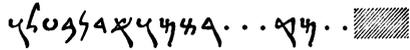
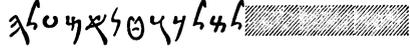
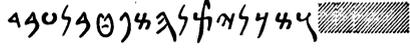
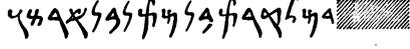
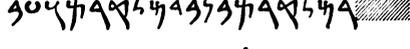
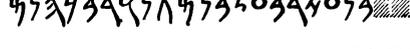
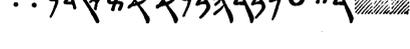
Le professeur Ign. Guidi a eu l'extrême obligeance de m'adresser les documents relatifs à l'inscription punique à laquelle j'ai fait allusion plus haut (§ I), qui lui ont été communiqués récemment; ce sont deux estampages et une copie exécutée d'après le monument. Un examen attentif de ces documents m'a conduit à une lecture qui diffère notablement sur quelques points de celle qui a été proposée.

L'inscription est aujourd'hui au musée de Cagliari. Elle fut découverte fortuitement, en novembre 1912, « nel giardino Birocchi, in località SS. Anunziata ». Le fragment de marbre sur lequel elle est gravée mesure 14 centimètres de hauteur sur 11 de largeur et 7 d'épaisseur⁽¹⁾. Le texte comporte onze lignes de petits caractères puniques, nettement et profondément gravés. La 11^e ligne, gravée tout près d'une légère corniche en saillie, était apparemment la dernière. L'espace vide qui surmonte la 1^{re} ligne indique suffisamment qu'il n'y avait pas d'écriture au-dessus de cette ligne. Le texte est donc complet à gauche, en haut et en bas, mais il est mutilé à droite. Nous essayerons de déterminer dans quelle proportion.

Nous donnons d'abord en caractères phéniciens les parties dont la lecture nous semble hors de doute. Dans la transcrip-

⁽¹⁾ *Notizie degli scavi d'antichità*, t. X, p. 87.

tion hébraïque nous ajoutons les restitutions qui nous paraissent certaines ou probables.

- 1  1
- 2  2
- 3  3
- 4  4
- 5  5
- 6  6
- 7  7
- 8  8
- 9  9
- 10  10
- 11  11

- 1 [ק]דש בנאם בפסלה כ[ם]
- 2 [מן] אדרנם ועד צערנ[ם]
- 3 [עב]מק[ר]ב א[רשם] ואדנבעל ו
- 4 כן בע[ל]שלך וטנאם על ה-
- 5 [מלכת] כן [ושכניחן השפט כן עבד-
- 6 ב[דמלקרת] כן מתן כן ארש ו
- 7 [מל]קרת כן ארש כן כנשי וש-
- 8 כן עמצא ומגן כן בדע-

[שחרת ג] רמלקרה בן בדמלקרה ועב-	9
[. ד] בן עזרבעל בן מנן ורכבהנם	10
[. ו] רש עכבר הכנא אש צדן [כֹּהֵן]	11

On voit de suite qu'il s'agit d'une dédicace religieuse, probablement d'un sanctuaire. La rédaction du texte est à comparer à celle de deux autres dédicaces trouvées à Carthage et conservées au Musée Lavignerie (*R. É. S.*, 17 et 183).

L. 1. La première lettre visible est un γ à peu près certain. Les lettres $\delta\epsilon$ sont la fin d'un mot dérivé de $\zeta\eta\theta$: soit un nom, comme $\zeta\eta\theta$ « sanctuaire » ; soit une forme du verbe signifiant « consacrer » ; j'incline à y voir un substantif. — $\iota\kappa\lambda\mu$ peut être ou le verbe personnel avec le suffixe 3^e pers. masc. plur., « les a ou les ont bâtis », ou le participe présent à l'état absolu du pluriel, « bâtisseurs ». Ce dernier sens supposerait que les noms des constructeurs (ou de ceux qui ont fait construire) vont suivre. — $\nu\zeta\eta\theta$ ou mieux, au féminin pluriel, $\nu\zeta\eta\theta\iota$. En araméen le mot $\nu\zeta\eta\theta$ signifie « pierre de taille » ; en hébreu, « sculpture, idole, carrière » (mot masculin). Le sens précis devrait être déterminé par le contexte, qui fait défaut à cause de la lacune initiale de la ligne 2. — L'avant-dernière lettre de la ligne 1 est un χ ; de la dernière il ne reste qu'une haste verticale ; je lis $\chi\mu$ par comparaison avec les deux dédicaces carthagoises qui ont l'une et l'autre, vers le début, $\chi\mu$.

L. 2. L'expression $\nu\zeta\eta\theta\iota$ $\nu\zeta\eta\theta\iota$ $\nu\zeta\eta\theta\iota$ s'est déjà rencontrée dans la dédicace *R. É. S.*, 17, l. 5. Dans cette inscription, elle suit l'énumération des diverses parties du sanctuaire et paraît résumer ou terminer cette énumération : « depuis les plus grands jusqu'aux plus petits » de ces travaux. Mais on pourrait, semble-t-il, l'entendre aussi bien de ceux qui ont pris part à la construction : « depuis les plus nobles jusqu'aux plus humbles parmi eux ». Le mot $\nu\zeta\eta\theta\iota$ était sans doute précédé de la préposition $\nu\zeta$,

L. 3. Le ו joint à ארנבעל semble indiquer que le mot précédent était un nom propre de personne; c'est pourquoi nous restituons ארשם [א], le א étant peu visible. Le groupe des lettres précédentes עבמקרב paraît sûr, sauf la première; il renferme probablement le verbe קרב « offrir », mais il n'est pas facile de se rendre compte du sens précis.

L. 4-5. [א]מלכת טנאם על « préposés au travail ». Cette formule se lit dans l'inscription *R.É.S.*, 183, l. 5.

L. 5. ושכניתן; la forme est nouvelle; on n'avait trouvé jusqu'ici que שכניתן, avec ס. Le ו qui précède suppose un autre nom de personne auparavant; d'après cela la lacune initiale de cette ligne comprendrait au moins une quinzaine de lettres.

L. 6. Le premier nom est à compléter en בדמלקרה ou עבדמלקרה.

L. 7. כנשי; comp. les noms כנש, כנשא, כנשה. — Le ש qui termine cette ligne pourrait être le début de שפסם; il est vraisemblable, en effet, que les *sufètes* étaient mentionnés. Cependant comme le premier *sufète* est ordinairement nommé sans généalogie, il faudrait supposer ici une dérogation à cet usage, ou admettre une très longue lacune, de 30 à 40 lettres, comprenant les noms des deux *sufètes*, l'indication d'une autre fonction, et le nom d'un premier fonctionnaire.

L. 8. עמצי, forme nouvelle; on a עמץ, *C.I.S.*, I, 1167, et יעמץ, 2675, 2719.

L. 11. Les deux premières lettres visibles paraissent sûres. La copie indique auparavant un א douteux, qui n'est pas marqué sur l'estampage; mais le nom propre ארש ארש peut difficilement trouver place ici. La restitution proposée est basée sur l'inscription *R.É.S.*, 17, l. 9. — הבנא « le constructeur » joue ici le même rôle que הפלם dans ladite inscription. Il s'agit du maître maçon ou de l'architecte.

Sur le sens de la locution אש צרן, on a longuement discuté sans arriver jusqu'ici à une solution satisfaisante. La dernière

opinion émise, la plus invraisemblable de toutes celles qui ont été proposées, est de M. Dussaud⁽¹⁾, qui traduit « porte-lanterne ». Cette interprétation lui a été suggérée par la représentation d'une lanterne sur deux des stèles où on lit le qualificatif אש צרן; mais il n'y a pas un rapport nécessaire entre l'image et l'épithète.

Le dernier mot de la ligne a été lu כהן par M. Guidi; ce serait le seul exemple où la qualité de « prêtre » fût jointe à l'expression אש צרן. Ce fait, loin d'être favorable à l'interprétation de M. Dussaud, porterait plutôt à croire que l'office ou la situation indiquée par les mots אש צרן n'était pas d'ordre religieux. Le *sacerdos* occupait (après le רב כהנם) le degré le plus élevé dans la hiérarchie religieuse et on comprend difficilement qu'il se soit prévalu d'un titre inférieur.

Mais j'ai des doutes très sérieux sur l'exactitude de la lecture כהן. Il me semble voir sur les estampages les lettres אצ. On pourrait, à la rigueur, décomposer le א en אצ, mais le צ paraît bien net et ne peut être confondu avec un א. La lettre ה serait le début d'un nom incomplet, soit d'un nom propre, ce qui supposerait l'expression בעל הרה au pluriel, soit d'un nom commun employé comme épithète, ou désignant une fonction dont le titulaire serait nommé ensuite. La difficulté est que l'inscription paraît se terminer ici. Qui sait si dans la partie mutilée, à droite, il n'y avait pas une 12^e ligne incomplète, gravée au besoin sur la moulure même ou au-dessous du cadre?

En tenant compte de ces conjectures, on peut proposer un essai de traduction :

¹sanctuarii, construxerunt ea (eos?) lapidibus (?). . . .

- 2 a] *majoribus eorum ad minora (-res?) eorum*
 3 *Arišam, et Adoniba'al, et*
 4 *fil. Ba]alsillek. — Et praepositis super hanc*
 5 [*operam filio*] *et Šakonyaton, sufete, filio*
 'Abd-
 6 [..... *Bo]dmelgart fil. Matan fili' Ariš, et*
 7 *melgart fil. Ariš, fili' Kanišai (?)*. — *Et su-*
 8 [*fetibus (?)*] *fil. 'Amasa, et Magon fil. Bod'a-*
 9 [*štart Ge]rmelgart fil. Bodmelgart, et 'Ab-*
 10 [*d.*] *fil. Azruba'alis, fili' Magon. — Et prin-*
 cipe sacerdotum :
 11 [..... *filio Et magistro o]perae : Akbor architecto,*
 viro sidoniensi, sacerdote (?).

La première ligne demeure entièrement douteuse. Pour la suite il n'est pas possible, à cause des lacunes, d'indiquer toujours le cas auquel doivent se trouver les noms transcrits.

Au point de vue paléographique, l'écriture de cette dédicace ressemble à celle des autres inscriptions trouvées dans les régions grecques⁽¹⁾, plus voisine du type sidonien que du type

(1) Je profite de l'occasion pour signaler une inscription phénicienne récemment découverte, la première, si je ne me trompe, trouvée à Rhodes. Elle vient d'être publiée dans le tome XIV des *Notizie degli scavi d'antichità*, p. 268, par M. Maiuri. Le texte était bilingue. Du grec, dont il ne reste que sept lettres, M. Maiuri a restitué les mots :

[θεοῖ]ς Μυ[λαγλοῖς ?
 [χαριστο]ρισ.

La partie phénicienne a été lue correctement par le professeur Ign. Guidi :

בעלמלך בן מלכיתן
 מקם אלם מתרה עשתרני בן ה

Le texte est complet; mais les deux dernières lettres, à demi emportées par une cassure, sont incertaines.

cyprïote. Elle diffère assez sensiblement des autres inscriptions trouvées en Sardaigne jusqu'ici. Ce n'est pas une raison suffisante pour supposer que le monument ait été apporté de Carthage; mais le fait en lui-même n'aurait rien de surprenant. En examinant la nature de la pierre sur laquelle est gravé ce texte, on arriverait peut-être à préciser son origine.

XIV

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE KSIBA-MRAOU.

Ksiba ou Henchir el-Okseïba, est une localité située à environ 37 kilomètres à l'ouest du Kef, à 35 kilomètres à l'est de Souk-Ahras⁽¹⁾. Les ruines qu'elle renferme n'ont pas encore été explorées méthodiquement. M. St. Gsell a eu l'obligeance de me faire tenir les estampages de cinq inscriptions néopuniques qu'il a rapportés de sa mission en Algérie durant l'hiver 1916-1917. Elles ont été trouvées par M. Vel, qui l'accompagnait en cet endroit.

1. Stèle haute de 0 m. 83, trouvée au sud de la ville, de l'autre côté du ravin. Le texte est gravé assez légèrement dans un rectangle poli mesurant 0 m. 34 de large sur 0 m. 14 de haut. Les mots sont séparés par un petit espace.

κϰΛ ϩϫΧ ϩϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ
ϫϫ ϫϫϫ ϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ
ϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ ϫϫϫ

(1) Cf. GSELL, *Atlas archéologique*, feuille 19, n° 37.

אבן אש טנא לשבלת אשת נומ-

זעל הוא שנת ארבעם טי-

נא לא נומזעל האש שלא

Lapis qui positus est תף Šibolet, uxori Gum-
zalis. Vixit annos quadraginta. Ere-
xit ei Gumzal, vir eius.

שבלת, *spica*, si le nom est sémitique; peut-être est-il nu-
mide, avec une vocalisation autre; il s'est déjà rencontré dans
la néopunique 24 (ci-dessus, § III).

נומזעל apparaît pour la première fois.

האש שלא, mot à mot : « l'homme qui (est) à elle »; compa-
rer une locution analogue ci-dessus, § IX, n° 2.

2. Stèle de 0 m. 94 de hauteur, brisée en bas, trouvée au
même endroit. Inscription gravée dans un cartouche rectangu-
laire mesurant 0 m. 19 de haut sur 0 m. 10 de large. Le texte
est bien conservé.

אבן אש טענע	אבן אש טענע
לפאליכס הצי-	לפאליכס הצי-
דן שבעלשבע	דן שבעלשבע

Lapis qui positus est
Felici תף §1-
DN τού Βα'alsamā.

Cette courte inscription paraît intéressante à cause du vo-
cabulaire, qui semble être synonyme de l'expression אש צדן.
Nous y reviendrons au paragraphe suivant.

פאליכס est la transcription littérale (*Feliks*) du nom romain

Felix. On n'en doit pas conclure que l'individu était sûrement d'origine romaine. Ces noms étaient parfois empruntés par les indigènes, phéniciens ou numides, au vocabulaire latin.

3. La surface occupée par l'inscription mesure 0 m. 38 de large sur 0 m. 24 de haut. Les lettres sont bien gravées et en bon état de conservation, sauf à la 5^e ligne qui paraît avoir été la dernière. Le texte comprend en réalité deux parties distinctes. Les trois premières lignes, dont les mots sont régulièrement séparés par un léger espace, se lisent sans grande difficulté de cette manière et forment un sens complet :

אבן אש טענע לסיסאי	1	אָפֿן אַש טענע לסיסאי
בת קוינטא עשוי עווע	2	בֶּת קוֹינְטָא עֶשׂוּי עוֹוַע
שענות שמנבם וחמש	3	שְׁעֵנוֹת שְׁמֵנְבָם וְחֵמֶשׁ

*Lapis qui erectus est תְּיִ סיסוי,
filiae Quinti ASVI. Vixit
annos octoginta et quinque.*

סיסאי est la transcription lettre pour lettre du nom écrit *Sissoi* dans les inscriptions romaines d'Afrique (*C.I.L.*, VIII, 6136, 10918, 15779, 16271, etc.). Ce nom étant toujours féminin, nous lisons בת au début de la ligne suivante; en réalité, on pourrait hésiter entre בן et בת, la tête de la seconde lettre étant peu distincte sur l'estampage.

עשוי (ASVI) doit aussi répondre à un nom romain, probablement terminé en *-ius*, peut-être en *-vius*.

שענות est écrit ainsi distinctement; l'orthographe avec ו se retrouve au numéro 4. — Dans חמש, le ה a une forme un peu spéciale qui revient à la ligne 5 dans חרץ.

de mieux, je proposerais, sous toutes réserves, la coupe suivante :

אן באמקם סת נעספא עצמיע בהרץ . . אי"ע

ce qui signifierait mot à mot :

Ecce in loco isto ossa ejus in

אמקם, pour המקם. — עצמיע « ossa ejus »; il y a d'autres exemples du suffixe en ע (cf. קלע *vocem eius*, C.I.S., I, 2005). Si on tient compte de l'espacement, on ne peut lire אעצמיע (pour "העצ"); de sorte que le א semble appartenir au verbe précédent. — הרץ; le sens de « fosse » pourrait se justifier par l'hébreu, mais l'usage biblique désigne par ce mot principalement le fossé d'une ville.

4. Stèle haute de 1 m. 04. La partie qui porte l'inscription est brisée en deux morceaux de 0 m. 18 de hauteur, larges, le premier de 0 m. 17, le second de 0 m. 06. Le texte paraît complet.

אן אש טענע לאנבע בן בעליעתן עוא שנות ואחד	אן אש טענע לאנבע בן בעליעתן עוא שנות ואחד
---	---

*Lapis qui positus est τῷ 'Onaba,
 filio Ba'aliatonis. Vixit
 annos et unum.*

L. 1. אן אש טענע ou אן אש טענע; car la troisième lettre est douteuse. Les deux formes sont également inconnues. Le nom paraît d'origine numide.

L. 2. כעליעתן. Le second ע n'est pas absolument sûr; ce pourrait être un défaut de la pierre, comme au début de la l. 3.

L. 3. שנות; cf. שענות, ci-dessus, n° 3. — Le nombre des dizaines est omis devant ואחד, qui paraît sûr.

5. Pierre mutilée. L'inscription qui s'y trouve gravée mesure 0 m. 29 de long sur 0 m. 055 de large. Les lettres sont tracées entre deux lignes horizontales.

[אב]ן אש טענע לנעכטפעם: בת
 עו[ע] שענה עטר וחטש

*Lapis qui positus est τῆ Ναμφαμῆ, filiae
 Vixit annos quindecim.*

Le nom du père a disparu. Il devait être assez court s'il était entièrement écrit au début de la ligne 2, où l'on aperçoit un reste de la dernière lettre; mais il pouvait commencer à la fin de la première ligne.

6. M. Gsell a vu chez le scheik, dans le dallage de la cour, une petite stèle sur laquelle est figuré un personnage debout tenant une palme et une pomme de pin (ou grappe de raisin?) ainsi qu'un objet en forme de losange (gâteau?). Au-dessous se trouve une inscription néopunique extrêmement fruste, dont on ne distingue plus que les premières lettres . . . אבן.

7. Ksiba Mraou avait déjà fourni une inscription néopunique éditée par Ph. Berger et reproduite au *Rép. d'épigr. sémi.*,

n° 303. L'interprétation du texte, publié sans fac-similé, a donné lieu à diverses conjectures proposées par M. Clermont-Ganneau⁽¹⁾ et par M. Lidzbarski⁽²⁾. Ces conjectures étaient basées sur la lecture de M. Berger. Or, celle-ci n'est pas conforme à l'original. Un excellent estampage montre que le texte doit se lire ainsi :

בִּים נַעַם וּבַעֲרַכּ . פִּינָא אַה נַדְעֲרַם

כַּע . לְבַעַל שַׁעֲמָא אַה קְלָא

וּבַעֲרַכּא

La division des mots est nettement marquée sur la pierre. Trois lettres sont douteuses : 1° A la ligne 1, après וּבַעֲרַכּ, il y a un petit signe qui ressemble à un 2, qui peut, à la rigueur, être un \circ , mais qui est peut-être un signe de ponctuation, détachant la formule initiale de la suite du texte. Quelle que soit la valeur de ce signe, il ne peut être rattaché au mot suivant. — 2° Dans פִּינָא, la troisième lettre est douteuse, le crochet supérieur est à peine marqué, mais l'inclinaison de la haste convient à un ג, et nous avons trouvé ci-dessus le verbe פִּנַּנ et פִּנַּע (§ XI, 38) employé comme ici; il y a donc beaucoup de probabilité pour la lecture פִּינָא. — 3° Le 3° signe de la seconde ligne est mal conservé. C'est peut-être un C , comme a lu Ph. Berger; ce sont peut-être aussi deux lettres peu distinctes. Il n'y a rien au début de la ligne, et le nom propre se compose seulement de ces trois (ou quatre?) lettres⁽³⁾.

Le mot נַדְעֲרַם, à la fin de la ligne supérieure, est très clairement écrit; mais les deux dernières lettres sont séparées du ע par un petit défaut de la pierre.

(1) *Rec. d'arch. or.*, t. V, p. 105; *R.É.S.*, 305.

(2) *Ephem. für sem. Epigr.*, t. II, p. 68.

(3) Cf. כַּמַּע sur une estampille néopunique trouvée à Délos (*Journ. as.*, 1887¹, p. 294).

8. Enfin, j'ai trouvé au cabinet du *Corpus* un estampage qui porte cette mention : « Vient de Ksiba Mrau que M. Schmidt (*Ephem. epigr.*, t. V, p. 415) pense être Naraggara. R[ené] C[agnat]⁽¹⁾. » — L'estampage ne reproduit que l'inscription, gravée dans un cartouche rectangulaire mesurant 0 m. 23 de large sur 0 m. 13 de haut. Je la crois inédite. Elle est parfaitement conservée et se lit ainsi :

אבן אש טענע לצערק	אבן אש טענע לצערק
בן שעבא עוא שענאה	בן שעבא עוא שענאה
ארבעם ואחד	ארבעם ואחד

*Lapis qui erectus est τϕ Sadiq,
filio Šabo. Vixit annos
quadraginta et unum.*

XV

QUATRE INSCRIPTIONS INÉDITES DE MAKTAR.

1. A l'appui de la lecture הצידין rencontrée ci-dessus (§ XIV, n° 2), je puis encore citer une inscription inédite de Maktar, où je viens de reconnaître le même mot. Elle porte le n° 48.

⁽¹⁾ Une copie de cette même inscription porte, de la main de Ph. Berger, les annotations suivantes : « Medjerda. Sidi Youssef. Vallée de Kserba. Commission de Tunisie, 24 déc. 1885, n° 14. » — Sidi Youssef est à 9 kilomètres au S.-S.-E. de Ksiba; cf. GSELL, *Atlas archéologique*, feuille 19, n° 75.

de la série D dans la liste dressée plus haut (cf. § IV). Elle est ainsi libellée :

לארן בעל חמן	לארן בעל חמן
כע שמע קלא	כע שמע קלא
ברכא מערכא	ברכא מערכא
קרנלי הצרן שמערכא	קרנלי הצרן שמערכא

Domino Bā'ali Hammoni;
quia audivit vocem ejus,
benedixit ei : Marcus
Cornelius ὁ σδν τοῦ Marci⁽¹⁾.

J'ai hésité jusqu'ici à attribuer le sens d'*affranchi* au mot צרן; la découverte de ce nouveau texte, rapproché de l'usage romain en vertu duquel l'*affranchi* prenait le prénom de son patron, paraît donner une assez grande probabilité à cette interprétation. On peut faire remarquer encore, en faveur de cette conjecture, que les inscriptions phéniciennes et puniques mentionnent un certain nombre de *servi*, mais aucun *libertus* (à moins qu'on n'adopte ce sens pour צרן). En palmyrénien au contraire, bien que les inscriptions soient beaucoup moins nombreuses qu'en punique, nous avons la mention de trois ou quatre *affranchis*.

Cette interprétation n'empêcherait pas de conserver à צרן le sens primitif de «sidonien»; l'idée fondamentale serait que par l'*affranchissement* on devenait «sidonien»; on aurait là une

(1) Dans le *Bull. archéol. du Comité*, année 1891, p. 527, les noms sont transcrits : *Marcu(s) Cornelihus, fils de Marcu(s)*. — C'est cette étrange forme *Cornelihus* qui a attiré mon attention sur ce petit texte. Elle est, comme on voit, le résultat d'une méprise qui rattachait à la forme nominale les deux premières lettres du mot suivant.

conception et un processus analogues à ceux qu'expriment nos mots « franc, franchise ». L'expression אש צרן formerait une sorte de locution invariable (même appliquée à une femme)⁽¹⁾, précisément pour distinguer le sens d'*affranchi* de celui d'*originnaire de Sidon*; ce dernier devant s'exprimer par צרני, fém. צרנה⁽²⁾.

Ce sens une fois admis, on pourrait préciser celui du mot בר dans les phrases telles que celles-ci (*C.I.S.*, I, 269)⁽³⁾ :

בעלחנא אש צרן בר ארני בר אשמניתן.

בר ne peut être un nom, mais bien une préposition exprimant la même idée que ש dans שמערכא de notre inscription. On traduirait assez correctement, semble-t-il : « Ba'alhanna affranchi de son seigneur, de 'Esmouniaton », ou : « par⁽⁴⁾ son seigneur, par 'Esmouniaton ».

Mais on peut opposer à cette manière de voir de sérieuses objections. La première est que plusieurs des personnages qualifiés אש צרן sont mentionnés avec une généalogie : ce qui ne va pas avec une origine servile. La seconde, qui m'a été faite par M. Clermont-Ganneau, est que dans notre inscription שמערכא n'est pas nécessairement le complément déterminatif de הצרן. On conçoit très bien, en effet, un texte rédigé, par exemple, en ces termes : שמערכא קרנלי הכהן שמערכא, qu'il fau-

⁽¹⁾ Que certaines locutions de formation masculine aient pu s'appliquer à une femme, nous en trouvons la preuve dans רבכהנת, litt. : « la grand'prêtresse » (*R.É.S.*, 540).

⁽²⁾ Cf. *C.I.S.*, I, 115, 116, 308, 119.

⁽³⁾ On trouvera sous ce numéro, et au n° 293, les vingt-cinq exemples alors connus de l'expression אש צרן.

⁽⁴⁾ Pour l'étymologie, בר ne peut être rattaché ni à ברי, ni à עבר, ni surtout à ביד. Ce dernier mot, avec le sens de « par », est devenu בר dans l'araméen très tardif, mais on s'expliquerait difficilement la chute du י en phénicien ou en punique. On pourrait songer à la racine כרר, qui marque la séparation, l'éloignement.

draît traduire : *M. Cornelius, δ sacerdos, τοῦ Marci* (sous-ent. *filii, libertus, cliens* ou autre terme analogue). Le mot הַצִּדֵן peut donc être, comme הַכֹּהֵן dans cet exemple hypothétique, une épithète se rapportant au dédicant, indépendante de sa condition vis-à-vis de l'autre personnage. Néanmoins, comme l'ellipse des mots signifiant *filii, esclave, etc.*, n'est pas habituelle en phénicien⁽¹⁾, et comme le ש placé devant un mot relie ordinairement ce mot au précédent, on devra admettre, au moins comme possible, l'interprétation qui fait de שְׁמַעְרַכָּא le complément déterminatif de הַצִּדֵן.

2. Sur une stèle votive de Constantine publiée au *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 1535, la dédicace est faite par un certain Ba'alhanno qualifié הַפְתָּר « le *Ph-t-r* ». Ce mot, dont la signification nous est inconnue, n'est pas d'origine sémitique, mais numide⁽²⁾; c'est du moins ce que semble indiquer la vocalisation qui lui est donnée dans trois inscriptions de Maktar, encore inédites, où il est écrit פִּתְרִיעַ *fitra*. Je publie ici le texte de ces stèles, découvertes en 1887; elles constituent les n° 1-3 de la série B (ci-dessus, § IV).

La première se lit ainsi :

אָפִּיחָרְעָא	נָא עֲבָן לְמַעְרַכְיָא
אָפִּיחָרְעָא	א בֶּן פְּרִנְטָא
אָפִּיחָרְעָא	אִפִּיחָרְעָא
אָפִּיחָרְעָא	שַׁעֲנָא מְסַפֵּר שַׁעֲנָא

(1) Cf. *C.I.S.*, I, 315-317, 379.

(2) On serait naturellement tenté de le rapprocher du n. pr. פְּתָרָא trouvé à Carthage (*C.I.S.*, I, 220), qui peut, en effet, être de même origine; et aussi du mot nabatéen, titre ou surnom, פְּתוּרָא (II, 201), avec lequel il n'aurait aucun rapport.

*Erectus est lapis Marco,
filio Frontonis
טוֹ fitra. Et vixit
annos*

Outre le mot פִּיתָרַע précédé de l'article א, cette inscription contient à la l. 4 une expression insolite; après les mots *vixit annos*, au lieu d'un nombre, nous trouvons les mots מִסְפֵּר שְׁעָה très distinctement écrits. — מִסְפֵּר signifie « nombre »⁽¹⁾, et שְׁעָה ne peut guère être autre chose que le mot « année ». Que signifie cette locution « numerus anni (ou annorum) »? je n'ai pas réussi à en découvrir le sens⁽²⁾.

3. La seconde inscription ne présente aucune difficulté. On lit :

טען עבן לפרנטא	טוֹ פִּיתָרַע
בן בעלנא הפיתרע וע-	אָמֵן אָמֵן
וא שענה עמשם ועמש	אָמֵן אָמֵן

*Erectus est lapis Frontoni,
filio Ba'alannonis טוֹ fitra; et
vixit annos quinquaginta et quinque.*

פִּיתָרַע (ici avec l'art. ה) paraît se rapporter à Ba'alanno; ce qui semble indiquer une fonction héréditaire. Il n'est pas im-

⁽¹⁾ Le mot מִסְפֵּרִים s'est déjà trouvé dans une inscription de Constantine (cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1916, p. 242; *R.É.S.*, 1543). Il peut être considéré ou comme le pluriel, ou comme le singulier avec le suffixe ם : « leur nombre ».

⁽²⁾ Oserait-on supposer que le graveur avait sous les yeux un modèle se terminant par la formule : . . . il a vécu (tant d'années), et qu'au lieu du chiffre il ait gravé servilement les mots destinés à lui rappeler qu'il devait marquer à cet endroit le nombre d'années vécues par le défunt ?

possible cependant que ce mot qualifie le même *Fronto* dans les trois textes.

4. La troisième inscription se termine de nouveau par une formule jusqu'ici inconnue.

1920A 190 X 190	טנא עבן לגבי פון
0912X X 190	פונטא אפיתרע
X 21X 9X 9A 190 X 190	ועוא למראהשתכיא

*Erectus est lapis Gaio, filio
Frontonis τοῦ fitra.
Et vixit*

Toutes les lettres sont sûres, à l'exception du 7 de la l. 3, qui pourrait se lire 7. — Le groupe למראהשתכיא, qui suit le mot עוא «vixit», ne peut fournir un nom de nombre quelconque en sémitique, Serait-ce l'expression d'un nombre en dialecte numide? Je ne le crois pas. Il y a probablement là deux mots, dont le second commence par l'article ה.

XVI

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DE GUELAA BOU SBA.

1. *Guelaa bou Sba* est une petite localité située à 10 kilom. au N.-N.-E. de Guelma⁽¹⁾. Le *C.I.L.* donne quelques inscriptions latines recueillies en cet endroit. Parmi ces inscriptions figure, au n° 17467, un texte bilingue, néopunique et latin. La

⁽¹⁾ *Ain Kila bu Seba'a* sur la carte de Kippert jointe au *C. I. L.* — *Gsell, Atlas archéol.*, feuille 9, n° 91.

reproduction de la partie sémitique publiée dans le *Corpus* est tout à fait insuffisante pour en permettre le déchiffrement. Il en est de même de celles qu'avaient publiées, en 1885, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, M. Papier⁽¹⁾, puis le capitaine Melix⁽²⁾; cette dernière avait été reproduite dans l'*Ephemeris epigraphica latina* (t. VII, n° 432).

L'éditeur du *Corpus* latin soumit le texte punique à B. Stade et à Dillmann; le premier n'y vit rien et le second crut reconnaître quelques mots : *erexit* (l. 2 in.), *Rufus ben Motat* (l. 5), et la formule *vixit annis quinquaginta* (l. 7). Ce dernier point seul est exact, comme on le verra par la suite⁽³⁾.

La pierre fut découverte à la fin de 1884, par des ouvriers occupés à défoncer une vigne dans la propriété de M. Boivin, notaire à Guelma. Elle est de forme oblongue et mesure 0 m. 89 de hauteur, 0 m. 28 de largeur et 0 m. 26 d'épaisseur. Elle est maintenant encadrée dans le mur d'une maison, près de l'endroit où elle fut découverte. C'est là que M. St. Gsell a eu l'obligeance d'en prendre pour moi un excellent estampage, sur lequel est calquée la reproduction donnée ici. Si, grâce à lui, la lecture du texte est devenue facile, il n'en va pas de même de l'interprétation.

De la partie latine, il n'y a rien à dire. Les lettres disposées aux quatre coins du texte et celles qui terminent l'inscription répondent à des formules bien connues : *O(ssa) T(ibi) B(ene) Q(uiescant) — H(oc) L(oco) S(epultus) E(st)*.

Schmidt lit la l. 2 : *Num(idae) honor(ato) «i. e. honore vel honoribus in isto Numidarum pago functo»*.

(1) *Sur dix-huit nouvelles inscriptions*, Bulletin n° 21 (1885), p. 107.

(2) *Sur deux inscriptions latino-puniques provenant l'une de Guelma-bou-Sba et l'autre de Khemissa* (*ibid.*, p. 230-249).

(3) M. Clermont-Ganneau m'a dit qu'il s'était jadis occupé de ce texte dans ses cours du Collège de France et qu'il y avait reconnu, entre autres choses, la lecture *ל עטרת* à la ligne 6.

Abordons l'inscription néopunique.

Les cinq premières lignes du texte néopunique, écrites entre des traits horizontaux légèrement tracés, et le premier mot de la ligne 6, sont en caractères plus grands et plus réguliers que le reste de l'inscription. Dans la suite, les lettres sont plus compactes, et les lignes ne sont pas séparées par des traits horizontaux. L'écriture cependant paraît bien être de la même main que la première partie. La disposition générale du texte et les blancs qui subsistent paraissent indiquer que le graveur a évité de couper les mots à la fin des lignes.

Je n'ai pas réussi, jusqu'à présent, à tirer des quatre premières lignes un sens suivi. Je me bornerai donc, pour cette partie, à quelques remarques sur la lecture matérielle.

L. 1. La tête de la première lettre est emportée; l'inclinaison de la haste est identique à celle de la 4^e lettre de la seconde ligne, qui est un ס. Il est presque sans exemple⁽¹⁾ qu'on ait deux ס de suite dans le même mot, de sorte qu'on est porté à constituer le premier mot avec les lettres סבקיאי. — Vient ensuite אלך ou אלו. La 3^e lettre ressemble par le sommet à un כ; mais la base n'étant pas nettement courbée à gauche, on pourrait la prendre pour un ו. — אלו serait-il l'équivalent de אלא, pron. dém. plur. dont on a un exemple⁽²⁾? Vient ensuite un signe étranger à l'alphabet : signe d'abréviation ou de ponctuation. — Il semble qu'on doive lire le dernier mot קרא (verbe signifiant « lire ») plutôt que קנא.

L. 2. Il n'y a aucune incertitude sur la valeur des lettres. Il faut couper : הפעם אש על המנצבת סה; le ה peut être l'indice de l'accusatif (pour את). Le sens est clair : « la tablette qui est sur cette stèle-ci ».

L. 3. Les trois dernières lettres, נחר ou נחב, paraissent

⁽¹⁾ On connaît הסאאא (C.I.S., I, 151) et נאא (néop. 6).

⁽²⁾ Dans la bilingue de Chemtou (néop. 125). Pour l'échange de ces lettres, cf. שענא = שונות.

former un mot dont la signification nous est inconnue; peut-être faut-il séparer également מנן; mais je ne vois rien qui indique comment diviser en deux mots le groupe des sept lettres précédentes.

L. 4. La 1^{re} lettre est presque certainement un ו. Si on lit ועל « et sur », on conçoit difficilement le rôle de cette préposition dans la phrase. Remarquer que le ל paraît suivi d'un petit trait marquant peut-être une abréviation; toutefois, il se peut que ce soit un accident de la pierre⁽¹⁾. Les lettres n'étant séparées par aucun espace, nous coupons ainsi la suite, par conjecture : כל כחם מעצא לא קמא; la lecture matérielle paraît certaine, mais le sens nous échappe.

L. 5. Ici commence la partie qui répond à l'inscription latine. On s'attend naturellement à trouver d'abord le nom de *Rufus* écrit רופא, comme dans les inscriptions de Maktar, et M. Dillmann n'a pas hésité à l'y reconnaître. Il n'y a rien cependant qui ressemble à ce nom. On lit : תסדת *tsdt*, qui est évidemment un nom numide. Le ו est endommagé, mais sa lecture ne peut faire de doute, car le nom +PZ+ se retrouve dans une inscription libyque (Reboud 61 = Faidherbe 75). On peut se demander si *rufus* ne serait pas la traduction, au moins approximative, du mot numide *tsdt*, dont la vocalisation nous est inconnue.

Vient ensuite le nom du père : מתעת; la première voyelle nous est indiquée par le latin; *Metat* s'est également rencontré dans une inscription libyque⁽²⁾ : ++L (Reboud 339).

Le punique ajoute le nom du grand-père : גומעל, qui apparaît pour la première fois dans l'onomastique; puis (l. 6) un qualificatif précédé de l'article : הנגרי. On est tenté de voir dans נגרי un ethnique qui répondrait à *Numida*. Il serait intéressant

(1) Si c'est une lettre, ce ne pourrait être qu'un ו.

(2) Si toutefois le texte est bien, comme il semble, complet; car la pierre est brisée à une faible distance de la dernière lettre.

d'apprendre ainsi quel nom ces gens se donnaient à eux-mêmes. Mais si la chose est possible, elle est loin d'être certaine. J'ai montré par des exemples que le י final, dans les textes puniques qui transcrivent des mots libyques, n'est pas toujours l'indice d'un ethnique⁽¹⁾ : ננרי peut donc être un nom de fonction aussi bien qu'un nom de peuple ou de tribu⁽²⁾. On le trouve dans une inscription libyque (Reboud 314) écrit $\Xi\text{O}\Gamma\text{I}$.

Suivent deux formules laudatives, résumées par le mot latin *honoratus* : דל עטרה et דל שם העצמה.

Le sens de דל « possesseur » a été établi par Clermont-Ganneau⁽³⁾ contre l'opinion du *Corpus* (I, 165, tarif de Marseille), qui admet celui, tout opposé, de « *expers*, pauvre ». — עטרה peut être au sing. ou au pluriel. On trouve ce mot employé au sing., en phénicien, pour désigner la couronne honorifique décernée à un citoyen (*R.É.S.*, 1215). Le sens littéral de « possesseur (= honoré) d'une couronne » ne paraît pas convenir ici; mais le mot עטרה a pris facilement le sens métaphorique et abstrait de « dignité, gloire, honneur ».

דל שם העצמה est à rapprocher de דל שם נעם dans la néop. 61 déjà citée. העצמה peut, comme עטרה, être au sing. ou au plur.; la racine עצם a le sens primordial de « force, puissance, solidité »; notre locution signifierait donc mot à mot « possesseur d'un nom de puissance », c'est-à-dire : jouissant d'une grande réputation. Le sens de עצמה dans l'inscription d'Ešmunazar (l. 19) confirme cette interprétation. On pourrait même se demander maintenant s'il ne faudrait pas, en ce passage, lire למר העצמה, au lieu de למרה עצמה, le sens restant le même (litt. : *ad mensuram*). Mais la leçon כמרה (165¹⁷) n'est pas

⁽¹⁾ *Les inscriptions puniques de Dougga*, p. 10 (extrait des *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1916).

⁽²⁾ Lidzbarski (*Handbuch*, s. v.) conjecturait qu'on avait peut-être ici le mot ארנ « tisserand ».

⁽³⁾ *Rec. d'arch. or.*, t. III, p. 8, 24; à propos de la néopunique 61, cf. ci-dessus, § XII, n° 29.

favorable à cette hypothèse; et, de plus, on n'a pas encore, je crois, d'exemple certain, en phénicien, de la formation d'un nom avec la préformante ה, formation fréquente en hébreu.

L'âge du défunt est conforme dans les deux textes. Il est suivi dans le néopunique de trois mots qui ne semblent répondre ni à « fecerunt filii », ni à « ossa tibi bene quiescant », ni à « hoc loco situs est », de la partie latine.

Ces trois mots constituent une formule nouvelle dans l'épigraphie punique. On lit : סכער דרא לאלם. — Le mot סכער est un substantif dérivé de סכר (équivalent de l'hébreu וכר « se souvenir »). Le sens est « memoria »⁽¹⁾. — Il est plus difficile de fixer la signification de דרא⁽²⁾, mot dans lequel א paraît être le suffixe de la 3^e pers. « Le souvenir de son . . . ». — לאלם ne peut signifier ici « aux dieux »; c'est plutôt, je crois, une orthographe décadente pour לעלם, *in aeternum*.

Une formule analogue se retrouve dans l'inscription que nous donnons à la suite de celle-ci.

D'après ce qui vient d'être dit, le texte néopunique doit se transcrire ainsi :

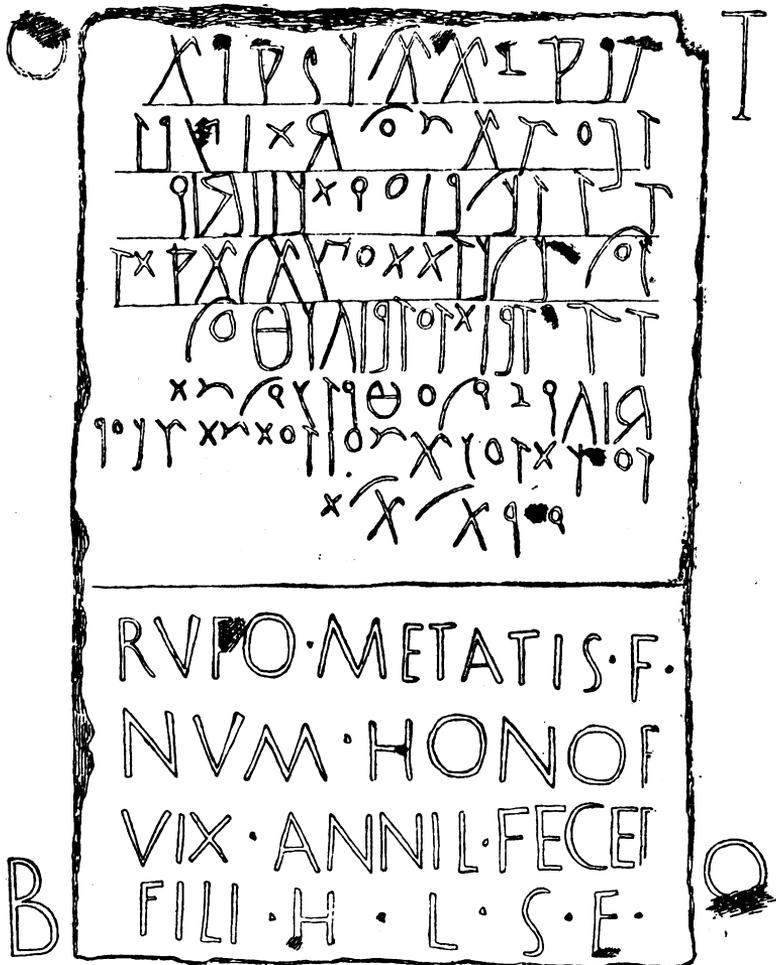
סכיא אלן זקרא	1
הפעס אש על המנצבה	2
סה תכלבנערמכן נחך	3
ועל-כלכתם מעצא לא קמת	4
תסרת בן מהעת בן נוטעל	5
הנגרי דל עטרת ודל שמ	6
העצמת עוא שענת עמשם סכער	7
ד[ע]רא לאלם	8

⁽¹⁾ Déjà rencontré *C.I.S.*, I, 7 : לסכר ושם נעם.

⁽²⁾ Le mot est peut-être écrit דערא; la pierre présente une petite cavité arrondie, qui répond assez bien à la dimension d'un ע. Cette lettre faisant ici fonction de voyelle, l'étymologie reste la même.

Traduction partielle :

- 5 *Tisdat, filius Metatis, filii Gaultal,*
- 6 *et ngrj, gaudens honore et gaudens fama*
- 7 *potentiae. Vixit annos quinquaginta. Memoria*
- 8 *.....ejus in aeternum.*



Inscription bilingue de *Guelaa bou Sba*, d'après un estampage de M. St. Gsell.

2. Il existe au cabinet du *Corpus* un estampage, adressé jadis à Renan, qui porte cette mention : « Guelaat bou Seba près Guelma. 21 avril 1882. Dr Joseph Reboud. » Cette inscription a été signalée par le Dr V. Reboud dans le *Recueil des Notices et Mém. de la Soc. arch. de Constantine*⁽¹⁾; elle était alors conservée au presbytère de la localité. Elle fut publiée en 1886 par M. Papier⁽²⁾ avec l'interprétation du cap. Mélix⁽³⁾.

L'inscription n'est pas complète. La pierre est mutilée en haut et en bas. Le fragment estampé mesure 0 m. 32 de large sur 0 m. 24 de haut. Les mots sont espacés sur la pierre. Le texte se lit ainsi :

טגן א	טניא לא בענב עוא שנת ששם ו עמש הנעכת סכר א. ל. ל. א.
--	---

L. 3. הנכת est évidemment la même expression écrite dans les néop. 66-69 et dans les inscriptions de Kef-Bezioun (ci-dessus, § VI). Ici le ה, séparé de נכת par un petit espace, n'est pas absolument sûr; on pourrait le décomposer en אה, et lire הן נכתה.

L. 4. Dans le premier mot, le bas des lettres est emporté par la cassure; le א, dont il ne reste que la partie supérieure, est probable. Il est précédé de deux lettres très mal conservées. On ne peut lire א[ר], comme dans la précédente inscription; א[ש] n'est pas impossible, mais je n'ose garantir ce mot. —

(1) Année 1883-1884 (t. XXIII, p. 20).

(2) *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 21 (1886), p. 107, à la suite de la bilingue.

(3) Il traduit : *Monumentum quod erexit Atama, filia Bedalis sociæ Nibae filiae Tafaris, ut fausta sit.*

Les lettres םל.ל du dernier mot sont sûres. Entre les deux ל, il y a une, ou peut-être deux lettres confuses; les apparences sont en faveur de la leçon םל[אן]ל; mais, ici encore, on ne peut rien affirmer à cause du mauvais état de la pierre ou des défauts de l'estampage. La partie certaine du texte est à traduire :

Exerunt ei filii.
Vixit annos sexaginta et
quinque. memoria
. . . . eius in aeternum.

XVII

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES DU BRITISH MUSEUM.

En 1864, M. A. Levy a publié⁽¹⁾ huit inscriptions néopuniques du British Museum, que Schröder a cataloguées sous les n^{os} 110-117. Ses lectures, données en transcription et sans fac-similé, n'ont pas encore été soumises, que je sache, à une revision, cependant bien utile. On en jugera par les remarques que nous consignons ici, d'après les estampages de ces inscriptions.

1. (*Néop. 110.*) — Grande stèle, mesurant 1 m. 27 de haut sur 0 m. 37 de large; ornée de reliefs. Au-dessus de l'inscription, personnage debout sous une arcade. Dans le registre supérieur, autre personnage tenant des grenades et des raisins; aux quatre angles de ce registre, des oiseaux, et, tout au sommet, la figure du soleil⁽²⁾. Inscription en une seule

⁽¹⁾ *Phönizische Studien*, Heft III (S VIII, *Unedirte neuphönizische Inschriften aus Nordafrika*), p. 64-67.

⁽²⁾ C'est la stèle dont il est question dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1868, p. 6.

ligne, entre deux filets légèrement tracés. — British Museum, n° 104.

[נדר] ר אש נעדער שמא קלא בערכא

Il n'y a jamais eu autre chose de gravé que ces mots.

Au début, on voit un signe que Levy prend pour le נ, et il lit 901; c'est possible, mais ce signe est séparé du suivant par un espace assez grand; la lecture 99 paraît plus sûre. — אש נעדער (*sic*) et non pas נדר, comme a lu Lévy. Forme étrange, comme d'ailleurs toute cette formule incomplète.

2. (*Néop.* 111.) — Fragment de stèle. Inscription gravée dans un cartouche rectangulaire de 0 m. 13 sur 0 m. 09. — British Museum, n° 114).

אין ג' ס' ו' י' ו' י' א' א' א'	לארן לבעל נדער אש נ-
ס' ו' א' י' א' א' י' א' י' א'	עדרא בעלאננ בע-
א' י' א' ו' י' ו' י' א' א' א'	ת שפט הנבעל בן עב-
וא' א' י' ו' י' א' א' א' א'	דמלקרה כען כען ברכא ש-
א' א' א'	מא קל

Domino Ba'ali votum quod vo-
vit Balonag, filia
Safotis (uxor?) Hanniba'alis filii Ab-
dmelqart; quia sane benedixit ei,
audivit vocem (eius).

Cette lecture diffère totalement de celle de Levy. Elle me paraît certaine, sauf pour les lettres נ et ת, qui ne diffèrent pas sensiblement l'une de l'autre et prêtent à confusion.

בעלאנג s'est déjà rencontré dans les néop. 36 et 38 (cf. ci-dessus, § XII, n^o 3, 5), qui sont malheureusement en mauvais état; ce qui ne permet pas de dire s'il s'agit de la même femme.

A la l. 3, il faut sous-entendre un mot entre שפט et חנבעל; je préfère אשה «épouse de», à בן «fils de». Il est singulier que les deux autres inscriptions où se trouve le nom de בעלאנג paraissent renfermer également une construction elliptique.

3. (*Néop.* 112.) — Stèle à fronton triangulaire, brisée en bas; hauteur, 0 m. 73; largeur, 0 m. 40. Dans le fronton, une rosace. Au-dessous, le croissant tourné en haut, posé sur un triangle et surmonté du disque non adhérent; plus bas, symbole de Tanit. L'inscription est dans un cadre carré de 0 m. 13 de côté, placé entre deux caducées dont la base se termine en pointe de flèche. — British Museum, n^o 106.

אין / נס / וין / און / וין / און	לארן לבעל נדר אש נדר
און / און / און / און	נעי יאלי ארש
און / וין / וין / וין / וין / וין	בן אדרבעל בן אדרבעל
און / און / און / און	כה שמע קלא ברכא

Ex-voto de *Gaius Julius Ariš*, fils de *Adoniba'al*, fils de *Aderba'al*.

La lecture est sûre. Remarquer l'orthographe יאלי, *Julius* (et non יולי comme à l'ordinaire).

4. (*Néop.* 113 = *néop.* 41.) — British Museum, n^o 109. L'identité de cette inscription avec la 6^e tunisienne de la *Toison d'or*, soupçonnée par Levy, est absolument certaine.

Il est vraisemblable que sept de nos inscriptions (néop. 110-116) proviennent de la collection Bourgade.

5. (Néop. 114.) — Fragment de stèle mesurant 0 m. 27 sur 0 m. 20. Inscription dans un cartouche rectangulaire, haut de 0 m. 17, large de 0 m. 11, placé entre deux caducées. — British Museum, n° 103.

וּוּ / וּוּ	נדר לבעל	<i>Vovit Ba'ali</i>
אָרְצִיָּא	מסקי קרה	<i>Messucius Carti-</i>
רְצִיָּא	לי כסתי-	<i>lius Cestius;</i>
אָא אָ	א שבע	<i>audivit</i>
אָרְ	קלא	<i>vocem eius,</i>
אָרְ	ברכא	<i>benedixit ei.</i>

קיט transcrit assez bien le nom romain *Messucius* (*C.I.L.*, VIII, 6632).

קרחלי; la 3^e lettre est un peu endommagée; si on pouvait y voir un נ, on lirait קרנלי, excellente transcription de *Cornelius*; mais les apparences sont en faveur de la lecture ח, qui paraît à peu près certaine: il faut donc lire *Cartilius* (*ibid.*, 2476, 2477).

כסתיא, *Cestius*. Cette orthographe, avec א final, est étrange à côté des deux autres noms terminés en י. — J'ai vainement tenté de retrouver, dans un petit espace fruste qui suit le י, les éléments d'un כ, ce qui aurait permis de lire כא « parce que ».

6. (Néop. 115.) — Fragment de stèle. La pierre est mutilée à l'angle supérieur et sur tout le côté gauche. — British Museum, n° 111.

On lit très distinctement :

 י	י א י נ	 על	לארז לב
 י	א י נ א	...	מתנהיבעל בת מ
 י	א א י נ		שמע קלא ב [רכא]

מתנהיבעל. Il n'y a aucun doute sur la lecture. La forme est nouvelle, je crois; cf. מתניבעל, également féminin, C.I.S., I, 661, 1362, 2376.

7. (Néop. 116.) — Fragment de stèle. Inscription dans un cartouche rectangulaire mesurant 0 m. 10 de haut sur 0 m. 08 de large. — British Museum, n° 112.

Correctement lue par Levy :

א א ק	ש עזר
י א י נ	בעל בן
א א י נ	ילנ

Un dessin de cette inscription, donné par M. Nonce Rocca à M. de Sainte-Marie, en 1874, porte cette note : « Inscription d'origine inconnue, d'après un fac-similé de M. Bourgade. »

8. (Néop. 117.) — Inscription gravée sur un cippe funéraire mutilé. Elle ne porte pas de numéro au British Museum, mais la notation : 69-4-2-38.

י א י נ א י נ	טנא אבן ז ל
י א י נ א י נ	טטיע בת
י א י נ א י נ א י נ	כלני בת שנת
XXX	XXX

Les deux noms sont romains, et le nombre des années qu'a vécu la défunte est marqué en chiffres romains.

טטיע transcrit exactement *Titia* (cf. *Tetia*, *C.I.L.*, VIII, 3926).

כלני, *Clonius* (*C.I.L.*, VIII, 5085); je n'ai trouvé, dans les inscriptions romaines d'Afrique, que ce nom qui répondit bien à la transcription punique.

A ces huit textes, signalés par Levy, nous ajouterons les suivants, qui sont, croyons-nous, encore inédits.

9. Fragment de stèle; inscription complète, gravée dans un cartouche large de 0 m. 175, mutilé à la partie inférieure. — British Museum, n° 121.

אאןגסן	למדן	לבעלחמן	נדר	שיפך
אאס	פן	תוספא	שכע	נה הזעבש
	ד	אןגא		קלא כרכא

Ex-voto de *Šifak*, fille de *Tizabés*.

שיפך et תועבש sont des noms nouveaux, vraisemblablement d'origine numide. La lecture du premier est sûre; dans le second, la deuxième lettre est douteuse; elle a la forme d'une H. Le mot שטע est rejeté au bout de la ligne à cause d'un défaut dans la pierre.

10. Fragment de stèle; hauteur, 0 m. 26; largeur, 0 m. 34. Au-dessus de l'inscription, symbole de Tanit. L'inscription est dans un cadre rectangulaire à queues d'aronde, large de 0 m. 19, haut de 0 m. 10. — British Museum, n° 102.

גאן אן גאן	לאדן ב[ע] לכון נדר
אן גאן גאן	מעחלא בן הבכ-
אן גאן אן גאן	חי[ז]ע כשמא קלא
גאן גאן	ברכא

L'écriture est tracée négligemment; בעל pour בשל. — Dans le nom du père, les lettres הכהני paraissent sûres; puis vient un cercle ouvert par en bas, qui peut être un ז ou un ע, et qui appartient à ce nom; un peu plus loin se trouve un ע certain; comme il n'est guère possible d'avoir deux ע de suite, la première lettre doit être prise pour le ז. — Le dernier mot (l. 4) est écrit sur la marge de la tablette. — Les deux noms sont nouveaux et de forme singulière.

11. Fragment d'une stèle brisée en haut, en bas et à gauche. Hauteur, 0 m. 22; largeur, 0 m. 17. A droite de l'inscription, une branche terminée par trois feuilles. Il y avait sans doute un symbole semblable à gauche, mais il a été emporté par la cassure. — British Museum, sans numéro; coté : 58-6-8-4.

Les deux premières lignes sont en caractères sensiblement plus grands que ceux des lignes suivantes. La formule a dû être écrite avant les noms.

 גאן	לאדן ל[בעל]
 אן גאן	נדר אש [נדר]
 אן גאן	עבדמלקר [ח בן]
 אן גאן	מתן כח ש[כע את]
 אן גאן	קלא בר[כא]

Ex-voto de 'Abdmelgart, fils de Matan.

12. Fragment de stèle. Inscription dans un cartouche rectangulaire de 0 m. 12 sur 0 m. 08. — British Museum, n° 115.

Texte très mal conservé. Il comprenait trois lignes d'écriture et une quatrième composée de deux lettres seulement. On ne reconnaît avec certitude que des lettres isolées, qui ne forment aucun mot ou nom complet.

XVIII

STÈLES PUNIQUES DE CONSTANTINE.

Le nombre des stèles puniques découvertes à Constantine dépasse deux cents; mais toutes ne portent pas des inscriptions. Quelques-unes sont simplement ornées d'emblèmes; d'autres sont mutilées et ont perdu la partie sur laquelle pouvait être gravé le texte punique ou néopunique.

La première inscription punique sortie des ruines de la ville fut trouvée en 1844. Quelques stèles anépigraphes y furent recueillies par Delamare à la même époque⁽¹⁾. Vers 1856⁽²⁾, on trouva quelques stèles dans la propriété de M. Bruyas, négociant; cette propriété, où l'on en découvrit d'autres en 1863⁽³⁾, était située au S.-S.-O. du Coudiat-Ati, à 50 mètres de la pyramide Damrémont. Les monuments qui en proviennent furent donnés au musée de la ville. En 1858 et 1859⁽⁴⁾, M. Vi-

⁽¹⁾ *Archéologie*, pl. 129, n° 6-12 (trouvées à 1,500 mètres au sud de la ville, et place du Palais).

⁽²⁾ C'est par erreur que l'on donne la date de 1864 dans le *Musée de Constantine*, par DOUBLET et GAUCKLER, p. 25.

⁽³⁾ Cf. *Ann. de la Soc. archéol. de Constantine*, année 1864, p. 37.

⁽⁴⁾ Dans le *Musée de Constantine*, *loc. cit.*, on dit par erreur «en 1866»; cf. *Ann. de Constantine*, 1859, p. 214.

crey, architecte, mit au jour trente-deux stèles⁽¹⁾ dans le nouveau cimetière chrétien, qui se trouve à 500 mètres à l'O.-S.-O. du Coudiat-Ati. Elles furent également déposées au musée. Entre 1860 et 1875, quelques inscriptions ont été trouvées dans la partie méridionale de la ville. En 1875, environ cent trente stèles furent découvertes sur la colline d'el-Hofra (sur la rive gauche du Rumel, contre la route française de Sétif, à 800 mètres au S.-S.-O. de la pointe de Sidi Rached), dans une vigne contiguë à la propriété Rousselot. Toutes ces stèles ont été recueillies par Lazare Costa⁽²⁾. Après la mort de cet amateur, sa collection d'inscriptions a été acquise par le Louvre; mais quelques monuments en avaient été distraits. Postérieurement à cette découverte, des stèles en petit nombre ont été trouvées dans la propriété Rousselot.

D'après les données fournies par Costa, plusieurs des stèles mises au jour sur la colline d'el-Hofra étaient *in situ*. Comme celles qui proviennent des autres endroits (propriété Bruyas, cimetière chrétien) sont semblables pour l'aspect extérieur et pour la teneur des textes, et comme ces lieux sont à une petite distance d'el-Hofra, je suis porté à croire que toutes les stèles viennent d'un même lieu de culte situé sur cette colline.

Nous nous proposons de dresser le catalogue des stèles puniques trouvées à Constantine; nous y insérerons le texte des

⁽¹⁾ Voir la note de Vicrey, *Ann. de la Soc. arch. de Constantine*, 1860-1861, p. 90.

⁽²⁾ Par une singulière inadvertance, Ph. Berger écrit (*Les inscriptions de Constantine au Louvre*) que ces ex-voto proviennent «de fouilles faites, principalement à Coudiat-Ati, de 1878 à 1880, par M. Costa». Or, Costa ne fit pas de fouilles, il est mort en 1877, et les inscriptions viennent d'el-Hofra. — Un peu plus loin, M. Berger ajoute que le Louvre a acquis «une vingtaine d'autres (stèles) provenant du moulin Carbonel et données par le docteur Reboud». C'est une nouvelle erreur. Les stèles que possédait le docteur Reboud sont celles qu'il a publiées en fac-similé et qui provenaient de la collection Costa, comme il le dit expressément (cf. *Rec. des not. et mém. de la Soc. arch. de Constantine*, t. XVIII [1877], p. 434 et suiv.).

inscriptions inédites; et, s'il y a lieu, des rectifications aux textes déjà édités. Pour les inscriptions correctement publiées, nous nous bornerons à renvoyer aux ouvrages qui les renferment.

Il est presque impossible de dresser notre catalogue en suivant l'ordre chronologique des découvertes, les renseignements n'étant pas suffisamment précis à cet égard. Nous donnerons donc d'abord la liste des stèles conservées au Musée de Constantine; puis celles de la collection Costa; enfin, nous signalerons diverses stèles qui n'ont pas fait partie de ces deux collections ou qui en ont été distraites.

I. Stèles du musée de Constantine.

D'après Hinglais, en son vivant conservateur du musée, en 1904 celui-ci renfermait « 72 stèles néopuniques dont plusieurs sont anépigraphes »⁽¹⁾. Dans ce nombre figurent quelques stèles qui proviennent des environs (notamment de Tiddi et de Sigus). Je n'ai pas réussi à dresser une liste complète de ces 72 monuments; mais je crois avoir retrouvé au moins toutes les stèles à inscriptions.

1. (= *Néop. 96.*)⁽²⁾ — Fragment. Reste de formules connues.

2. — Anépigraphes.

⁽¹⁾ *Rec. de la Soc. de Constantine*, t. XXXVIII [1904], p. 383. — On est surpris de lire dans le *Musée de Constantine* (Paris, 1893), p. 11, que le musée possède « une trentaine de stèles ». Mais cet ouvrage est fort sujet à caution et renferme de nombreuses inexactitudes. Dans le cas présent, il emprunte le renseignement au catalogue d'Arguel publié en 1876.

⁽²⁾ Nous supprimons habituellement la bibliographie des *néopuniques* lorsque nous n'avons rien à ajouter à celle qui a été donnée par P. SCHRÖDER, *Die phön. Sprache*, p. 63-72.

8. — Inédite. Texte grossièrement gravé et en partie effacé; le nom du dédicant paraît être מתנבעל.

9, 10. — Anépigraphes.

11. — Stèle mutilée par en haut. Voir ci-dessus, n° 4.

12. (*Néop.* 88.) — L'inscription consiste en quatre lettres ainsi groupées :

אן 02

Probablement deux groupes d'abréviations.

13, 14. — Stèles anépigraphes.

15. (*Néop.* 87.) — Sur la découverte de cette inscription, cf. *Revue africaine*, t. IV, p. 236; Lidzbarski, *Handbuch*, p. 433, et pl. XV, n° 4.

L'inscription est punique; la signature du graveur est en néopunique.

אאן אאן אאן אאן אאן
 אאן אאן אאן אאן אאן
 אאן אאן אאן אאן אאן
 אאן אאן אאן אאן אאן

מלם יכנשלם est sûr. — De même בערש (pour ברעשתרה ou ברדאשמן?). — הרק « le médecin » (et non רב). — Il n'y a pas d'espace pour ajouter un ו après לבעל, à la fin de la ligne 2. — Le dernier mot paraît écrit חרא ou חבא, peut-être à corriger en חנא?

16. — Inscription de trois lignes, inédite. Les signes sont nettement gravés; mais on ne reconnaît avec certitude que quelques lettres isolées.

17. (*Néop.* 100.) — Les lettres sont mal formées; Judas a corrigé, dans sa planche, la forme de plusieurs d'entre elles. Il semble que le graveur copiait un modèle qu'il ne comprenait pas. La lecture la plus probable paraît être :

נדר אש נדר הנבעל בן
בעלברך לארן לבעל ש[ב]ע
קלא ברבא

18. (*Néop.* 99.) — En haut, restes d'une ligne, omis dans la reproduction. Nous lisons :

 א אפס אפס אפס אפס אפס אפס אפס אפס אפס	ש[נ]דר בעלש- מע בן [ב]עלי- הז בן ע- [ב]רכשע לארן בעל שמע קל- א ברבא
---	---

עברכשע, peut-être une faute pour עברכשר ?

Le *ש* du début, qui n'est pas absolument certain, mais très probable, suppose une première ligne entièrement disparue, et formée des quatre lettres : א נדר א.

19. — Stèle anépigraphie.

20. (*Néop.* 97.) — Le fac-similé est défectueux pour la première ligne qui est à lire :

ןן ןן ןן ןן ןן ןן ןן

שצף (et non pas שצ), nom connu, *C.I.S.*, I, 194, 1467, etc.

21. (*Néop.* 98.) — A la fin de la ligne 1, on peut couper גרר אוב ou גררא וע. La fin du nom propre comprenait les trois lettres confuses du début de la ligne 2.

22. (*Néop.* 103.) — Le début n'est pas exactement reproduit. Avant בני בן געי, il y a six signes, qui paraissent être le mot גרר suivi de trois autres lettres indistinctes.

23. — Stèle mutilée par en bas. Il ne reste qu'une partie de la première ligne de l'inscription :

... א... על

24-26. — Stèles anépigraphes.

27. — Stèle anépigraphie. Reproduite par Judas, *Ann. de Constantine*, 1862, pl. XIII, n° 6.

28. (*Néop.* 95.) — A la fin de la ligne 1, on ne peut pas lire חמלכה; mais peut-être חמן ברך. — A la ligne 2, il y a au début, assez clairement, בן ברעשה (et non pas בן). Le reste est conforme au fac-similé.

29. (*Néop.* 91.) — Ligne 2 : מתחנבעל בן ארש : ארש et non pas ארם ou ארם ארש.

33. (*Néop. 93.*) — Je crois lire ce qui suit :

אֲחִינֹסִי אֲנִי	לארן לבעל חמון
נִנְרִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי	נדר מתנבעל בן חמלכ-
אֲנִי אֲנִי אֲנִי	ה שמע קלא ברכא

Dédicant : *Matanba'al, fils de Hamilcat.*

34. (*Néop. 94.*) — Reproduite dans le *Musée de Constantine*, pl. III, n° 2. Inscription très mal écrite. La plupart des lettres sont déformées; les noms propres ne peuvent être lus avec assurance.

לערן לבעלחמון נדע[ר]
 אש נערר . עק. מל.
 שמא קלא ברכא

35. — Stèle anépigraphie.

36. — Inédite. *Néopunique*. Caractères petits et assez mal conservés. Lecture très probable :

אֲנִי אֲנִי אֲנִי	נדר אש נדר בעלשמע [לבע]
אֲנִי אֲנִי אֲנִי	ברכא ש[מא ק]לא

Dédicant : *Ba'alsama'*, sans généalogie.

37. — Stèle anépigraphie. Reproduite par Judas, *Ann. de la Soc. de Constantine*, 1862, pl. XII, n° 3.

38. — Stèle anépigraphie. Reproduite dans le *Musée de Constantine*, pl. III, n° 3.

39. (*Néop.* 89.) — Un seul mot écrit en grandes lettres. La reproduction de Judas est exacte sauf pour la dernière lettre qui est semblable à la seconde et même un peu plus grande : למתשנים ou לאתשניא.

40. — Stèle anépigraphie. Reproduite dans le *Musée de Constantine*, pl. III, n° 4.

41. (*Néop.* 108.) — Judas, *Ann. de Constantine*, 1862, pl. XIII, n° 4. Reproduction exacte.

42. — Stèle anépigraphie.

43. (*Néop.* 101.) — Les caractères sont bien conservés, mais mal gravés. Je crois lire sur l'estampage :

נדר א[ש] נ[דר] בר[ב] לקר[ת] בן ... ז[שכ] ע
קלא ברבא

44. (*Néop.* 107.) — Reproduite dans le *Musée de Constantine*, pl. III, n° 5. On y donne la lecture : שפט בן ברך, *Šofet, fils de Barak*. Mais le nom du père paraît être סגן.

45. (*Néop.* 109.) — Judas, *Ann. de Constantine*, pl. XIII, n° 5. Inscription de trois lignes; écriture très négligée. On ne lit que la ligne 3 : שמע אה קלא .

46. (*Néop.* 102.) — La reproduction de Judas est exacte. Le nom propre de la ligne 2 est bien אדנבל (sans ע).

47. — Stèle anépigraphie. Reproduite dans le *Musée de Constantine*, pl. III, n° 6.

[48]⁽¹⁾. — Stèle trouvée en 1863, donnée au musée par M. Servan. Inscription de deux lignes formées d'un mélange de lettres puniques et néopuniques; à lire :

נדר אש נדר עברשחר אֲבִישָׁר אֲבִישָׁר
 חרפֿאֵ בן יאדר (ב) אֲבִישָׁר אֲבִישָׁר אֲבִישָׁר אֲבִישָׁר אֲבִישָׁר

Dédicant : 'Abdsaher, le médecin (?), fils de Ioder, fils de 'Ob...
 רפא, lecture douteuse; il y a plutôt רפֿץ sur la pierre. —
 אכעא, ארעא ou אכעא; la seconde lettre est douteuse.

[49]. — Grande stèle, large; figure géométrique de Tanit; caducée formé de trois cercles; à droite, une palme. Inscription presque entièrement effacée. Elle se composait de deux courtes lignes. Je crois reconnaître les vestiges du nom בעל[פ]לם.

[50-53]. — Stèles anépigraphes.

[54]. — Stèle grossièrement taillée; dans le fronton, au-dessus du croissant renversé, un א; dans le cartouche réservé à l'inscription, deux signes confus qui paraissent être אֲבִישָׁר.

[55]. (*Néop. 90.*) — Stèle provenant de la propriété Bruyas. Hauteur, 0 m. 54; largeur, 0 m. 20. La reproduction donnée par Judas est inexacte. Les lettres sont très légèrement gravées. Je crois discerner ce qui suit :

עֲחָתִּים

טַעֲלֵאֵלָהּ

(1) Les numéros 1-47 étaient marqués sur les stèles très visiblement. Les numéros 48-61 ne sont pas apparents sur les photographies que nous avons entre les mains; nous les suppléons par conjecture (sauf le numéro 56 indiqué sur l'estampage).

Cette inscription est intéressante parce qu'elle appuie la lecture מלך אמר, qui se rencontre dans une inscription de Carthage (*C.I.S.*, I, 307), et que les éditeurs avaient hésité à accepter. Le personnage qualifié de « roi » sur cette autre stèle s'appelle aussi *Bodašart*; ce n'est peut-être qu'une simple coïncidence.

[59]. — Fronton d'une stèle, orné d'un caducée. Au-dessous, on aperçoit les restes de la première ligne d'une inscription néopunique emportée par la cassure. Sur le côté droit de la pierre, inscription libyque formée de quatre lettres :

□	M
=	L
—	Z
⊙	B

V. Reboud, *Rec. d'inscr. libyco-berbères*, n° 289. — Estampée au musée par Cherbonneau, en juin 1877.

[60]. — Stèle provenant de Guelma (= *Néop.* 105; cf. ci-dessus, § II).

[61]. — Stèle Costa 107 (cf. *R.É.S.*, 685, et J.-B. CHABOT, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1916, p. 242).

II. Collection Costa.

La collection Costa est composée des stèles découvertes sur le coteau d'el-Hofra. Un certain nombre des inscriptions ont été publiées : 1° par V. Reboud, *Quelques mots sur les stèles néopuniques découvertes par L. Costa* (*Rec. de Constantine*, t. XVIII [1877], p. 434 et suiv.); reproduction de 35 stèles; l'inter-

prétation des inscriptions a été donnée par Ab. Cohen (*ibid.*, t. XIX, p. 252 et suiv.); — 2° dans le *C.I.S.*, t. I, p. 365; — 3° par Ph. Berger, *Les inscriptions de Constantine au Musée du Louvre* (*Actes du XI^e Congrès des Orientalistes*, Paris, 1897, IV^e sect., p. 273-294). Toutes les inscriptions déjà publiées ont été insérées dans le *Rép. d'épigr. sémit.*, auquel nous renvoyons pour simplifier la bibliographie⁽¹⁾.

Costa 1 (= Costa 44)⁽²⁾.

⁽¹⁾ Dans ces ouvrages, les inscriptions sont citées sous des numéros qui ne concordent pas toujours. Cette anomalie provient de la cause suivante : Costa avait adressé successivement à la Commission du *Corpus* des estampages portant le numéro qu'il avait lui-même inscrit sur chaque stèle. Ces numéros représentent à peu près l'ordre dans lequel les stèles sont venues en sa possession, c'est-à-dire l'ordre même de leur découverte. Cette série de chiffres est la seule qu'il y ait quelque intérêt à conserver et à préciser. Une autre collection d'estampages fut prise à Constantine par M. H. de Villefosse. Transmise à Paris, elle fut classée et numérotée au hasard. Par la suite, M. Ph. Berger a cité tantôt l'une, tantôt l'autre série d'estampages, sans se préoccuper de la diversité des numéros. Les citations sont à corriger d'après le tableau suivant :

1° *C.I.S.*, p. 365 (cité par LIDZBARSKI, *Handb.*, sous la rubrique *Costa. a*) :

Costa 12, lire 17; Costa 13, lire 18; Costa 70, lire 74; Costa 84, lire 8; Costa 106, lire 100.

2° V. REBOUD, *Quelques stèles*, etc. (cité par LIDZBARSKI, *Handb.*, sous la rubrique *Costa* avec le numéro de *Reboud*) :

REBOUD.	COSTA.								
1	= 79	8	= 99	15	= 113	22	= 10	29	= 30
2	81	9	101	16	114	23	130	30	60
3	91	10	104	17	5	24	25	31	59
4	93	11	107	18	3	25	54	32	7
5	94	12	132	19	2	26	70	33	36
6	96	13	133	20	13	27	71	34	76
7	98	14	112	21	19	28	28	35	53 bis

3° Ph. BERGER, *Les stèles de Constantine au Louvre* :

Costa 23, lire 22 bis; Costa 24, lire 25; Costa 33, lire 32; Costa 105, lire 103; Villefosse 69, lire Costa 74. — Les autres citations sont exactes.

⁽²⁾ L'estampage qui porte le numéro 1 dans la série envoyée par Costa est le même que celui de la stèle marquée 44.

Costa 2 (Louvre, P. 219; A. O. 5189) = Reboud 19;
R.É.S., 1551.

Costa 3 (Louvre, P. 200; A. O. 5196) = Reboud 18;
R.É.S., 1550.

Costa 4 (Louvre, P. 249; A. O. 5241). *Néopunique*. — In-
scription mal conservée. Les mots sont séparés. On reconnaît,
semble-t-il, les lettres suivantes :

המלכה paratt écrit המלפה; cf. C.I.S., I, 3139. — Le nom
du père pourrait être ברך ou דבר. — בעל « citoyen » (?). A cause
de l'espace on ne doit pas lire ברכבעל. — Dans גילגורר le ל et
le ג sont liés de telle sorte qu'on ne peut savoir s'il faut lire לג
ou גל. Nom de lieu (?).

Costa 5 (Louvre, P. 293; A. O. 5275) = Reboud 17;
R.É.S., 1549.

Costa 6 (destination inconnue) = R.É.S., 331; cf. ci-dessus
§ VIII, n° 2.

Costa 7 (Louvre, P. 271; A. O. 5259) = Reboud 32;
R.É.S., 1565.

Costa 8 (Louvre, P. 241; A. O. 5234) = R.É.S., 334.

Costa 9 (Louvre, P. 270; A. O. 5258). — Anépigraphie.

Costa 10 (Louvre, P. 207; A. O. 5201) = Reboud 22;
R.É.S., 1553.

Costa 11 (Louvre, P. 280; A. O. 5264). *Néopunique*. —
Inédite.

לאדן לבעל חמץ
 נדר אש נדר חמלך בן
 חנא בן בעלחני-
 א כשמא קלא
 וברכא

Dédicant : *Himilco, fils de Hanno, fils de Ba'alhanno.*

Costa 12 (Louvre, P. 300; A. O. 5281). — Cf. ci-dessus, § VIII, n° 3.

Costa 13 (Louvre, P. 298; A. O. 5279) = Reboud 20; R.É.S., 1552.

Costa 14 (Louvre, P. 243; A. O. 5225). — Inédite.

שעבדמלקרה
 הנסך בן
 אדנבעל

Dédicant : *'Abdmelqart, le fondateur, fils d'Adoniba'al.*

Costa 15 (Louvre, P. 258; A. O. 5306). — Inédite.

לאדן לבעל חמץ נדר אש
 נדר אדנבעל בן ישראל כשמ-
 א קלא ברכא

Dédicant : *Adoniba'al, fils de Iasdo.*

Costa 16 (Louvre, P. 195; A. O. 5191) = R.É.S., 328.

Costa 17 (Louvre, P. 266; A. O. 5308) = R. É. S.,
333.

Costa 18 (Louvre, P. 265; A. O. 5307) = R. É. S.,
337.

Costa 19 (Louvre, P. 272; A. O. 5309) = Reboud 21;
R. É. S., 1564.

Costa 20 (Louvre, P. 254; A. O. 5246). *Néopunique.*

לאדן לבעלחמן נדר אש נדר עורבעל
בן ל. . שמע קלא ברכא

Dédicant : 'Azruba'al, fils de L. . . .

Le nom du père semble être écrit לצב.

Costa 21 (Louvre, P. 275; A. O. 5261).

לאדן לבעלחמן נדר א[ש]
נדר מלכא'ם ב. . אמ



Costa 22 (Louvre, P. 217; A. O. 5211).

לעדן לבעלחמם נדר אש
נדר בדמלקרה בן אד-
נבעל רב חספרם שמ-
ח קלא ברכא

Dédicant : Bodmelqart, fils de Adoniba'al, chef des scribes.

L. 1. חמן pour חמם.

Costa 23 (Louvre, P. 276; A. O. 5311) = R. É. S.,
330.

Costa 24 (Louvre, P. 285; A. O. 5268). — Inédite.

לארן לבעלחמן מהנ-
 ת אש נדר פֶרִי בֶן
 נָבַל כּא שׁמע קלא
 ברכא

Dédicant : *Padai, fils de Nabal* (?).
 פרי, lecture très douteuse. — נדל ou גבל.

Costa 25 (Louvre, P. 204; A. O. 5200) = Reboud 24;
R.É.S., 1554.

Costa 26 (Louvre, P. 286; A. O. 5310). *Néopunique*.

לערן לבעל ולהינה
 פנא בעל נדר אש
 נדר מהן
 שמה לקא ברכא

Dédicant : *Matan*.
 תינה, même orthographe dans la stèle Costa 63.

Costa 26 bis⁽¹⁾ (Louvre, P. 288; A. O. 5270). — Frag-
 ment; partie inférieure de la stèle.



בן יאדר בן פרי-
 ס

⁽¹⁾ Costa a mis le numéro 26 sur deux stèles différentes.

יארר : ce nom est écrit ici très distinctement. Cf. *Iadir*, *C.I.L.*, VIII, 9923; et *Iader*, évêque de Midila, présent au concile de Carthage en 256.

Costa 27 (destination inconnue). *Néopunique*.

לאן לבעלחמן
נדר אש נדר ברמלקרת
בן נמל כשמע קלא
ברכא

Dédicant : *Bodmelqart, fils de Namel*.

L. 1. לאן, pour לארן.

Costa 28 (Louvre, P. 192; A. O. 1024) = Reboud 28; *R.É.S.*, 1558.

Costa 29 (Louvre, P. 205; A. O. 5186).

לארן לבעלחמ-
ן אש נדר מהרב-
על בן עלשלם כמ-
ע קלא ברכא

Dédicant : *Maherba'al, fils de Ališalam*.

עלשלם, la vocalisation est douteuse, mais la lecture paraît certaine; on lirait difficilement עלשתם, d'autant plus que עלשת, עלשהי sont des noms féminins; peut-être à restituer [ב]עלשלם? — כמע; restituer [ש]מע.

Costa 30 (Louvre, P. 238; A. O. 5226) = Reboud 29; *R.É.S.*, 1559.

Costa 31 (Louvre, P. 201; A. O. 5197) = *R.É.S.*, 327.
Il faut lire הקדש au lieu de הקרש, et שמא au lieu de שמע.

Costa 32 (Louvre, P. 287; A. O. 5269) = R. É. S., 329.

Costa 33 (Louvre, P. 255; A. O. 5247). *Néopunique*. —
Il ne reste que les deux derniers mots : שׁעמַע קלאַ.

Costa 34 (Louvre, P. 239; A. O. 5232). *Néopunique*.

לאַרן לבעל חמון אלון חמלך

בן חמלכת שמע קלאַ

ברכא

Dédicant : *Himilco, fils de Hamilcat*.

אלון; cf. R. É. S., 327, 328.

Costa 35 (Louvre, P. 269; A. O. 5257). *Néopunique*.

ב[ר]כבעל בן ארש *Berikba'al, fils de Ariš,*

ה...נ. le

Le qualificatif annoncé par l'article ה se compose de cinq ou six lettres indistinctes, sauf l'avant-dernière qui est un נ.

Costa 36 (Louvre, P. 233; A. O. 5227) = Reboud 33; R. É. S., 1562.

Costa 37 (Louvre, P. 290; A. O. 5272). *Néopunique*.
— Inscription en six lignes. Écriture très petite, légèrement gravée. Les mots sont séparés. Malgré ce secours, je n'ai pu lire avec assurance qu'un petit nombre de mots, entre autres : נעם, à la ligne 3; ברכא שמע קלאַ et בר[מ]לקרה à la ligne 4.

Costa 38 (Louvre, P. 216; A. O. 5210). *Néopunique*.

לארן לבעלחמן ול[תנת פען]
בעל אש נדר עורבעל בן גרעשתרת
שמע קלא ברכא אקטן

Dédicant : 'Azruba'al, fils de Geraštoret.

Costa 39 (Louvre, P. 261; A. O. 5252). *Néopunique.*

נדר בעלשלך בן עורבעל
נשא יכר. . כשמע
[קלא ברכ]א

Dédicant : Ba'alšillek, fils de 'Azruba'al.

Costa 40 (Louvre, P. 209; A. O. 5203).

לארן לבעלחמן אש נ[דר] ~~נדר~~
נניבבעהם כשמע קלא ברכא

L. 2. La huitième lettre est probablement ט, peut-être נ
ou כ. — כשמע, sic pour כשמע.

Costa 41 (Louvre, P. 304; A. O. 5284). — Restes de
quatre lignes d'écriture mal conservée, dont on ne peut tirer
aucun sens.

Costa 42 (Louvre, P. 274; A. O. 5260). — Anépigraphé.

Costa 43 (Louvre, P. 230; A. O. 5221). — Anépigraphé.

Costa 44 (Louvre, P. 202; A. O. 5198). — Anépigraphé
(= Costa 1).

Costa 45 (Louvre, P. 2; A. O. 5075). — Anépigraphé.

Costa 46 (destination inconnue). — Anépigraphé.

Costa 47 (Louvre, P. 214; A. O. 5208). — Anépigraphé.

- Costa 55 (Louvre, P. 225; A. O. 5217). — Anépigraphe.
 Costa 56 (Louvre, P. 199; A. O. 5195). — Cf. ci-dessus,
 § XII, sous le n° 37.
 Costa 57 (destination inconnue). — Estampage.

נרער אש נדר אר-
 שם בן מטהק..
 לבעלחמן

Costa 58 (Louvre, P. 232; A. O. 5223).

לערן לבעל[ח]מן אש
 נדר עבדמלקרה בר ארש

Dédicant : *'Abdmeqart, fils de Aris.*

Costa 59 (Louvre, P. 228; A. O. 5223) = Reboud 31;
R.É.S., 1561.

Costa 60 (Louvre, P. 223; A. O. 5220) = Reboud 30;
R.É.S., 1560.

Costa 61 (Louvre, P. 273; A. O. 5305). — Anépigraphe.

Costa 62 (Louvre, P. 278; A. O. 5263). — Stèle mutilée
 à gauche :

לערן לבעל חמן[ן]
 מתנה אש [נדר]
 נעממעם [בה א-]
 רש כא שם[ע קלא]

Dédicante : *Nampamé, [fille d'A]ris.*

רש[א] ou רש[ב]. En réalité, la seconde lettre a l'aspect d'un
 ב plutôt que d'un ר.

Costa 63 (Louvre, P. 221; A. O. 5213).

לארן לבעלחמ-
ן ולחינה
פענא בעל מתנת
אש נדר חמלק פח-



Dédicant : *Himileo*, le. . . (?).

Costa 63 bis (Louvre, P. 235; A. O. 5229). — Texte mutilé à droite :

[לארן לבעלחמן ול] חנת מן בעל
[מתנ] ת אש נדר חנבעל בן אפשו
שמע קלא ברכא

Dédicant : *Hanniba'al*, fils de *Ipsan*.

אפשו, nom numide; se trouve dans la 2^e bilingue de Dougga (1. 2), transcription : $\text{!}\text{X}$.

Costa 64 (Louvre, P. 211; A. O. 5205). — Il ne reste que la dernière ligne de l'inscription : ברכא שמע קלא.

Costa 65 (Louvre, P. 291; A. O. 5273).

לרן [לבעלחמן]
נדר אש נדר
חנבעל בן חמלכה
כשמע קלא ברכא

Dédicant : *Hanniba'al*, fils de *Hamilcat*.

Costa 66 (Louvre, P. 240; A. O. 5233). — Inscription de trois lignes dans un petit cartouche. L'écriture, en majeure

partie néopunique, est presque indéchiffrable dans les deux premières lignes; la 3^e est formée du mot לבעל.

Costa 67 (Louvre, A. O. 5304). — Petite inscription en deux lignes, comprenant chacune 7 ou 8 caractères gravés confusément.

Costa 68 (Louvre, P. 198; A. O. 5194). — Fragment. Restent les premières lettres : לֵאדֶן לִבְעֵל

Costa 69 (Louvre, P. 268; A. O. 5256). — Fragment d'une stèle qui a peut-être été martelée pour recevoir une nouvelle inscription. Le texte se compose de deux lignes maintenant incomplètes.

Costa 70⁽¹⁾ (Louvre, P. 283; A. O. 5266) = Reboud 26; R.É.S., 1556.

Costa 71 (Louvre, P. 224; A. O. 5216) = Reboud 27; R.É.S., 1557.

Costa 72 (Louvre, P. 237; A. O. 5231). Inédite.

לֵאדֶן לִבְעֵלחֲמֵן וְלַחְנָה בֶן
 בְּעַל אֵשׁ נָדָר מִגֵּן הַסֶּפֶר בֶּן
 עֲבָדָאֲשָׁמֶן בֶּן גְּרַמְלִקְרָה כֶּשֶׁ-
 מַע קְלָא בְּרַכָּא

Dédicant : *Magon, le scribe, fils de 'Abdešmoun, fils de Germelgart.*

Costa 73 (Louvre, P. 277; A. O. 5262).

לֵאדֶן לִבְעֵלחֲמֵן וְלֵ-
 רַבַּח הַגֵּת בֶּן [נ] אֵשׁ בְּעַל
 אֵשׁ נָדָר לֵ. גַּב [שִׁמְע]
 קְלָא בְּרַכָּא

⁽¹⁾ La pierre semble porter un n° 74 corrigé en 70.

- Costa 74 (Louvre, P. 267, A. O. 5255) = *R. É. S.*, 336.
 Costa 75 (Louvre, P. 257; A. O. 5249) = *R. É. S.*, 340.
 Costa 76 (Louvre, P. 196; A. O. 5192) = Reboud 34;
R. É. S., 1563.
 Costa 77 (Louvre, P. 260; A. O. 5251).

נדר אש נדר מה־
 נבעל בן אמן
 לארן לבעלאמן (sic)

Dédicant : *Matanba'al, fils d'Ipan.*

- Costa 78 (Louvre, P. 295; A. O. 5276).

אש נדר ענור שמע ק־
 לא ברכא

Dédicant : 'Onazir. — Ce nom revient plus loin, Costa 83.

- Costa 79 (Louvre, P. 194; A. O. 1026) = Reboud 1. —
 Anépigraphé.

- Costa 80 (Louvre, P. 262; A. O. 5253). — Anépigraphé.

- Costa 81 (Louvre, P. 188; A. O. 1020) = Reboud 2;
R. É. S., 1535.

- Costa 82 (Louvre, P. 218; A. O. 5212). *Néopunique.*

לארן לבעלאמן ולחנ[ת]
 פען בעל אש נדר ארבעל בן
 עברמלקרת בן עקמתן
 כשמע קלא ברכא

Dédicant : *Aderba'al, fils de 'Abdmelqart, fils de 'Aqfatan.*

ארבעל; l'écriture des premières lettres est surchargée; il semble qu'on ait gravé d'abord אור ou ארנ.

Costa 83 (Louvre, P. 297; A. O. 5278).

לארן לבעלחמן ולר-
 בה תנת פן בעל מתנת
 אש נדר ענור בן ברעשתרה
 בן מרו ברכא שמע קאל

Dédicant : 'Onazir, fils de Bodašart, fils de Marau.
 מרו, nom numide, = 𐤌𐤁, lat. Marau.

Costa 84 (Louvre, A. O. 5301). — Fragment portant une inscription complète en huit signes, mal imités de l'écriture néopunique, ou libyque (?). Falsification.

Costa 85 (Louvre, P. 231; A. O. 5222).

לערן לבעלעמן נדר אש נ-
 דר עבדמלקרה בן ארש
 שמא קל ברכא

Dédicant : 'Abdmelqart, fils d'Aris.

Costa 86 (Louvre, P. 246; A. O. 5238). Néopunique.

לארן לבעלחמן ולרכה תנת
 פענא בעל נדר אש נדר
 ל

Costa 87 (Louvre, P. 226; A. O. 5218). — Anépigraphe.

Costa 88 (Louvre, P. 256; A. O. 5248). — Il ne reste que la première ligne de l'inscription :

לאדן לבעלעמן ולהנה פענא בעל

Costa 89 (Louvre, P. 227; A. O. 5219). — Anépigraphe.

Costa 90 (destination inconnue). — Anépigraphe.

Costa 91 (Louvre, P. 186; A. O. 1018) = Reboud 3; R.É.S., 1536.

Costa 92 (Louvre, P. 279; A. O. 5312).

לאדן לבעלחמן ולהנ-
 ה פען בעל אש נדר מנן
 בן חנא כשמע קלא ברכ-
 א עזרא יחן לא נעם

Dédicant : *Magon, fils de Hanno.*

Formule finale intéressante : *parce qu'il a entendu sa voix, il l'a béni, il l'a aidé, il lui a fait du bien.*

Costa 93 (Louvre, P. 191; A. O. 1023) = Reboud 4; R.É.S., 339.

Costa 94 (Louvre, P. 181; A. O. 1013) = Reboud 5; R.É.S., 1537.

Costa 95 (Louvre, P. 220; A. O. 5158).

לאדן לבעלעמן נדר אש נדר
 ברעשתרת בן יהואלן
 ברכא שמע קלא

Dédicant : *Bodastart, fils de Iahvelon.*

Costa 96 (Louvre, P. 189; A. O. 1021) = Reboud 6;
R.É.S., 1538.

Costa 97 (Louvre, P. 282; A. O. 5314).

לערן לבעל חמן

נדר אש נדר ארס

א בן יחנצור שמע קלא

...ה

Dédicant : *Irsu*, fils de *Iatansid* (?).

Noms douteux; les lettres ארס paraissent sûres, mais la 3^e ligne est écrite en caractères beaucoup plus petits et très peu distincts.

Costa 98 (Louvre, P. 183; A. O. 1015) = Reboud 7;
R.É.S., 1539.

Costa 99 (Louvre, P. 184; A. O. 1016) = Reboud 8;
R.É.S., 1540.

Costa 100 (Louvre, P. 197; A. O. 5193) = R.É.S.,
335.

Cette inscription avait été lue correctement dans le *C.I.S.*, t. I, p. 365. Le dernier mot est écrit distinctement בשרעם, et non בשערם, comme a lu Ph. Berger (*R.É.S.*, 335). Si cette variante n'est pas le résultat d'une transposition accidentelle (בשערם se trouve plusieurs fois ailleurs), elle indiquerait une prononciation *šaram*, et plaiderait en faveur de l'identité des noms de lieu שר et שרם, le ס n'étant plus la marque du pluriel ou du duel, mais la terminaison emphatique que nous avons trouvée dans אשתם (ci-dessus, § XI, n^o 1).

Costa 101 (Louvre, P. 179; A. O. 5185) = Reboud 9;
R.É.S., 1541.

Costa 102 (Louvre, P. 252; A. O. 5244).

לארן לבעלחמן ולחנת פנא
נדר אש נדר ארש בן
בעלעזר חשמע קלא ברכא

Dédicant : *Ariš, fils de Bašazer.*

בעל, sic pour ברל.

Costa 103 (Louvre, P. 259; A. O. 5250) = R.É.S., 332;
ci-dessus, S XI (sous le n° 35).

Costa 104 (Louvre, P. 185; A. O. 1017) = Reboud 10;
R.É.S., 1542.

Costa 105 (Louvre, P. 208; A. O. 5202).

לארן לבעלחן נדר אש
נדר עברכע בן יתן כה שמע
קלא ברכא יתן

Dédicant : *Abdaca, fils de Iaton.*

בעלחמן pour בעלחן. À la fin de la l. 3, יתן est écrit en lettres plus grandes. Répétition du nom propre? Abrégé de la formule יתן נעם (?).

Costa 106 (Louvre, P. 253; A. O. 5245).

לעדן בעלחמן
נדר אש נדר אר-
נבעל בן חנא

Dédicant : *Adonib'at, fils de Hanno.*

Costa 107 (Musée de Constantine) = Reboud 11;
R.É.S., 1543.

Costa 108 (Louvre, P. 251; A. O. 5243).

לארן לבעלחמן אש נדר
חנבעל בן בדמלקרה
כש[מע קלא] ברכא

Dédicant : *Hanniba'al, fils de Bodmelqart.*

Costa 109 (Louvre, P. 213; A. O. 5207). — Inscription
fruste. On ne voit que les premiers mots : לארן לבעלחמן נדר.

Costa 110 (Louvre, P. 210; A. O. 5204).

לארן לבעל חמן אש
נדר ארנבעל חשם[ט]
בן שפט שמע קלא
ברכא

Dédicant : *Adoniba'al, le sufète (?) , fils de Šafot.*

Costa 111 (Louvre, P. 245; A. O. 5237). — Fragment

בעל בן
[ה] משם שח למלכי כשם[א ק] לא
ברכא

Costa 112 (Louvre, P. 182; A. O. 1014) = Reboud 14;
R.É.S., 1546.

Costa 113 (Louvre, P. 187; A. O. 1019) = Reboud 15;
R.É.S., 1547.

Costa 114 (Louvre, P. 297; A. O. 5302) = Reboud 16; R.É.S., 1548.

Costa 115 (Louvre, P. 193; A. O. 1025). — Anépigraphé.

Costa 116 (Louvre, P. 289; A. O. 5271). — Il ne reste que la première ligne de l'inscription :

לארן לבעל חמן מתנה

Costa 117 (Louvre, P. 250; A. O. 5242). — Stèle mutilée par en bas. Il ne reste que le début des deux premières lignes de l'inscription, très mal gravées.

Costa 118 (Louvre, P. 212; A. O. 5206). Stèle mutilée par en bas :

לערן לבעל חמן ולהנה מען בעל

נדר

Costa 119 (Louvre, P. 222; A. O. 5214). — L'inscription consiste dans les deux lettres $\gamma\sigma$, gravées dans un petit cartouche rectangulaire. Abréviation de ע[בראשט]ן[?].

Costa 120 (Louvre, P. 247; A. O. 5239). — Anépigraphé.

Costa 121 (Louvre, P. 244; A. O. 5236). — Anépigraphé.

Costa 122 (Louvre, P. 264; A. O. 5234). — Fragment d'inscription mal conservée. Lecture incertaine :

לאר לבעלחמן א]ש נר

ר ב[ר ש]מן בן

נדר

Costa 123 (Louvre, P. 248; A. O. 5240). — Anépigraphé.

Costa 124 (Louvre, A. O. 5300).

לארן לבעלחמן ולתנת פן בעל
 אש נדר המלכה בן הלצבעל בן
 חנא כשכע קלא ברכא

Dédicant : *Ḥamilcat, fils de Hillesba'al, fils de Ḥanno.*

Costa 125 (Louvre, P. 203; A. O. 5199).

לארן לבעלחמן ולתנת מן בעל
 נדר אש נדר המלכה בן
 ברך כע שמע קלא ברכא

Dédicant : *Ḥamilcat, fils de Barik.*

Costa 126 (Louvre, P. 131; A. O. 5142). — Stèle portant le symbole de Tanit dans lequel est gravé un bélier. Audessous, inscription de trois lignes mal conservées.

Costa 127 (Louvre, A. O. 5313).

לארן לבעלחמן
 כתנת שא נדר
 שפט בן י[ש]
 כע קלא ב[רכא]

Dédicant : *Šafot, fils de l. . . .*

Le nom du père, très court, est peut-être à lire יתן ou יאדר.

Costa 128 (Louvre, P. 206; A. O. 5187).

נדר אש נדר לקי
 בן נמרי לב-
 עלחמן כשמא
 קלא ברכא

Dédicant : *Lucius, fils de Numerius.*

Costa 129 (Louvre, P. 263; A. O. 5303).

לארן לבעלחמן ולרבת
 חנה פנא בעל אש נדרא
 ארשת הארות השמע קל
 ברכא

Dédicante : *Arišat, la*

Costa 130 (Louvre, P. 292; A. O. 5274) = Reboud 23.
 — Anépigraphie.

Costa 131 (Louvre, P. 296; A. O. 5277). — Inscription mutilée au début. Écriture en très grandes lettres légèrement gravées :



.לסגל
 ארשת הארות השמע קל

Costa [132]⁽¹⁾ (Louvre, P. 180; A. O. 1012) = Reboud 12;
 R.É.S., 1544.

⁽¹⁾ Les n^{os} 132-135 ne sont pas marqués sur les stèles.

Il n'y a pas de doute possible sur la lecture des trois premiers mots : לארן לבעל הקדש, mais l'interprétation varie sur le sens du mot הקדש. Schröder y reconnaît un adjectif et traduit : *Domino Ba'ali sancto*. Joseph Halévy⁽¹⁾ y voit le verbe à la forme causative et traduit : *Domino Ba'ali consecravit*. Enfin Lidzbarski (*Handb.*, s. v. קדש) semble croire à la possibilité du substantif « sanctuaire ». La traduction de Schröder, justifiée maintenant par un autre exemple (Costa 31)⁽²⁾, paraît être la bonne.

Pour la suite, Schröder traduit : *obtulit Nahalmelik*; Halévy : (*consecravit*) *Bia Nahalmalik*. — Mais ni Bia, ni Nahalmalik, ne sont des formes satisfaisantes de noms propres, et Schröder essaie vainement de montrer quē ביא est un verbe.

En l'absence de l'original, il est difficile de donner la solution des difficultés. Le point essentiel serait de savoir si l'inscription est bien complète et si elle ne comportait pas une ou plusieurs autres lignes. Le fac-similé, surtout celui de Judas, n'est pas favorable à cette hypothèse. En l'acceptant tel qu'il est, j'ai la persuasion qu'il faut lire, en modifiant légèrement la copie : בים נעם מלך. — Les mots בים נעם « au jour heureux » constituent une formule maintenant bien connue. Quant à מלך⁽³⁾, si le mot est complet, on le prendra soit pour un nom commun, « le roi », soit plutôt pour un nom propre abrégé. Le sens de l'inscription serait donc, avec le verbe *vovit* sous-entendu :

Domino Ba'ali sanc-
to : in die fortunō, Malik.

(1) *Études berbères*, dans le *Journ. asiat.*, 1874¹, p. 187.

(2) Publiée par Ph. Berger; cf. *Rép. d'ép. sémi.*, n° 327.

(3) Peut-être à lire מלך, si le fac-similé est bien fidèle. On aimerait mieux חמלך *Himilco*.

sédait déjà en 1872. Au Louvre (P. 284; A. O. 5267).
Inédite.

נדר אש נדר	<i>Vœu qu'a voué</i>
בעליהן בן ע-	<i>Ba'alyaton, fils de 'A-</i>
בדאשמון הרף	<i>bdešmoun, le. . . .</i>

הרף, pour הרפא « le médecin » (cf. ci-dessus, n° 15 du musée, et Costa 47); ou peut-être הרב « le rab ».

6. Inscription trouvée en 1873, par M. Kahn, inspecteur du cadastre, près de la porte Vallée, entre la maison des Janissaires et l'hôtel d'Orient (auj. Grand-Hôtel). Donnée au Louvre par V. Reboud (P. 301; A. O. 5282).

Deux lignes au-dessous d'une figure de Tanit. Les lettres sont grandes et profondément gravées⁽¹⁾; mais le texte paraît fautif.

L. 1. הכח; quoique la pierre soit cassée à gauche, le ח est gravé assez loin du bord pour qu'on puisse dire qu'il n'y avait aucune lettre à la suite. Serait-ce une erreur pour הכהן (?).

L. 2. Au début, le signe complexe paraît être composé de אָ). Il faudrait restituer כשמע.

7. Inscription trouvée au-dessous du lieu dit « Bellevue ». Estampage communiqué en mars 1874 par V. Reboud.

(1) Le fac-similé est réduit ici au tiers de l'original.

Estampé de nouveau à Constantine en 1888 par Letaille, chez M. Prudhomme. Destination inconnue. Peut-être au musée de Constantine (?).

לִדְן לְבַעֲלַחְמֵן
נִרְר אֶשׁ נִרְר יֶאֱדֵר
בֶּן מִטָּא בִשְׂרָם נַחֵם
חֲשַׁמֵּע קְלֵא בִרְכָא

Dédicant : *Iodir, fils de Mato.*

L. 1. לִדְן; peut-être לִאֲדֵן; le second signe est très confus.

L. 3. מִטָּא, déjà rencontré *C.I.S.*, I, 1396, paraît être un nom numide.

8. Stèle de 0 m. 30 de haut sur 0 m. 20 de large, trouvée en 1880 par M. Goyt, près du Coudiat-Ati, maison Brunache, route Bienfait. L'original a été détruit dans un incendie (note manuscrite de Reboud). Estampage. Cf. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, t. XX, p. 196.

לִאֲדֵן לְבַעֲלַחְמֵן מִטָּא בִשְׂרָם נַחֵם
חֲשַׁמֵּע קְלֵא בִרְכָא
בֶּן מִטָּא בִשְׂרָם נַחֵם
חֲשַׁמֵּע קְלֵא בִרְכָא

L. 2. בֶּן; ce mot, d'abord omis après מִטָּא, a été ajouté en lettres néopuniques.

L. 3. חֲלִנְק; lecture certaine; le nom ne revient pas ailleurs. Les noms terminés en ק sont probablement d'origine numide; cf. שְׂנַמְק dans la 2^e inscription bilingue de Dougga (dernier mot).

9. Stèle découverte avant 1884 (estampage V. Reboud).
Se trouvait en 1888 dans le jardin Rousselot, au camp des
Oliviers, près Constantine. Provient de el-Hofra.

לדן לבעלחמן להנה פען
בעל נדר אש נדר נעמ-
תנרא בת חנא ונר-
סכן שמע קלם ברכם

L. 1. להנה, sans le ו. — L. 2-3. נעמחנרא, premier exemple
certain de cette leçon; la forme נעמנרא, *Namgidde*, est fréquente.

10. Portion inférieure d'une stèle découverte en même
temps que la précédente. Jardin Rousselot.



ו בן מדנא ..
שמא קלא ברכ
א

Le ו doit être la fin d'un nom propre. — מדנא, ou, à la
rigueur, מדלא. — Les deux lettres qui suivent ont le sommet
emporté par la cassure; elles ne paraissent pas appartenir au
nom propre.

11. Fragment de stèle. Jardin Rousselot, 1884. Il ne reste
que les deux dernières lignes de l'inscription; à lire :



לבענחמן
שמע קלא ברכא

בֵּן au lieu de בַּעַל. La confusion entre ל et נ se retrouve plus d'une fois, par exemple : חלצבעל חנצבעל (C.I.S., I, 711, 1451, etc.), עברמנקרה עברמלקרה (*ibid.*, 211).

12. Autre fragment, de même origine. Symbole de Tanit. Au-dessous, les dernières lettres de la première ligne :

ב[ע]לחמן

Le reste est emporté par la cassure.

13. Partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire. Même origine. Jardin Rousselot. Estampée par J. Letaille en 1888. Dans le fronton, caducée. Au-dessous, symbole de Tanit.

A droite du symbole sont gravées deux grandes lettres : פ, une abréviation (?), pour פ[עלחנ] (?). — Dans le symbole même, il y avait deux autres signes; le premier est emporté par un éclat de la pierre; le second paraît être א.

14. Stèle anépigraphie. Delamaré, *Archéol.*, pl. 129, n° 5. — Au Louvre (P. 305; A. O. 5285).

15. Stèle anépigraphie. Delamaré, pl. 129, n° 12. — Au Louvre (P. 306; A. O. 5286).

16. Stèle avec inscription grecque mutilée. Delamaré, pl. 129, n° 6. — Au Louvre (P. 307; A. O. 5287).

Les stèles de la collection Costa dont la destination est inconnue portent les n° 6, 27, 46, 52, 57 et 90.

17. Stèle votive découverte en 1912 par M. J. Bosco sur la colline d'el-Hofra, dans les décombres de la clinique du docteur Martin. Il l'a publiée avec un fac-similé dans le *Recueil de Constantine*, t. XLVI (année 1912), p. 243.

18. Dans l'article cité, M. J. Bosco signale trois inscriptions votives découvertes vers 1903 dans la propriété de M. Ferrando, et encadrées dans une grotte artificielle. Elles paraissent inédites.

XIX

INSCRIPTION NÉOPUNIQUE DE TEBOURSOUK.

M. le Dr Carton a publié, dans ses *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*⁽¹⁾, le fac-similé (inexact pour quelques signes) d'une inscription qu'il a découverte à Tebour-souk (*Thubursicum Bure*). Elle est gravée dans un cartouche rectangulaire à queues d'aronde, de 0 m. 25 de large sur 0 m. 10 de haut, au-dessous du symbole de Tanit placé entre deux caducées. La stèle, brisée au sommet, est aujourd'hui au Musée du Bardo.

M. Carton donne de ce texte, d'après Ph. Berger, la traduction suivante : *In nomen bonum et memoriam donum quod obtulit Ja[kum]- pro [Abd] k*

L'examen de l'estampage nous a conduit à une interprétation toute différente. Le texte suivant reproduit les lettres dont

⁽¹⁾ Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. *Mémoires*, V^e série, fasc. IV (1895), p. 146.

la lecture paraît certaine; la transcription renferme celles que nous croyons discerner dans les endroits douteux :

בִּים נַעַם וּבִרְךָ כִּי	נבא נסא יונו א
תנה אש טנא ש	ןןן א א ט א א
קט[ע הנס]ך לי[פ]ינכס	קא . . . ין. 2. 2. 2. 2

Il s'agit, comme on voit, d'une inscription votive. Elle débute par une formule dont la lecture ne peut faire de doute. Si, avant le ש qui termine la 2^e ligne, on veut voir un ל dans un trait qui surcharge le כ de la ligne supérieure, on traduira . . . אש טנא לש . . .

שקמט serait un n. pr. numide. Il répond bien au nom *Sacoma*, que nous fournit Corripus (éd. Petschenig, VIII, 594). — ליפינכס devrait être ou le nom libyque du métal que fondait Sacoma, ou le nom de la divinité à laquelle est faite l'offrande, précédé du ל. Les exemples de dédicace se terminant par לבעל חסון ne sont pas rares. Je ne trouve aucun nom numide à rapprocher de ליפינכס⁽¹⁾.

Le texte serait donc à traduire :

In die fortuna et benedicta, donum quod posuit (ou quod positum est a) Sacoma, fusor, τφ λεφναx (?).

Si l'on n'admet pas cette interprétation, il faudra chercher dans la 3^e ligne deux ou trois noms désignant un même individu; car il n'y a, croyons-nous, qu'un seul dédicant, sans généalogie.

(1) Sans le ם initial, on aurait פינכס, transcription exacte de *Phnix*.

XX

INSCRIPTIONS NÉOPUNIQUES D'UZAPPA.

La localité appelée aujourd'hui *Ksour Abd el-Melek* renferme les ruines de l'antique Uzappa⁽¹⁾. Ces ruines ont fourni jusqu'ici quatre inscriptions néopuniques. La première fut communiquée par Ch. Tissot à E. Renan par une lettre du 25 janvier 1883⁽²⁾; elle venait d'être découverte par M. Poinssot. Cet explorateur en trouva une seconde⁽³⁾ peu de temps après; l'une et l'autre ont été publiées par lui, d'après les notes de Ph. Berger, dans le *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines* (3^e année, fasc. IX, juillet 1884, p. 234-236). M. Cagnat en découvrit une autre en 1886. La quatrième fut signalée par M. Letaille.

1. — La première inscription de M. Poinssot a été éditée avec un fac-simile qui n'est pas tout à fait fidèle⁽⁴⁾. L'estampage mesure 0 m. 43 sur 0 m. 30. Il ne manque rien à droite; mais les dernières lettres à gauche sont à l'extrême bord du

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 1231.

(2) Original de cette lettre aux archives du *Corpus*.

(3) Les deux estampages de M. Poinssot, conservés au Cabinet du *Corpus*, portent, de sa main, la date du 14 janvier 1883.

(4) Les deux fac-simile de M. Poinssot sont reproduits, d'après le *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, dans *SAINTE-MARIE, Mission à Carthage*, p. 76-77.

papier, et il est possible qu'il y ait eu encore une lettre à la fin des lignes 2 et 3. Nous lisons ceci :

אנצן אצן אצן אצן	מנצבת שבתבעל
אצן אצן אצן אצן	בה עולא הכנת
אצן אצן אצן אצן	אשת מתנבעל בן שעדבר[ה]
אצן אצן אצן אצן	בנא בעניע בהסתנם
אצן אצן אצן אצן	עוע שנת השם והר

Cippus תִּיבָּ Batba'alis,
filiae Auli, תִּיבָּ sacerdotis,
uxoris Matanba'alis, filii Šadebara[t].
Aedificaverunt filii eius. . . . (?)
Vixit annos nonaginta et unum.

L. 2. הכנת; il y a peut-être encore une lettre après le ת; on ne peut lire הכהן, avec Ph. Berger; le ה est sûr. Est-ce une faute pour הכ[ה]נת, ou doit-on maintenir la leçon du texte et y chercher un ethnique ou le nom d'une autre fonction? Je ne saurais le dire.

L. 3. שעדבר, ou, s'il manque une lettre à la fin, [ת]שעדבר; les deux formes sont connues.

L. 4. בנא, 3^e pers. du sing. ou du plur.; «aedificavit» ou «aedificaverunt». — בעניע; sujet du verbe précédent, peut être ou un nom commun pluriel avec suffixe pronom. de la 3^e personne du sing. fém. : «filii eius», ou un nom propre : *Bania*. Le mot suivant pourrait être décomposé en בהסתנם, et on obtiendrait la lecture : «Bania, fille de S. . . . ». Il semble néanmoins préférable de lire «ses fils», et de chercher dans le dernier mot une épithète se rapportant à la défunte, donnant ainsi une locution analogue aux formules latines : *pia vixit*,

honest vixit, bien que, dans ce cas, l'épithète eût été mieux placée à la fin de l'inscription.

L. 5. השעם, pour השעם.

2. — La seconde inscription est gravée sur une stèle à fronton triangulaire dans lequel est tracée une rosace à six rayons; la stèle est mutilée par en bas. La pierre mesure actuellement 0 m. 43 de haut sur 0 m. 34 de large. Le dessin publié ne donne pas la forme exacte de tous les signes, ni la vraie position des lignes, qui vont en montant vers la gauche. Quelque étrange qu'elle doive paraître, je n'ai pu arriver à une lecture autre que la suivante :

א א ס י נ ו נ א י א א א	[ע] ס ר ש נ ה ו ע כ ש
ו נ ו ט א י א ו נ ו	ע כ נ ט נ א ב נ ע
ו נ ו נ ו נ ו	ל ב ר כ ב ע ל
ו י א .	ל א .

L. 1. Au début, וו וו וו ס ר ou וו וו וו ס כ. Par analogie avec la stèle précédente, on voudrait lire מצבה; mais le texte ne se prête pas à cette leçon.

L. 2. Il y a bien ע כ נ, peut-être pour ע כ נ ? Le dernier mot ב נ ע devrait être alors un nom propre. Il ne semble guère possible de comprendre ע כ נ ט נ א ב נ ע « *kntna a bâti* ».

L. 3. בר כ ב ע ל, *Berikba'al*, paraît sûr, au lieu de ע ר נ ב ע ל, proposé par Ph. Berger, bien qu'il eût reconnu que la 3^e lettre présentait les apparences d'un כ.

3. — L'inscription découverte par M. Cagnat est, d'après ses indications, gravée sur une pierre haute de 0 m. 30, large de 0 m. 23. Les lettres ont 0 m. 045 de hauteur. L'estampage

est accompagné de cette note de la main de Ph. Berger : « Cagnat. Inscription néopunique inédite d'Uzappa, communiquée par M. Boissier le 16 avril 1886. »

Nous lisons ainsi les deux premières lignes :

טאגאן אבן ז' לוע[ר-] טעק בן הענער
 9080119702

*Erectus est lapis iste τῷ Wa[r-]
 saq, filio Tagar.*

וערסעק et הענער sont deux noms nouveaux, vraisemblablement d'origine numide. Dans le premier, la 3^e lettre n'est pas certaine. Le ר paraît plus probable; cependant on pourrait lire נ ou même ב. On peut rapprocher ורסכן, nom propre qui se rencontre dans la première bilingue de Dougga (ci-après, S XXV, 1).

La troisième ligne, peu distincte, semble porter au début טא; le mot suivant se lirait sans difficulté שנה; mais vient ensuite un ב (ou ר) qui ne se prête pas à la formation d'un nom de nombre sémitique. Je crois distinguer :

9.091. .אבן

On reconnaît les traces d'une quatrième ligne; mais on n'en peut rien tirer sur l'estampage.

4. — L'estampage qui porte l'inscription transcrite ci-dessous n'est accompagné d'aucune indication. Une note détachée, écrite de la main de Ph. Berger, contient ces mots : « En avril-mai 1885, M. Letaille a passé de nouveau à Uzappa et a relevé une inscription néopunique, contre la face est du

mur de Ksar abd-el-Malek. » Il est probable que cette note se rapporte à notre estampage.

Le texte est gravé très nettement, en caractères de moyenne grandeur, qui ne laissent aucun doute sur la lecture :

טסנסנסנסנסנס	טענע עבן ז ל-
אגטטטטטטט	רנעטע ו[עו]ה ש-
אאסנסנסנסנס	ענה עצע[ר] ועכש

Erectus est lapis iste טף
Rogatae; et vixit an-
nos decem et quinque.

Il est bien évident que le graveur a omis plusieurs signes dans les lignes 2 et 3. — A la l. 2, le nom doit être *Rogatus* ou *Rogata*. Il aurait dû écrire : אגטטאגטטטטט, ou אטטטטטטטטט. Cette dernière leçon explique mieux la faute commise, c'est-à-dire l'omission de עו dans le groupe עונו. — A la l. 3, il faut restituer עצער (*dix*), ou עצר, en supposant que le ם est un ף dont on n'a pas gravé la queue; ou encore עצערם (*vingt*), en supposant que deux lettres ont été omises, ce qui est moins probable. La seconde lettre du mot est un צ bien plutôt qu'un ס.

XXI

SUR UNE INSCRIPTION DE METAMEUR.

Le lexique du *Handbuch* de M. Lidzbarski a enregistré un exemple unique de l'emploi en *néopunique* du mot נפש pour désigner le « tombeau » ou la « stèle funéraire », sens qui paraissait spécial à l'araméen. L'exemple cité, que l'auteur du *Hand-*

buch ne pouvait d'ailleurs contrôler, est tiré d'une inscription fragmentaire découverte à Metameur (Tunisie) par le D^r Carton, et jadis communiquée à l'Académie des Inscriptions par Ph. Berger⁽¹⁾. Le texte comprenait trois lignes, dont le début seul subsiste, la pierre étant mutilée à gauche. L'écriture est assez bien conservée; nous lisons sur l'estampage :

 א	אן צן א	בנצבה למ
 ס	אן צן א	ולנכשפע
 א	אן צן א	בענא לא

Quels que soient le sens et la manière de couper la l. 2 (ce qui dépend du contexte disparu), il n'y a en ce passage aucune possibilité de lire נפש.

XXII

SUR UNE INSCRIPTION D'HADRUMÈTE.

Un tesson de poterie trouvé à Sousse présente un intéressant spécimen de l'écriture néopunique cursive. L'inscription, tracée à l'encre noire, est mieux conservée que ne le sont ordinairement les textes de cette nature. Une reproduction photographique en a été publiée dans le *Bulletin archéologique* de 1908⁽²⁾. L'interprétation donnée (*ibid.*, p. CLXVII) a été insérée au *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 937.

(1) *Comptes rendus*, année 1888, p. 85.

(2) Pl. XLIV. — L'image y est placée la tête en bas.

Les deux premières lignes ont été lues ainsi :

עצמא אמתמלקרת	<i>Ossements d'Amatmelqart,</i>
בת המלכה בן בעלשלך	<i>fille de Hamilcat, fils de Baalsillec.</i>

Un examen attentif de la gravure m'a conduit à une interprétation différente pour les premiers noms propres. Il faut lire, je crois, *המתלקרת* au lieu de *אמתמלקרת*; et *נרמלכה*, au lieu de *המלכה*.

Ce nom, *נרמלכה*, ne s'est pas rencontré ailleurs, mais sa formation est régulière, analogue à celle du nom *עברמלכה*. Il est à rapprocher de *נרמלך* (*C.I.S.*, I, 50), et de *נרמלקרת*, noms très usités à Carthage.

Quant au troisième nom, il pourrait être lu *בעלפסל*, au lieu de *בעלשלך*; mais, sur ce point, je serais moins affirmatif.

XXIII

INSCRIPTION NÉOPUNIQUE D'ORIGINE INCERTAINE.

Le cabinet du *Corpus* possède l'estampage d'une stèle néopunique d'assez grandes dimensions. La partie estampée mesure 0 m. 52 de haut sur 0 m. 30 de large. Le sommet de la stèle est arrondi. Le milieu est occupé par une niche dans laquelle se tient debout un personnage vêtu d'une tunique; des représentations analogues se voient sur plusieurs stèles provenant de Maktar. Mais l'estampage n'est accompagné d'aucune indication relative à l'origine ou à la destination actuelle du monument. L'inscription paraît inédite. Je la publie dans l'espoir que quelqu'un pourra identifier la stèle, qui est probablement conservée dans quelque musée d'Algérie ou de Tunisie.

Le texte est gravé dans le fronton, au-dessus de la niche, en deux lignes bien conservées et faciles à lire :

טנא [א] בן ז למערוזא אֵלֶּיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
 בן יסכהען בן ברכבעל וְיָסֵבֶנּוּ לְפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ

*Erectus est lapis iste Maruzo,
 filio Isuctae, filii Berikba'alis.*

Ces trois noms se sont rencontrés dans les inscriptions de Maktar.

XXIV

INSCRIPTION CARTHAGINOISE.

P. Gauckler a mis au jour en 1899-1900, à Carthage¹ et surtout à Maxula-Radès, une cinquantaine de petites stèles assez semblables les unes aux autres. Elles consistent en un bloc de pierre dure, grossièrement taillé, terminé par un fronton triangulaire. Les dimensions moyennes de ces petits monuments sont : hauteur, 0 m. 50; largeur, 0 m. 20; épaisseur, 0 m. 15. Sur la face antérieure, une petite niche occupe environ le tiers de la stèle, vers le sommet. Dans cette niche est représenté en relief un personnage, le plus souvent une femme, debout, la main gauche ramenée sur la ceinture, et la droite levée, ouverte, la paume à la hauteur de l'épaule et tournée à l'extérieur⁽¹⁾.

⁽¹⁾ On peut voir la reproduction photographique de ces monuments dans les planches 232 et 234 de l'ouvrage posthume de P. GAUCKLER, *Les Nécropoles puniques de Carthage*.

Les stèles sont maintenant au Bardo. Une dizaine d'entre elles cependant ont été offertes au Louvre et sont exposées dans la salle punique; elles sont marquées P. 100 à 109 = A. O. 1112 à 1118.

En général, ces monuments sont anépigraphes. Cependant une stèle tout à fait semblable, trouvée à Carthage en 1908, à l'est du fort de Bordj-Djédid, perdue au milieu des déblais, porte une courte inscription punique qui consiste en ces trois mots, gravés au-dessous du personnage :

הנבעל בה קנזם 𐤇𐤃𐤓𐤕𐤓𐤕𐤓𐤕

Hanniba'al, filia Qenazam.

L'intérêt de ce petit texte consiste en ce qu'il fournit un nouvel exemple du nom féminin הנבעל, écrit avec ה⁽¹⁾, et confirme l'emploi de קנזם comme nom propre⁽²⁾.

XXV

INSCRIPTIONS PUNICO-LIBYQUES.

On connaît jusqu'à présent cinq inscriptions bilingues puniques et libyques. Dans les deux plus importantes, le texte sémitique est proprement punique; dans les trois autres, néo-punIQUE.

De ces cinq inscriptions, une seule — celle de Maktar — est inédite. Mais les interprétations qui ont été données des quatre autres appellent quelques remarques, et il ne semble pas qu'on en ait tiré tout le parti utile pour la constitution de l'alphabet libyque qui n'est pas encore entièrement fixé. Nous proposerons quelques conjectures nouvelles à ce sujet.

⁽¹⁾ Le premier exemple est celui de la prêtresse Hanniba'al, *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 1130. Autre exemple : *C. I. S.*, I, 2694; et peut-être 2223, au lieu de הנבעל (?).

⁽²⁾ Déjà rencontré une fois au *Corpus*, I, 1101; et à Constantine (cf. *R. É. S.*, n° 331; ci-dessus, § VIII, 2).

1. *Première inscription de Dougga.*

Cette célèbre inscription fut découverte dans la façade orientale du mausolée, en 1631, par le provençal Thomas d'Arcos, qui en fit tenir une copie à Peiresc, et proposa même à ce savant de la faire enlever clandestinement et de la lui expédier. Peiresc ne voulut point qu'on dégradât un monument qui avait bravé les efforts du temps, ni qu'on exposât la pierre aux hasards d'un voyage long et dangereux; il se borna à demander un calque exact de l'inscription. Les mêmes scrupules n'ont pas arrêté sir Thomas Reade, consul général de Grande-Bretagne à Tunis. En 1842, il fit enlever la pierre, sans pitié pour le monument dont il acheva la ruine. Le mausolée a été restauré récemment⁽¹⁾, selon une conception qui ne paraît pas entièrement conforme aux descriptions des voyageurs, notamment en ce qui concerne la place supposée de l'inscription⁽²⁾.

La pierre est entrée au British Museum après la mort de Reade (1852). Elle consiste en deux blocs de 0 m. 70 de haut, juxtaposés horizontalement. Celui de droite, qui porte le texte libyque, mesure en longueur 0 m. 99, et l'autre, sur lequel est gravé le texte punique, 1 m. 14. Ils ont été amincis pour en faciliter le transport.

La copie de l'inscription envoyée à Peiresc ne put être utilisée. En 1815, le comte Camille Borgia étudia le monument sur place; sa copie des textes, bien imparfaite, fut divulguée

⁽¹⁾ Sur le monument, voir H. SALADIN, *Rapport...*, dans les *Nouvelles Archives des Missions*, t. II, p. 455 et suiv., et sur la restauration, voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1910, p. 780-787; la note 2 de la p. 782 donne la littérature concernant le monument.

⁽²⁾ Cf. Ph. BERGER, *Les Ruines* (Paris, 1912), p. 81. (Extrait des *Annales du Musée Guimet*, Bibliothèque de vulgarisation, t. XXXVIII.)

par les publications de Münter⁽¹⁾, de Humbert⁽²⁾ et de Hamaker⁽³⁾. En 1833, sir Grenville Temple visita le monument, dont il a laissé une description détaillée⁽⁴⁾; il emporta de l'inscription une copie plus exacte que celle de Borgia. Sur cette copie, Gesenius fit sa première tentative de déchiffrement; ayant reçu un peu plus tard une autre copie exécutée par Honegger, il reprit l'examen du texte, mais sans résultat appréciable.

C'est à F. de Saulcy que revient le mérite d'avoir le premier compris le vrai sens de l'inscription, n'ayant à sa disposition d'autres documents que ceux qui avaient servi à Gesenius. La première reproduction satisfaisante fut publiée par Guérin, en 1862; elle a été reproduite par Reboud, et a servi de base aux travaux ultérieurs, notamment à J. Halévy qui, en 1874, a complété et rectifié sur quelques points les lectures de Saulcy, mais n'a pas su tirer un parti suffisant du texte pour l'établissement de l'alphabet libyque.

Il est inutile de nous étendre davantage sur l'histoire de l'inscription de Dougga. Cette histoire a été résumée par Gesenius, pour l'époque antérieure à 1837. Il suffira d'énumérer les travaux dont le texte a été l'objet depuis l'apparition des *Monumenta*, et nous passerons sous silence les controverses suscitées par leur publication. La lecture matérielle est aujourd'hui parfaitement établie; l'interprétation seule présente encore quelques difficultés de détail.

G. GESENIUS, *Monumenta*, p. 183 et suiv. (cf. p. 456 et suiv., 465), et pl. XLVIII.

F. DE SAULCY, *Lettre sur l'inscription bilingue de Thougga*, à M. de Quatremère (*Journ. asiat.*, 1843¹, p. 85-126).

(1) *Religion der Carthager*, Kopenhagen; 2^e éd., in-4°, 1821.

(2) *Notice sur quatre cippes sépulcraux...*, Haag, 1821, p. 8.

(3) *Miscellanea Phoenicia*, Leyden, 1828.

(4) *Excursions in the Mediterranean*, London, 1835; t. II, p. 315 et suiv.

MOVERS, *Phœnizische Texte*, I, 81, 105, 110; (cf. MUNK, *L'inscription de Marseille*, p. 26, n. 2; extr. du *Journ. asiat.*, 1847²).

A.-C. JUDAS, *Étude démonstrative de la langue phénicienne*, p. 151, 205 et suiv.; pl. 31.

F. DE SAULCY, *Observations sur l'alphabet Tifnag* (*Journ. asiat.*, 1849¹, p. 247-264).

O. BLAU, *Ueber das numidische Alphabet* (*Z.D.M.G.*, t. V [1851], p. 330 et suiv.).

CATHERWOOD, *Transactions of the American Ethnological Society*, I, p. 477.

V. GUÉRIN, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, Paris, 1862, t. II, p. 119-122; planche.

P. SCHROEDER, *Die Phœn. Sprache*, p. 257 et pl. IV, n° 2 (cf. aussi p. 19, 60, 80, n. 2 et 3; 89, n. 5 et 8; 94, 108, 114, 152, 161, 164, 170, 174, 197, note; 198, 209, 215, 325).

A.-C. JUDAS, *Nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga*, Paris, 1869; planche.

V. REBOUD, *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, Paris, 1870, n° 141; pl. XVIII et XIX.

FAIDHERBE, *Collection complète des inscriptions numidiques*, Lille, 1870, p. 45-57; planche.

J. HALÉVY, *Études berbères* (*Journ. asiat.*, 1874¹, p. 88-94).

E. RENAN, *Notes épigraphiques*; V. Bilingue de Tougga (*Journ. asiat.*, 1874², p. 593-594).

M. LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsem. Epigr.*, p. 119, 433, et tab. IX, n° 1. — *Altsemitische Texte*, n° 93.

Le texte phénicien est presque intact; trois ou quatre lettres seulement ont souffert, mais le début des trois premières lignes libyques est complètement enlevé. Dans chacune des deux parties, les lignes sont au nombre de sept. La première est en caractères plus gros et indique la partie essentielle de l'inscription. Elle est séparée de la suite par un large blanc. Les lignes se correspondent une à une, et sont disposées de manière à bien mettre en évidence la coupe des phrases. Le texte libyque, gravé à droite, paraît primitif, et le punique semble

מנ]צבה. שאטבן. בן. יפמטת. בן. פלו	1 P.
[מנ] נטב]ן . ויפמטת . ו[פלו]	1 L.
הכנם. שאכנם. עבארש. בן. עבדשתרת	2 P.
[. ו[דרש. וודשתר	2 L.
זמר. בן. אטבן. בן. יפמטת. בן. פלו	3 P.
[זמר. וט]בן . ויפמטת . ופלו	3 L.
מנני. בן. ורסכן	4 P.
מנני. וורסכן	4 L.
ובאזרת. שלא. זוי. וטמן. וורסכן	5 P.
כסלנס. זוי. טמן. ורסכן	5 L.
החרשם. שיר. . מסדל. בן. ננפסקן. ואנכן. ב[ן] אשי	6 P.
נבבן. נשירא. מסדל. וננפסקן . נכן. ושי	6 L.
הנסכם. שברזל. שפט. בן. כלל. ופפי. בן. כבי	7 P.
נב. בן. נזלא. שפט. ובלל . פפי. ובבי	7 L.

L. 1. Au début, on peut restituer [מ]צבה ou [מנ]צבה; cette dernière leçon remplit mieux l'espace vide. Nous ignorons le mot libyque correspondant à מנצבה. Il devait être suivi du l, répondant au ש du punique, et joint directement au nom propre 𐤏𐤓, dont il ne reste que la dernière lettre.

L. 2. הכנם est écrit pleinement הכנאם, dans l'inscription suivante. — Dans אכנם, la seconde lettre a presque l'aspect d'un ד; mais la lecture n'est pas douteuse. Nous n'avons plus l'équivalent libyque. — עבארש, pour עבדארש; cette forme existe en punique (*R. É. S.*, 17); la forme libyque était sans doute 𐤏𐤓𐤁, puisque le nom suivant, עבדשתרת (pour עשתרת + עבד), est transcrit 𐤏𐤓𐤁𐤓, 𐤓𐤁 répondant à עבד. La même contraction de עבד en 𐤓𐤁 (= *Aud*) se remarque en araméen. Les noms sy-

riaques **בבא**, **בבא**, sont devenus dans la prononciation *Audisó, Audo*.

L. 5. Une nouvelle énumération commence avec les mots **ובאורה שלא**, nettement écrits; ils sont suivis d'une lacune de quatre lettres; les vestiges de la troisième montrent un **ף** à peu près certain, ceux de la seconde un **ץ** probable; la première devait être un **ץ** ou un **ץ**; il ne reste rien de la quatrième. Vient ensuite le nom propre **ווי**. La ligne libyque correspondante est complète, et avant le nom propre elle ne présente qu'un seul mot, **כסלכס**. Dans le punique, **אורה** est, selon l'opinion reçue, pour **עורה**. Mais le mot **שלא**, qui est suivi d'un point et par conséquent complet, signifie « de lui »; ainsi compris, le suffixe se rapporterait au « tombeau » plutôt qu'au mot suivant disparu. Un suffixe pluriel permettrait de lire « et à leur aide », c'est-à-dire « leurs collaborateurs ». Pour obtenir ce sens il faut considérer **שלא** comme une contraction de **שאלא**; ce qui est très possible. On peut encore envisager l'hypothèse où **אורה** ne serait pas l'équivalent de **עורה**, mais un terme technique se rapportant à la bâtisse; la phrase aurait été rédigée sur ce modèle : « quant à son ornementation, les artistes (sont) : . . . ». Le mot libyque peut se concevoir comme formé de **כסל**, substantif, **כ**, marque du pluriel, et **ס**, suffixe de la 3^e personne; donc : « les ksl de lui ». — Le punique place devant le nom du deuxième personnage et devant celui du troisième un **ו** conjonctif; le libyque ne l'emploie pas.

L. 6. **חרש** « ouvrier » est un mot bien connu en phénicien; l'état absolu du pluriel, **חרשמ**, exige que nous prenions le **ש** de **שיר** comme pronom relatif, de sorte que le nom de la matière serait **יר**, que l'on est bien tenté de rapprocher, avec Gesenius et Halévy, de l'hébreu **יער** « bois », d'autant plus que ce sens paraît aller très bien dans le contexte; mais le monument comportait-il un tel usage du bois qu'on ait jugé utile de mentionner les charpentiers ou menuisiers? C'est possible. Le

fer, mentionné à la ligne suivante, devait être aussi d'un emploi restreint dans cette construction⁽¹⁾. Le mot propre hébreu et punique pour désigner le « bois » est עץ ⁽²⁾, bien plutôt que יער . Cependant יער était aussi employé en punique, d'après saint Augustin⁽³⁾. Le mot libyque qui correspond ici à עץ est $\text{≡O} \div \text{⋈}$. Le ⋈ est le relatif correspondant au ש de שיר , de sorte que, le pronom mis de côté, nous avons $\text{יר} = \text{≡O} \div \text{⋈}$. Malheureusement nous ignorons la valeur de \div , signe d'un emploi très restreint; le signe semblable de l'alphabet touareg (tifinag) ⵍ équivaut au g dur; mais on ne peut s'appuyer sur cet alphabet pour fixer la valeur des signes libyques indéterminés, ainsi que l'a fait parfois Duveyrier; car plusieurs signes identiques ont une valeur absolument différente dans les deux alphabets, ainsi : $\text{⊙} = \text{B}$ en libyque et S en tifinag; $\text{⋈} = \text{F}$ en libyque et G doux en tifinag⁽⁴⁾. Le mot signifiant « bois » s'écrivait donc en libyque à l'aide de quatre lettres : רש?א ; nous en ignorons la prononciation. — A la fin de la ligne punique, le nom propre ששא est complet.

L. 7. Du premier mot libyque, répondant à נסכב , restent intactes la première lettre (un נ) et la dernière (également un ב , marque du pluriel); la seconde est presque sûrement un ב , mais la troisième est presque complètement enlevée; peut-être était-ce un ⋈ (ט)? — Le mot libyque traduit par ברזל « fer » est écrit לא .

L'ensemble du texte punique serait à traduire ainsi :

- 1 *Monumentum τού Ἀτέβαν, filii Iepmatath, filii Palu.*
- 2 *Aedificatores lapidum : Ἀβάρισ, filius Ἀβδαστάρτ;*

(1) Les pierres de la corniche étaient jointes à l'aide de tenons de fer (SALADIN, *Rapport* cité plus haut).

(2) *C. I. S.*, I, 346.

(3) Cf. SCHRÖDER, *Die Ph. Sprache*, p. 19, n. 1 (MIGNE, *P. L.*, XXXVII, col. 1644).

(4) HANOTEAU, *Grammaire tamachek*; alphabet.

- 3 *Zumar, filius 'Ateban, filii Iepmatath, filii Palu;*
- 4 *Mangi, filius Varsacan.*
- 5 *Et coadjutores eorum(?) : Zizai, et Taman, et Varsacan.*
- 6 *Fabri lignarii : Masdal, filius Nanfasan, et Anakan, filius 'Asai.*
- 7 *Fusores ferri : Safot, filius Bilel, et Paphai, filius Babai.*

L'inscription n'est pas datée. Elle doit être à peu près contemporaine de la suivante et appartient vraisemblablement au milieu du second siècle avant notre ère.

2. Seconde inscription bilingue de Dougga.

En 1904, pendant les fouilles exécutées à Dougga par le Service des Antiquités, une seconde inscription bilingue fut découverte par M. Sadoux⁽¹⁾. L'original a été transporté au Musée du Bardo. La découverte fut signalée à l'Académie des Inscriptions par Ph. Berger⁽²⁾. Le supplément au *Catalogue du Musée Alaoui*, publié en 1910, contenait (série D, n° 1127) une reproduction photographique du texte (pl. LV). A l'aide de ce document et d'un estampage, M. Lidzbarski publia la première interprétation de l'inscription⁽³⁾, qui fut reprise par R. Dussaud⁽⁴⁾. J. Halévy lui a consacré ensuite quelques pages⁽⁵⁾. Elle n'a pas été, que je sache, l'objet d'autres travaux⁽⁶⁾.

(1) Cf. *Bulletin archéologique*, 1905, p. 281.

(2) *Comptes rendus*, année 1904, p. 406.

(3) *Eine punisch-alberberische Bilinguis aus einem Tempel des Massinissa*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1913, p. 296-304.

(4) *Dédicace bilingue, punique-berbère, en l'honneur de Massinissa*, dans le *Bulletin archéologique* de 1914, p. 38-42.

(5) *L'inscription punique berbère du temple de Massinissa*, dans la *Revue sémitique*, 1913, p. 136-138.

(6) M. Clermont-Ganneau s'en est occupé dans ses cours, mais n'a encore rien publié de ses recherches.

Les textes sont gravés sur un bloc de pierre mesurant 0 m. 68 de largeur sur 0 m. 73 de hauteur et 0 m. 25 d'épaisseur. Ils sont complets et assez bien conservés, sauf quelques lettres endommagées au début ou à la fin des lignes. Un moulage existe au Louvre⁽¹⁾.

Le texte punique occupe la partie supérieure; il comprend cinq lignes. Il est suivi de sept lignes d'écriture libyque; la septième ne comprend que deux mots : le reste est occupé par une dernière phrase punique qui n'a pas de correspondant dans le texte libyque. Les mots libyques sont séparés par des points placés en haut de la ligne; mais, au contraire de ce qui avait lieu dans la première inscription, il n'y a aucune marque de séparation entre les mots dans la partie punique.

La page suivante présente les deux textes dans leur écriture originale.

Nous allons en faire la comparaison, et nous en donnerons plus loin la traduction. Quelques remarques préliminaires sur la lecture matérielle ne seront pas inutiles.

Texte punique. L. 1 : מְקֶרֶשׁ ז ; le démonstratif est bien ז, comme a lu Dussaud, et non pas ש proposé par Lidzbarski. — La leçon בעלא חבנג (Dussaud), qui doit être substituée à בעל אש בנג (Lidzbarski), est appuyée par d'autres exemples, ainsi que je l'ai démontré ailleurs⁽²⁾. — A la fin de la ligne, Lidzbarski lit : . . . עטר של. Le ל n'est pas du tout certain. On peut seulement dire qu'il y avait quatre lettres après le ש.

L. 2. Dussaud lit מאעת ; mais le ע n'existe pas. Il faut lire מאח comme à la ligne suivante. Lidzbarski donne סיה.

L. 3. Pour le premier mot Lidzbarski donne מצצ'י, et Dus-

(1) Il est exposé dans la salle punique.

(2) *Les inscriptions néopuniques de Dougga* (Comptes rendus de l'Acad. des Inscr., 1916, p. 119 et suiv.).

saud מצצחי. En réalité, au lieu d'un ח, il y a deux signes distincts, à lire כו, en conformité avec la partie libyque. — De même, un peu plus loin, au lieu de ונורי (Lidzbarski et Dussaud), il faut lire ונובי. Le כ est mal formé et la partie inférieure de cette lettre est à peine marquée; néanmoins la partie supérieure paraît suffisamment distincte d'un ר, et on obtient ainsi la conformité qui règne partout ailleurs entre les deux textes; car les titres libyques sont ou traduits, ou transcrits lettre à lettre, avec ou sans addition d'un י final. C'est probablement l'addition de ce י final qui a dérouté ici les premiers éditeurs et les a empêché de reconnaître l'identité des mots dans les deux parties de l'inscription. Cette constatation est assez importante, puisqu'elle va nous permettre de fixer la valeur de deux signes de l'alphabet libyque.

L. 4. נלרניטל. La lecture est certaine; dans la partie libyque le mot est écrit נלרניטל. Le punique n'ajoute point ici un י final, comme dans מצצכוי, נובי. On peut conjecturer que la raison de cette différence réside dans la nature du mot libyque, qui paraît être, dans le cas présent, non un simple appellatif, mais un mot composé de נטיל + נלר. La désinence marquée par le י devrait s'appliquer au premier élément et se trouve sans doute absorbée dans la vocalisation du composé. — Le mot qui précède חמש a été lu אדר par Dussaud; la 3^e lettre, laissée en blanc par Lidzbarski, est fort maltraitée: un ר est assez probable, cependant un ט ne paraît pas impossible.

L. 5. Le démonstratif est ו, comme à la ligne 1.

L. 12. Le dernier mot est שט selon Dussaud; שנטק selon Lidzbarski. Il est certain qu'il y a une lettre entre le ש et le ט, et cette lettre ne peut être que נ ou ט; cette dernière paraît même plus probable et on lirait volontiers שטט, sans la présence du dernier caractère, assez confus, qui ne peut être qu'un פ, si ce n'est pas un signe explétif étranger à l'alphabet.

Partie libyque. L. 6. Le troisième caractère, très confus, paraît être un l. — Dans le mot qui suit ΓΓΟΧ, la 3^e lettre est un Λ, et la dernière est un signe nouveau dans l'alphabet libyque et dont nous ignorons la valeur : 4. Je ne l'ai pas rencontré ailleurs.

L. 7. ≡XΛX paraît certain.

L. 8. La dernière lettre visible paraît être □, suivi de deux autres caractères.

L. 9. Dans =←††, la 1^{re} et la 3^e lettre sont très nettes; comme il n'y a pas de doute que, dans la partie punique, la seconde soit semblable à la troisième : . . . ʒʒʒ, il doit en être de même en libyque. Ce mot nous fixe sur la valeur du signe † († dans les inscriptions verticales), auquel Halévy attribuait la valeur de V et Duvyrier celle de J; il répond ici au ʒ. — De même, la transcription phénicienne du mot OHΓ nous indique la valeur du signe H qui est rendu par le ʔ. Halévy le prenait encore pour un V. — Le dernier mot de la ligne, incomplet, est probablement à restituer [≡IX]=), comme à la ligne 8.

L. 10. Il est fâcheux que les dernières lettres aient disparu; le mot effacé répondant à ʒʒʒ nous aurait fourni la lettre libyque correspondant au ʒ. Il ne reste que ʔ = ʒ; il semble que le signe suivant soit ≡, mais ce n'est peut-être qu'une illusion.

L. 11. Après le O, dernière lettre visible, il faut restituer un ≡; mais je ne distingue aucune trace du X que Lidzbarski donne à la suite comme douteux.

Nous allons maintenant procéder à la comparaison des deux textes, et pour rendre le rapprochement plus étroit, nous transcrivons les caractères libyques par leur équivalent sémitique. L'interprétation du punique ne présente de difficulté que pour les mots empruntés à l'autre langue et qui, comme on le verra, ne sont, le plus souvent, qu'une pure transcription,

laquelle ne nous apporte aucun secours pour déterminer le sens de ces mots.

PUNIQUE.

ה מקדש ז בנא בעלא תבנג

LIBYQUE.

צבן תבנג בניפיש .

תבנג est le nom de Dougga, comme je l'ai démontré dans l'article déjà cité⁽¹⁾. On voit combien était risquée la conjecture de Lidzbarski qui voulait rattacher le nom de la ville au mot berbère signifiant « prairie », et qui aurait dû s'écrire, selon lui, ΓΧ. — צבן paraît répondre à בעלא. Le sens du libyque serait donc : *Les citoyens (ou la ville?) de Dougga ont (ou a) bâti le sanctuaire de . . .* ; il faut alors chercher dans בניפיש l'équivalent de בנא מקדש.

למסנסן הממלכת

בן נעיי הממלכת

בן זללסן השפט

מסנסן גלדת .

וניי גלדת .

וזללסן שפט .

Les deux textes sont ici pleinement d'accord. — מסנסן est la leçon qu'il faut substituer à מונגן dans l'inscription de Chérchell⁽²⁾ (Lidzbarski). — גלדת paraît être, comme sa traduction הממלכת, une forme abstraite signifiant quelque chose comme « personne royale, princière », à peu près l'équivalent de « Sa Majesté ». Il va sans dire que, quand nous traduisons par « roi », ce mot a le sens vague de « prince », et ne désigne pas toujours strictement le chef d'un état indépendant. Clermont-Ganneau a, le premier, rattaché ce mot au berbère *وڤليد*. — נעיי, nom du père de Massinissa. M. Homolle avait fait observer⁽³⁾, long-

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 125.

(2) Ph. BERGER, *Revue d'Assyr.*, t. II, p. 36.

(3) *Archives des Missions*, 3^e série, t. VII, p. 71, n. 1.

temps avant Lidzbarski, que la forme *Gala*, donnée dans les éditions de Tite-Live, était une corruption de GAIA, leçon rencontrée en grec (*Γάλας*) dans les inscriptions de Délos. — On remarquera que les noms berbères ne comportent pas l'article.

בשה עסר ש מכוסן	סכסנדא סנדא סיסא
	גלד מכוסן

Le punique est incomplet, mais d'un mot seulement. Il faut probablement restituer : *L'an 10 du roi* (ou *du règne de Micivsa*). Il paraît difficile de lire עסר שלש « l'an 13 ». Lidzbarski conjecture, avec quelque probabilité, של[מלך], où של serait pour אשל; mais nous avons déjà dit que le ל est incertain. On peut admettre la leçon שמלך. — מכוסן est le nom *Micipsa* sous sa forme native.

Le texte libyque — après qu'on en a retranché les mots גלד מכוסן, répondant à « roi Micivsa » — nous présente trois mots pour traduire le punique בשה עסר « en l'an 10 ». Il n'est pas facile de déterminer quels sont les termes qui répondent à *année* et à *dix*.

בשה שפט המטלכת	שפט גלדת
בן אפשן המטלכת	רפשן גלדת

Un blanc dans le punique, un alinéa dans le libyque, marquent ici le commencement d'une nouvelle phrase. Le punique dit : *Dans l'année de Šafot, le prince, fils de Apšan, le prince*. L'année, mentionnée sans indication numérale, devrait être la première année du règne. Il s'agit apparemment du prince qui exerçait l'autorité à Dougga, sous la suzeraineté de Micipsa. Mais on s'attendrait à trouver la désignation de la

fonction ou du titre, avant le nom propre שפט, par analogie avec la disposition adoptée pour les fonctionnaires énumérés dans la suite. Le libyque, encore plus laconique, met simplement : Šafot, le prince, fils de Apšan, le prince; ce qui semble indiquer qu'il faut comprendre : « sous le principat » ou « du temps » de Šafot...

רבת מאת שנגך בן בני ושפט בן נגם בן הנכו		מוסנא שנגך ובני ושנגך דשפט וכו' . . ותנכו
---	--	---

רבח מאת. Cette locution présente une difficulté. On s'attendrait à trouver, comme à la ligne suivante, רב et non רבה; et c'est ce qui a porté Lidzbarski à lire : רב תמית. Dussaud regarde רבה comme un pluriel féminin; la forme n'y répugne pas, mais le rôle grammatical de ce féminin pluriel ne s'explique guère. Si ce n'est pas simplement une faute, il vaudrait peut-être mieux y voir un nom abstrait, « la charge de chef de centurie », le centurionat, avec כ sous-entendu. Ce titre signifiant littéralement *chef de cent*, a été signalé pour la première fois par Clermont-Ganneau dans une inscription de Tyr (cf. *R.É.S.*, 1502). On pouvait se demander si, à Tyr, il n'était pas question du président d'un Conseil des Cent. Mais dans une petite localité comme Dougga, ce sens, qui n'est pas absolument impossible, paraît cependant moins certain, et il semble préférable de voir dans רב מאת une charge militaire, analogue à celle du centurion romain. — Le mot libyque qui est traduit par רבת [ת] est écrit מוסנא; nous ignorons s'il s'agit d'un simple dérivé signifiant « centenier », ou d'un mot à décomposer en סנא + כו, signifiant étymologiquement « chef de cent »; סנא serait alors le nom de nombre « cent ».

On désigne ensuite deux chefs de centuries; les noms sont

identiques dans les deux textes, mais le libyque nomme le grand-père du premier, comme il le fait pour tous les autres fonctionnaires mentionnés dans cette inscription, tandis que le punique omet ici ce nom, sans doute par un oubli involontaire. — נגם pourrait bien être une transposition pour סגן, et les fragments du libyque, où la première lettre semble être un ט, sont favorables à cette conjecture. — Les noms שגך בני et הנכו ne se sont pas rencontrés ailleurs. — Le ד qui précède שפט, dans le libyque, répond à la conjonction ו «et».

מצצכוי מנן בן ירשתן בן סדילן	מצצכו מנן וירשתן וסדילן
---------------------------------	----------------------------

Dans מצצכוי, de même que dans נובי, le punique ajoute la désinence י à la transcription libyque. Le nom désigne une fonction. Les deux textes sont pleinement d'accord pour les noms du personnage qui occupe cette charge. — Le nom libyque סדילן se rencontre encore dans une autre inscription (Toussaint, 56) et sous la forme סולן (sans ו) dans Reboud, 37; mais dans ces deux exemples, la première lettre est X au lieu de C. — ירשתן paraît être un nom composé (יר + שתן) à en juger par les autres noms libyques commençant de même, par exemple ירדתן (inscriptions libyques recueillies par le lieutenant Toussaint, n^{os} 6, 11, 23).

וגזבי מנן בן שפט רב מאח בן עבדאשמן ה[ממל]כת	גזב מנן וושפט כו ושמן גלדה
---	--

Le punique place devant נובי un ו conjonctif qui n'existe ni dans le libyque, ni devant les autres noms de fonction. Dans le libyque, שמן rend עבדאשמן, avec élimination complète de

l'élément verbal, et de même à la ligne suivante ⁽¹⁾. Comparer la 1^{re} inscription, l. 2.

גלדנימל	גלדנמיל·
זמר בן מסנף בן עבראשמן	זמר· ומסנף· ושמן

Le nom de fonction est à décomposer en deux éléments, גלד « chef, commandant » et נמיל (lib.) ou נימל (pun.); l'analogie matérielle de ce dernier mot avec le sémitique נמל « chameau » peut n'être qu'une coïncidence fortuite. — Le nom propre זמר s'est déjà rencontré : *C.I.S.*, I, 2755. — זמר מסנף est nouveau, probablement de la même racine que ילסנף, XIXIIIV (Reboud, 7).

הארר חמשמ האש	גלדמנך·
מקלא בן אשין הממלכת	מ... ושין· גלדת·
בן מנך הממלכת	ומנך· גלדת·

Le titre libyque est ici traduit, et non plus simplement transcrit, par le punique. — הארר, avec l'article, doit signifier « le commandant » s'il est question de soldats, ou « le président » s'il s'agit d'un collègue civil ou religieux. Le libyque est à décomposer en גלד + מנך et, si la traduction punique est littérale, מנך sera le nom de nombre « cinquante ». L'analogie entre cette expression חמשמ האש, et במלך עשרם אהש, dans les inscriptions votives de Guelma (cf. ci-dessus § XI, n° 35) donne une certaine probabilité à l'opinion de M. Clermont-Ganneau qui voudrait voir dans cette dernière locution la mention de *Vigintiviri*. Toutefois, l'existence d'un collègue de ce genre n'est pas attestée par les inscriptions latines trou-

⁽¹⁾ On voit par cet exemple que l'élément divin d'un composé théopore peut se rencontrer isolément (peut-être avec une variante dans la vocalisation) comme nom propre de personne; c'est, je crois, le cas du n. pr. כישר.

vées à Guelma, et les variantes dans l'orthographe laissent subsister un doute sur cette ingénieuse interprétation. — מקלא s'est déjà rencontré : *C. I. S.*, I, 3049.

טנאם על המלכה ז	מנין
אשין בן אנכבן בן פטש	שין ונכבן ופטש
וארש בן שפט בן שנך	דר[שׁו] שפט ו שנך

La formule punique « préposés à cette œuvre » est celle que nous avons déjà trouvée plusieurs fois dans des dédicaces purement phéniciennes; cf. ci-dessus, § XIII. Elle traduit un seul mot libyque מנין, qui est apparemment un pluriel signifiant « constructeurs » ou « architectes ». — אנכבן est à comparer avec אנכ de l'inscription précédente (1. 6). — פטש, ainsi écrit dans les deux textes, ne peut être une transposition accidentelle pour שפט. — Le nom propre ארש est transcrit en libyque par רש, avec omission du א initial, selon la règle; on le retrouve dans l'inscription Reboud 276; comp. aussi ודרש pour עברארש, dans l'inscription précédente. Mais ici le ד de דרש est la conjonction « et ». — Entre ce nom et le suivant, la particule ו « fils de » a été omise par le libyque. Il est peu probable qu'elle ait été placée à la fin de la ligne 11; car l'usage constant de cette inscription est de la joindre directement au nom propre qui la suit.

La dernière ligne contient, en punique, les noms des constructeurs, proprement des « bâtisseurs » : הכנאם. Ils sont au nombre de deux :

חנא בן יתנבעל בן חנבעל ונפטסן בן שפטק

Le premier porte, ainsi que son père et son grand-père, des noms purement sémitiques. Le nom du second est libyque, celui de son père est d'une lecture douteuse, comme nous l'avons dit plus haut; le nom du grand-père est omis,

Voici maintenant l'ensemble du texte punique, et une traduction dans laquelle beaucoup de noms libyques ont reçu une vocalisation purement conjecturale :

- 1 ת מקדש ז בנא בעלא תבנג למסנסן הממלכה בן געיי הממלכה
בן זללסן השפט בשת עסר ש[מלך]
- 2 מכוסן בשת שפט הממלכה בן אפשן הממלכה רבת מאת שנך
בן בני ושפט בן נגם בן הנכו
- 3 מצצכוי מגן בן ירשתן בן סדילן וגזבי מגן בן שפט רב מאת בן
עבראשמן ה[ממל]כת
- 4 גלדגומל זמר בן מסנף בן עבראשמן האר[ר] המשם האש מקלא
בן אשין הממלכה בן מגן הממל[כת]
- 5 טנאם על המלכה ז אשין בן אנכבן בן פטש וארש בן שפט בן
שנך

[suit le texte libyque, l. 6-11]

12 והכנאם חנא בן יתנבעל בן הנבעל ונפטסן בן שפטן

- 1 *Les citoyens de Dougga ont bâti ce temple au roi Massinissa, fils du roi Gaia, fils du sufète Zilalsan, en l'an 10 du [roi] (ou du règne de)*
- 2 *Micipsa, — L'année du roi Šafoṭ, fils du roi Aššan. (Étant) chefs de centurie : Šanak, fils de Banai, [fils de Šanak], et Šafoṭ, fils de Nagam, fils de Tanakwa;*
- 3 *(Étant) mšškwi : Magon, fils de Iarištan, fils de Sadylan; et (étant) gzbi : Magon, fils de Šafoṭ, chef de centurie, fils du roi 'Abdešmun.*
- 4 *(Étant) gdlgiml : Zumar, fils de Masnaf, fils de 'Abdešmun; (étant) préfet de cinquante hommes : Maqlo, fils du roi 'Ašyan, fils de Magon.*

- 5 *Preposés à cette œuvre : 'Ašyan, fils de 'Ankikan, fils de Paṭas, et 'Ariš, fils de Šafot, fils de Šanak.*
- 12 *Et les constructeurs (sont) : Hanno, fils de Iatonba'al, fils de Hanniba'al, et Niptasan, fils de Šafot(aq?).*

L'an 10 de Micipsa, les années du règne étant comptées à partir de la mort de Massinissa, correspond à l'an 149 de notre ère.

3. *Inscription bilingue de Maktar.*

Ce monument fut découvert par M. Bordier, contrôleur civil de Maktar, le 1^{er} avril 1891. Il a été, depuis lors, transporté au Musée du Bardo, et il figure au Catalogue sous le n° 602 (série D).

Il consiste en une stèle funéraire en pierre, ayant 0 m. 18 d'épaisseur et 2 m. 82 de hauteur. La partie inférieure, destinée à être fixée en terre, mesure 0 m. 75; comme elle n'a pas été taillée, mais laissée à l'état brut, elle se trouve légèrement plus large que le reste de la stèle. La largeur de la partie taillée est de 0 m. 44. A 75 centimètres au-dessus de la partie brute, c'est-à-dire au-dessus du niveau du sol quand la stèle était en place, se trouve un cartouche rectangulaire de 0 m. 29 de large sur 0 m. 19 de hauteur; il est formé par un évidement d'un centimètre environ de profondeur. Dans ce cartouche est gravée l'inscription néopunique en cinq lignes. Au-dessus du cartouche se trouve l'inscription berbère qui se présente sous l'apparence de trois longues lignes verticales. Les derniers signes visibles à la partie supérieure sont endommagés par la cassure. Les lettres, assez profondément gravées, n'ont pas moins de 8 à 9 centimètres de hauteur. En réalité, ces trois colonnes forment six lignes d'écriture divisées en deux groupes

Le texte libyque est disposé de la manière suivante. Nous plaçons à côté la transcription en lettres hébraïques.

▨	[Ξ]	▨	[Α]
≡	□	Α	Γ
[II]	= Μ	[Γ]	Λ
Σ		Ϟ	Ν
□	□	Ϟ	Ϟ
Χ	≡		Α
III	□	Α	Γ
Ι	×	Λ	Ϟ
III	Λ	□	Α
⊙		□	Ϟ

Dans la première colonne (à gauche), il y a un blanc après le 4^e signe, mais pas de lacune dans le texte. — Le signe que nous avons restitué à l'extrémité de cette même colonne est coupé par la cassure : la partie inférieure est seule visible.

Le signe qui se trouve au sommet de la colonne médiane est mutilé : ce qui en reste fait penser à la lettre Π.

Du dernier signe de la troisième colonne, ≡, il ne subsiste que le trait inférieur. Nos restitutions seront justifiées plus bas.

Si nous plaçons maintenant nos deux transcriptions en regard l'une de l'autre, nous obtenons le résultat suivant :

Pun. : אבן ז טנאת לבעלחנא בן יפרעת הטדיתא

Lib. : באנא ופרת טדיתא

III+Λ□ + □ΑΛ = ≡|≡⊙

Nous constatons ainsi : 1° que la formule initiale du punique n'est pas reproduite dans le libyque; celui-ci débute par

le nom propre du défunt; 2° que le texte libyque est composé de six colonnes disposées en deux groupes superposés. Ainsi s'explique le blanc qui subsiste entre le 4° et le 5° signe de la colonne de gauche : les trois \sqcup qui se trouvent au début de chaque colonne du groupe supérieur devaient être placés au même niveau. La même disposition se remarque dans plusieurs inscriptions libyques. Nous en connaissons désormais la raison.

Comparons maintenant les deux textes mot à mot.

כטט בן מטט est transcrit $\Xi\text{I}\Xi\text{O}$. Ce mot libyque est-il le même que le mot néopunique? La chose n'est pas évidente.

Nous avons vu (§ XVII), dans la bilingue latino-punique de Guelaat bou Sba, que le latin *Rufus, Metatis filius*, répondait au néopunique מטט בן מטט , *Tisdat, filius Metat*. Dans une autre bilingue latino-libyque, que nous examinerons plus bas⁽¹⁾, le latin porte *C. Iulius lus*, et le libyque *Kata^c, filius Mesulat*; dans une autre, encore inédite, je crois⁽²⁾, *Postumius Crescens* répond à *Sadylan, filius Rab(a)*. Mais dans plusieurs inscriptions latino-libyques, le nom est identique dans les deux textes, par exemple : *Chinidial*⁽³⁾, *Sactut*⁽⁴⁾, *Nabdesen*⁽⁵⁾, *Faustus*⁽⁶⁾.

On voit donc que si parfois les noms ne sont pas identiques dans les deux textes, un nom latin ou punique répondant à un nom libyque, parfois aussi le même nom est exprimé dans les deux parties de l'inscription. Est-ce le cas ici? Je suis fort enclin à l'admettre. L'identité des deux consonnes certaines, כ et ג , dans le nom libyque et le nom punique, est une probabilité en faveur de cette hypothèse. La valeur que nous

(1) REBOUD, 14; *C. I. L.*, VIII, 5209.

(2) TOUSSAINT, 56. Le texte est donné ci-après.

(3) REBOUD, 216; *C. I. L.*, VIII, 5217.

(4) REBOUD, 24; *C. I. L.*, VIII, 5220.

(5) REBOUD, 8; *C. I. L.*, VIII, 5218.

(6) *C. I. L.*, VIII, 17317. — Inscription reproduite plus bas.

assignerons au signe Ξ en est une autre. Toutefois $\Xi\Xi\Theta$ n'est probablement pas la transcription du nom punique *Ba'al-hanno* sous sa forme classique, telle qu'elle se présente ici : בעלחנא. Selon la règle, les lettres ע, ח, א ne devaient pas être exprimées, mais le ל aurait dû passer dans la transcription. Or, dans l'usage, le nom de *Ba'alhanno* subissait parfois des contractions. Nous le trouvons écrit בעחנא dans une inscription de Carthage⁽¹⁾. Il est possible aussi que בנא, d'un emploi assez fréquent⁽²⁾, soit une contraction ou une abréviation du même nom. La transcription libyque répond, croyons-nous, à une forme de ce genre, en tous cas à une forme dans laquelle le ל a été assimilé ou éliminé.

Cette transcription devrait nous éclairer sur la valeur du signe Ξ ; mais l'indication qu'elle fournit manque de précision. Le signe est le même après le Θ et après le I. Or, dans le premier cas, il doit exprimer la voyelle *a* et dans le second la voyelle *o* : *Banno* ou *Bahanno*. Nous reviendrons sur cette question dans un instant.

Le nom du père, *Iepdât*, יפרעת, est transcrit lettre pour lettre, פאדא, avec élimination du ע voyelle.

Le mot suivant est à lire, en punique, המרית, ou plus probablement המריתה⁽³⁾; dans le libyque, le ה initial (article) est omis, et les quatre lettres suivantes sont fidèlement reproduites avec addition du signe sur lequel nous allons discuter : $\Xi\text{X}\text{S}\text{H}\text{K}$. Nous ne connaissons pas la signification de ce mot. C'est évidemment un qualificatif. La forme punique מריתה que

⁽¹⁾ *C.I.S.*, I, 869.

⁽²⁾ *C.I.S.*, I, 275, 304, 641, etc. — Comp. le latin *Banno* (*C.I.L.*, V, 4919) et le grec Βάννον (*App.*, *Libyca*, 82).

⁽³⁾ La lecture dépend de la coupe des mots. On peut lire מריתה אטנא ou מריתה טנא. J'inclinai d'abord vers la première interprétation; mais M. Clermont-Ganneau m'a objecté que la forme hiphil אטנא « a fait ériger » n'est pas justifiée par des exemples certains, et qu'il vaut mieux garder la formule habituelle לא טנא « la lui a érigée ».

nous avons ici est exceptionnelle. On trouve ordinairement מדיהי (avec l'article א ou ה). Ph. Berger, ayant rencontré le mot sous cette dernière forme dans une inscription de Maktar, a proposé d'y voir un ethnique signifiant « habitant de Mididi ». A ne considérer que la forme punique, il n'y a rien à objecter à cette interprétation, et elle semblerait justifiée par l'existence du latin *Miditanus*, rencontré à Midid même⁽¹⁾. Cependant la désinence en י n'est pas exclusivement réservée aux ethniques et, en réalité, ce sens est le moins probable de tous ceux qu'on peut donner au mot, pour les raisons suivantes. Nous venons de voir qu'il est écrit, ici même, ou sans désinence ou avec la désinence א, ce qui n'arrive jamais dans les ethniques. En outre, dans les inscriptions puniques de Maktar et de Dougga, l'ethnique *Mactaritanus*, *Thuggensis*, est rendu par les mots בעל המכהערם, בעל הבנע, et on s'attendrait à trouver la même périphrase pour *Miditanus*. La forme $\Xi\text{X}\text{S}\text{K}\text{K}$ revient au moins huit ou dix fois dans des localités différentes et quelquefois assez distantes les unes des autres. On ne s'expliquerait pas cette habitude particulière aux gens de Midid d'émigrer de côté et d'autre et de signaler partout leur origine; car les mots de forme analogue, qui pourraient être pris pour des ethniques, sont peu nombreux et ne se rencontrent qu'une fois ou deux. Enfin, si la forme punique répond assez bien à *Miditanus*, en prenant le י pour une voyelle longue, il n'en est pas de même en libyque; la simple voyelle *i* ne s'écrit pas⁽²⁾. Le V représente une syllabe, *ya*, ou une diphthongue : ce qui ne peut convenir à une forme dérivée de Midid. Pour toutes ces raisons, il faut chercher dans מדיהי un titre, un nom de mé-

(1) *Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. 113.

(2) La règle paraît être générale. Je pense que dans un nom comme סעלדיא, lat. *Selidiu* (néop. 69), le libyque original se décompose en *Selid-yu*. Le nom se trouve dans Rehoud 183 (= Faidh. 91) écrit $\Xi\text{S}\text{K}\text{O}\text{O}\text{X}$, mais on lit $\Xi\text{S}\text{K}\text{O}\text{O}\text{X}$ au n° 303.

tier, ou, plus probablement, un nom de tribu, et non pas le dérivé d'un nom de lieu.

Le texte punique continue : מנא לא שדברעה בן אשתארני « la lui a érigée Sadbarât, fils de 'Istorni(?) ».

Le premier nom est numide; on l'a trouvé plusieurs fois⁽¹⁾. Le second pourrait être une forme latine commençant par *Stor*... et finissant en ...*nius*. Reboud a publié une inscription libyque (n° 329) qui renferme un nom propre écrit $\Xi\Gamma\Theta\Xi+\Sigma$. Il faudrait simplement changer Γ en Γ pour avoir une transcription assez exacte⁽²⁾ de notre mot punique.

Il n'y a rien dans la partie libyque qui réponde à ces noms. En effet, les trois mots qui forment les trois colonnes supérieures, $=\Sigma\Gamma$ (sans doute à compléter $\text{III}=\Sigma\Gamma$), $\text{IIII}=\Gamma$ et $\text{IIII}\Leftarrow\Gamma$, appartiennent à des formules qu'on retrouve sur d'autres stèles. $\Xi=\Sigma\Gamma$ et $\Xi\Gamma\Leftarrow\Gamma$ sont parmi les mots les plus fréquemment usités dans les épitaphes. On les trouve associés aux numéros 1, 24, 199, 214, 277 de Reboud, et toujours dans le même ordre, $\Xi=\Sigma\Gamma$ précédant $\Xi\Gamma\Leftarrow\Gamma$. Ceci nous indique qu'ici les colonnes supérieures doivent se lire comme celles d'en bas, de gauche à droite. — Le mot $\text{IIII}=\Gamma$ est plus rare; nous le trouvons seulement au n° 311 de Reboud. Rien ne permet jusqu'à présent de préciser le sens de ces mots.

Après avoir nommé l'auteur du monument, le texte punique occupe encore deux lignes et demie. Bien que la lecture matérielle soit à peu près certaine, je n'ai pas réussi à en opérer le déchiffrement, et les hypothèses que j'ai faites me paraissent trop fragiles pour être signalées. J'étais fort tenté d'interpréter la fin de ce texte בעל האשכמסס « citoyen de Tuš... »; c'est une pure conjecture⁽³⁾.

(1) Entre autres, dans les inscriptions de Guelma; cf. ci-dessus, § XI, n° 10.

(2) En supposant $\Theta = \Psi$; ce qui n'est pas sans exemple.

(3) M. Clermont-Ganneau m'a suggéré des conjectures plus séduisantes que celles auxquelles je m'étais livré. La principale porte sur le début de la l. 4,

La partie de notre inscription dont la lecture est assurée se traduira ainsi :

Punique :

- 1 *Lapis iste erectus est Ba'alhannoni, filio*
- 2 *Iepdat τῷ (vel τοῦ) ΜΔΥΤΑ. Erexit ei Šad-*
- 3 *barât, filius 'Istorni(?)*

Libyque :

Bahanno, filius Iepdat, ΜΔΥΤΑ. ΜΣΥΑ ΜΥΛΑ ΜΝΚΔΑ.

L'étude de cette inscription nous a conduit à rechercher la valeur du signe Ξ , d'un usage fréquent dans l'alphabet libyque. Selon Halévy, ce signe, dans la position horizontale (Ξ) répond au η punique, et dans la position verticale (III), au ν . Duveyrier lui reconnaît cette dernière valeur dans les deux cas. Il est certain qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre le signe placé horizontalement ou verticalement. On trouve indifféremment $\Xi\eta\leftarrow\text{כו}$ ⁽¹⁾ ou $\text{III}\eta\leftarrow\text{כו}$ ⁽²⁾; de même $\Xi=\text{X}\text{כ}$ (Reboud, 190, 199, 208, etc.) ou $\text{III}=\text{X}\text{כ}$ (Reboud, 2, 3, 6, 10, etc.). Une même valeur doit donc être attribuée à III et à Ξ ; mais ce signe n'est pas le strict équivalent des consónnes η ou ν .

Pour nous, le signe en question possède simplement la valeur d'une aspiration, quelque chose comme notre *h* muette ou comme le *hamza* arabe; il est proprement le *support d'une*

où on pourrait lire שד לבים «le pays des Libyens», autrement dit «la Numidie», d'après l'inscription de L. Aelius Lammia (*R. É. S.*, 662). Ceci supposerait la présence d'un nom de fonction dans la l. 3, où on pourrait couper (שד) בן אשת ארניפיקא (שד). Les trois lettres אשת formeraient le nom propre (et de fait le η paraît séparé du \aleph suivant par un petit blanc); ארניפיקא serait un titre latin terminé en . . . *ficus*; le \aleph initial pourrait être l'article.

(1) REBOUD, 39, 267, 357.

(2) REBOUD, 30, 49, 355.

voyelle quelconque, qui n'est pas exprimée par l'écriture: et c'est pourquoi la lettre \aleph nous paraît être la meilleure transcription sémitique conventionnelle de Ξ ou III .

Ceci concorde parfaitement avec ce que nous avons dit plus haut de l'équivalence $\Xi \equiv \text{III} \equiv \text{O} = \text{בכחנא}$; mais cette équivalence était elle-même une hypothèse. Aussi croyons-nous utile d'appuyer notre conclusion sur d'autres exemples. Les suivants nous paraissent tout à fait probants :

1° Le signe Ξ a la valeur de la voyelle latine *u* dans l'inscription bilingue suivante dont l'original se trouve au Musée du Bardo. Le texte a été déchiffré et publié par M. J. Toutain⁽¹⁾. Les lectures, contrôlées sur un estampage, donnent :

TVS · ASI	c'est-à-dire :	Faus TVS · ASp-
RENATIS FN · TR		RENATIS F.N. TR (<i>ibunus</i>)
T · CI · VIX		... T... CI · VIX (<i>it</i>)
ANNIS LXXV		ANNIS · LXXV
Ξ Ξ Ξ Ξ Ξ		\aleph \aleph \aleph \aleph \aleph
Ⲛ Ⲑ X		Ⲛ Ⲛ Ⲛ Ⲛ Ⲛ
ⲛ < O X		ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ
X O X		ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ
Ⲛ Ⲛ X		ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ ⲛ

Ainsi *Faustus* est rendu en libyque par FVST Ξ , où Ξ équivaut manifestement à la terminaison *us*. Si on exprime ce signe par un \aleph , on obtient la transcription פוסטה, qui est exactement la manière dont le nom latin serait exprimé en néopunique⁽²⁾.

(1) Note sur une inscription bilingue (latine et libyque) du Musée Alaoui (dans le Recueil des Notices et Mémoires de la Soc. archéol. de Constantine, t. XXVI, 1890-1891, p. 276-279). — C.I.L., VIII, 17317.

(2) On peut tirer la même conclusion de Reboud 303, cité dans une note précédente, à propos de *Selidiu*. — J'hésite à voir dans כרנא une transcription approximative de *Asprenas*, à cause du nom SIRNI (C.I.L., V, 4920), qui paraît mieux répondre au libyque.

2° Nous avons signalé plus haut le mot $\Xi + \text{כ} \text{כ}$, transcrit plusieurs fois מדיתי, et peut-être une fois מדיתא. Nous trouverons dans l'inscription suivante $\Xi \text{XO} \text{וכ} = \text{הנמרסי}$. Voilà donc des cas où le signe Ξ a la valeur de *i*, ou pour mieux dire supporte la voyelle *i*.

3° Dans l'inscription bilingue suivante, il supporte encore la voyelle *a*, représentée par le ν néopunique. Le texte est publié dans le *C.I.L.*, VIII, 5209 (=Reboud 14; Faidherbe 29) :

C · IVLIVS	≡ ≡ +
LVS · VET · DONIS	⊔ ⊔ =
DONATIS · TORQVI	⊔ ↑
BVS · ET · ARMILLIS	○ 8
DIMISSVS · ET · IN · CIVIT	⊔ ⊔
SVA · TENELIO · FLAM	≡ ○ ≡
PERP · VIX · ANN · LXXX	⊙ ↑ ≡
	— 8 8
H · S · E	⊔ ⊔ ⊔ ↑

Il est évident que les noms propres se trouvent dans la colonne libyque de droite; tous les autres mots appartiennent à des formules connues. Le signe = « fils de » indique la séparation des deux noms. Le défunt est appelé, en libyque, $\Xi ||| \leftarrow$, fils de $+ || = 8 \text{כ}$. Halévy a cherché à tort une concordance entre le premier nom et le *Caius* du texte latin. Je n'hésite pas à transcrire toute la ligne, en caractères sémitiques, de cette façon : מסולה (בן) כמע, *Kata*, fils de *Mesulat*.

Le nom כמע s'est déjà rencontré dans une courte épigraphe imprimée en relief sur un tesson d'amphore trouvé à Délos par M. Homolle, et publiée par Ph. Berger⁽¹⁾. L'original est au

(1) *Journ. asiat.*, 1887², p. 294.

Cabinet du *Corpus*. Le texte a été lu correctement : עורבעל כטע . Notre inscription libyque montre que כטע est un nom propre, surnom de 'Azruba'al, ou nom de son père.

On objectera peut-être qu'en transcrivant ≡|||⇐ par כטע, j'attribue au signe ||| une valeur toute différente de celle qui lui a été donnée jusqu'ici, et que d'ailleurs le ט est l'équivalent du libyque ≧ dans les inscriptions bilingues de Dougga. Cette nouvelle attribution n'est point arbitraire; je la justifierai un peu plus bas.

4° Dans quelques mots libyques transcrits lettre à lettre en punique, le signe ≡ ou ||| qui termine ces mots n'est pas transcrit : ce qui ne se comprendrait guère si ce signe avait la valeur d'une consonne, mais se conçoit très bien s'il n'est que le support d'une voyelle. Comparez ≡|⇐=←>, יוכן (dans l'inscription de Chemtou, ci-après), etc.

5° Nous avons quelques exemples où le même nom libyque paraît écrit avec ou sans le signe ≡; ce qui suppose que ce signe n'y joue que le rôle d'une voyelle. Ainsi on trouve 18=—, זוסן (Reboud, 236) et 18≡=—, זואסן (Reboud, 244). De même, on trouve |||=⌘כ, מסוא (Reboud, 207, etc.); |||=8≡כ, מאסוא (Reboud, 200); ||||≧|, נשפא (Reboud, 89, etc.) et ||||8|||≧|, נשאפא (Reboud, 191).

Tout ceci semble suffisant pour justifier la valeur que j'ai attribuée au signe ≡, |||. Il n'est autre chose qu'une aspiration, support d'une voyelle; par suite, il peut remplacer, dans la transcription d'un mot sémitique, toute la série des gutturales א, ה, ח, ע, aussi bien que les voyelles latines *a*, *o*, *i*, *u* et probablement *e*.

Revenons, pour finir, au mot כטע et à la valeur du signe |||. Selon Halévy ||| est l'équivalent de ח, et ≡ l'est de פ. Ici encore,

je pense qu'il n'y aurait pas lieu de distinguer entre la position verticale et horizontale; mais le cas ne se présente pas. Le signe ne s'est rencontré jusqu'ici que dans des inscriptions à colonnes verticales, et il s'y présente toujours ainsi : ||| . Je crois pouvoir établir que *sa valeur est celle du* ט .

Ce signe est d'un emploi assez restreint. Jusqu'ici, je n'en ai rencontré que huit exemples certains (Reboud, 224, 314, 317, 326⁽¹⁾; Faidherbe, 156; Toussaint⁽²⁾, 19, 27; *Bull. archéol.*, 1912, p. 368), en dehors de la bilingue citée plus haut. Plusieurs des mots où il se rencontre forment des noms inconnus par ailleurs. On ne peut les invoquer ni pour ni contre notre opinion. Mais, dans les deux cas suivants, le doute ne semble pas possible :

Reboud, 326	: $\equiv \text{ } \text{O} \text{ } \text{Σ}$	סטורננא	<i>Saturninus</i>
Reboud, 314 ⁽³⁾	: $\equiv \text{ } \text{ } \text{כ}$	כונטנא	<i>Montanus</i>

Ceci corrobore l'interprétation que nous avons proposée pour Reboud, 14 : $\equiv \text{|||} \leftarrow \text{כטע}$ *Kata*; et on trouve ici indirectement la justification de notre opinion sur la valeur de \equiv .

On obtient ainsi, en donnant au signe ||| la valeur de ט , d'excellentes lectures, absolument conformes dans leur transcription à des formes néopuniques bien certaines⁽⁴⁾.

Dans Reboud, 317 : $\text{O} \text{|||} \leftarrow =$, ונטר, pourrait être le latin *Victor*.

Si l'on objecte que ט est figuré par ➤ dans les inscriptions de Dougga, nous répondrons que le signe ➤ ne se trouve

(1) Le ||| de Reboud 69 est corrigé en ||| dans la nouvelle copie de ce texte, Reboud, 254. Il est donc au moins douteux.

(2) Collection de textes recueillis par le lieutenant Toussaint en 1888. Son manuscrit est aux archives du *Corpus*.

(3) Le texte complet est donné plus bas. Autre exemple, identique, dans Toussaint 19.

(4) J'ai développé cet argument dans une communication à l'Académie des Inscriptions. Voir les *Comptes rendus*, séance du 21 décembre 1917.

pas une seule fois dans les autres inscriptions libyques. Il serait surprenant que l'occasion d'exprimer le \beth ne s'y soit jamais rencontrée. En outre, ce n'est pas le seul exemple où une lettre sémitique est figurée par des signes différents dans les inscriptions de Dougga et dans celles qui ont été trouvées ailleurs : $\mathbb{M} = \text{t}$, $\text{C} = \text{d}$, \div , sont des formes particulières à nos deux premières bilingues, qui sont plus anciennes que la masse des épitaphes libyques. Il en est probablement de même de $\text{Z} = \text{z}$; et rien n'empêche que le \beth soit représenté par d'autres signes comme le sont t et d . Voir l'alphabet, à la fin de cette étude.

L'inscription bilingue recueillie par le lieutenant Toussaint (n° 56 de son recueil), à laquelle il a été fait allusion plus haut, est ainsi libellée sur sa copie :

DIS	I	III	III
MANIBVS	=	+	III C
SAC.	Z	O	II II II
I.POSIVMI	C	O	H 8 I
VSCRES	8	II	□ □ □
CENS.V.A.XI			

Il faut lire *T.* (ou *L.*) *Postumius* dans le latin; et à la dernière ligne (à dr.) du libyque il faut corriger II en \uparrow ($\equiv \square \leftarrow \square$). Peut-être y a-t-il aussi une faute de copie dans la 3^e ligne : le mot $\equiv + = H \square$ ne se trouve pas ailleurs. — Les deux premières lignes renferment les noms propres et donnent en transcription רב (בן) סדילין⁽¹⁾.

4. *Inscription punico-numide de 'Ain-el-Kebch (Duvivier).*

Au mois d'octobre 1878, l'abbé Mougel, curé de Duvivier arrondissement de Bône), était informé par un Arabe de la

⁽¹⁾ רב ne serait-il pas un mot punique ayant un rapport de signification avec *Crescens*

localité, que deux nègres, casseurs de pierre, se disposaient à mettre en morceaux un gros bloc couvert d'écriture. Le curé se rendit en hâte au lieu appelé 'Aïn-el-Kebch, où se trouvait le chantier des nègres, à dix minutes à l'ouest du village. Moyennant rétribution, il persuada à ces ouvriers de transporter la pierre dans le jardin du presbytère. J'ignore si elle y existe encore.

L'abbé Mougel fit part de sa découverte à V. Reboud; il lui adressa peu après (15 décembre 1878) un dessin de la stèle et une copie de la double inscription qui y est gravée. Ce premier croquis, soigneusement exécuté, fut envoyé par Reboud à Renan. Il est déposé aux archives du *Corpus*.

La stèle est formée d'un gros bloc de calcaire mesurant actuellement 1 m. 70 de hauteur sur 0 m. 70 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur. Le sommet était terminé en triangle; la pointe est brisée, mais la cassure ne paraît pas avoir endommagé l'inscription. A cinquante centimètres environ de la base, une ligne horizontale d'écriture néopunique s'étend dans toute la largeur de la stèle; les lettres ont de 50 à 90 millimètres de hauteur. L'espace compris entre cette ligne et le sommet de la stèle est occupé par quatre lignes verticales de caractères libyques de grande dimension (environ 80 millimètres). Un trait vertical, qui s'étend du haut en bas de la stèle, divise en deux portions égales la surface aplanie. Il semble que la pierre avait été primitivement destinée à recevoir deux inscriptions parallèles.

V. Reboud publia sa copie dès 1879⁽¹⁾, et cette publication ranima les controverses au sujet de la valeur de certains signes libyques. Il est inutile de résumer ces discussions aujourd'hui surannées. Un essai d'interprétation fut tenté sans succès par le

⁽¹⁾ *Inscriptions des environs de Milah et de Souk-Ahras*, n° 288 (*Rec. des Notices et Mémoires de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XIX, p. 187 et suiv.).

Les quatre premiers signes de la 3^e colonne libyque sont reproduits exactement dans le punique; le dernier ≡ y est représenté par un י. Mais dans le punique la lettre נ est précédée d'un signe indistinct que nous croyons être un ה (article), et normalement celui-ci ne doit pas avoir de correspondant en libyque.

La seconde ligne libyque commence par le signe = qui répond à בן « fils », comme nous l'avons vu bien des fois plus haut. Le nom propre qui suit ce signe, ירנבה, se trouve fidèlement reproduit dans le punique, avec addition de la voyelle ץ après la troisième lettre : ירנעבה. Si nous prenons les lettres בן pour l'équivalent de =, il ne nous restera plus, dans la partie phénicienne, pour représenter la première colonne libyque, que quatre lettres ou plus exactement trois lettres, le ץ voyelle ne devant pas être transcrit. Ces trois lettres sont וננ répondant à 11—.

Le libyque contient ici quelque chose de plus. Après un espace, marquant sans doute la séparation des mots, comme dans l'inscription précédente, il y a trois signes qui paraissent être, d'après les copies :

≡		≡
	ou	
○		○

Un estampage serait nécessaire pour fixer la vraie leçon; je conjecture que nous avons ici la graphie, peut-être altérée, du mot 111—○, רצא, qui revient très fréquemment, à la suite d'un nom propre⁽¹⁾; cf. Reboud, 159, 261, 314, etc. — Dans ce dernier exemple, le texte se présente exactement comme ici,

(1) N'aurions-nous pas la transcription de ≡1—○ dans la finale du nom AVCFIARZO (C.I.L., V, 4920)?

c'est-à-dire que III-O se trouve inséré au haut de la première colonne avant le nom du père :

≡		
T	≡	
O	I.	מסילן רצא
I	III ≡	ו מנטנא
=	I O	ננרא
4	□ ı	
X	□ ı	
□	II I	

Bien qu'il n'y ait aucune séparation, il n'y a pas de doute que IIIWZ□ forme un nom propre; nous le retrouvons isolé au numéro 204 du recueil de Reboud, et sous la transcription punique מסיעלן, dans l'inscription que nous donnons à la suite de celle-ci.

Reste à fixer la valeur des deux signes douteux de la partie punique.

La première lettre a l'apparence d'un *w* plutôt que d'un *r*. Mais les deux formes sont tellement voisines dans certains types d'écriture néopunique, qu'on peut lui donner ici la valeur de *r* en conformité avec le libyque. Si l'on tient à y voir un *w*, la présence de cette lettre s'expliquera par l'échange fréquent des sifflantes, qui semblent avoir été souvent confondues dans la prononciation. Ce serait un cas analogue à celui de ++←-, SACTVT, où le - (*z*) libyque est rendu par un *S* en latin. Dans cette hypothèse, le *w* ferait nécessairement partie du nom propre et ne pourrait être considéré comme marque de possession.

La treizième lettre punique n'a pas de correspondant dans la partie libyque. Étant donnée la stricte conformité des deux textes, nous concluons qu'il s'agit d'une des gutturales, tou-

jours omises, comme nous l'avons vu. Les linéaments qu'on peut discerner ne permettent de lire ni un ϵ ni un η . Il nous reste à choisir entre λ et λ . Tout bien considéré, les probabilités sont en faveur du η . Mais, qu'on lise η ou qu'on lise ϵ , cette lettre représentera l'article punique placé devant le nom commun.

L'inscription se compose donc de cinq ou six mots : le nom d'un personnage, peut-être suivi d'un titre, le mot *fils* , le nom du père, un qualificatif avec l'article préfixe; en dernier lieu un mot dont la signification est inconnue.

Les deux noms sont numides : le premier, זנן, *Zanan*, ne s'est pas rencontré ailleurs. Celui du père, *Iarnabat*, ירנעבה, est peut-être le même qu'on trouve sur les stèles 230, 233 de Reboud : on y lit III-O OIO4, ירנב רצא; comp. pour la forme שרבערה et שרבערה.

Le mot écrit avec l'article, הנמרסי, sera un nom de condition, ou plutôt un nom de tribu, car on le retrouve aux numéros 204, 282 de Reboud, qui proviennent de la même région.

Enfin le mot מסוא se rencontre dans plusieurs textes où il paraît faire partie d'une formule (Reboud, 277, 347, etc.). Le tout sera à traduire à peu près comme suit :

Zanan . . . , fils de Iarnabat, le NMRSI. MSUA.

5. *Inscription de Bordj-Hælcæl (dite de Chemtou).*

Bordj-Hælcæl⁽¹⁾ est le nom que donnent les indigènes à une ancienne forteresse byzantine, située dans la vallée de la Me-

⁽¹⁾ Bordj Zoubia, dans la carte du Dépôt de la Guerre. — Cf. *C.I.L.*, t. VIII, p. 1415.

djerda, à 25 kilomètres de la frontière algérienne, entre les ruines de Simithu Colonia (Chemtou) et celles de Bulla Regia (Henchir Hammam-Darradji). En 1874, Wilmanns, parcourant la région en vue de l'édition du tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, découvrit en cet endroit une stèle bilingue punico-libyque. Il en prit un estampage qu'il communiqua à J. Euting. Celui-ci publia aussitôt le texte sémitique⁽¹⁾, et lui assigna le numéro 125 dans la série des inscriptions néopuniques.

En 1878, Tissot trouva encore l'inscription en place et en prit un estampage. Ignorant la publication d'Euting, il se livra de son côté à l'examen des textes et consigna le résultat de son étude dans une lettre à F. de Saulcy, datée d'Athènes, le 27 octobre 1879⁽²⁾. Le contenu de cette lettre est reproduit presque textuellement dans son ouvrage sur l'Afrique romaine⁽³⁾.

Peu de temps après, la stèle fut de nouveau rencontrée par M. Goguel, entrepreneur du chemin de fer de Tunis à Souk-Ahras. Des photographies furent alors communiquées à M. Moïse Schwab, et au général Faidherbe qui essaya de déchiffrer le texte libyque dans une note adressée à Renan⁽⁴⁾. M. Goguel fit enlever la stèle. Elle fut transportée dans les Vosges⁽⁵⁾, et, en janvier 1881, elle entra au Louvre où elle est inventoriée sous la rubrique A. O. 3016.

En 1882, V. Reboud a reproduit le texte libyque dans son recueil⁽⁶⁾, sous le n° 312.

(1) *Zeitschr. der D. Morgenl. Gesellschaft*, t. XXXIX [1875], p. 239.

(2) Original aux archives du *Corpus*.

(3) *Géographie de l'Afrique romaine*, t. I, p. 523 et suiv.

(4) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1881, p. 16-19.

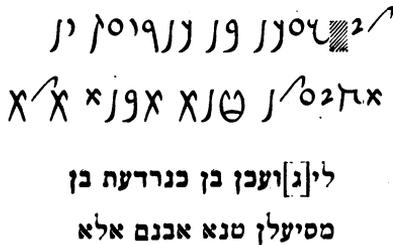
(5) Le général Faidherbe l'appelle «stèle d'Épinal». L'inventaire du Louvre porte la mention : «Don de Saint-Dié».

(6) *Excursion dans la Macuna et ses contreforts (Recueil de notices et mémoires de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XXIII, p. 6 et suiv.).

En 1885, le capitaine Mélix essaya vainement d'interpréter les textes dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*⁽¹⁾. Enfin, Ph. Berger en a donné une reproduction héliographique dans son *Histoire de l'Écriture* (p. 328).

La stèle, dont la pointe a été endommagée par une cassure partielle, mesure, dans son état actuel, 1 m. 50 de haut sur 0 m. 50 de large et 0 m. 25 d'épaisseur. Elle porte deux inscriptions, l'une en caractères néopuniques, gravée dans un cartouche rectangulaire de 0 m. 18 de haut sur 0 m. 26 de large, l'autre en caractères libyques. Cette dernière est divisée en deux parties par l'inscription punique. Euting pensait que le texte libyque avait été gravé d'abord et que l'inscription punique, surajoutée après coup, avait pu faire disparaître quelques signes de l'autre inscription. L'aspect du monument, aussi bien que l'examen des textes, montrent qu'il n'en est pas ainsi. Les deux textes ont été gravés simultanément et, comme dans l'inscription de Maktar, le texte libyque se divise en deux parties, séparées ici par le texte néopunique.

Ce dernier a souffert quelque peu des injures du temps. En outre, la pierre présente de nombreuses cavités qui, disséminées au milieu des lettres, rendent la lecture assez difficile. Un examen attentif permet néanmoins de lire avec une entière certitude ce qui suit :



(1) N° 21, p. 221-230. Sur une inscription punico-libyque trouvée à Bordj-Hellel.

La partie libyque écrite au-dessous du néopunique se lit :

≡	+	≡	א	ה	א
∩	⊔	≤	נ	ד	,
∩	○	⊙	כ	ר	ב
∥	∩		ו	נ	
∩	∩	∩	ג	כ	נ
≤	∥	∩	י	ו	נ

Si nous plaçons les deux textes en regard l'un de l'autre, nous obtenons la combinaison suivante :

Punique: לִי [ג] וְעַבְדִּי בֶן כְּנַרְדָּעַת בֶּן מַסְיַעֲלָן
 Libyque: י נ ו כ נ א ו כ נ ר ר ה נ נ ב י א
 ≡ ≤ ∩ ∩ + ∩ ∩ ≤ = ≡ ∩ ≤ = ≤ ≤

En résumé, le nom du défunt et celui de son père sont identiques dans les deux textes. Le texte punique ajoute le nom du grand-père : מַסְיַעֲלָן; aussi un vocable numide qu'on rencontre dans d'autres inscriptions sous la forme ∩∩∩∩∩ (Reboud, 204 et 314, cités plus haut).

Le libyque ≡∩≤=≤ se lit encore dans les inscriptions Reboud, 276 et 159 (=Faidherbe, 44), et peut-être Reboud, 49. Le nom du père ne s'est pas rencontré ailleurs.

Le texte libyque fait suivre le nom du père du mot ≡≤∩∩ dont nous ignorons la signification. Sur la planche de Ph. Berger la première lettre, par suite d'une retouche inopportune, a presque l'aspect d'un נ; mais il n'en est pas ainsi sur l'original. Et s'il y avait quelque doute à ce sujet il serait levé par l'examen des autres textes où le même mot reparait (Reboud, 272, 295, 297, 303, 312, etc.).

Comme à l'ordinaire, il n'y a rien qui corresponde aux mots puniques אלא אבנא אלא. — Le verbe אבנא paraît bien être ici

à la 3^e personne du pluriel « erecti sunt ». L'emploi du mot אבנים au pluriel, « ces pierres », semble indiquer que la stèle faisait partie d'un monument ou tout au moins d'un agencement quelconque comprenant plusieurs blocs. M. Letourneux a trouvé dans la Cheffia un tombeau numide placé au milieu d'une enceinte circulaire marquée par de grosses pierres; l'une de ces pierres était dressée et portait l'inscription ⁽¹⁾. Notre stèle provient sans doute d'une sépulture semblable.

De la partie supérieure du texte libyque, qui comprenait trois lignes verticales, il ne reste que les premières lettres de chaque ligne :

▨	▨	▨	▨	נ	(ou ג ou כ)	▨
□	□	▨	כ	ד	▨	▨
			ו	ו	▨	ו

Il est impossible de tirer quelque chose de ce texte mutilé. Le fait que les trois lignes commencent par un = (car telle est la valeur du signe de droite brisé par la cassure) paraît assez singulier. On est naturellement porté à voir dans ▨ l'équivalent de [טסיעלן]; בן; mais c'est peut-être une illusion.

La lecture des textes que nous avons adoptée nous paraît certaine. Nous ajouterons par scrupule d'exactitude que la lettre O dans le texte libyque n'est pas tellement distincte qu'on ne puisse y voir un ⊙. Le texte punique serait alors à lire כנברעה; les lettres néopuniques כ, ד et ו présentent peu de différence. De même, la dernière lettre du nom טסיעלן se confond avec un trou de la pierre; nous l'adoptons parce que nous avons trouvé une forme libyque correspondant à ce nom.

⁽¹⁾ Cf. A. LETOURNEUX, *Monuments funéraires de l'Algérie orientale* (*Archiv für Anthropol.*, Breslau, 1866). Voir les observations de V. REBOUD, *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, Paris, 1870, p. 36, et pl. V, n° 31.

Le texte néopunique est à traduire, sous réserve de la vocalisation :

A lagwakan, fils de Kanradât, fils de Mesyalan, ont été érigées ces pierres.

Et le texte libyque :

lagwakan, fils de Kanradat. NNBYA

NOMS PROPRES CONTENUS DANS LES CINQ INSCRIPTIONS LIBYCO-PUNIQUES.

(Partie sémitique.)

אמבן, 1.	זמר, 1, 2.	מסנה, 2.
אנבן, 1.	זענן, 4.	מקלא, 2.
אננבן, 2.	טמן, 1.	ננמ (?) , 2.
אפשן, 2.	ינועבן, 5.	ננפסן, 1.
ארש, 2.	יפרעה, 3.	סדילן, 2.
אשי, 1.	יפמטח, 1.	עבארש, 1.
אשין, 2.	ירנעבה, 4.	עבדאשמן, 2.
אשהרני (?), 3.	ירסתן, 2.	עבדשתרה, 1.
בבי, 1.	כנרדעה, 5.	פטש, 2.
בלל, 1.	טגן, 2.	פלו, 1.
בני, 2.	מכוסן, 2.	פפי, 1.
נעיי, 2.	טנגי, 1.	שדברעה, 3.
ורסכן, 1.	מסרל, 1.	שגך, 2.
זוי, 1.	מסיעלן, 5.	שפט, 1, 2.
זולסו, 2.	מסנסן, 2.	תנכו, 2.

Et (2, l. 12), sans correspondant dans le texte libyque :

חנא	יתנבעל	שפטך
חנבעל	נפטסן	

SIGNES DE L'ALPHABET LIBYQUE

DONT LA VALEUR EST INDIQUÉE PAR LES BILINGUES LIBYCO-PUNIQUES.

INSCRIPTIONS 1, 2 se lisant de DROITE À GAUCHE.	INSCRIPTIONS 3, 4, 5 se lisant DE BAS EN HAUT.	CORRES- PONDANT SÉMI- TIQUE.	INSCRIPTIONS 1, 2 se lisant de DROITE À GAUCHE.	INSCRIPTIONS 3, 4, 5 se lisant DE BAS EN HAUT.	CORRES- PONDANT SÉMI- TIQUE.
⊙	⊙	כ	⊙	⊙	נ
1	⌒	ג	⊗ ⊘	⊗	ס
⊐	⊐	ד	⊗	⊗	פ
⊑	⊑	ו	⌒		צ
⊒	⊒	ז	⊕ (?)		ק
⊓	⊓	ח	⊙	⊙	ר
⌒	⌒	ט	⊗		ש
⊔	⊔	י	+ ⊗	+ ⊗	ת
⊑	⊑	ל	⊕		ת
⊐ ⊑	⊐	ם	⊑	⊑	א ח ה ע

La valeur des signes ⊙, ⌒, ⊐, ⊑, ⊒, ⌒, ⊓, ⊔, ⊑, ⊐, ⊑, ⊗, ⊘, ⊗, ⊗, ⊕, ⊕ avait été fixée exactement par F. de Saulcy, qui s'est trompé sur ⊓, ⊔, ⊗.

La valeur des signes ⊓, ⊔, ⊗ a été reconnue par J. Halévy, qui s'est trompé sur ⊓, ⊔, ⊗, ⊕, ⊕, ⊗, ⊗.

La valeur attribuée aux signes |||, ⊑, ⊔, ⊒, ⊓ résulte des observations présentées dans cette étude, où l'on a également précisé la valeur de ||| = ⊗.

Deux signes rencontrés dans les inscriptions bilingues sont encore indéterminés : ÷ et 4.

ERRATA.

§ VII, p. 36, au lieu de מסלכת, lire מסלות. Le nom s'est déjà rencontré
C.I.S., I, 3108, 3289.

§ XXIV, p. 200, l. 5, au lieu de «au-dessous», lire «au-dessus».

APPENDICE.

GLANURES PALMYRÉNIENNES.

REMARQUES

SUR LE TARIF DE PALMYRE.

Le travail de préparation du volume qui sera consacré aux textes de Palmyre dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, m'a fourni l'occasion de recueillir quelques petites inscriptions encore inédites et de formuler au sujet de quelques autres des remarques et des conjectures que je crois utile de soumettre à la critique des philologues.

I. — M. G. Schlumberger possède quatre bustes palmyréniens, accompagnés d'inscriptions, dont il a bien voulu me permettre de prendre des copies et des estampages.

Le premier est un buste de femme, d'une bonne exécution. Le type du visage s'écarte de celui qu'on est accoutumé de trouver à Palmyre. La coiffure est très soignée. Le vêtement et les parures sont riches; la main droite écarte le voile; la gauche tient la quenouille et le fuseau. Haut., 0 m. 62; larg., 0 m. 47. — Inscription à droite de la tête :

אגמט	אקמה	<i>Aqmat,</i>
אבט	ברח	<i>fille de</i>
אדי	ידי	<i>Iaddai.</i>
אבל	חבל	<i>Hélas!</i>

L'inscription a déjà été publiée par le R. P. Séb. Ronzevalle dans les *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. IV, p. 147 (= *R.É.S.*, n° 972).

II. — Buste de femme d'une exécution moins soignée que le précédent. La main droite écarte le voile. Haut., 0 m. 54; larg., 0 m. 42. — Inscription à droite de la tête :

שגל	שגל	<i>Ségel,</i>
יח	ברח	<i>fille de</i>
ידי	ידי	<i>Iaddai.</i>
אבל	חבל	<i>Hélas!</i>

Cette femme est sans doute la sœur de la précédente.

III. — Buste d'homme, vêtu avec simplicité, tête nue, cheveux frisés. La main droite est brisée. Haut., 0 m. 57; larg., 0 m. 43. — Inscription à droite de la tête :

יח	תימא בר	<i>Taimé, fils de</i>
יח	זבידא	<i>Zebida.</i>
אבל	חבל	<i>Hélas!</i>

IV. — Buste de femme. La main gauche est ramenée sur la joue. Au-dessus de l'épaule droite est sculptée l'image d'un enfant debout, vu de trois quarts, qui de sa main droite écarte

le voile de la femme. — Haut., 0 m. 60; larg., 0 m. 58. —
Inscription à droite de la tête :

אצל	חבל	<i>Hélas !</i>
אמחא	אמחא	<i>Amataha,</i>
צבדא	ברת זבדא	<i>fille de Zebida,</i>
יוניא	יוניה	<i>la Grecque.</i>

Ce petit texte ne manque pas d'intérêt.

צבדא, Zebida, père de la défunte, est probablement le même qui est mentionné dans notre n° III.

Le nom אמחא est le féminin de חמחא. On a lu anciennement חמחא et אמחא. Après examen des estampages et des copies de plusieurs inscriptions, les lectures חמחא et אמחא m'ont paru s'imposer; ce qui ne facilite en rien l'interprétation du nom. חמחא et אמחא signifient respectivement « serviteur de », « servante de ». Mais quelle divinité faut-il reconnaître sous les lettres חמ, qui peuvent être la contraction d'un nom plus étendu? Qu'une pareille contraction soit possible, nous en avons la preuve dans les noms עבדאלנא (nabat.), בעלחנא (palmyr.), אמחנא (syriaque), où il n'est guère admissible que נא soit un vocable complet en soi. On pourrait encore, mais avec moins de probabilité, semble-t-il, interpréter « serviteur, servante de [son] frère (ou de ses frères) ». Il se peut que chez les Palmyréniens le second élément des noms formés sur ce type ne soit pas toujours un nom divin. Ils ont pu étendre à des noms propres d'individus l'usage nabatéen de faire entrer les noms royaux dans ces composés (עבדמלכו, etc.); le nom עבדצירא, qui se lit sur un tombeau palmyrénien (*R.É.S.*, n° 1042), semble plaider en faveur de cette hypothèse. Mais, que le nom représenté par חמ soit celui d'une divinité ou celui d'un individu, il paraît improbable qu'il ait été formé de

ces deux lettres. Le nom אֲתֵחָא empêche d'interpréter הֵיִסָּח de la même manière que בֹּלְחָא, c'est-à-dire en prenant הֵיִסָּח comme le nom de la divinité; mais il ne faudrait pas en conclure rigoureusement que cette divinité הֵיִסָּח n'a pas existé. Le nom palmyrénien הֵיִסְעֵסֵר, dont la lecture est garantie par la transcription grecque dans un texte bilingue (Θαιμοσαμέδου, au génitif), s'expliquerait facilement : « Taim sustinuit ». Cette étymologie semble confirmée par le nom sabéen אֵלְעֵסֵר, cité par St. A. Cook⁽¹⁾. Mais d'autre part, dans les inscriptions safaitiques, on trouve plusieurs fois עֵסֵר comme nom d'individu⁽²⁾, et cette circonstance plaide à son tour en faveur de l'interprétation « serviteur de 'Amed ». Les textes épigraphiques n'apportent donc jusqu'ici aucun élément décisif dans la question de l'existence d'une divinité arabe du nom de *Taim*⁽³⁾.

Le mot intéressant est celui qui termine l'inscription : יִנִּית . Il ne s'est pas rencontré ailleurs jusqu'ici. M. Ch. Torrey a jadis publié (cf. *R.É.S.*, n° 721) une épitaphe ainsi libellée : שְׁנֵל בְּרַח בּוֹרְפָא מְצֵרִיתָא. La forme מְצֵרִיתָא paraissait si singulière qu'on voulait y voir un oubli du graveur, qui, pensait-on, avait eu l'intention d'écrire מְצֵרִיתָא. En effet, selon les règles de la grammaire araméenne, ce nom devrait être à l'état déterminé ou emphatique : מְצֵרִיאָא au masculin, מְצֵרִיתָא au féminin. L'existence de יִנִּית dans notre inscription montre que la forme en ת était régulièrement employée. Il faut probablement y reconnaître un reste de l'ancienne formation féminine, qui a pu se conserver dans les noms propres plus longtemps que dans l'usage commun⁽⁴⁾. On peut expliquer ainsi certaines formes

(1) Dans son *Glossary of Aramaic Inscriptions*, s. v. הֵיִסְעֵסֵר, mais sans référence.

(2) Dussaud et Macler, n° 364, 366, etc.

(3) Cf. WELLHAUSEN, *Reste arabischen Heidentumes*, p. 61.

(4) Cf. WRIGHT, *Comparative Grammar of the Semitic Languages*, p. 132, 135.

de noms propres féminins, telles que *ידיעה*, *חליפה*, *סיעה*, *מעינה*, *נדילה*, en les considérant comme de simples participes passés signifiant *Clara*, *Substituta*, etc., sans qu'il soit besoin de recourir à des contractions de noms théophores où l'élément divin (*אלה* ou *עתה*) se trouverait réduit à une seule lettre.

Mais pourquoi le surnom d'*Égyptienne*, *מצרית*, ou de *Grecque*, *יוניה*, était-il donné à des femmes palmyréniennes? On n'en voit pas la raison, et on peut se livrer là-dessus à toutes sortes de conjectures. Une des plus simples est de supposer qu'elles étaient nées ou qu'elles avaient séjourné en Égypte ou en Grèce. Le commerce actif de Palmyre avec ces deux pays y conduisait sûrement des trafiquants qui ont pu s'y marier ou s'y fixer temporairement avec leur famille.

V. — Estampage retrouvé dans les papiers de Ph. Berger, envoyé à E. Renan par N. Siouffi. Il porte cette mention : « A la droite d'un buste de femme. » A la date de l'envoi (16 août 1878), l'original était à Alep, chez un musulman.

L'inscription est gravée en beaux caractères du type classique; les mots sont séparés :

רעהא ברה	רעהא ברה	<i>R'ata, fille de</i>
עגילו בר	עגילו בר	<i>'Ogîlu, fils de</i>
ירחבולא	ירחבולא	<i>Iarhibôlé.</i>
חבל	חבל	<i>Hélas!</i>

רעהא, ou peut-être *רעהא*. Ce nom ne s'est encore rencontré ni en transcription, ni dans un texte où la première lettre fût marquée du point diacritique. On le trouve aussi écrit *רעהה*, avec ה final.

VI. — Autre estampage de même origine; avec cette mention : « A gauche de la tête d'un buste d'homme. »

L'écriture est très bonne; mais la partie rapprochée du buste n'est pas venue sur l'estampage: on y lit seulement :

שטנר אבנא אבנא [בר ע] שתור [גדנ] כו רבא חבל
----------------------	---

עשתור, gr. Ἄσθωρος. Nom connu, dont la restitution s'impose. On pourrait songer à עברעשתור, mais l'espace est trop restreint.

Le nom suivant peut être complété en גננבו (ou ברנבו); רבא est le surnom de ce personnage.

Il est à supposer qu'une première ligne, contenant le nom du défunt, a disparu entièrement.

VII. — Autre estampage de même origine. « A gauche de la tête d'un buste d'homme. »

אבנא	אמרי בר	Amrai, fils de
אבנא	ענא בר	'Oggè, fils de
אבנא	עבדי	'Abdai.
אבנא	חבל	Hélas!

אמרי. Dans ce nom, les lettres א et ר seules sont absolument sûres; le א est presque certain, le א très probable. Le nom ne s'est pas rencontré ailleurs en palmyrénien, mais peut-être bien en nabatéen (C.I.S., II, 301). Rapprocher la transcription grecque Ἀμραίου, au génitif (Wadd., 2070 k). — On ne peut lire אמכי, qui est d'ailleurs un nom féminin (R.É.S., 737, 763).

VIII. — Copie de textes relevés par M. C. Fossey, à l'automne de 1897, chez M. Michel, agent des Messageries Maritimes, à Alexandrette.

Cette copie, reproduite ci-dessous, n'est accompagnée d'aucune explication. Elle comprend deux inscriptions différentes, qui, semble-t-il, ne devaient pas se trouver sur la même pierre. L'une est en écriture classique, très lisible; l'autre en caractères cursifs d'une interprétation plus difficile.

A. Le texte supérieur ne présente aucune difficulté; c'est une courte épitaphe, qui accompagnait sans doute un buste funéraire :

שלמה	<i>Šalmat,</i>
[א] ברת תימ	<i>fille de Taimé.</i>
הבל	<i>Heu!</i>

שלמה
ברת תימ
הבל

B. La copie de la seconde inscription laisse quelque doute sur la valeur de certaines lettres. On lit avec certitude ce qui suit :

צלמחא	<i>Image</i>
די עחי ברה	<i>de 'Attai, fille de</i>
עחשור בר	<i>'Atešour, fils de</i>
כלבי בר	<i>Kalbai, fils de</i>
לשמם בר	<i>Lišamš, fils de</i>
בל . . .	<i>. . . ai. Hélas!</i>
בירה אדר	<i>Dans le mois de 'Adar</i>
LXXX שנה	<i>de l'année 92.</i>

צלמחא
די עחי ברה
עחשור בר
כלבי בר
לשמם בר
בל . . .
בירה אדר
LXXX שנה

Le nom עתשור doit s'expliquer par « Atē (est mon) mur »⁽¹⁾, c'est-à-dire ma protection; à l'instar du nom בלשור, gr. Βηλ-σούρος, qui est écrit tantôt sans י final, tantôt בלשורי. Ce nom עתשור ne s'est rencontré jusqu'à présent que dans une seule inscription, publiée par M. R. Gottheil (= *R.É.S.*, 156), qui est précisément l'épithaphe d'une certaine עתי ברת עתשור. Comme la généalogie ne continue pas, on ne peut savoir s'il s'agit de la même femme. Nous avons quatre ou cinq exemples de personnages représentés par deux bustes différents⁽²⁾. Il n'y aurait donc en soi aucune invraisemblance à affirmer l'identité; mais, comme on le verra plus bas, les dates des deux inscriptions paraissent s'y opposer.

Le nom du grand-père est כלבי. Ce nom s'était déjà rencontré sur une inscription publiée dans mes *Notes sur quelques monuments araméens*⁽³⁾, où j'ai eu tort de préférer la lecture כלבו. Depuis qu'on avait trouvé le nom כלבא (*R.É.S.*, n° 1682), on pouvait s'attendre à l'apparition de כלבי, la plupart des noms palmyréniens terminés en א ayant une forme correspondante en י; exemples : שלמא, שלמי, מלא, מלי, שלמנא, שלמני, שלמני, ידי, ידא; etc.

Le nom qui termine la généalogie paraît composé de quatre lettres, dont la dernière serait un י. On est bien tenté de retrouver là le nom de כלבי; ce qui serait conforme à l'usage de donner au petit-fils le nom de son grand-père; mais, si la première lettre ressemble assez bien au כ, les deux signes intermédiaires ne répondent guère à la forme d'un ל ou d'un ב. En réalité la copie semble porter כוכי ou כופי. Elle n'est probablement pas fidèle. La conjecture la plus vraisemblable, à

⁽¹⁾ עתשור = עתה-שור paraît bien être différent de עתה-שור, qui se lit dans une inscription publiée par M. Clermont-Ganneau (*Études d'arch. or.*, t. I, p. 118 = *R.É.S.*, n° 1073).

⁽²⁾ Par exemple, *R.É.S.*, n° 1030 et Simonsen, n° 59; — *R.É.S.*, n° 49 et *R.É.S.*, n° 758.

⁽³⁾ *Journ. as.*, 1906, I, p. 298; = *R.É.S.*, n° 729.

défaut de כלי, serait כילי, nom qui s'est trouvé trois ou quatre fois dans les inscriptions; ou encore, mais moins probablement, ככי, en formant une seule lettre des deux premiers signes.

Le chiffre des centaines est omis dans la date. On ne peut lire 592, ce qui nous reporterait à 281, c'est-à-dire après la ruine de Palmyre. Il faut donc lire *adar* 492 = mars 181. L'autre inscription au nom de עהי ברה עהשור est datée de janvier 211. Cette différence dans les dates, qui sont probablement celles de la mort, ne permet pas d'identifier les deux personnages.

IX, X. — Copies de deux inscriptions, relevées par M. C. Fossey, en 1897, sur des bustes qui étaient alors en possession de M. Potton, vice-consul de France à Antioche.

Les copies ne sont pas entièrement satisfaisantes. La première est à lire :

א ת א	רעתא	<i>R'ata,</i>
ט ז ת	ברה	<i>fille de</i>
ך ת י	י.ם.;
א ת ת	אהה	<i>femme de</i>
א ט א	חטרי	<i>Haṭrai,</i>
א ט א	בר ירחי	<i>fls de Iarḥai.</i>
א ט א	בל[ה]	<i>Hélas!</i>

Le nom du père est certainement incomplet sur la copie. Si le י est bien la première lettre (ce dont il est permis de douter, d'après la place qu'il occupe), on peut songer à restituer [יא]י ou [ינו]י; mais si le י était précédé d'une autre lettre,

la copie fournirait assez bien les éléments du nom masculin דיניס.

La lecture du n° X peut être mieux assurée, grâce à la comparaison avec un texte provenant du même tombeau (*R.É.S.*, n° 1622). Cette autre inscription, qui accompagne un buste de femme, se lit, en deux parties :

עלא ברת חטרי בר ירחי
אתת ירחי בר חלפתא

D'après cela, nous pouvons sans hésitation transcrire ainsi la copie de M. Fossey :

אטרי צי	חטרי בר	<i>Hatrai, fils de</i>
נא אכצי	ירחי בר	<i>Iarhai, fils de</i>
אנא א	חלפתא	<i>Halaphta.</i>
אנל	חבל	<i>Hélas!</i>

ירחי est un nom propre d'homme, tiré du nom de la ville de חטרא, *Ātraï* chez Étienne de Byzance, aujourd'hui *الحضر*. Il était déjà connu par l'inscription Vogüé, P. 31, qui mentionne la famille des בני חטרי, à laquelle appartiennent certainement nos personnages; leur parenté est indiquée par le petit tableau suivant :

		ירחי	
	חלפתא	חטרי	
ימ..	ירחי	עלא f.	épouse de
רעהא f., épouse de	חטרי		

XI. — J'ai essayé jadis d'interpréter dans mes *Notes d'Épigraphie*, sous les n^{os} 52-58, des copies d'inscriptions qui m'avaient été communiquées par M. E. Bertone. Ces textes, alors inédits, avaient été estampés par Ph. Berger en 1894, chez M. Saggiar, à Beyrouth. Grâce à ces estampages, je suis en mesure de corriger ou compléter mes lectures sur plusieurs points.

Pour les n^{os} 52 (= *R.É.S.*, 266) et 53 (= *R.É.S.*, 267), les estampages confirment les lectures proposées.

Pour le n^o 54 (= *R.É.S.*, 268), l'estampage ne reproduit pas le signe initial \daleth ; le nom du défunt serait donc בִּידָא .

Au n^o 56 (*R.É.S.*, 270), la copie est fidèle, sauf pour le dernier nom propre. Les deux dernières lettres de celui-ci sont גא , précédées d'un \daleth en ligature avec la première lettre, qui n'est pas très claire; פ est plus probable que ד et surtout que ב . Le nom serait donc פִּינָא , forme nouvelle dans l'onomastique araméenne et difficile à expliquer. — A la ligne 2, c'est bien זכרעה , avec ה final, qu'il faut lire.

La copie du n^o 58 (*R.É.S.*, 272) n'est pas exacte; à la première ligne, il n'y a aucun signe entre le \daleth final du premier nom et le ב de בר . Le premier nom, s'il est complet au début, serait donc בולִי ou בופִי , forme assez singulière.

L'inscription était écrite verticalement, à droite de la tête, et faisait peut-être suite à un texte placé à gauche.

N^o 57 (*R.É.S.*, 271). L'estampage résout la plupart des

difficultés que suscitait la copie imparfaite. Les lettres suivantes sont certaines :

לנתלריא	1	[צ]למת לויא
לנתלריא	2	[ב]רת ירחי בר
לנתלריא	3	.. ילי חב
לנתלריא	4	מלכו ל
לנתלריא	5	וזבירא
לנתלריא	6	אחה
לנתלריא	7	חבל

לויא s'est déjà rencontré comme nom de femme (cf. R.É.S., n° 358).

Le nom du grand-père, à la ligne 3, se composait de cinq lettres; les trois dernières, ילי .., sont absolument sûres; la seconde a l'apparence d'un ג, ce qui entraîne la restitution d'un ע au début; donc [ע]נילו, pour ענילו; nous avons d'ailleurs les formes כהילו et כהילי. Je me suis même demandé si la seconde lettre ne serait pas un ך et si on ne pourrait pas restituer ici ce nom de כהילי; mais il faut pour cela supposer un oubli du lapicide, qui aurait gravé un ה incomplet, et même un peu différent d'aspect de celui qui se voit dans le mot אחה.

On traduira donc :

*Image de Levyā,
 fille de Iarḥai, fils de
 'Ogilai. Hélas!
 Maliku
 et Zebīda
 son frère.
 Hélas!*

Le n° 55 (R.É.S., 269) est à lire, d'après l'estampage :

טעט	סיעה	<i>Siat,</i>
טת	ברה	<i>fille de</i>
אצנא	חליפא	<i>Halipha.</i>
אנל	חבל	<i>Hélas!</i>

סיעה. Lecture certaine. Le nom ne s'est pas trouvé ailleurs. J'y reconnais un participe passé (סייעה pour טייעה) du verbe טיע « secourir », qui a fourni les noms palmyréniens masculins טיענא et טיענא.

חליפא ne s'est pas rencontré ailleurs; le א final n'est pas venu sur l'estampage; mais il est si net sur la copie qu'on ne peut guère le mettre en doute. Au reste la forme masculine חליפא n'a rien de suspect, à côté de la forme חליפי, qui s'est rencontrée plusieurs fois comme nom d'homme, et à côté du nom de femme חליפה.

XII. — Aux estampages des inscriptions précédentes était joint un autre, portant une inscription qui semble inédite. En voici le fac-similé réduit au tiers :

אנל	חבל
זנאנא	ד] רם ברה
וכא	זכדא

Le nom de la défunte est nouveau. Il se composait de trois lettres, dont la dernière est sûrement un ט, et la seconde un

ר ou un ר ; la première paraît être aussi ר (ou ר), mais comme la base est *peut-être* endommagée, j'ai songé à lire כרם, qui serait à rapprocher du nom nabatéen masculin כרמו (כרם). Il n'est pas possible de lire ירק, nom ou surnom qui se trouve dans *R.É.S.*, 730. La lecture la plus vraisemblable est דרם, nom qui n'est pas araméen. A comparer à l'arabe دارم (?).

XIII. — Une très belle photographie, qui m'a été remise par le marquis de Vogüé, représente un buste d'homme, tête nue, avec cheveux et barbe frisés. La main droite tient une palme; la gauche est ramenée sur la poitrine; un voile est tendu derrière les épaules, fixé à des palmes. L'inscription, inédite, se trouve à droite de la tête. Les lettres présentent un mélange des formes classiques et des formes cursives. On lit :

זכרעה	זכרעה-	<i>Zabde'at-</i>
אבר ים	א בר ים-	<i>ê, fils de Iam-</i>
לכר נשא	לכו נשא	<i>likou, (fils de) Nêsa.</i>
אבל	אבל	<i>Hélas!</i>

זכרעה est clairement écrit avec un א final, au lieu du ה, qui est plus fréquent.

La photographie ne porte aucune indication d'origine; mais elle était jointe à une autre, de même provenance, qui représente le buste auquel se rapporte l'inscription publiée au *Rép. d'épigr. sémit.*, sous le n° 1607, buste qui se trouvait en 1897 à Damas, chez M. Popolani. D'après ce nouveau document, la lecture du nom propre זכרעה (acceptée à la suite de D. H. Müller) doit sûrement être corrigée en זכרלה.

Cette variante dans la terminaison des noms paraît être purement orthographique; du moins, en ce qui concerne le

nom *Zabdé'ateh*, nous avons des inscriptions montrant que זכרעהא et זכרעהא s'appliquent au même personnage (cf. Vogüé, P. 5 et 63). Il pourrait en être de même de ברעהא et ברעהא; זכרלה et זכרלה; חלה et חלה.

XIV. — Par une lettre du 10 juin 1899, M. G. Hagemans, de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, communiquait à M. le marquis de Vogüé les photographies très médiocres de quatre monuments palmyréniens, ainsi que les estampages des inscriptions qui accompagnaient trois d'entre eux. Ces documents lui avaient été envoyés de Damas.

Le monument anépigraphe consiste en un haut-relief, représentant un jeune homme debout, richement vêtu, et tenant de la main droite un rhyton. Il est depuis entré au Louvre, où il est inventorié sous la cote A. O. 4084.

Une seconde photographie représentait un buste de femme, sans les bras, avec un voile sur la tête, et pour tout ornement un collier de perles. Le buste, d'une très bonne facture, est certainement authentique; mais on y a ajouté une inscription fautive en trois lignes. Les lettres, mal formées et mal gravées, ne ressemblent que de loin aux caractères palmyréniens. On reconnaît cependant que le faussaire a voulu écrire צלם; mais ayant sans doute décalqué le mot, il a dû ensuite appliquer son calque au revers, et les trois lettres se trouvent retournées.

Les inscriptions qui accompagnent les deux autres monuments sont authentiques. L'une d'elles est gravée au-dessus de l'épaule droite d'un buste d'homme jeune, tenant de la main droite un vase et de la gauche une coupe; il est coiffé d'un modius entouré d'une couronne de laurier, dont les extrémités sont réunies par un médaillon portant un petit buste. Le costume est très simple. L'inscription, déjà publiée par M. Clermont-Ganneau (*Rec. d'archéol. orient.*, t. IV, p. 376), a été

répétée par Ledrain (*Rev. d'assy.*, t. VII, p. 49). Le monument est également entré au Louvre (A. O. 4085). — *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 1635.

L'autre inscription est gravée au-dessus de l'épaule droite d'un buste d'homme représenté la tête nue, avec les cheveux frisés, et sans barbe. Il tient de la main droite une petite tablette. Le mauvais état de la photographie ne permet pas de dire si cette tablette porte une épigraphie. Souvent on lit sur cet objet, soit le nom du défunt, soit une exclamation funéraire : *הבל* ou *בת עלמא*. La pierre mesure 0 m. 70 de hauteur sur 0 m. 49 de largeur. J'ignore ce qu'elle est devenue.

L'inscription me paraît inédite. Elle se lit ainsi :

אבנא	הבל	<i>Hélas!</i>
אבנא אבנא	הירא בר	<i>Hairâ, fils de</i>
אבנא אבנא	הירן בר	<i>Hairân, fils de</i>
אבנא אבנא	הירן בר	<i>Hairân, fils de</i>
אבנא אבנא	עגילו	<i>'Ogilu.</i>

Tous ces noms se sont déjà rencontrés dans l'onomastique palmyrénienne.

XV. — Les trois bustes publiés par le même auteur dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*⁽¹⁾ sont maintenant au Louvre : n° 1 = A. O. 2069; n° 2 = A. O. 2068; n° 3 = A. O. 2067. Pour les deux derniers, la vraie lecture a été établie dans le *Rép. d'épigr. sémit.*, n° 1067 et 1068.

Hagemans dit que le premier buste est anépigraphie. C'est inexact. Il portait une inscription à droite de la tête. La pierre

⁽¹⁾ T. IV, 1890, p. 197-204. *Note sur trois bustes funéraires avec inscriptions provenant de Palmyre*, par G. HAGEMANS.

a été brisée et une partie du texte a été emportée par la casure; mais on distingue encore les caractères suivants :

▨▨▨▨▨▨
ת▨▨▨▨▨	ה ל.....
צצצ▨▨▨▨	[נר] רכל
אצל	הכל

Pour le dernier nom on a le choix entre les restitutions נורכל et זכרכל; la première semble préférable. Quant au nom précédent, on ne saurait faire que de vagues conjectures. On n'a guère, en palmyrénien, de nom masculin terminé en ה, en dehors des noms composés avec אלה, tels que עבדלה, הימלה, שלמלה; et de fait on aperçoit une amorce de ל devant le ה. C'est donc l'un de ces noms qui a disparu.

XVI. — J'ai publié jadis ici même⁽¹⁾ un morceau de sculpture palmyrénienne assez intéressant, enlevé au tombeau d'une famille portant le surnom de אעבי. Un haut-relief, encadré de feuillages, y représentait un certain Mezabbana. Un autre buste représentant le frère de ce personnage est conservé au Louvre (A. O. 5972). L'homme, jeune d'aspect, a la tête nue et les cheveux frisés; il porte une palme à la main gauche. Hauteur du monument, 0 m. 49; largeur, 0 m. 35. A gauche de la tête se trouve l'inscription suivante, qui paraît inédite :

תיצטא	הימרצו	<i>Taimarṣu,</i>
צצצצצ	בר מלכו	<i>filis de Maliku,</i>
צצצצצצצ	בר הימרצו	<i>filis de Taimarṣu</i>
אעבי	אעבי	<i>A'abi.</i>

(1) *Notes d'épigraphie et d'arch. orient.*, n° 7 (*Journ. asiat.*, 1897, II, p. 317).

Depuis ma première publication, on a retrouvé dans un texte bilingue la transcription grecque du nom palmyrénien ארבי, sous la forme Ἀρβί, au génitif (Sobernheim, n° 24).

XVII. — Le monument palmyrénien exposé au Louvre dans la salle IV, et inventorié A. O. 5007, consiste en deux bustes accouplés : un homme à droite, une femme à gauche; ils sont de petite dimension; le bloc mesure en hauteur 0 m. 42, en largeur 0 m. 46. Entre les deux têtes est placée une inscription assez difficile à lire, en caractères grêles, semi-cursifs et peu profondément gravés. Je suis arrivé, non sans peine, à déchiffrer ce texte, dont la lecture me paraît maintenant assurée :

עליה 1 *'Aliat,*
 ברה 2 *fille de*
 זכרבוֹל 3 *Zabdiból;*
 אהה 4 *femme de*
 תימי 5 *Taimi.*
 חבל 6 *Hélas !*

עליה est un nom féminin, dont on a deux ou trois exemples certains en palmyrénien. (Cf. ci-dessous, n° XXI.)

A la ligne 2, le ך est marqué d'un point.

Nous connaissons par ailleurs une certaine עליה בה זכרבוֹל, qui figure sur deux monuments : R.É.S., 755, 756. S'agit-il ici de la même femme? Rien ne permet de répondre à cette question. Il est surprenant que le buste masculin ne soit accompagné d'aucune inscription. La pierre n'est pas brisée à droite de la tête, et l'espace nécessaire pour l'y graver subsiste. Il est vrai que le nom du mari se trouve indiqué dans l'épithaphe de sa femme; mais habituellement on ne se contente pas de cette simple mention, et chaque buste porte son inscription.

XVIII. — Dans un des dépôts du musée du Louvre se trouve un petit relief palmyrénien en pierre calcaire, mesurant 0 m. 49 de hauteur sur 0 m. 23 de largeur. Il représente un homme debout, dans une niche arrondie au sommet; comme dans beaucoup de bustes, un voile est tendu derrière le personnage, non pas à la hauteur des épaules, mais à celle des reins, et les deux palmes auxquelles sont fixées les extrémités du voile s'élèvent jusqu'au haut de la niche.

À la marge inférieure on lit l'inscription suivante, en lettres grèes, profondément gravées et d'assez bon aspect :

אבנא אלהישר	חבל הלישו	<i>Hélas! Haliïu,</i>
אבנא אלהישר	בר [ת] יכחא	<i>filz de Taimaha.</i>

לישו *Haliïu* (ou diminutif *Holaiïu*?) ne s'est pas rencontré ailleurs; la forme nabatéenne de ce nom, alors que le père porte un nom franchement palmyrénien, inspire quelque méfiance. Je n'oserais pourtant déclarer fausse l'inscription pour ce seul motif. — Le ת de חכחא est fort endommagé par une cassure; il en reste cependant des traces assez reconnaissables.

XIX. — L'examen attentif du monument qui porte l'inscription *R.É.S.*, 1077 me semble confirmer l'opinion de Ledrain, qui regardait l'inscription comme fausse. Elle porte simplement :

אחא בר מעני חבל

M. Clermont-Ganneau, qui a donné une très bonne reproduction du buste (*Études d'archéol. or.*, t. I, pl. I, c), considérait בר, à la suite d'un nom féminin, comme une simple faute pour ברית ou בת. Mais la forme de certaines lettres, notam-

ment celle du א, et celle du ב dans חבל, rend l'authenticité très douteuse.

XX. — Le monument coté A. O. 5006 au musée du Louvre (*R.É.S.*, 1053) ne représente pas, comme dit Ledrain dans la *Rev. d'assy.*, t. I, p. 164, un personnage debout « dans une niche ». Ce morceau de sculpture, haut de 0 m. 97, large de 0 m. 37, formait la partie gauche d'un grand bas-relief, entouré d'un encadrement en saillie et comprenant sans doute plusieurs personnages.

L'inscription qui surmonte notre fragment est complète en elle-même; elle est gravée sur le cadre, au-dessus du relief; elle consiste en trois mots. Les lettres ont en moyenne 0 m. 03 de hauteur :

אלם מתבול ברה אלא מתציל צא

Image de Mattaból, son fils.

Le ה final a presque totalement disparu avec un éclat de la pierre; mais il en reste des vestiges. Il n'y a rien de gravé au delà, et il est sûr que ce mot terminait l'inscription.

Le texte faisait évidemment suite à un autre, placé dans la partie absente du bas-relief, où devait être représenté le père de Mattaból.

Cette petite inscription est la seule, à ma connaissance, qui présente le nom de מתבול ainsi isolé. On ne l'a rencontré ailleurs que dans l'expression désignant la tribu ou famille des Bené-Mattaból, בני מתבול, en grec *φυλή Μαθθαβωλίαν* (*Wadd.*, n° 2579).

XXI. — Grâce à un excellent estampage de l'inscription *R.É.S.*, 1057, je puis donner maintenant la lecture de ce

A la ligne 1, le ל initial a disparu, la pierre étant écornée.
— Il reste des traces du ך et du ן aux lignes 2 et 3.

J'ai tout lieu de croire que le monument original se trouve dans la glyptothèque de Ny-Carlsberg, près Copenhague.

XXIII. — L'inscription palmyrénienne qui porte aujourd'hui au Louvre la cote A. O. 5005 est connue depuis longtemps. Après les efforts de Judas et de A. M. Levy, on s'était arrêté à la lecture proposée par M. de Vogüé (*Syrie centrale, Palmyre*, p. 21) : צלם כנרא חבל.

Le nom de כנרא paraît bien étrange. On ne le trouve pas ailleurs, et on n'en voit pas l'étymologie. Le fac-similé de l'inscription donné par Levy (*Z.D.M.G.*, t. XV, p. 613) est très fidèle, sauf pour la première lettre du nom propre. Celle-ci ne présente pas la courbure inférieure qui permettrait de la prendre pour un כ, mais elle est identique au כ de חבל. Il faut donc lire כנרא. Ce nom peut être considéré comme l'abréviation d'une forme plus étendue dans laquelle entrait l'élément נר, par exemple בולגורעהה (*R.É.S.*, 1604).

XXIV. — Le premier monument palmyrénien découvert au cours du XIX^e siècle est l'inscription bilingue, latine et palmyrénienne, qui fut trouvée par le capitaine Boissonnet, en 1847, à El-Kantara, en Algérie. Elle fut publiée l'année suivante par le duc de Luynes, dans la *Revue archéologique*⁽¹⁾, avec un fac-similé gravé d'après l'estampage. La pierre ayant depuis lors disparu, ce fac-similé a été reproduit par tous ceux qui ont étudié le texte. On le trouvera en particulier dans le *C.I.L.*, VIII, n^o 2515, et dans Lidzbarski, *Handbuch der Nordsem. Epigraphik*, pl. XLI, n^o 11.

(1) IV^e année, p. 702-705. *Lettre à M. de Saulcy sur une inscription bilingue trouvée en Afrique.*

La lecture à laquelle on est arrivé, après divers tâtonnements, semblait pleinement satisfaisante, sauf sur un point; les mots palmyréniens de la ligne 4, répondant au latin *centuria Maximi*, étaient lus jusqu'ici : קטרי מאכסמוס.

La forme קטרי pour *centuria* me paraissait suspecte, surtout depuis qu'on avait trouvé à Palmyre la leçon קטרינא (représentant le grec *κεντυριων*) dans une inscription bilingue, latine et palmyrénienne (Sobernheim, 24). De même, מאכסמוס (avec א), comme équivalent de *Maximus*, semblait si surprenant que Lidzbarski a marqué les deux premières lettres d'un signe de doute dans sa transcription.

Or, je viens de retrouver un estampage de l'inscription, probablement celui qui avait été jadis communiqué au docteur Judas. Ce document ne permet aucune hésitation sur la vraie lecture. La pierre portait :

קטריא מכסמוס נאצרינא

Le signe que le fac-similé du duc de Luynes a transformé en \mathfrak{N} est un grand \mathfrak{A} , tout semblable à celui qui termine le mot תרמוריא à la ligne 3; la lettre suivante, prise pour un \mathfrak{A} , est au contraire un \mathfrak{N} de petite dimension, pareil à celui qui se trouve dans la seconde partie du même mot.

On a signalé la divergence qui existe entre les deux textes quant au nombre des années. Le latin porte incontestablement : *vixit ann. XLV*; et le palmyréniens, selon la lecture adoptée : — צנא ענת צנא, c'est-à-dire 50. L'estampage laisse quelque doute sur cette lecture; le troisième signe numérique n'est pas clair; il est surchargé, et je ne serais pas surpris qu'il faille y voir une sorte de \mathfrak{A} ayant la valeur de 5; ce qui mettrait d'accord les deux parties de l'inscription.

Enfin l'estampage montre que le nom latin n'est pas

SVRICVS, comme on a lu jusqu'ici, mais SVRECVS, forme qui répond mieux au grec Σόραικος.

XXV. — Une inscription incomplète, gravée sur un fragment d'autel votif, copiée par H. Waddington, dans le cimetière de Palmyre, a été reproduite par M. de Vogüé (*Syrie centrale, Palmyre*, n° 121) sans interprétation.

La copie, confirmée par un estampage, doit se lire ainsi :

אורי ליס אוטכא | ליכ אצא

עבר עלתא רח עבד עבדא אב

. . . . Aure]lius Eutyches

. . . . a fait cet autel.

Les lignes sont sûrement incomplètes au début et peut-être à la fin.

Le dédicant pourrait bien être le Julius Aurelius Eutyches, fils de Haggai, qui figure dans une inscription bilingue du mois d'août 237 de notre ère (*R.É.S.*, n° 1783).

XXVI. — Inscription inédite, gravée sur un autel votif, et connue seulement par un estampage ayant appartenu à J. Euting. On ignore où se trouve maintenant la pierre.

ברוך ש[כה לע]למא טב[א] | אבדא אבדא

ורחמנא עבר וטורא | אבדא אבדא אבדא

טקימו בר זכר[ב]ול ב[ר] | אבדא אבדא אבדא

חברי על [חי]והי [וח]יא | אבדא אבדא אבדא

בנ[ו]הי בירח . . . [שנת] | אבדא אבדא אבדא

*Benedictum nomen ejus in æternum, boni
et misericordis ! Fecit et gratias agens (obtuli)
Moqimu, filius Zabdiból, fili
Habrai : pro salute sua et salute
filiorum suorum; mense anni*

חברי est un nom propre qui ne s'est pas rencontré ailleurs dans les inscriptions palmyréniennes. On ne peut lire חברי, comme dans les inscriptions citées plus haut; mais, ainsi que cette dernière forme, חברי pourrait être dérivé d'un nom de lieu, car la racine חבר ne paraît guère apte à entrer dans des composés théophores; d'autre part, une origine hébraïque, qui rattacherait ce nom à חבר, semble peu probable.

REMARQUES

SUR LE TARIF DE PALMYRE ⁽¹⁾.

Depuis l'époque où M. de Vogüé a publié ici-même ⁽²⁾ le premier essai de déchiffrement du Tarif d'octroi de Palmyre, cette intéressante inscription a été l'objet de travaux assez nombreux, notamment de la part de MM. Ed. Sachau ⁽³⁾, D. H. Müller ⁽⁴⁾, P. Schröder ⁽⁵⁾, S. Reckendorf ⁽⁶⁾ pour le palmyrénien, et Dessau ⁽⁷⁾ et Dittenberger ⁽⁸⁾ pour le grec.

(1) Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séances du 16 et du 23 août 1918.

(2) *Journ. asiat.*, 1883, I, p. 231-245; II, p. 149-183; 549.

(3) *Z.D.M.G.*, t. XXXVII, p. 562-571.

(4) *Osterr. Monatschr. für den Orient*, t. X, p. 124-126; t. XI, p. 43-45.

(5) *Sitzungsberichte d. preuss. Akad.*, 1884, p. 417 et suiv.

(6) *Z.D.M.G.*, t. XLII, p. 370-415.

(7) *Hermes*, t. XIX, p. 486-533.

(8) *Oriens Græci Inscript. selectæ*, n° 629.

Les lectures de Dessau et de Reckendorf ont été adoptées presque sans modification par Lidzbarski⁽¹⁾ et Cooke⁽²⁾ dans leurs manuels.

Je laisse de côté les travaux qui concernent l'interprétation juridique ou économique de ce tarif⁽³⁾. Les observations que j'ai à présenter sur quelques passages ont un caractère purement philologique.

I. — Il est dit, dans le préambule, que le Tarif, après avoir été sanctionné d'accord avec le fermier, serait gravé « avec la loi ancienne » sur la stèle désignée⁽⁴⁾.

M. Dessau a émis l'idée que la loi ancienne n'avait pas été gravée, faute de place; mais son opinion n'est pas admise par les orientalistes.

A la ligne 13 de la 2^e colonne du second panneau, on lit une phrase mutilée, qui semble pouvoir se restituer ainsi :

נמ[רסא די מכס]א די תרמר ועינתא די מיא

Ces mots sont presque identiques à ceux qui se lisent en tête du même panneau, sur une ligne en très gros caractères formant le titre général. On en a conclu qu'avec cette 13^e ligne commençait la « loi ancienne ». On retrouve, en effet, par la

(1) *Handbuch d. Nordsem. Epigraphik*, p. 469.

(2) *A Text-Book of North-Semitic Inscriptions*, n° 147.

(3) Cf. R. CAGNAT, *Revue de Philologie*, t. VIII, p. 135-144.

(4) Sur la stèle de pierre placée en face du temple de *Rabasiré* (ἀντικρὸς ἱεροῦ λεγομένου Ραβασίρη; palm. רבאסירא). L'étymologie est אסירא + רב, littéralement « chef des enchaînés ». On a émis au sujet de ce nom beaucoup de conjectures; une seule paraît satisfaisante : c'est celle de M. Pognon, qui rapproche ingénieusement un passage du livre des Mandéens intitulé *Ginza* (éd. Petermann, dr., p. 377), ainsi conçu : « Lorsque vous sortirez de vos corps pour aller vers la Grande Vie... que direz-vous au messager qui vous aura délivrés du monde? Que direz-vous aux génies infernaux et à Rab-Essiré qui réside là-bas?... » Rabasiré semble donc être le gardien des enfers. (*Inscript. sémit. de Mésopotamie*, p. 84, n. 2.)

suite, des articles qui ont déjà été taxés dans la partie précédente. Telle fut l'opinion de D. H. Müller, suivi par Reckendorf et Cooke.

Il semble bien que les mots cités constituent réellement le début d'un second document. Mais est-ce bien « la loi ancienne » ? Je pense, au contraire, que c'est « la loi nouvelle », et que la loi ancienne doit être représentée par la première partie du tarif. Le préambule nous apprend que la loi ancienne n'était pas assez explicite, que la taxe était prélevée antérieurement « selon la loi et selon la coutume », que cette dernière clause donnait lieu à des contestations, et que, pour y mettre fin, on inscrirait à côté de chaque article le droit établi par la coutume. Il est clair, d'après cela, que la loi nouvelle doit être beaucoup plus développée et comprendre beaucoup plus d'objets que la loi ancienne. Or, c'est le contraire qui aurait lieu si l'on adoptait l'opinion de D. H. Müller; la loi nouvelle ne comprendrait que quelques articles, tandis que la loi ancienne, qui occuperait la plus grande partie du texte (presque les deux tiers), en renfermerait un nombre bien plus considérable. Cette opinion semble donc en contradiction avec le texte du décret.

Je trouve une confirmation de mon sentiment dans la manière dont j'ai pu restituer les lignes 13-15 de cette 2^e colonne :

נכ [וסא די מכ] סא די הדמר ועינתא די מיא	13
ומל [חא ר] י ב [מ] ריתא ותחומיה היך	14
אל [ן מכס] יא [די] אנר קדם מרינס הינמונא	15

Ce que je traduis :

*Lex vectigalis Palmyræ, et fontium aquarum,
et salis quod est in civitate et finibus ejus, secundum
illa vectigalia quæ locaverunt coram Marino præside.*

On a traduit, et on peut traduire, la l. 15 : « *quæ conduxit olim Marinus præses* ». Mais un *præses*, ἡγεμών, pouvait-il devenir un publicain, un τελώνης? Je croirais plutôt que ce Marinus était un légat ou un procureur de Syrie, devant lequel les magistrats palmyréniens et le fermier ont passé leur contrat (אנר pour אנרי). Et rien ne prouve que ce contrat n'est pas celui-là même auquel il est fait allusion dans le décret du sénat, ce « plus prochain bail », à la suite duquel l'inscription devait être gravée.

Il est question ici de taxes sur des objets, sur les eaux et sur le sel. C'est ce que nous trouvons aussitôt dans le texte : sur les objets, lignes 16-18; sur les eaux, lignes 19-21; sur le sel, lignes 22-25. Quel besoin y avait-il de répéter les termes d'un contrat fait autrefois par Marinus si les taxes établies alors avaient été modifiées dans la loi nouvelle écrite plus haut? On comprend mieux, semble-t-il, que, la loi ancienne ayant été reproduite fidèlement, on ajoute ensuite ce qui peut modifier ou compléter ses dispositions. Ce que nous dirons plus loin de la taxe sur les eaux rendra, croyons-nous, encore plus vraisemblable notre conclusion.

II. — Ligne 38 de la 1^{re} colonne. — M. de Vogüé a lu et restitué :

[למעלג]א ד ר פ ולמסק]גא ד ר פ

P. Schröder :

...א כוא.ו פ ד יא

Reckendorf, suivi par Lidzbarski et Cooke :

...ו פ ד יא

C'est Schröder qui approcha le plus de la réalité. La lecture

et la restitution de M. de Vogüé doivent être abandonnées. La photographie donne nettement :

■. אַ בַּרְטָן. ■

Je n'y distingue pas le י placé avant le א; le signe que Schröder prend pour un א, à la suite du second ב, est assez confus; il paraît formé d'un א en contact avec une autre lettre. Dans ces conditions, il semble très vraisemblable de restituer [נא]ולכור. Or, כורנא est le mot araméen qui signifie « mulet »; en syriaque כורנא.

La formule « et pour un mulet (*tant de deniers*) » semble indiquer que la première partie de la phrase concernait aussi la taxe d'un animal, et d'un animal de prix, puisque cette taxe s'élève à 10 deniers. On peut conjecturer la restitution א[סוס], ou, s'il y a réellement un י, comme l'a vu Schröder, יא[סוס] « cheval » (les formes סוסא et סוסיא existent dans divers dialectes araméens, en syriaque סוסא); ou encore א[חמר] « âne ». Cette dernière conjecture me semble préférable.

III. — L. 7 de la 2^e colonne. — Au début, M. de Vogüé avait lu, après une lacune de 6 lettres, נחתיא, mot signifiant « vêtements », et il avait traduit « les marchands d'habits ». Avant le נ, Schröder a reconnu, avec raison, un י. Mais, trompé par le mot grec correspondant, *ιματιοπῶλαι*, il a rattaché ce י au mot suivant et a lu le tout ימנתיא. Cette leçon a été adoptée de préférence par Reckendorf et Cooke, qui concèdent cependant que נחתיא n'est pas impossible. En réalité נחתיא est confirmé par l'examen de l'estampage et des photographies.

Le succès de la leçon ימנתיא est d'autant plus extraordinaire que la forme en elle-même est absolument inadmissible, pour un double motif. D'abord, dans tous les mots de notre inscrip-

tion transcrits du grec, le T grec est rendu par le ט palmyrénien. Ensuite le N qui termine une syllabe fermée s'assimile à la consonne suivante, par exemple סדקיא = *συνδίκαι* (I, l. 11); אדרטיא = *ἀνδριαντες* (II, C, 11). Ainsi *ἰμάτια* aurait été transcrit ימטיא ou הימטיא, mais n'aurait jamais donné ימנתיא.

Le י appartient au mot qui précédait נחתיא; il est infiniment probable, d'après le grec, ici transcrit et non pas traduit, que ce mot était מוכנא « marchand, vendeur », à l'état construit du pluriel מוכני. Ainsi מוכני נחתיא est la traduction exacte du grec *ἰματιοπῶλαι* « marchands d'habits ».

IV. — L. 24 de la 3^e colonne. — Un nouveau paragraphe commence par le mot עשביא, suivi d'une petite lacune et des lettres תא.

Reckendorf conjecture la restitution תא[ר]י אסנ[ר] עשביא « Kräuter der Aerzte », restitution qui lui semble justifiée par un passage du Talmud où on lit : עשבי סמתרי. On ne voit aucune parité entre les deux locutions. סמתריa signifiant « onguent », on conçoit très bien l'expression « herbe d'onguent »; l'autre est beaucoup moins naturelle. En outre, il n'est guère vraisemblable que les plantes médicinales aient jamais été importées à Palmyre en telle quantité qu'elles aient pu faire l'objet d'un article spécial de l'octroi. Enfin, argument décisif, il n'y a pas la place dans la lacune pour restituer cinq lettres, l'espace en admet bien juste quatre, et comme il faut nécessairement placer רי après עשביא, le mot suivant ne pouvait être formé que de quatre lettres. Je propose de restituer תא[כס]. Dans les Targoums כְּקָתָא, en syriaque כܟܬܐ, en assyrien *kisatu*, ont le sens de fourrage, *pabulum*. C'est par ce mot que le syriaque traduit le grec *χόρτασμα*.

Il s'agit très vraisemblablement de fourrage « vert »; car les fourrages secs se trouvaient compris dans l'article visant le

blé, la paille « et autres choses analogues » ; à raison même de cette comparaison, on pouvait prétendre introduire sans taxe les herbes fraîchement coupées.

V. — L. 29-31 de la 3^e colonne. — Une double lacune de quelques lettres, à la ligne 31, a empêché de saisir le sens de la dernière phrase de cet article. J'ai réussi à combler les lacunes. On doit lire :

על [על] צלמי נחשא-אררטיא

אתחזי רי יתנב[א] היך [נח]שא יהוא פרע צלם

בפלגות [טעו]ן וצלמע [חר]ן טעוון

On est d'accord pour la lecture, sauf sur les points suivants : 1° Au début, Schröder restitue טן ; par analogie avec d'autres articles, je préfère על. 2° Au lieu de ש[נח]היך, Reckendorf et après lui Lidzbarski et Cooke ont lu ש[נח]היך ; cette lecture est inspirée par le טן placé à tort en tête de la phrase. Comme l'avait très bien vu M. de Vogüé, il n'y a place que pour deux lettres dans la lacune. 3° Comme le א de יתנבא n'est pas très visible, on a voulu lire יתנב[ו]ן, ce qui serait plus conforme à la syntaxe. Cette lecture n'est pas impossible, mais le א est matériellement plus probable.

J'ai réussi à lire sur la photographie l'avant-dernier mot : חרן. Cette lecture donne la clef de toute la phrase et conduit nécessairement à la restitution du mot [טעו]ן, dont la dernière lettre est seule visible. Le sens devient ainsi très clair :

A propos des images de bronze, des statues, il a été décidé qu'elles seraient taxées comme bronze; une statue paiera une demi-charge et deux statues une charge.

qui est ainsi libellé, d'après une copie faite sur l'original par M. Seymour de Ricci :

ENNOMIONCYNΕΦΩNHΘHMHΔEINΠPACCE
 ΤΕΛΩNTΩNΔEEΠINOMHNMETAGOMENΩN
 MYPIIIINΘPEMMATΩNONΦEILECΘAIXAPAI
 PICACΘAITAΘPEMMATAEANΘEΛHOΔHMO
 EZECTΩ

Ἐννόμιον συνεφωνήθη μὴ δεῖν πράσσει [ἐκτὸς τῶν]
 τελῶν· τῶν δὲ ἐπὶ νομῆν μεταγομένων [εἰς Παλ-]
 μυρ(ήνη)ν θρεμμάτων ὀφείλεσθαι χαρα(κ)[τη-]
 ρίσασθαι τὰ θρέμματα ἐὰν θέλῃ ὁ δημό[σιῶνης]
 ἐξέστω.

La lecture de *τελῶν* (à la l. 2) est basée sur la copie de M. Seymour de Ricci; l'estampage ne donne que *Τ* N. Pour justifier ce génitif, M. Haussoullier m'a suggéré la restitution *ἐκτὸς τῶν* à la fin de la ligne précédente. De même, à la l. 3, on n'aperçoit sur l'estampage que le *M* initial et le *N* final. La copie *MYPIIIIN* de M. S. de Ricci est à lire *MYPIHIN*. Ces ligatures sont fréquentes dans notre texte. En outre, la lecture *Παλμυρήνην* se trouve confirmée par la présence du nom *רמרה* dans la partie sémitique correspondante.

La phrase paraît comprendre trois propositions successives : 1° quant au droit de pacage, on est d'accord qu'il ne doit pas être soumis à la taxe; 2° mais elle est due pour les bestiaux qu'on amène, en vue du pâturage, sur le territoire de Palmyre; 3° les bestiaux peuvent être marqués si le publicain le veut.

Reckendorf, et après lui Lidzbarski et Cooke, avaient lu *χαρίσασθαι*, mot qui ne donne aucun sens plausible dans cette phrase. La leçon *χαρακτηρίσασθαι*, que j'avais tirée de l'estampage, se trouve confirmée par la copie de M. Seymour

aromatique de l'Inde. Ce sens, approuvé par Nöldeke, fut admis sans conteste, et j'ai moi-même traduit « pro uno modio costi » (*Inscr. gr. ad res Rom.*, III, p. 397).

Un examen minutieux du contexte m'a conduit d'abord à douter de l'exactitude de cette dernière interprétation, et enfin à la rejeter.

La terminaison en γ pouvait se justifier par la forme grecque $\kappa\acute{o}\sigma\iota\omicron\nu$ qui existe à côté de $\kappa\acute{o}\sigma\iota\omicron\varsigma$; mais il paraissait singulier que notre scribe ait écrit $\gamma\omega\sigma\gamma$ avec un γ , alors qu'il a pour habitude constante d'omettre au moins les voyelles brèves lorsqu'il transcrit un mot grec: il écrit $\delta\mu\gamma = \delta\eta\mu\omicron\varsigma$, $\delta\gamma\gamma = \gamma\acute{e}\nu\omicron\varsigma$, et même $\kappa\omega\lambda\gamma = \mu\eta\lambda\omega\tau\eta$, $\gamma\omega\sigma\gamma = \Phi\iota\lambda\omicron\pi\acute{\alpha}\tau\omega\rho$, etc.

La présence du γ ne pouvait s'expliquer que dans une transcription servile du génitif pluriel $\kappa\omicron\sigma\iota\acute{\omega}\nu$, forme qui paraissait ici hors de propos⁽¹⁾.

A cette première difficulté s'en ajoutait une autre de nature toute différente.

Dans un passage relatif au costus, Pline, cité par M. Cagnat, s'exprime ainsi : « Radix Indis in maximo pretio, gustu fervens, odore eximia, frutice alias inutili; primo statim introitu amnis Indi in Patale insula; duo ejus genera, nigrum, et, quod melius, candicans. Pretium in libras denarii v. » (*Hist. nat.*, XII, 41)⁽²⁾.

Ainsi, au témoignage de Pline, le costus se vendait à la livre et non au boisseau. Mais admettons qu'il ait pu être taxé à la mesure; un modius romain (8 lit. 752) devait bien peser au minimum quatre livres romaines, ce qui représentait une

⁽¹⁾ On est d'autant moins autorisé à supposer notre auteur capable d'écrire *modius costorum*, que, dans un autre article du Tarif, il se sert pour les pommes de pin du génitif singulier $\kappa\acute{\omega}\nu\omicron\nu$.

⁽²⁾ Sur l'emploi du mot « costus » chez les auteurs orientaux, voir Imm. Löw, *Aramäische Pflanzennamen*, p. 357 (n° 305); et P. SMITH, *Thesaurus Syriacus*, s. v. $\omega\alpha\lambda\gamma\omega\sigma\gamma$.

valeur de 20 deniers au moins. Or, pour une importation de cette nature, la taxe aurait été seulement d'un as, c'est-à-dire à peine $\frac{1}{200}^{\circ}$ de la valeur. Cette donnée est hors de proportion avec les taxes élevées qui frappent les autres marchandises.

En présence de cette nouvelle difficulté, j'ai cherché une autre interprétation du texte, et j'en ai trouvé une à la fois si satisfaisante et si simple qu'on s'étonnera maintenant qu'elle ne soit pas venue de suite à la pensée des interprètes de l'inscription.

Le mot קסטון n'est autre chose que le génitif pluriel $\xi\sigma\tau\acute{\omega}\nu$ du mot grec $\xi\sigma\tau\eta\varsigma$, répondant au latin *sextarius* « setier ». Cette interprétation n'est pas arbitraire; il est hors de doute que le mot קסטא soit la transcription araméenne de $\xi\sigma\tau\eta\varsigma$; on le trouve dans les Targoums sous les formes קקטא, קוסטא et קקטא; et la version syriaque des Évangiles (Marc, vii, 4) rend $\xi\sigma\tau\eta\varsigma$ par ܩܘܫܬܐ ⁽¹⁾. Quant au génitif pluriel, qui ne s'expliquait pas pour « costus », il est au contraire requis ici, car la phrase, ou du moins la partie de la phrase que nous pouvons lire avec certitude : ת[ש] חר למריא די קסטון עשר ון signifie : un as pour un modius de seize setiers, *pro uno modio sextariorum* ($\xi\sigma\tau\acute{\omega}\nu$) *sedecim* ⁽²⁾.

Ainsi au lieu du nom d'une plante rare nous avons tout simplement une explication du mot modius; comme « modius »

(1) Par une curieuse coïncidence, dans le passage des *Géoponiques* où $\kappa\acute{o}\sigma\tau\omicron\varsigma$ est traduit par ܩܘܫܬܐ (forme dont l'identité matérielle absolue avec le mot du Tarif a été signalée par M. Nöldeke), on trouve également plusieurs fois le mot $\xi\sigma\tau\eta\varsigma$ traduit ܩܘܫܬܐ (éd. Lagarde, p. 57, l. 23-24).

(2) On remarquera que le nom de nombre ש doit s'accorder avec un substantif féminin. Dans les Targoums, קסטא est un mot masculin; mais, en syriaque, ܩܘܫܬܐ est féminin, comme en palmyrénien. L'accord est ici remarquable, parce que généralement les noms masculins ou féminins empruntés au grec conservent leur genre primitif. Toutefois la règle n'est pas absolue; nous avons en palmyrénien le mot ܐܢܟܨܕܪܐ , $\epsilon\acute{\xi}\epsilon\delta\rho\alpha$, employé tantôt comme masculin et tantôt comme féminin.

avait probablement déjà le sens très large de « mesure », on aura cru bon de préciser la valeur de cette mesure.

Mais alors de quoi s'agit-il dans cet article de l'octroi? De la redevance à payer au fermier des impôts pour une concession d'eau. Dans un autre passage il est dit que la concession « annuelle » coûte 800 deniers; somme si énorme qu'on s'est demandé s'il ne fallait pas y voir le montant du fermage à payer à la ville par le publicain ⁽¹⁾. Quel que soit le sens adopté pour ce passage, on conçoit que les négociants ou chameliers transitant par Palmyre n'avaient pas besoin d'une concession annuelle et qu'il devait y avoir un usage établi pour une distribution d'eau occasionnelle ou temporaire. Notre texte fixait cet usage. Le mot **לְהַשְׁמִישָׁא** de la ligne 26 est le même qu'on emploie dans l'autre passage ⁽²⁾ concernant les eaux. Le début du texte signifiait donc : *Droit de . . .* (ici un mot marquant l'usage de l'eau et commençant par la lettre **ט**) : *un as pour un modius de 16 setiers.*

La suite : **וְיִתְבַּעַת יְהוָה לְהַשְׁמִישָׁא** [לה] peut se comprendre de plusieurs manières : *et quand il en sera requis, il leur en donnera l'usage*; ou, si on prête à **ט** un sens différent : *et ce qui est nécessaire, il leur en donnera l'usage*; — ou encore, en admettant que **ט** signifie « eau » ⁽³⁾ : *et l'eau qui sera demandée (ou nécessaire) il leur donnera pour l'usage . . .*

Malheureusement le texte de la ligne suivante est fort maltraité au début; sa lecture pourrait peut-être nous permettre de choisir entre les diverses interprétations que nous venons d'indiquer et de préciser le sens vague des mots **וְיִתְבַּעַת** « qui est demandé? exigible? requis? ».

⁽¹⁾ La somme n'a rien d'excessif si on l'entend de la taxe imposée, par exemple, à un chef de caravane, ou au tenancier d'un caravansérail, qui pouvaient avoir à abreuver des centaines de chameaux.

⁽²⁾ Dans le grec **χρήσιμος**, gén.

⁽³⁾ Opinion admise par LIDZBARSKI, *Handbuch*, s. v., et qui n'a rien d'in vraisemblable.

La partie bien conservée est ainsi libellée :

ע ע לכל מדא מן נמ[ו]סא דנה ססטרטין [תרן]

C'est par conjecture que je lis *deux* sesterces à la fin de la ligne. Reckendorf a lu le chiffre iv. Mais notre Tarif, au lieu de « 4 sesterces », aurait probablement dit « 1 denier ». En outre, les signes, gravés en caractères beaucoup plus petits (parce que le mot ססטרטין débordait déjà hors de la colonne), ne ressemblent point aux unités palmyréniennes. Ce sont bien plutôt des lettres minuscules. Or, le mot formé par ces signes ne peut être lu חד; ce qui aurait permis de prendre ססטרטין pour le singulier σαστέριον. Il s'agit donc de « plusieurs » sesterces (ססטרטין est d'ailleurs une forme régulière du pluriel de ססטרטא). Le dernier signe ressemblant assez bien à un ך final, la lecture la plus vraisemblable paraît être ךֿ ף « deux ». Ce sont les éléments de ce mot que Reckendorf a cru pouvoir lire וו).

Ces sesterces, quel qu'en soit le nombre, doivent être payés pour chaque « modius », en vertu de la présente loi. Le nom de la mesure est écrit מדא, et non מדיא comme à la ligne précédente. Personne n'a mis en doute qu'il s'agisse ici d'un nom de mesure, et, bien que la forme ne soit appuyée par aucun autre exemple certain⁽¹⁾, on y voit une simple variante orthographique de מדיא, avec raison, je crois.

⁽¹⁾ On a cru trouver aussi le mot מדא, avec le sens de *modius*, dans un autre passage du Tarif (col. 2, l. 46), où on lit :

לא לא ןאאאאאאאאאא

Mais, pour lire ici מדא, il faut négliger la lettre douteuse qui précède le ן, et qui cependant ne peut être rattachée au mot antérieur. Cette lettre paraît être un ע, de sorte qu'il faudrait lire עמרא « laine ». On pourrait aussi lire ן, et alors on obtiendrait חמרא « vin ». Le mot est au singulier, comme on le voit par le verbe [ת]הוא (la 1^{re} lettre est douteuse; avec le nom masc. חמרא, il faudrait [י]הוא); mais, dans le grec, le passage correspondant,

Mais si on paie (au minimum) deux sesterces pour un modius, cela revient à dire un denier pour deux modius, soit pour 17 lit. 1/2. Ceci paraît excessif et invraisemblable. Il faut au texte une explication plausible, et je ne pense pas qu'elle réside dans les mots mutilés. Je crois lire au début :

ו. א. ית[יר] פרע

ce qui signifie : « *et (celui qui puisera⁽¹⁾) davantage paiera*, pour chaque modius, etc. ».

Ainsi l'ensemble du passage se résume dans cette traduction :

19 *Vectigal (aquarum⁽²⁾) : as unus pro modio sextariorum*
 20 *sedecim. Et id quod (vel aqua quæ) requiretur dabit [eis] in*
usum,
 21 *et [(hauriens?) quid amplius so]lvet pro unoquoque modio, ex*
hac lege, sestertios [duos].

Une chose est hors de doute : pour un modius d'eau (8 lit. 750) la taxe était d'un as habituellement; en certain cas, de deux sesterces (au moins). Les mots « en vertu de cette loi » paraissent ne s'appliquer qu'au second cas; le premier existait donc auparavant. Ce second cas ne semble pas être une pénalité (ordinairement un double droit dans notre tarif).

Pour comprendre l'énormité apparente de ces taxes, il faut

mutilé, a conservé le mot [?]ταλικών, au pluriel. Il ne s'agit donc vraisemblablement pas ici d'un nom de mesure, qui ne pouvait être au singulier dans un texte et au pluriel dans l'autre, mais d'un nom d'objet qualifié *italicus*, auquel on accorde une exemption de droits à la sortie, autant qu'on en peut juger par la comparaison des deux fragments grec et palmyrénien.

(1) J'ai cru un moment pouvoir déchiffrer א[ל]ל[ל] « *et hauriens* »; mais je ne suis pas sûr de cette lecture.

(2) *Aquarum* remplace ici un mot signifiant « abreuvoir » ou quelque chose d'analogue.

se reporter au passage précédent concernant les eaux. Il y a dans le palmyrénien :

לחשמיש עינן תרתן די מי די במדינתא ד 800

et dans le grec :

Χρησεος πηγῶν β'. ἐκάστου ἔτους X ω'.

C'est là (selon nous) le texte de la loi ancienne. Il accorde moyennant 800 deniers par an « l'usage des deux sources qui sont dans la ville ». Cette vague concession, à un taux unique, en des termes si imprécis, devait donner lieu à bien des difficultés. La quantité d'eau qu'on pouvait utiliser moyennant l'abonnement était sans doute fixée par un règlement, ou du moins par l'usage. Notre texte (la loi nouvelle selon nous) modifie ce système trop vague. Désormais on paiera un abonnement proportionnel à la quantité d'eau utilisée; le taux de cet abonnement sera de un as par modius, jusqu'à une certaine quantité; au delà de cette quantité, le taux sera de deux sesterces par modius.

Au taux fixé par la loi nouvelle, si la redevance eût été exigible à chaque usage, le paiement de 800 deniers n'aurait donné droit qu'à 70 mètres cubes d'eau !

Mais, de même que plus haut le palmyrénien n'a pas dit (ce qui est exprimé dans le grec) que l'abonnement était pour l'usage « annuel », de même ici il faut, croyons-nous, entendre la taxe par modius d'une taxe annuelle, comme dans l'ancien tarif, ou tout au moins mensuelle, comme la plupart des droits de patente établis par cette même loi. De la sorte, loin d'être excessive, la taxe devient raisonnable, et même extrêmement modérée si elle est annuelle, comme il convient pour une matière aussi indispensable et d'un usage aussi général que l'eau. Ici comme plus haut, le grec pouvait préciser; et en

dehors de toute précision écrite, la pratique ne laissait aucune obscurité dans l'esprit des intéressés.

En toute hypothèse et quelle que soit l'interprétation adoptée pour le passage, il semble évident pour nous que cette taxation de l'usage des eaux constitue une modification au principe posé plus haut de l'abonnement global et annuel. On s'expliquerait beaucoup moins facilement que la réglementation précise de notre texte ait été remplacée par une formule très vague, contraire au but qu'on se proposait de faire cesser les chicanes.

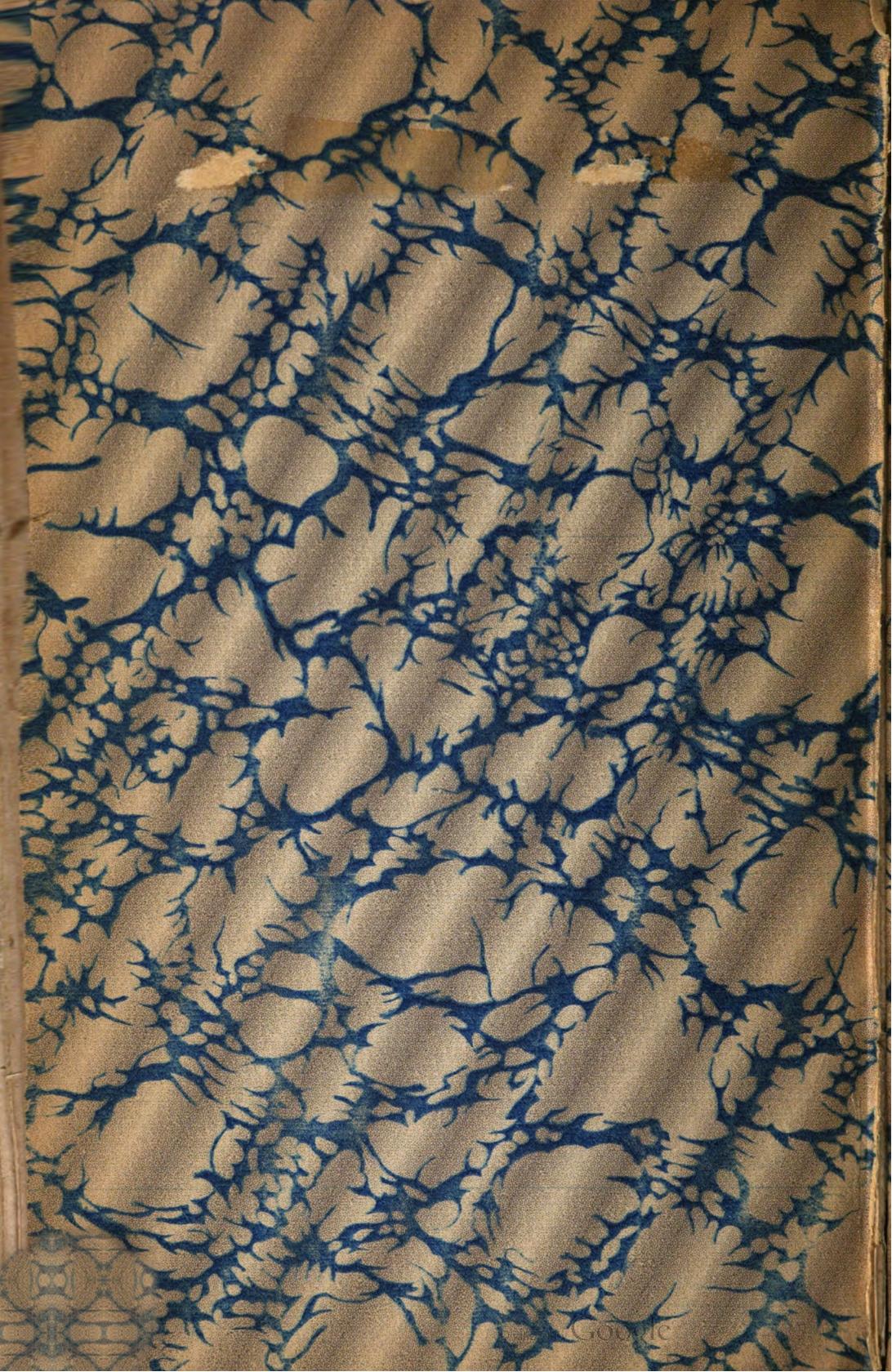
Le texte vague appartenait à la loi ancienne; le texte précis fait partie de la loi nouvelle. La loi ancienne a donc été gravée en tête de l'inscription et la loi nouvelle à la suite.

INDEX.

	Pages.
I. Inscription punique d'Olbia (Sardaigne).....	1
II. Trois erreurs dans la classification des néopuniques.....	6
III. La néopunique 24.....	10
IV. Les inscriptions néopuniques de Maktar.....	11
V. Inscriptions néopuniques de Mididi.....	28
VI. Inscriptions néopuniques de Kef-Bezioun.....	33
VII. Inscription numido-punique de Carthage.....	36
VIII. Sur trois inscriptions puniques d'Algérie.....	37
IX. Inscriptions néopuniques de Masculula.....	40
X. Inscriptions néopuniques de Bou-Atfan.....	54
XI. Les inscriptions néopuniques de Guelma (Calama).....	57
XII. La collection de la <i>Toison d'or</i>	94
XIII. Nouvelle inscription punique de Sardaigne.....	116
XIV. Inscriptions néopuniques de Ksiba-Mraou.....	122
XV. Quatre inscriptions inédites de Maktar.....	129
XVI. Inscriptions néopuniques de Guelaa bou Sba.....	134
XVII. Inscriptions néopuniques du British Museum.....	142
XVIII. Stèles puniques de Constantine.....	149
XIX. Inscription néopunique de Teboursouk.....	190
XX. Inscriptions néopuniques d'Uzappa.....	192
XXI. Sur une inscription néopunique de Metameur.....	196
XXII. Sur une inscription d'Hadrumète.....	197
XXIII. Inscription néopunique d'origine incertaine.....	198
XXIV. Inscription carthaginoise.....	199
XXV. Inscriptions punico-libyques.....	200

APPENDICE.

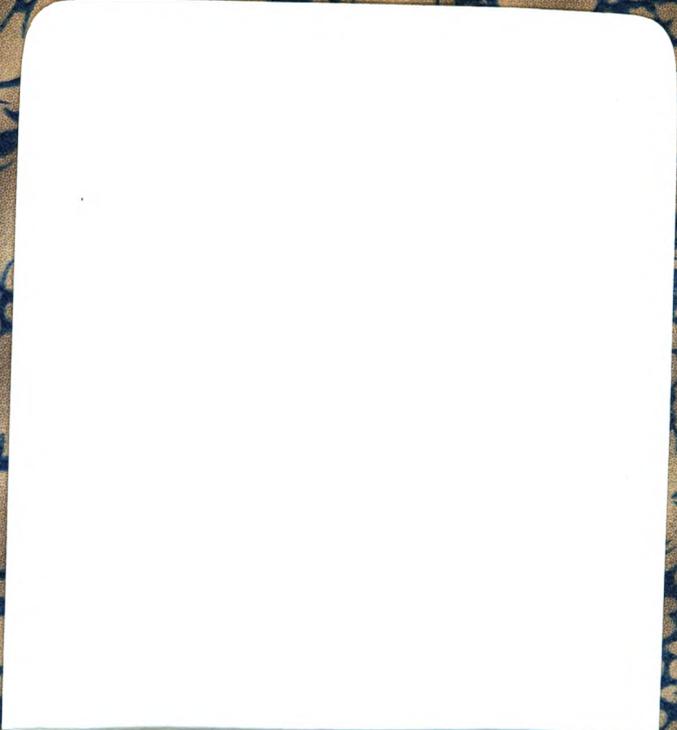
Glanures palmyréniennes.....	245
Remarques sur le Tarif d'octroi de Palmyre.....	269



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 00567 7573



**DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD**

